



HAL
open science

Viellissements pluriels : Expériences des "parents" âgés Sénégalais en cours de fragilisation

Emmanuel Niyonsaba

► **To cite this version:**

Emmanuel Niyonsaba. Viellissements pluriels : Expériences des "parents" âgés Sénégalais en cours de fragilisation. Sociologie. Normandie Université, 2018. Français. NNT : 2018NORMLH27 . tel-04309906

HAL Id: tel-04309906

<https://theses.hal.science/tel-04309906>

Submitted on 27 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité SOCIOLOGIE

Préparée au sein de l'Université Le Havre Normandie

Vieillissements pluriels. Expériences des « parents » âgés Sénégalais en cours de fragilisation

Présentée et soutenue par
Emmanuel NIYONSABA

Thèse soutenue publiquement le 26 novembre 2018
devant le jury composé

| | | |
|-------------------------------|--|--------------------|
| Alejandra GAVIRIA | Maître de conférences HDR, Université Le Havre Normandie | |
| Anne Marie GUILLEMARD | Professeur Emérite, Université Sorbonne Paris Cité- Paris Descartes | Présidente |
| Françoise LE BORGNE-UGUEN | Professeur des universités, Université de Bretagne Occidentale, Brest | |
| Ousseynou KA | Maître de conférences-Directeur par intérim de l'UFR Santé et Développement Durable de l'Université Alioune Diop de Bambey | Invité |
| Laurent NOWIK | Maître de conférences HDR, Université de Tours | Rapporteur |
| Daniel REGUER | Professeur des universités, Université Le Havre Normandie | Directeur de thèse |
| Jean-Philippe VIRIOT-DURANDAL | Professeur des universités, Université de Lorraine | Rapporteur |

Thèse sous la direction de Daniel REGUER, laboratoire UMR 6266 IDEES – Le HAVRE



A la mémoire de Dorothee, ma sœur disparue trop tôt en 2017.

A Donatille, ma sœur.

A mes « vieux » parents.

| | |
|---|-----------|
| Acronymes et sigles..... | 9 |
| Notes sur l'anonymat des enquêtés | 10 |
| Notes sur le vocabulaire utilisé..... | 11 |
| Remerciements | 12 |
| INTRODUCTION GENERALE | 13 |
| PREMIERE PARTIE..... | 21 |
| ETAT DES SAVOIRS, CADRE THEORIQUE D'ANALYSE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE | 21 |
| | |
| Chapitre 1. Contexte et justification de l'étude de transformations des modalités d'exercice des solidarités envers les personnes âgées | 22 |
| 1- Le vieillissement : un objet aux multiples approches..... | 22 |
| 2- Synthèse des connaissances sur les conditions du vieillissement en Afrique subsaharienne | 26 |
| 3- Le contexte sénégalais de l'étude : une interdépendance des facteurs dans la transformation des modalités d'exercice des solidarités envers les personnes âgées..... | 33 |
| a) <i>Les facteurs démographiques : agents du changement du modèle familial.....</i> | <i>34</i> |
| b) <i>Les facteurs d'urbanisation et de migrations : agents de recomposition d'une vie familiale</i> | <i>37</i> |
| c) <i>Les facteurs éducatifs et culturels: agents de transformations culturelles</i> | <i>39</i> |
| Conclusion..... | 42 |
| | |
| Chapitre 2. Une approche compréhensive de dynamique des solidarités au fil de la vieillesse : conjoindre la perspective de l'acteur avec une analyse de solidarité qui combine les approches gérontologiques | 43 |
| 1- La notion d'acteur : <i>sa pertinence dans l'étude de dynamique des solidarités au fil de la vieillesse</i> | <i>44</i> |
| a) <i>La notion d'acteur</i> | <i>44</i> |
| b) <i>Acteurs dans les relations d'échange</i> | <i>46</i> |
| 2- Les trois dimensions dans le processus de solidarité au fil de la vieillesse | 49 |
| a) <i>La contrainte volontaire</i> | <i>49</i> |
| b) <i>La négociation.....</i> | <i>53</i> |
| c) <i>Les stratégies de pouvoir.....</i> | <i>56</i> |
| Conclusion..... | 60 |
| | |
| Chapitre 3. Etudier les représentations des acteurs sur la dynamique des solidarités envers les « parents » âgés au Sénégal..... | 61 |
| 1- L'approche épistémologique..... | 61 |
| a) <i>Mettre l'accent sur la réflexivité de l'acteur</i> | <i>61</i> |
| b) <i>Une démarche biographique : privilégier « la parole des vieux »</i> | <i>62</i> |
| 2- Les outils de recueil des données | 63 |

| | |
|--|-----------|
| a) <i>Observations directes et entretiens de types biographiques</i> | 63 |
| b) <i>Le carnet de terrain</i> | 64 |
| 3- Les trois territoires de l'enquête..... | 65 |
| 3-1- Les migrants sénégalais en France (Le Havre) : <i>au cœur de la dynamique des solidarités envers les « parents » âgés</i> | 65 |
| a) <i>L'enquête auprès des étudiants</i> | 65 |
| b) <i>L'enquête auprès des migrants non étudiants</i> | 67 |
| c) <i>Les stratégies des migrants non étudiants face à la recherche</i> | 68 |
| 3-2- L'enquête au Sénégal : Dakar et Saint Louis..... | 69 |
| a) <i>Les deux territoires de l'enquête</i> | 69 |
| b) <i>Les stratégies de recherche</i> | 72 |
| c) <i>Les populations enquêtées</i> | 74 |
| 2-3- Retour critique sur nos expériences de terrain..... | 79 |
| a) <i>La présence des proches au moment de l'enquête</i> | 79 |
| b) <i>Négociation sa place d'enquêteur au sein des familles</i> | 80 |
| c) <i>Considérations éthiques et déontologiques</i> | 80 |
| 4- La méthode d'analyse des entretiens : une démarche transversale..... | 82 |
| Conclusion..... | 85 |
| DEUXIEME PARTIE | 86 |
| REPRESENTATIONS DE LA SOLIDARITE, DU POUVOIR D'AGIR DES « PARENTS » AGES ET DE LA VIEILLESSE | 86 |
| Chapitre 4. La solidarité au fil de la vieillesse : enjeux, compromis et limites | 87 |
| Introduction..... | 87 |
| 1- Présentation des structures familiales des «parents» âgés rencontrés..... | 88 |
| a) <i>La famille : entre « réseau » et « communauté »</i> | 88 |
| b) <i>Les ménages pluriels</i> | 91 |
| 2- Sens de la solidarité familiale : <i>entre valeurs de « co-bienveillance » et de « dette »</i> | 93 |
| a) <i>La co-bienveillance : une interdépendance réciproque</i> | 93 |
| b) <i>Une « dette infinie » envers ses «parents»: des représentations ambivalentes</i> | 96 |
| 3- Responsabilités familiales et gestion de l'économie domestique..... | 101 |
| 3-1- <i>Aperçu des situations socio-économiques des parents âgés</i> | 101 |
| a) <i>Ma pension est « symbolique »</i> | 102 |
| b) <i>Diversité des types de ressources</i> | 103 |
| 3-2- Les trois dimensions d'expériences dans l'exercice de responsabilités familiales..... | 106 |
| 3-2-1- La débrouillardise..... | 106 |
| a) <i>Le savoir vivre</i> | 106 |
| b) <i>Le bon usage de la pension de retraite</i> | 108 |

| | |
|--|-----|
| 3-2-2- Le sacrifice | 112 |
| a) <i>Une logique altruiste</i> | 112 |
| b) <i>Une logique de transmission de la tradition</i> | 115 |
| 3-2-3- La difficile projection dans l'avenir | 116 |
| a) <i>Peut-on se projeter quand on vit le jour au jour ?</i> | 117 |
| a) <i>La projection utopique</i> | 118 |
| Conclusion : Une solidarité « bienveillante » figée entre obligation morale et contrainte volontaire | 122 |

Chapitre 5. Le pouvoir d'agir sur soi et sur son environnement: au croisement du droit d'aïnesse et des ressources

| | |
|---|-----|
| ressources | 123 |
| Introduction | 123 |
| 1- Le pouvoir « gérontocratique » : <i>du droit d'aïnesse au statut social composite et concurrentiel entre personnes âgées</i> | 125 |
| 1-1- Le droit d'aïnesse : <i>transmission et exemplarité comme enjeux de pouvoir</i> | 126 |
| a) <i>La transmission : « parce que ton âge te permet de réfléchir certaines choses »</i> | 126 |
| b) <i>L'exemplarité : « les vieux ne méritent pas tous le respect »</i> | 131 |
| 1-2- Les enjeux du pouvoir de l'aîné selon le genre et la position de doyen..... | 134 |
| a) <i>Les permanences et paradoxes dans le rapport au pouvoir selon le genre</i> | 134 |
| b) <i>Un enjeu d'une « mise en scène de soi » chez les hommes selon la position de doyen</i> | 137 |
| 2- Les trois dimensions d'expériences face au pouvoir d'agir : <i>enjeux des rapports sociaux d'échange et de « dépendance réciproque »</i> | 139 |
| 2-1-L'affirmation de soi | 139 |
| a) <i>La valorisation du « pouvoir d'achat » et des ressources</i> | 139 |
| b) <i>Une affirmation de soi marquée par la pression individuelle et familiale</i> | 142 |
| 2-2- La stratégie de prudence | 145 |
| a) <i>L'attitude de contournement</i> | 145 |
| b) <i>La maîtrise des relations électives</i> | 147 |
| c) <i>Une stratégie de prudence marquée par l'inversion des statuts familiaux</i> | 149 |
| 2-3- L'effacement : <i>vers une sorte de « mort sociale » ?</i> | 152 |
| a) <i>Les motivations individuelles</i> | 153 |
| b) <i>Les circonstances familiales</i> | 154 |
| 3- Regard critique sur la place sociale des personnes âgées: <i>la légitimité du mythe de la sagesse</i> | 158 |
| Conclusion : Un statut social figé entre sacralisation de l'aïnesse et conception utilitariste | 160 |

Chapitre 6. Représentations de la vieillesse : au croisement de l'âge, de la fragilité et de l'ethnicité ...

| | |
|---|-----|
| Introduction | 161 |
| 1- La pluralité des représentations de la vieillesse | 162 |
| 1-1- <i>De l'âge chronologique aux représentations sociales : des conceptions divergentes</i> | 162 |

| | |
|--|-----|
| a) <i>La référence à l'âge chronologique: « vieux parce que âgé »</i> | 162 |
| b) <i>Le refus de l'âge chronologique : « On est âgé mais pas vieux »</i> | 163 |
| 1-2- Du poids des représentations par la maladie : <i>un qualificatif aux représentations mitigées</i> | 167 |
| a) <i>Malade parce que « vieux »</i> | 168 |
| b) <i>«Vieux » parce que malade</i> | 169 |
| c) <i>Malade mais pas « vieux »</i> | 169 |
| 2- Les trois dimensions d'expériences et stratégies face au vieillissement | 172 |
| 2-1- L'accrochement | 173 |
| a) <i>La maîtrise du corps</i> | 174 |
| b) <i>La valorisation de l'autonomie</i> | 176 |
| c) <i>La résistance contre le jugement social normatif</i> | 178 |
| 2-2- Le renoncement | 180 |
| a) <i>Le maintien de l'intérêt : une stratégie efficace pour accepter son vieillissement ?</i> | 181 |
| b) <i>Le maintien des relations sociales</i> | 183 |
| c) <i>La valorisation des activités compensatoires</i> | 185 |
| 2-3- Le confinement | 188 |
| a) <i>La survalorisation de la sociabilité familiale interne</i> | 189 |
| b) <i>La survalorisation des expériences biographiques : une stratégie efficace pour « dépasser » son vieillissement ?</i> | 192 |
| c) <i>La résistance contre les stéréotypes liés aux troubles de la mémoire : une stratégie efficace pour inverser les représentations sociales ?</i> | 195 |
| 3-Regard critique sur la dimension de la différence ethnique dans les représentations de la vieillesse : diversité de mode de vieillissement et « bien vieillir »..... | 199 |
| a) <i>L'ethnie comme affirmation de soi</i> | 199 |
| b) <i>Des différences paradoxales</i> | 200 |
| c) <i>L'appartenance ethnique « dépassée »</i> | 203 |
| Conclusion : La vieillesse, une définition figée entre représentations individuelles et représentations culturelles | 205 |

TROISIEME PARTIE..... 206

EXPERIENCES ET STRATEGIES DE SOLIDARITE ENVERS LES « PARENTS » AGES EN COURS DE FRAGILISATION : TROIS ETUDES DE CAS 206

| | |
|--|-----|
| Chapitre 7. La solidarité familiale à l'heure de la recomposition d'une vie familiale: la stratégie de mobilité résidentielle des femmes veuves âgées | 207 |
| Introduction | 207 |
| 1- Un aperçu des éléments déclencheurs et processus de prise de décisions..... | 209 |
| a) <i>L'absence d'aide de la famille habitant à proximité</i> | 209 |
| b) <i>L'éloignement des proches</i> | 211 |

| | |
|--|-----|
| 2- Les mobilités résidentielles : un déracinement social ?..... | 216 |
| a) <i>Le déracinement social : entre isolement, désorientation et repli relationnel</i> | 216 |
| b) <i>La résistance contre la pression des enfants : l'attachement au « chez soi »</i> | 220 |
| 3- Regard critique sur la « responsabilité filiale » des enfants : <i>quelques limites perceptibles</i> | 223 |
| Conclusion : Une vieillesse figée entre mobilité résidentielle « subie » et mobilité résidentielle « choisie » | 225 |
| Chapitre 8. Des proches aidants à l'épreuve de l'accompagnement des «parents» âgés en situation de progressive fragilisation | 226 |
| Introduction | 226 |
| 1- Quelques expériences de «parents» âgés à l'épreuve des parcours de soins | 227 |
| a) <i>La méconnaissance du système de soins</i> | 227 |
| b) <i>Les difficultés à couvrir les frais des ordonnances</i> | 229 |
| 2- Les expériences des proches aidants : <i>quatre chroniques familiales</i> | 231 |
| a) <i>La patience</i> | 231 |
| b) <i>La discorde</i> | 234 |
| c) <i>La fatigue</i> : | 237 |
| d) <i>Le soulagement</i> | 239 |
| Conclusion..... | 243 |
| Chapitre 9. La pluralité d'alternatives dans le soutien à la famille et aux personnes en situation de progressive fragilisation | 244 |
| Introduction | 244 |
| 1-«Vieillir en famille » : <i>quelques limites perceptibles</i> | 245 |
| a) <i>Le problème du confort matériel et sanitaire</i> | 245 |
| b) <i>Le malaise de la promiscuité</i> | 247 |
| 2- Les établissements d'hébergement pour personnes âgées : <i>une diversité d'opinions</i> | 249 |
| a) <i>La méconnaissance et les idées reçues</i> | 250 |
| a) <i>Les établissements méritent une réflexion</i> | 253 |
| 3- (Re)penser la solidarité à l'égard des personnes âgées | 257 |
| a) <i>Redynamiser la solidarité familiale intergénérationnelle</i> | 258 |
| b) <i>Regard critique sur l'institutionnalisation de la solidarité par le droit</i> | 259 |
| Conclusion..... | 262 |
| CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE | 263 |
| BIBLIOGRAPHIE | 269 |
| ANNEXES | 294 |
| NOTES | 298 |

Acronymes et sigles

AIFA : Association Internationale Francophone des Aînés

ANSD: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

EDS : Enquête Démographique et Santé (Demographic and Health Surveys - MEASURE DHS)

FCFA : Franc CFA (franc des Colonies françaises d'Afrique et aujourd'hui franc de la Communauté financière africaine) est la monnaie de plusieurs pays d'Afrique constituant en partie la Zone franc.

F.N.R : Fond National de Retraite

IPRES: Institut de Prévoyance de Retraite au Sénégal

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

FOM : Federal Office for Migration

PAPA : Projet d'Appui à la Promotion des Aînés

RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RGPHAE : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage.

SMI: Santé Maternelle et Infantile

UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

UNICEF: United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'enfance)

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Notes sur l'anonymat des enquêtés

Pour des raisons de confidentialité, les noms des personnes interviewées sont fictifs. Ils reflètent cependant en partie des entités « socioculturelles » qu'on retrouve au Sénégal. Pour diversifier notre écriture, nous utiliserons de temps en temps les initiales et les prénoms. Sont également omis tous les renseignements qui induiraient une reconnaissance de telle ou telle famille ou individu présenté. Par ailleurs, les indicateurs tels que l'âge de la personne, le nombre de personnes cohabitant, le montant des ressources n'ont pas été modifiés. Quand nous utilisons dans nos analyses « Dakar », il s'agit uniquement d'un quartier (Grand Yoff) de la ville de Dakar. Dans la mesure où l'enquête s'est déroulée principalement dans le département de Pikine, dans la banlieue de Dakar, nous mentionnerons uniquement Pikine. Quand nous mentionnerons « villageois », il s'agit des personnes habitant dans deux villages ruraux rattachés à l'agglomération de Saint Louis. S'il agit de l'agglomération elle-même, nous indiquerons « Saint Louis ». Quand nous utilisons la mention « entretien réalisé avec un migrant », il s'agit d'enquêtes réalisées en France (au Havre).

Notes sur le vocabulaire utilisé

Quand nous utilisons le terme « parent » âgé, il s'agit de toute personne âgée apparentée à la famille que nous avons rencontrée. Dans notre échantillon, il peut s'agir du père ou de la mère, mais aussi des grands-parents, oncles, cousins, tantes, beaux-parents etc. Dans nos analyses, quand nous parlons de « parents » âgés, aînés ou chefs de famille, il s'agit uniquement de ceux que nous avons rencontrés.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui nous ont été proches au cours de cette aventure scientifique.

Daniel Réguer, directeur de thèse pour sa confiance et ses qualités humaines

Francis Lecomte pour son engagement personnel.

Hélène Reboul pour ses encouragements et nombreux conseils.

Colette Harsous pour ses nombreuses minutieuses relectures et précieux conseils.

Pour leur dévouement dans la relecture, Marie Thune, Charlotte Renault, Armand Launay.

Pour tous les amis de l'université du Havre qui nous ont apporté d'une manière ou d'une autre de leur soutien.

Pour la Région de Haute Normandie, le Laboratoire UMR 6266 IDEES de leur soutien financier et scientifique.

Pour le GDRI « Vieillissement en Afrique » de son soutien scientifique.

Afin pour tous les « vieux » et l'ensemble des acteurs rencontrés qui ont permis de rendre ce travail réalisable.

Introduction générale

« Vous faites allusion par exemple à des maisons de retraite, en tout cas à notre niveau, ça ne se fera jamais. En général, nous on aime les vieillards, on les garde jusqu'à la mort, on les fera jamais sortir de la maison ; moi je pense que ça n'arrivera jamais ici, un africain aime un vieillard, il aime trop son grand-père, sa grand-mère, tant qu'ils sont vivants, on vivra avec eux », (Homme, 56 ans, vivant avec sa belle-mère âgée de 85 ans à Saint Louis).

« Si la famille a failli, ce qui va rester, c'est adapter un système occidental, une solidarité institutionnelle, instaurer pourquoi pas, des soi-disant centres de retraite, ou quelque chose qui ressemble à ça. Si la famille ne parvient plus à aider les vieux, c'est à l'Etat de prendre le relais. La solidarité familiale a tendance à se dissoudre ; soit réfléchir à d'autres formes de solidarité, pourquoi pas la religion, les trucs d'association, sinon adapter le système occidental, ce n'est pas à souhaiter parce que, même ici, on voit très mal ce système, comment peut-on les exclure de la société, c'est quelque chose qui est inadmissible. On ne peut plus vous prendre en charge, maintenant ne nous dérangez pas, restez dans vos coins », (Abdou, 26 ans vivant avec ses grands-parents paternels à Dakar).

« Si elle n'a pas d'enfants, alors qu'elle a besoin de plus en plus de soutien dans les gestes courants, comment ça se passe pour une personne plus âgée? » Même posée de manière générale, la question dérange : « Oui, mais si elle n'a pas d'enfants, il y a des voisins, il y aura toujours quelqu'un pour s'occuper ». Comme le montrent ces quelques extraits d'entretien, lorsqu'on évoque le vieillissement, on pense souvent à une réalité qu'on ne saurait réduire aux seuls pays Occidentaux, qui ont mis en place des politiques publiques spécifiques pour les personnes âgées, en complément des solidarités familiales. Ces politiques que certains auteurs analysent, sur fond de leur paradoxale injonction normative, comme « ségrégatives » (Ennuyer, 2006^a; Réguer 2008 ; Réguer et Charpentier, 2009) sont pour l'heure, quasi-inexistantes et, dans une certaine mesure, « inimaginables » dans un certain nombre de pays du « Sud », particulièrement en Afrique subsaharienne où le discours élogieux sur les solidarités familiales est dominant. Pourtant, les solidarités familiales se réinventent dans un contexte social marqué par le changement social (Rocher, 1968)^b. De nombreux auteurs s'accordent pour dire que « les solidarités familiales peuvent difficilement, à elles seules, fournir toutes les ressources sociales et économiques nécessaires à la sécurisation de la vie des personnes âgées » (Crenn et Ka, 2005 : 87). Les différentes transformations sociales recomposent et modifient les modalités des solidarités envers les personnes âgées.

Le point de départ de la thèse a été un mémoire que nous avons réalisé en master auprès des étudiants sénégalais du Havre pour recueillir leurs représentations sur le vieillissement de leurs ascendants au Sénégal (Niyonsaba, 2012). L'objectif était de tester, analyser et essayer de comprendre comment les populations comme celle du Sénégal (ayant traditionnellement un modèle familial de soutien à l'égard des personnes âgées) s'expriment à propos de différents changements sociaux, les intègrent dans l'accompagnement des «parents» âgés ayant besoin de plus de soutien. Nous montrerons dans le premier chapitre qu'au Sénégal, plusieurs phénomènes interagissent, affectant ainsi les modalités familiales d'exercice des solidarités envers les personnes âgées. Le pays connaît depuis plusieurs années une dynamique de changements particulièrement sur le plan démographique et social. La transition a commencé avec une relative baisse du nombre d'enfants (RGPH, 2002 ; RGPHAE, 2013) et une augmentation de la part des personnes âgées due à l'espérance de vie en croissance depuis plus d'une quinzaine d'années. Celle-ci est passée de 50 ans (Devey, 2000) à plus de 65 ans entre 2000 et 2015, (ANSD 2014). Le changement démographique et de structure familiale ne constitue qu'un des éléments des transformations sociales dans un contexte marqué par la hausse de la scolarisation, les phénomènes d'urbanisation et de migrations etc. Des changements sont également en œuvre dans la société sénégalaise concernant la place des femmes. Ils s'accompagnent de l'exigence de ces dernières d'être associées aux décisions, du processus d'individuation et de judiciarisation des rapports sociaux dans le contexte du développement d'une culture de l'autonomie (Dial, 2008).

Si la part des personnes de plus de 60 ans ne représente qu'environ 5 % de la population en 2015 (ANSD 2014)¹, cette part devrait croître pour atteindre environ 9% à l'horizon 2050, (ibid). Au Sénégal, le vieillissement de la population est relativement faible, mais il n'en est pas moins intéressant en raison des problèmes qui déjà se posent. Ainsi, par exemple bien que phénomène marginal, le cas de la mobilité des femmes veuves âgées auquel nous consacrerons une analyse approfondie, est assez caractéristique de la façon dont se fait la prise en charge des personnes vieillissantes. Il en va de même pour le cas des proches aidants confrontés à l'épuisement quand ils sont parvenus à la limite de leurs forces. Nous essayerons de comprendre les aspirations des différents acteurs sur la complémentarité des solidarités dans le processus de soutien aux personnes vieillissantes. En effet, l'émergence de services de soutien aux personnes âgées nécessitant un accompagnement spécifique ne signifierait pas

¹ Soit, 788 100 en 2015 sur une population totale évaluée à 13.508.715 habitants dont 49,9% d'hommes et 50,1% de femmes. (ANSD, 2014)

pour autant la « disparition » des solidarités familiales, ce qui suppose qu'elles existent de façon généralisée automatique et incontestable, comme en témoigne la majorité de nos entretiens. Il ne s'agit donc pas d'une recherche visant à remettre en question la notion de solidarité familiale envers les personnes âgées, mais de scruter la manière dont elle se mobilise en examinant ses limites dans un contexte de transformations familiales et sociales. Nous nous distancions ainsi de l'approche essentialiste et déterministe et des théories qui en résultent pour nous orienter vers l'analyse des liens entre vieillesse, changement social et solidarités, comme la plupart des travaux réalisés dans les pays du « Sud » (Nowik et Lecestre-Rollier, *dir.2015*). Ils privilégient l'analyse du rapport entre vieillissement démographique et modalités d'exercice des solidarités par des approches non déterministes.

Le cas des «parents» âgés en cours de fragilisation comme objet d'étude

Notre recherche portera sur les expériences du vieillissement des «parents» âgés en cours de fragilisation. Sur le plan pratique, le vieillissement pose de multiples questions à la fois sociales, économiques et médicales. En vieillissant le corps humain devient peu à peu plus sensible aux multiples pathologies et peut subir une dégradation de l'état physique en raison du grand âge. Selon un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) publié en 2012, en vieillissant« les gens sont davantage susceptibles d'avoir des difficultés à se déplacer ou de souffrir de maladies chroniques, de cancers, d'accidents vasculaires cérébraux ou de démence. Ils sont aussi plus vulnérables à la dépression, car beaucoup sont confrontés à la solitude et à la pauvreté »². Différents travaux dont ceux que nous avons menés et ont fait l'objet d'une publication fondatrice de notre engagement dans des études doctorales (Niyonsaba et al. 2014) montrent que divers accidents de la vie peuvent constituer un corpus complexe d'état de santé, mais ceux-ci sont en lien direct avec l'environnement social et les ressources culturelles et financières dont dispose la personne. Dans certaines régions du monde, notamment en Afrique subsaharienne, comme le rappelle Ibrahim Birahamane (2010 : 21) on assisterait à « un vieillissement physique prématuré à cause des maladies, de la malnutrition, des travaux physiques et des multiples maternités (Heslop, 1999 ; Kahn et al. 2006 ; KuateDefo, 2006) ».

² « Innovations pour un vieillissement en bonne santé : pouvoir se connecter et recevoir des soins », Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé Volume 90, Numéro 3, mars 2012, 157-244
<http://www.who.int/bulletin/volumes/90/3/12-020312/fr/>

Cependant, les personnes âgées ne se conjuguent pas moins au pluriel que l'ensemble de la population. Ce serait même le contraire si on considère que tout au long de la vie, les différences se construisent en inégalités accrues lors de « la dernière grande étape du cycle de vie » (Guillemard, 1999). L'âge ne réduit pas l'individu à son « être biologique » comme le sous-entend la définition proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)^c. La vieillesse ne peut pas non plus être assimilée à la perte d'autonomie et à une vulnérabilité accrue (Pitaud, 2004), sachant qu'il existe aussi des personnes jeunes qui sont tout autant handicapés que certaines personnes âgées (OMS, 2012). Même si, avec l'avancée en âge, on est plus vulnérable aux pathologies (Ka, 2011), prendre celles-ci [les pathologies] comme caractéristique essentielle de la vieillesse en dénierait le caractère dynamique et, surtout l'absence de vie sociale au grand âge comme le sous-tendirent les théories du désengagement (Cumming et Henry, 1961)^d. A ce sujet, notre analyse visera à montrer le décalage entre expériences vécues et théories du désengagement. On le découvrira à travers les significations que les personnes âgées donnent à la vieillesse.

Prendre les «parents» âgés en cours de fragilisation pour objet d'étude présente un intérêt scientifique particulier puisqu'au Sénégal, la littérature scientifique demeure peu fournie, même si, notamment grâce à l'activité du GDRI « vieillissement en Afrique », plusieurs travaux ont été engagés et publiés, et que la revue « Gériologie et société » s'apprête à publier son N° 158 sur le vieillissement dans les sociétés africaines dans lequel un article reprenant des résultats de notre thèse y est retenu, (Niyonsaba, 2018). Pourtant, les expériences de « vieillir en famille » restent très peu étudiées scientifiquement sous l'angle de la « bienveillance » des familles à l'égard des personnes âgées. Nous montrerons dans le chapitre 5 que le mot « maltraitance » a même parfois été employé, sans attendre le terme de notre guide d'entretien où nous abordons ce sujet délicat. Nous aimerions savoir comment les «parents» âgés intègrent leur fragilité dans leurs expériences au quotidien. Nous rappelons tout de suite que cette notion est multidimensionnelle. Elle a été abondamment discutée dans plusieurs domaines dont le domaine médical où elle « apparaît comme une notion dynamique et évolutive qui devrait prendre en compte le contexte particulier de chaque individu » (Dramé et al. 2004 :35). C'est la raison pour laquelle nous faisons usage de cette notion dans le titre de notre travail et dans la construction de notre cadre théorique d'analyse qui sera développé au chapitre 2.

Nous empruntons à Christian Lalive d'Épinay et ses collègues la notion de fragilité qui semble correspondre en partie à notre démarche pour penser les expériences vécues par les «parents» âgés. Pour les auteurs, d'abord, « la fragilisation comme processus individuel correspond à la perte, progressive ou par à-coups, mais inévitable avec l'avancée en âge, des ressources physiologiques et sensori-motrices. Ce processus peut être accéléré par différents facteurs comme un passé marqué par des déficiences alimentaires, des accidents, des comportements à risques choisis ou contraints, ou encore par un style de vie demeurant inadapté, par de nouvelles occurrences de maladies ou d'accidents ». La fragilité « renvoie d'un point de vue empirique, à une atteinte sur au moins deux des cinq dimensions de la santé retenues par les auteurs (la mobilité, les capacités sensorielles, l'énergie, la mémoire, les troubles physique » (Lalive d'Épinay et Cavalli, 2013 : 29). Cette notion présente l'intérêt de fournir un indicateur de fragilité. Toutefois, elle nous semble ne pas rendre compte complètement de la dynamique du vieillissement. Dès lors on peut également envisager la fragilité au sens large, en incluant les variables économiques et sociales chez les personnes âgées à faible niveau de ressources ou quasi dépendantes financièrement de leurs proches. En ce sens, nous considérons que la « dépendance socio-économique » affecte le libre choix de vie sociale des «parents» âgés et leur pouvoir décisionnel dans les stratégies individuelles du vieillissement. La notion de fragilité offre donc la possibilité de mettre au jour la pluralité des expériences des «parents» âgés et les différentes dimensions qui entrent en jeu dans les représentations de la vieillesse. Par exemple, nous avons identifié l'importance des ressources économiques dans l'affirmation de soi au sein de la « communauté familiale ». L'analyse du processus des interactions au quotidien et des stratégies de relations (s)électives nous permettra de mettre en lumière des ambivalences concernant la place sociale des «parents» âgés.

L'intérêt d'aborder les expériences des «parents» âgés en cours de fragilisation répond aussi à la volonté de déconstruire des représentations sociales communes sur la vieillesse « magnifiée » (Gning, 2015) dans les sociétés africaines. Le discours sur la notion de solidarité envers les «parents» illustre ce point. Il renvoie généralement à l'idée de la « bienveillance ». Nous retiendrons donc le terme « solidarité bienveillante » non pas comme une notion à promouvoir, mais plutôt comme un objet qui nous permettra d'essayer de comprendre les contradictions qui entourent la thèse de la « bienveillance » dans un univers où le contrôle social et la référence aux textes religieux demeurent omniprésents. Nous verrons comment les rapports de solidarité sont mêlés de contraintes, de négociations et même de stratégies.

Notre recherche tente de comprendre les expériences des «parents» âgés à travers le prisme de la solidarité familiale face au changement social : d'abord, comment les «parents» âgés et leurs proches idéalisent-ils la solidarité? De quelle manière le processus de solidarité se met-il en œuvre? Se pose ensuite la question des rôles sociaux et du pouvoir d'agir sur soi et sur son environnement dans un contexte de fragilité. Dans ce contexte, nous tenterons d'être ouvert à un ensemble d'interrogations relatives à la dimension sociale du vieillissement : quelles sont les expériences des «parents» âgés au sein de la famille, en situation d'absence de ressources ? Au-delà des rôles sociaux, quelles sont leurs expériences et stratégies face au vieillissement ? Enfin, l'analyse stratégique nous aidera à comprendre comment la solidarité est mobilisée en situation de progressive fragilisation d'un « parent » âgé. Quelles sont les formes d'arrangements, les compromis mis en place et quelles sont leurs limites ? En bref, quelles sont les représentations des différents acteurs vis-à-vis du vécu des «parents» âgés, de la vieillesse et des dynamiques des solidarités qu'ils mettent en œuvre au quotidien individuellement et collectivement ? Comment les personnes âgées se projettent-elles dans l'avenir ? Dans quelle mesure cette projection est-elle idéalisée ?

Notre hypothèse est que la solidarité familiale se réinvente en permanence et qu'il faut la considérer comme une relation dynamique. C'est ce qui nous amènera parfois à parler de « dynamique de solidarité », pour montrer leur caractère mouvant, et les manifestations multiples de leur existence. Malgré la fragilité, les «parents» âgés ne sont pas de simples « assistés », ils sont des acteurs au sein du « réseau familial ».

Comme nous venons de l'exposer, c'est dans ce contexte de réflexion que nous avons voulu aborder les expériences des «parents» âgés au Sénégal, plus spécifiquement dans le cadre de la solidarité familiale face au changement social, ce qui nous fait envisager le cadre de la vieillesse. Enfin, l'investigation du vieillissement ressortira à la suite de l'analyse de nos divers entretiens. Pour nous, l'intérêt porte sur l'évolution des personnes quand elles abordent leur vieillissement ; comment celui-ci est-il conditionné par le changement social ? Nous nous inscrivons dans une démarche compréhensive des dynamiques de la solidarité au fil de la vieillesse. Notre étude rejoint plusieurs travaux qui analysent à la fois des « moments de transition qui ponctuent l'avancée en âge » et les changements dans le rapport à « soi » et au monde », (Caradec, 2014 : 273), (Caradec 2004, Lalive d'Epinay et al. 2008, Mallon 2005) en considérant les personnes âgées dans leur pluralité comme actrices de leur vieillissement.

La thèse propose donc d'analyser les transformations dans les modalités familiales d'exercice des solidarités envers les personnes âgées, de saisir les expériences vécues par cette population et surtout, de contribuer à la réflexion sur la pluralité des solidarités dans leur accompagnement social. Elle est organisée en trois parties.

La première partie composée de trois chapitres, nous permet d'exposer d'abord notre problématique. Ainsi dans le premier chapitre, nous présenterons un état des savoirs, les données sociodémographiques et brièvement les ressources existantes au sujet de la vieillesse en Afrique et au Sénégal. Le deuxième chapitre présentera une réflexion théorique autour des outils conceptuels qui découlent de nos travaux empiriques. Le troisième chapitre exposera la méthodologie de la recherche et l'usage des techniques d'enquêtes en cohérence avec le cadre théorique.

La deuxième partie sera centrée sur les trois dimensions conjointement liées que sont la solidarité familiale, les rôles sociaux et le pouvoir d'agir des «parents» âgés, et la vieillesse. Ces trois dimensions expliquent les représentations des enquêtés et c'est autour d'elles que nous avons engagé la discussion et l'analyse critique.

La première dimension correspond aux représentations de « **la solidarité au fil de la vieillesse** » (chapitre 4). Nous avons voulu comprendre les différentes logiques qui sous-tendent la solidarité familiale. Dans cette réflexion, nous avons étudié le cas des «parents» âgés à faibles ressources pour analyser la diversité des modes d'entraide et les expériences qu'ils vivent dans l'exercice de responsabilités familiales et dans la satisfaction des besoins personnels.

La deuxième dimension correspond aux « **représentations du pouvoir d'agir des «parents» âgés** » (chapitre 5). Elle décrypte les ambivalences relatives à leur position sociale et analyse des logiques de construction de l'identité personnelle au sein de la famille. Elle permet donc de déterminer la portée de leur inclusion et exclusion sociale sur fond de rapport de réciprocité.

La troisième dimension correspond aux « **représentations de la vieillesse** » (chapitre 6). Elle tente d'éclairer la définition de la vieillesse dont celles qu'en donnent les acteurs et les expériences et stratégies diverses des «parents» âgés face au vieillissement.

La troisième et dernière partie est organisée autour de trois études de cas visant à cerner les expériences et stratégies familiales ainsi que les pistes de réflexion concernant la pluralité des solidarités qui viennent compléter la solidarité familiale. Plus précisément, elle s'intéressera à des stratégies mobilisées par les familles, notamment la mobilité résidentielle des femmes veuves âgées (**chapitre 7**), des expériences des proches aidants dans l'accompagnement d'un parent âgé en situation de progressive fragilisation (**chapitre 8**), et enfin à l'analyse critique des alternatives plurielles de solidarité envers les personnes vieillissantes (**chapitre 9**).

Première partie.

Etat des savoirs, Cadre théorique d'analyse et Méthodologie de la recherche

Chapitre 1

Contexte et justification de l'étude de transformations des modalités d'exercice des solidarités envers les personnes âgées

Avant de présenter le contexte du vieillissement et les éléments d'influence dans la transformation des modalités familiales d'exercice de solidarités au Sénégal, examinons brièvement la définition de la vieillesse et les perspectives démographiques en Afrique et dans le monde. Dans les théories du vieillissement, on distingue le vieillissement individuel et le vieillissement démographique, (Léridon, cité par G. Arbus, 2010 :10)^e ou vieillissement des sociétés, un terme en vogue dans les débats scientifiques. Dans notre recherche, nous nous intéresserons plus précisément aux expériences individuelles du vieillissement.

1- Le vieillissement : un objet aux multiples approches

Quand il s'agit de vieillissement individuel, le terme « vieillesse » ne fait pas l'unanimité et plusieurs approches coexistent pour l'interpréter (psychologiques, biomédicales, sociologiques etc.). De manière générale, elle signifie la transformation de tout organisme vivant avançant en âge. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la vieillesse désigne le résultat d'un « processus graduel et irréversible de modification des structures et des fonctions de l'organisme résultant du passage du temps » (cité par INRS, 2009 :53). Cette approche constitue le socle du principal défi de la définition de la vieillesse.

Dans les théories de la biologie du vieillissement, on fait bien attention de distinguer « le concept de durée de vie, définie comme une durée constante maximale de la vie d'un membre d'une espèce dans des conditions optimales de vie (p. ex., 120 ans), de celui d'espérance de vie, qui est l'estimation statistique du nombre d'années de vie qu'on peut espérer vivre à un âge donné »³. Dans une perspective déterministe, la sénescence cellulaire causée d'une part

³ Sharon Marr, B.Sc., M.D., FRCP(C), M.Ed., « la sénescence cellulaire ». Réunion scientifique annuelle de la SCG 2009 : journée universitaire. Université McMaster & Centre des Sciences de la Santé d'Hamilton, Division de médecine gériatrique et de médecine interne générale, Hamilton, ON. <http://healthplexus.net/article/la-s%C3%A9nescence-cellulaire>

par « le raccourcissement des télomères (sénescence réplivative) », et d'autre part par « l'exposition aiguë ou chronique à d'autres signaux de stress physiologique (un phénomène appelé stasis, stress or aberrant signaling-induced senescence) » (Gire, 2005 : 491) demeure un processus naturel induit avec l'âge par « l'évolution de la constitution génétique d'un organisme », affirme Dr. Sharon Marr (Op.cit. 2009).

Le seuil de la sénescence varie potentiellement d'un animal à l'autre. En bref, ce déterminisme biologique de la vieillesse aboutit aux deux conceptions complémentaires, évolutionniste et physiologique : « Les conceptions évolutionnistes considèrent la sénescence comme une conséquence indirecte de la sélection naturelle, de sorte que pour assurer l'immortalité de la lignée germinale, on sacrifie l'organisme devenu inutile lorsque sa descendance est assurée. Cette « théorie du vieillissement programmé » repose sur un déterminisme génétique. Au contraire, selon les conceptions physiologiques, la sénescence est schématiquement un processus d'usure cellulaire, conséquence de l'accumulation progressive d'effets délétères » (Gimbert et Godot, 2007 : 37). De ces théories découle un ensemble d'essais théoriques à travers lesquels s'opposent des représentations positives et négatives du vieillissement : à savoir le vieillissement normal ou pathologique, le vieillissement réussi ou raté, tels que le proposent (par exemple) les théoriciens du vieillissement réussi (Rowe et Khan, 1998)^f. Sans entrer tout de suite dans les controverses entourant ce concept, la vieillesse ne peut pas être observée en Afrique ou partout ailleurs comme un phénomène nouveau puisqu'elle concerne tout organisme vivant.

Quand il s'agit de vieillissement démographique, qui est de plus en plus objet de questionnement, la notion arbitraire et conventionnelle retenue est celle de l' « âge naissance » (Réguer, 2008). Si l'on se fonde sur les catégories statistiques et normatives fixées selon les pays sur la base de l'âge légal du départ à la retraite, le vieillissement démographique correspond généralement, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, à un accroissement de la proportion des personnes de plus de 65 ans dans une population donnée. Alors que cet accroissement était davantage observé dans les pays développés, ce phénomène s'étend désormais à plusieurs régions du monde.

Le vieillissement démographique est défini comme conséquence résultant du processus de transition démographique dont la baisse de la fécondité constitue le principal moteur (Antoine, éd. 2007). Au cours du XXe siècle, en Occident, cette transition a aussi abouti à un

accroissement de l'espérance de vie bien au-delà de soixante ans. L'amélioration des conditions de mode de vie et le progrès médical et technologique ont contribué, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, à l'allongement de la vie sous l'effet de la baisse de la mortalité aux grands âges (Meslé, 2004). Aujourd'hui, dans de nombreux pays, on n'a pas seulement atteint une espérance de vie très élevée, on voit aussi s'accroître le nombre des centenaires. Il y a désormais des classes d'âges supplémentaires à prendre en compte dans la composition de la société, ce qui crée par conséquent un déséquilibre dans les grandes classes d'âges (Lévy, 2006).

En Afrique, même si les écarts avec les pays développés se creusent, l'espérance de vie à la naissance⁴ et la part des personnes de plus de 65 ans augmentent. Dans les théories démographiques, si l'on part du principe que le vieillissement d'une population intervient quand le nombre de personnes de plus de 60 ans atteint entre 10-12% de la population (Thumerelle, 2000 ; Antoine, *ed.* 2007 ; Ndiaye et Bâ., 2014), la population africaine est encore jeune (40% en moyenne de moins de 15ans, en 2012, contre 27% dans l'ensemble de la population mondiale, (Golaz, Nowik, Sajoux, 2012). La population africaine augmente de 2,2 % annuellement tandis que la « vieille » Europe se contente de 0,5% par an. La part absolue de personnes âgées (seuls 5,5% des Africains ont 60 ans en 2010 : ONU, 2010) passerait de « 56 à 215 millions entre 2010 et 2050, soit presque autant qu'en Europe (241 millions) », (*ibid.*), avec une importante proportion des plus de 80 ans qui attendraient 22,5 millions, « soit cinq fois plus qu'aujourd'hui » (*ibid.*). Ces différentes projections sont des photographies qu'il faut prendre avec « beaucoup de précautions » dans la mesure où d'autres facteurs comme des catastrophes ou des épidémies (UNESCO, 2008) dont le paludisme qui est encore une des causes primaires de la mortalité en Afrique et même la persistance du Sida (OMS, 2012), peuvent constituer « une source d'incertitude dans leur élaboration » (Antoine, *éd.* 2007 : 10).

Si l'on tient également compte d'autres hypothèses avancées, à l'horizon 2050, l'Afrique pourrait bénéficier du dividende démographique^g au moment où dans d'autres continents (en Amérique latine et en Asie), près d'une personne sur quatre aura atteint plus de 60 ans contre en moyenne une personne sur 10 en Afrique (Antoine et Golaz, 2010)^h. A côté de la dynamique démographique, d'autres changements s'opèrent dans plusieurs domaines :

⁴ En 2012 « l'espérance de vie d'un Européen est de 76 ans, celle d'un Africain est de 58 ans » (mémo démo, INED. <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/la-duree-de-vie-dans-le-monde/>).

éducation, hygiène de vie, économie, nouveaux moyens de communication propices à la mobilité des personnes et réseaux au service de l'information et la communication ; tout cela concourt à une autre dynamique de la temporalité (Balandier, 2003). Finalement, la question est de savoir si les sociétés africaines vont imaginer des solutions adaptées à leur contexte du vieillissement. Nous proposons dans la partie suivante une synthèse non exhaustive des connaissances sur la condition des personnes âgées en Afrique.

2- Synthèse des connaissances sur les conditions du vieillissement en Afrique subsaharienne

Rappelons d'abord que les problèmes du vieillissement n'ont pas revêtu de caractère d'urgence jusque dans les années 1980, où on assiste, selon le démographe Aka Kouamé (1990), à un début de sensibilisation du risque de mal vivre des plus âgés. L'absence d'intérêt pour la connaissance de leurs modes vie et de recherches de solutions dans leur accompagnement social a davantage été expliquée par des arguments de type « démographique, socio-sanitaire, économique » (Berthe et al. 2013). Ils sont encore utilisés par certains partenaires financiers (ibid.). On rappellera très rapidement le contexte d'émergence des travaux sur le vieillissement en Afrique. Avant les années 1960, la question du vieillissement est généralement incluse dans les études plus larges de la population. Les toutes premières études sur la vieillesse en Afrique ont d'abord été celles des anthropologues occidentaux avant les années 1960 (Adepoju et al. 1999).

Depuis 1960, adossées à des politiques générales menées par l'Organisation des Nations Unies (ONU), apparaissent les premières enquêtes (enquêtes mondiales de fécondité EMF-WFS) sur l'évolution démographique en Afrique pour « mieux orienter les programmes de santé et de planning familial » (Locoh, 2003 : 130). Ce n'est qu'à partir des années 1980, que l'on voit émerger des réflexions avec différentes approches focalisées sur les liens entre le changement social et la place et le statut des personnes âgées, les relations intergénérationnelles, la santé et le rôle de l'Etat providence (Kouamé, 1990)ⁱ. Au-delà de leur intérêt fortement dominé par une approche fonctionnaliste, certains de ces travaux ont mis en évidence les effets du changement lié à la « grande mutation » de la décolonisation (Attias-Donfut, 1994 :40)^j. La question qui était particulièrement posée par certains de ces travaux était : « que deviennent les aînés dans les sociétés africaines ? ». La plupart des observations et analyses convergeaient pour y répondre « dans le sens d'une dégradation de leur statut ». L.V. Thomas (1983) parlait de « crépuscule des vieux » dont l'image se ternissait et le pouvoir s'effritait dans un monde qui changeait. On déplore donc l'« érosion » de la famille africaine traditionnelle et le manque d'attention accordée aux besoins des gens âgés « laissés seuls » (Rosenmayer, 1994 : 294).

Dans un certain nombre de pays en développement, des études avaient antérieurement été menées entre 1970-1980, par les théoriciens de la modernisation et du vieillissement

(Cowgill et Shuller, 1972, 1974 ; Shuller et Ross, 1983)^k. Centrés sur les impacts de la modernité sur la famille, ces travaux portaient davantage sur le changement dans les modes d'organisation familiale et communautaire par des interrogations systématiques orientées sur les conditions de vie des personnes âgées (Goldstein and Beall, 1981). Leur point commun était la conclusion que la modernisation entraînait une modification des structures familiales et des systèmes de valeurs en rendant incertaine la garantie de la sécurité procurée aux personnes âgées par la famille (Kouamé, 1990).

Peu de travaux dans les années 1990 menés par des chercheurs africains en collaboration avec des chercheurs occidentaux font le lien entre vécu de personnes âgées, solidarités et changement social (Kouamé 1990 ; Attias-Donfut et Rosenmayer, 1994). En 1990, le chercheur Aka Kouamé, en se basant sur les données démographiques existantes, aussi synthétiques soient-elles, présentait des connaissances acquises grâce aux actions de terrain au sujet du vieillissement en Afrique. Cette mise à jour des connaissances avait pour objet d'éveiller l'intérêt des acteurs (chercheurs, bailleurs, politiques, etc.) et de révéler davantage dans les grandes lignes « les pistes de recherches et d'actions à explorer dans le contexte africain, en vue d'élaborer des politiques adéquates susceptibles de préserver à l'avenir une meilleure qualité de vie et un meilleur bien-être aux aînés Africains », (voir. *La préface*).

En 1994, les contributions rassemblées sous le titre de *Vieillir en Afrique*, sous la direction de C. Attias Donfut et L. Rosenmayer et qui sont les plus citées dans les recherches actuelles, ont constitué une œuvre d'une grande richesse (Dacher, 1995 ; Peatrik, 1995). A côté des réflexions permettant de mieux connaître le statut des personnes âgées dans l'Afrique subsaharienne traditionnelle, ces contributions mettaient non seulement en évidence différents changements en cours (Dacher, 1995 : 658- 659)^l, mais aussi des projections relatives à l'accroissement démographique : le nombre des personnes âgées ouvrait à des interrogations sur le destin incertain des « vieillards » au moment où le système de protection sociale en direction des personnes âgées était quasi-inexistant et le vieillissement n'était pas encore perçu comme sujet prioritaire.

A la fin des années 1990 et tout au long des années 2000, plusieurs études s'intéressent à l'évolution des rapports de solidarités intergénérationnelles en milieu urbain à travers le prisme des mutations sociales (Antoine et al.1995 ; Adjamagbo, 1997 ; Adépoju et al.1999 ; Locoh et Makdessi, 2000 ; Vimard et Zanou, 2000 ;). Cependant, les rapports de solidarité

familiale se sont-ils pour autant effrités sous l'effet de l'urbanisation croissante, de migrations, de l'éducation et de crises économiques récurrentes sur le continent africain ? En 1999, un ouvrage collectif intitulé : *La famille africaine. Politiques démographiques et développement*, sous la direction d'Aderanti Adepouju (économiste et démographe), en plus de proposer une description condensée de la dynamique familiale africaine, a soulevé des interrogations sur les changements sociaux dans les sociétés africaines, en évoquant leur impact sur certaines valeurs de régulation sociale. Il soulignait que, jadis, la solidarité « nourrissait et entretenait la cohésion entre les membres » et évoquait la manière dont celle-ci était désormais « menacée par la modernisation et l'urbanisation, par l'éclatement familial dû à l'émigration et aux conséquences d'une économie africaine vacillante » (Adepouju, *dir.* 1999: 318). Les auteurs concluent, comme la plupart de ceux qui ont mené des études dans le courant des années 1990 en Afrique francophone, qu'en dépit de changements à l'œuvre et de leur impact non négligeable sur la famille, la cohésion de la famille élargie dans sa dimension socio-culturelle se maintient (Adepouju et al. 1999) avec des solidarités qui s'effectuent à des niveaux variables (Antoine et al. 1995). De son côté, A. Adjamagbo (1997) avait antérieurement constaté, en dépit de certains comportements de mise à distance qu'elle qualifie de « *distanciation* », cet attachement à des rapports de solidarité familiale et à la communauté ethnique, dans les sociétés d'économie de plantation, dans la région de Sassandra en Côte d'Ivoire, en milieu urbain. Elle écrivait : « si les relations familiales se distendent en milieu urbain, elles ne sont pas pour autant rompues. C'est encore par le biais du réseau familial que l'individu peut espérer s'élever socialement. L'insertion des migrants en ville est par ailleurs fortement dépendante du jeu de relations du réseau familial ; les membres d'un même lignage en ville et en milieu rural participent à un réseau commun d'intérêts et d'obligations. Ainsi, lieu privilégié d'expression du changement social, la ville est, elle aussi, le lieu où semblent se pérenniser les anciennes solidarités familiales et ethniques » (Adjamagbo, 1997 : 305).

L'analyse comparative dans différents pays met en évidence l'évolution des rapports de la solidarité intergénérationnelle sous l'effet de la pauvreté et des crises économiques. Au Sénégal, au moyen d'une démarche qualitative, M. Dimé a mené une enquête constituée de 31 entretiens^m de groupe et individuels réalisés dans deux quartiers dakarois résidentiels (Liberté 4 et Liberté 5 dans l'espace des SICAP) en Mai 2007, puis en février 2008. L'étude avait pour but de rendre compte des changements à l'œuvre dans les solidarités intergénérationnelles au sein de ménages de la classe moyenne dakaraise précarisée. Mamadou Dimé avait déjà adopté

cet angle d'analyse pour ses travaux antérieurs (2005) portant sur la configuration et reconfiguration de la solidarité familiale dans un contexte de précarité et dans un environnement urbain en mutation. Il en conclut que la crise entraînait une recomposition des liens familiaux à « travers une redéfinition des bases idéologiques, le renforcement de la solidarité conjugale et le dévoiement des circuits classiques de solidarité générationnelle » (Dimé, 2007 : 160).

Les années 2000 sont aussi celles de l'émergence de certaines thématiques comme celle de la vulnérabilité des personnes âgées en Afrique subsaharienne (Antoine, éd. 2007); Antoine et Golaz, 2009). En 2004, une équipe de chercheurs américains a mené une étude sur la recherche d'une politique et des données nécessaires pour répondre au défi du vieillissement en Afrique subsaharienne. Ils en concluaient que, même si la structure des familles africaines demeurait généralement intacte, la modernisation s'accompagnait de changements sociaux susceptibles d'affaiblir les valeurs sociales et les réseaux traditionnels qui fournissent les soins et le soutien destinés aux personnes âgées (Cohen et al. 2004). Cet affaiblissement des réseaux traditionnels augmenterait leur vulnérabilité au sein des familles.

En 2011, Valérie Golaz et Antoine Philippe se sont intéressés à la notion de la vulnérabilité chez les personnes âgées à partir des données de recensement de 2002 dans les deux pays du Sénégal et de l'Ouganda « aux conditions démographiques et économiques contrastées », en analysant les liens entre la structure du ménage, la relation entre les personnes âgées et le chef de ménage et l'activité au sein du ménage. Ils en distinguent trois types : « La vulnérabilité structurelle concerne les personnes âgées vivant dans des structures domestiques où elles sont seules pour faire face au quotidien. La vulnérabilité relationnelle concerne les personnes âgées qui, malgré le fait qu'elles appartiennent à des ménages comportant d'autres adultes, sont susceptibles d'être marginalisées par rapport aux autres membres du ménage. La vulnérabilité économique concerne tout simplement les personnes âgées vivant dans des ménages sans ressources ou qui assument seules la charge du ménage, c'est-à-dire que, malgré la présence d'autres adultes, elles sont les seules actives dans la structure domestique », (Golaz et Antoine, 2011 : 398).

Il convient de rappeler que les personnes âgées, avec ou sans pension, assument leur devoir de gestion de l'économie domestique sous le statut de chef de famille (Antoine, 2009).

Or, de nombreuses recherches effectuées en Afrique subsaharienne indiquent combien la plupart de personnes âgées connaissent des difficultés dans l'accomplissement de leur mission dans des situations de pauvreté aggravée par les effets de crises économiques récurrentes (Birahamane, 2010). À ces difficultés s'ajoutent celles dues à l'épidémie du SIDA dans les pays les plus touchés : la plupart des personnes âgées doivent aussi « supporter la charge » des membres de famille affectés ou des enfants orphelins (Kinsella et Philipps, 2005 ; Vandermeersh et Kouavidjin, 2007). Toutes ces difficultés sont accrues par le faible système de protection sociale, car dans la plupart des pays, les politiques sociales destinées aux personnes âgées se limitent à un système de retraite qui ne concerne qu'une minorité (Antoine, et Golaz, 2010 ; David et al. 2011 ; Eyinga Dimi, 2012 ; Golaz et al, 2012 ; Nowik et Lecestre-Rollier, *dir.* 2015). En 2012, les personnes âgées étaient estimées à moins de 10 % à bénéficier d'une pension de retraite en Afrique subsaharienne avec des variations importantes selon les pays (Golaz, Nowik, Sajoux, 2012).

Dans le cas du Sénégal, c'est environ 30 % qui bénéficient d'une pension (Coumé et al. 2000 ; Seck, 2009 ; Hane, 2015 ; Gning, 2015). Au Sénégal, la pension est non seulement très modeste mais elle est aussi divisée en situation de polygamie ; cela amène souvent certains retraités à poursuivre une activité rémunérée. L'étude d'Antoine Philippe (2007) à partir du vécu des retraités dans sept capitales ouest-africaines confirme ces difficultés. Plus globalement, elle indique combien pour la majorité, en l'absence de système de protection sociale, en ville comme à la campagne - à l'exemple du Sénégal -, la pauvreté conduit les personnes âgées à travailler plus longtemps et à assumer des charges de chef de l'unité de consommation familiale. En 2012, au Sénégal, environ 55 % des plus de 75 ans se déclaraient actifs en milieu rural contre 23% en milieu urbain (Antoine et al. 2012). En 2008, HelpAge International, dénombrait environ 80 % de personnes âgées en Afrique qui exerçaient une petite activité « dans le secteur informel » (Eyinga Dimi, 2012 :16). Selon les estimations, le secteur informel fournirait 60 à 70% des emplois selon les pays (Ouissika, 2013). D'après les analystes, il constitue un facteur qui handicape en particulier la mise en place d'un système généralisé de protection sociale (Nowik, 2013).

De plus, le vieillissement est marqué par des inégalités sous toutes leurs formes entre les hommes et les femmes (Antoine, *éd.* 2007 ; Antoine, 2009) ; celles-ci sont encore plus importantes en situation de veuvage. En Afrique, les femmes sont plus nombreuses que les hommes « à atteindre l'âge de 60 ans » (Antoine. *éd.*, 2007). A 60 ans, environ une femme sur

deux est touchée par le veuvage contre seulement un homme sur dix. Au Sénégal, c'est environ une femme sur trois avec une proportion plus élevée dans les campagnes (Seck, 2009 ; Antoine et Golaz, 2010 ; Gning, 2015). Certaines études indiquent que le veuvage expose davantage les femmes à la « vulnérabilité relationnelle » (Gning, 2014) au sens de difficultés de remariage. Dans son étude « *Les temps de la vieillesse au Sénégal. Le malentendu intergénérationnel* », Sadio Ba Gning (2014) observe que les hommes ont la possibilité de diversifier non seulement « leur réseau de sociabilité hors du ménage mais surtout peuvent se remarier après un divorce ou un veuvage, alors que les femmes restent souvent seules ». Ces inégalités liées au veuvage, nous le verrons plus loin, constituent un facteur de la mobilité résidentielle chez les femmes veuves pour suivre une cohabitation ou un enfant capable d'apporter du soutien.

Les inégalités selon le genre sont encore plus marquées dans l'accès aux ressources économiques et surtout au système de protection sociale (Nowik et Lecestre-Rollier, *dir.* 2015). Au Sénégal, l'étude d'Awa Seck (2009), à partir du parcours de vie de femmes Lébou vivant dans la banlieue de Dakar, souligne combien pour l'ensemble des femmes sénégalaises, l'absence de la pension de retraite accroît leur « dépendance » aux enfants. Leur vulnérabilité est plus grande lorsqu'elles « n'ont plus d'enfants survivants » (Antoine, 2007 ed. p.11). Dans tous les cas, le vieillissement « n'est pas sans conséquence pour qui serait dépourvu de relations familiales » (Nowik et Lecestre-Rollier, 2015 : 33) ou de « réseau familial » (Sajoux et Amar, 2015). Notons aussi que la cohabitation intergénérationnelle se modifie avec le changement de la famille traditionnelle élargie. Ibrahima, Birahamane (2010) dans son étude sur le cas du Niger, portant sur un *cas* d'un « ménage à génération coupée », constate une émergence de la formation « de nouveaux types de ménages composés soit de personnes âgées seules ou en couple, soit de personnes âgées et de leurs petits enfants dont les «parents» sont absents (habitant le voisinage, ayant migrés ou décédés) » (Birahamane, 2010 :3). La recomposition d'une vie familiale est significative dans la compréhension de l'évolution de relations intergénérationnelles et de solidarité de proximité, mais il pose problème en termes de stratégies d'aide lorsque la personne âgée est confrontée à la perte d'autonomie.

Sur le plan sanitaire, les personnes âgées sont généralement « poly-pathologiques » (Ka et al. 2016 :364) comme dans les pays « développés ». En 2010, selon l'étude de Géraldine Duthé et al., la plupart des personnes âgées étaient toujours « victimes de maladies

infectieuses (tuberculose, Sida, et infections digestives chroniques) ainsi que de troubles nutritionnels (AIFA, 2012 ; Duthé et al. 2010 ; Kahn et al. 2006 ; Sankoh et al. 2003 ; Massengo, 2002 ; Ka-Cisse et Sow, 1995) ». De plus, dans le circuit de la modernisation et l'urbanisation, les habitudes alimentaires changent. Certaines études soulignent l'émergence, chez les sujets âgés, de nouvelles pathologies liées à un processus de transition nutritionnelle (Chapuis-Lucciani et al. 2010 ; Crenn et Ka, 2015). Ajoutons à cela, des maladies neurodégénératives comme Alzheimer qui sont encore peu connues en Afrique (Ngatcha-Ribert, 2014). Dans la plupart des pays, la méconnaissance de ces maladies expose les personnes âgées à des discriminations et à l'exclusion. À propos de la santé, selon les différentes études (Ka et al. 2016) le problème majeur dans de nombreux pays est celui de l'absence de structures sanitaires spécialisées et de sous-équipement médical. Les structures sanitaires sont généralement dépourvues de « moyens de diagnostic adaptés », en particulier dans le cas de « prise en charge des complications liées aux affections dégénératives ou cérébrovasculaires » (Ka et al. 2016 : 364). En définitive, ce passage en revue met en lumière des conditions préoccupantes du vieillissement en Afrique. Nous l'avons déjà indiqué, les solidarités familiales vont se trouver encore confrontées au vieillissement démographique qu'annoncent les démographes (Golaz, Nowik, Sajoux, 2012). L'ensemble des études affirme les transformations des solidarités familiales et des relations intergénérationnelles.

3- Le contexte sénégalais de l'étude : une interdépendance des facteurs dans la transformation des modalités d'exercice des solidarités envers les personnes âgées

La transformation des modalités d'exercice des solidarités envers les personnes âgées découle des conséquences liées au changement social. Selon G. Rocher (1968), le changement social a comme conséquence d'affecter les conditions ou les modes de vie en bouleversant des structures sociales, dont font partie les institutions sociales de référence comme la famille. Dans la définition de facteurs du changement social, on s'écarte d'une vision trop globale de l'évolution des sociétés au profit d'explications plus ancrées dans les processus locaux (Chapellière et Ordioni, 1996 : 4). Il convient aussi de souligner qu'un changement radical, pour reprendre Claude Rivière « est exceptionnel pour une société globale, aussi importe-t-il de repérer les secteurs où s'opèrent des changements partiels » (Rivière, 1978 : 33). Il poursuit ensuite pour mieux éclairer cette réflexion par une série d'interrogations : « Est-ce dans la structure de la société, par exemple son volume ou sa distribution spatiale (ville et campagne), ou bien dans sa culture, dans certaines institutions ou dans les relations entre institutions ? À l'intérieur de la culture, sont-ce les modèles, les valeurs ou les idéologies qui sont modifiés ? Et, parmi les phénomènes culturels, les doctrines religieuses, le savoir scientifique, les goûts artistiques subissent-ils des variations simultanées ? » (Ibid.).

En Afrique, Georges Balandier (1955) s'est intéressé à des facteurs qui ont contribué au changement social dans les systèmes d'organisation sociale. Selon lui, le changement est le résultat du « cumul de facteurs ». Si nous nous appuyons sur ses propositions, les changements peuvent être tels que nous les analysons au Sénégal, d'un côté le résultat « du changement recherché, qui est l'effet de la planification, de l'expérimentation sociale et au point maximum de rupture - de la révolution », de l'autre côté « du changement propre à tout système social qui se transforme dans son fonctionnement même », (Balandier, 1971 : 15). Ainsi, pour comprendre les éléments d'influence dans la transformation des modalités familiales d'exercice de solidarités envers les « parents » âgés au Sénégal, nous présenterons successivement le contexte de la société sénégalaise, notamment les changements démographiques et leurs conséquences, les phénomènes d'urbanisation et de migrations et les différentes formes de transformations culturelles liées à l'éducation et à l'inclusion des nouvelles ressources culturelles (média, télévision, etc.).

a) Les facteurs démographiques : *agents du changement du modèle familial*

Pays d'Afrique de l'Ouest, depuis son indépendance en 1960, le Sénégal connaît des changements dans plusieurs domaines. Sur le plan démographique, le Sénégal a connu une croissance rapide et sa population est passée de 2,8 millions au moment de l'indépendance, à 6 896 808 en 1988 (RGPH, 1988), et à 13 357 492 habitants en 2015 (ANSD, 2013), avec surtout les taux d'accroissement intercensitaires respectivement de 2,7 % et 2,5% par an entre 1976 et 1988, et entre 1988 et 2002 (Ministère de la Santé 2009). Globalement, la population du Sénégal a doublé tous les 25 ans. La population totale devrait s'accroître de 60% à 70% d'ici 2030 et au moins doubler d'ici 2050 (Guengant et al. 2011). Conscient de ce rythme de croissance rapide et des problèmes de pauvreté, le gouvernement sénégalais opta, dès 1980, pour le principe de « bien-être familial » qui se concrétisa par l'intégration de programmes modernes de planification familiale (PF) au service de la santé maternelle et infantile (SMI), (Adjamagbo et Antoine, 2002). Le Sénégal a été le premier pays francophone de la sous-région à avoir entamé une démarche de réduction de la croissance démographique. En 1988, une déclaration de politique de population fut adoptée, avec pour objectif la diminution du rythme de la croissance démographique. La transition démographique a commencé à s'amorcer avec une moindre augmentation de la population qui, toutefois se caractérise par une grande jeunesse (42,1% en moyenne de moins de 15 ans, contre 3,5% de plus de 65 ans), (RGPHAE, 2013).

L'indice synthétique de fécondité « reste élevé bien qu'ayant baissé » de 5,7 à 5,3 enfants par femme entre 1997 et 2005 (Ministère de la Santé, 2009 : 6). Cependant, même s'il ne diminue que faiblement en milieu rural, (6,1 contre 4,1 en milieu urbain), selon le recensement de la population de 2013 (ANSD, 2014), la baisse du nombre d'enfants par femme déconstruit l'image stéréotypée de la famille sénégalaise traditionnellement reconnue avec de nombreux enfants. Cette diminution devrait se poursuivre selon les hypothèses en perspective. En 2005, selon l'enquête démographique et de santé (DHS) l'indice de fécondité devait passer de 4,08 enfants par femme en 2015 à 3,34 enfants par femme à l'horizon 2025 et la prévalence contraceptive devait passer de 23% en 2015 à 30% à l'horizon 2025 (Enquête Démographique et de Santé 2005). La volonté de réduction du nombre de naissances s'est accompagnée en parallèle d'une baisse de la mortalité infantile. Le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de 209,5 à 145,3/1000 entre 1986 et 1999 (Adjamagbo et Antoine, 2002 : 516) et de 121 pour mille en 2005 (Ministère de la Santé 2009) à 78,7 pour mille en 2013

avec un écart considérable entre milieu urbain et milieu rural (soit, 56,0 ‰ contre 94,2 ‰), selon les résultats du dernier recensement de 2013 (ANSD, 2014 : 210).

Sur la question de la planification familiale, les disparités demeurent fortes entre milieu rural et milieu urbain, comme c'est le cas dans la plupart des pays africains. En 2005, selon l'Enquête Démographique et de Santé (2005) le taux d'utilisation de la contraception au Sénégal était signalé parmi les plus faibles du monde. La faiblesse de l'usage de moyens contraceptifs était relevée, en notant une absence de sensibilisation et de concertation dans un pays où 48% des femmes interrogées déclaraient n'avoir pas été tenues au courant de cette politique de planification familiale, tandis que près de 60% de celles-ci connaissant une méthode contraceptive déclaraient n'en avoir jamais discuté avec leurs conjoints. Cependant, d'après les scénarios des Nations Unies en 2011, l'usage des méthodes contraceptives devrait être marqué par une baisse de l'utilisation des méthodes traditionnelles moins efficaces. Ces méthodes représentent successivement 13% en 2010, 10% en 2030 et représenteront 5% à l'horizon 2050 au profit des méthodes modernes (Guengant et al. 2011).

Tout comme dans les autres pays africains, la baisse de la fécondité a débuté d'abord dans les villes et chez les femmes ayant un niveau d'éducation secondaire ou ayant un conjoint qui travaille dans un secteur moderne (Mboup, 1992). De plus, l'évolution de la fécondité s'accompagne d'un recul de l'âge du mariage. En 2002, selon Agnès Adjmagbo et Antoine, Philippe (2002 : 529) un changement rapide a été observé surtout en milieu urbain, où entre 1986 et 1997, l'âge médian au mariage est passé de 18,8 ans à 23,3 ans contre 16 ans à 16,7 ans entre 1978 et 1997 en milieu rural. Ce changement de comportement concerne davantage les jeunes femmes dont le niveau d'instruction correspond aux études secondaires ou plus et pour lesquelles l'âge médian est passé de 21,9 à 28,4 ans (ibid.). Ce recul a également été constaté dernièrement chez les femmes non scolarisées, (Dial, 2008). Hormis des explications relatives à la scolarisation (croissante chez les femmes), la sociologue Fatou Binetou Dial (2008), à la suite des travaux réalisés par Antoine P. et ses collègues (Antoine et al. 1998 ; Antoine et Adjmagbo, 2002)ⁿ, a également identifié les facteurs communs relevant des difficultés relatives au contexte économique instable qui contraindrait de jeunes hommes sans emploi à retarder leur volonté de « former une famille du fait du coût élevé de la vie notamment à Dakar » (Dial, 2008 : 65). Dans un contexte où la fonction première du mariage serait plus marquée par une injonction d'ordre économique, la même logique prévaut chez les

femmes en milieu urbain, pour qui « il existe aussi une attente économique très grande vis-à-vis du mari traduite par l'expression Góor ñjariñ, autrement dit, l'homme qui peut subvenir aux besoins » (Dial, 2008, *ibid* : 65). Autant l'âge du mariage recule, autant la possibilité de faire plusieurs enfants chez la femme peut diminuer.

En 2011, Jean Pierre Guengant a coordonné une étude portant sur le dividende démographique au Sénégal, à partir des recensements de 2002 (décembre), et des projections démographiques nationales publiées en 2008. Pour la période 2010-2050, alors que les estimations prévoient une augmentation de l'espérance de vie progressive, un changement rapide a été constaté. Les projections évoquent, sur une base de 12,3 millions d'habitants en 2010, une espérance de vie de 58,1 en 2010 à 64,5 en 2030, pour atteindre 69,6 en 2050. Or, cette espérance de vie de 64, 5 a été atteinte en 2015 (ANSD, 2013). De plus, si le rythme de la baisse de la fécondité et de la mortalité se poursuit, le Sénégal devrait atteindre à l'horizon 2030, le dividende démographique, ce qui est perçu, comme une opportunité pour une croissance économique. Pourtant dans le contexte du Sénégal, le rapport entre développement et transition démographique est parfois jugé par certains auteurs comme « confus » (Adjamagbo et Antoine, 2002) et devant être nuancé. D'après A. Adjamagbo et P. Antoine, « on s'attend à ce que ce soit non plus le progrès économique mais la situation de crise qui crée au sein des familles une anticipation de la charge des enfants et une réaction de diminution des naissances. Ce processus est difficile à démontrer », (2002 : 520).

La part de la population en âge de travailler a commencé à croître, malgré le coefficient de dépendance démographique (RGPH, 2002)^o qui reste encore élevé (ANSD, 2014). Alors qu'en 1988, 100 actifs avaient en charge 103,3 inactifs (RGPH, 2002), ce taux a connu une baisse non négligeable. Il est passé entre 2002 et 2015, de 87,8 à 83,8 personnes inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes potentiellement actives (15 à 64 ans), (RGPHAE, 2013 : 64). Toutefois, pour tirer bénéfice du dividende démographique, d'autres conditions entrent en jeu. En plus de la poursuite de la baisse de la fécondité et de la mortalité, le Sénégal devrait aussi « garantir l'accès à une éducation de qualité à ses jeunes et favoriser leur accès à l'emploi », selon aussi le secrétaire général du ministère de l'économie dans une interview donnée au journal *le Quotidien* en mai 2015⁵.

⁵ [Interview] Cheikh Tidiane Diop. Population : Le Sénégal veut réussir son dividende démographique, réalisée par Babacar Guèye Diop.

Ces différents facteurs illustrent l'importance du changement social qui, dans sa réalisation devrait aboutir à une transformation importante de la population sénégalaise. Ils vont s'accompagner de transformations dans les modalités de prise en charge des «parents» vieillissants.

b) Les facteurs d'urbanisation et de migrations : *agents de recomposition d'une vie familiale*

Au Sénégal, les phénomènes de migration et d'urbanisation interagissent dans la transformation du mode d'organisation familiale. Le pays connaît une urbanisation croissante alors qu'il y a quelques décennies, il était en grande partie rural. Au cours des trois dernières décennies, le taux d'urbanisation du Sénégal est passé de 34 % en 1976 à 39 % en 1988 et de 41 % en 2002 à 45,2% en 2013 (RGPHAE, 2013). Cette urbanisation s'accroît avec des inégalités régionales importantes, au profit de la capitale Dakar où près du quart de la population sénégalaise se concentre (Fall, 2007 : 72 ; RGPHAE, 2013). La croissance urbaine de Dakar, suivie par plusieurs villes de province, est due à l'effet de l'exode rural, de la migration interurbaine et du reclassement d'un certain nombre de localités (Adjamagbo et Antoine, 2002 : 520)⁶. D'après les projections des Nations Unies de 2010 (cité par J-P-Guengant et al. en 2011)⁷, au rythme auquel le processus d'urbanisation progresse, il pourrait être beaucoup plus important dans les prochaines décennies. A l'échelle de l'Afrique, la croissance urbaine qui était de l'ordre de 14,5% avant les années 1950 est passée à 32% en 1990 pour atteindre 37% en 2000 (Antoine, 1995). C'est une augmentation significative avec une projection prévoyant que plus de la moitié des Africains vivra en ville (54,1%) à l'horizon 2020 (Antoine, 1995, *ibid.*).

Traditionnellement, l'exode rural touche en majorité les hommes et les cas de migration en famille ou en groupe sont rares, car en principe les femmes rejoignent leur mari plus tard (Adepoju, *éd.* 1999). Cependant, la migration des femmes prend de l'ampleur et le départ vers la capitale Dakar est devenu courant pour une main-d'œuvre sous-qualifiée dans les domaines du petit commerce ou des emplois domestiques. L'influence du fait migratoire est considérable dans les transformations sociales. A ce propos, selon certaines études, le

⁶Le taux d'urbanisation est passé de 40,5% en 2001 (perspective monde) à 45,5% en 2013 (RGPHAE, 2013). En 2002, près de la moitié de la population du Sénégal vivait en ville et la moitié de la population urbaine se concentrait à Dakar (Adjamagbo et Antoine, 2002, *op.cit.* p. 520).

⁷La population urbaine devrait passer à 52,2 en 2030 pour atteindre 65% en 2050.

processus de migration des femmes engage une renégociation des rôles sociaux et des rapports des uns et des autres et des changements notables sont enregistrés dans les relations de genre (Fall, 2010). En 2005, les travaux de Dona L Perry (cités par Fall Demba Diop) soulignaient combien « la contribution de plus en plus importante des femmes aux dépenses du ménage a modifié le discours et les comportements des hommes du bassin arachidier envers leurs épouses » (Fall, 2010 : 11). L'évolution du rôle social de la femme par l'accès à l'emploi rémunéré conduit à une culture d'autonomie financière, permettant ainsi de nouvelles formes de sociabilité entre hommes et femmes et la transformation des modalités de solidarité. Dans cette même logique, Abdou Salam Fall évoque que les femmes sont devenues « les principaux relais particulièrement dans les familles sans soutien et/ou le chef de ménage est devenu inactif » (Fall, 2007 : 138). Ces changements modifient le regard sur les rôles sociaux et sur la place des femmes traditionnellement confinées dans la sphère familiale.

Un autre élément relatif à l'urbanisation est le changement des modes d'habitat. Certaines études ont observé qu'un tel changement affecte les logiques de cohabitation des générations, et affaiblit « des réseaux communautaires de solidarité établis au fil des générations » (Ka et Tijane, 2014). De plus, l'effet du développement de la culture d'autonomie propre à l'urbanisation est aussi soulevé comme facteur de fragilisation de la tradition de cohabitation familiale. Comme l'avait déjà constaté Jacques Binet (1983), nous pouvons également noter que « les logements ne sont pas bien vastes, même pour qui jouit d'une villa. Aussi les citadins éprouvent-ils quelques réticences envers cette tradition d'accueil très large » (Binet, 1983 : 7). Il convient d'ajouter que ces centres urbains en croissance ne sont pas toujours garants d'une vie meilleure comme on l'avait imaginé. Georges Balandier avait observé que « l'individu lui-même se trouve alors en situation d'incertitude par l'effet du brouillage des repères jalonnant son parcours de vie, en situation d'improvisation afin de répondre aux aléas d'une existence citadine toujours mouvante et notamment en ce qui concerne les conditions d'accès au travail et aux ressources », (Balandier, [1955]-1985 : X). Dans un contexte de décohabitation familiale, les personnes âgées qui se voyaient confier de multiples tâches auprès des enfants (Ibrahima, 2010) vont être amenées à réinventer de nouvelles formes d'utilité sociale, de rapports de contre-don réciproque.

Aux migrations internes s'ajoute le phénomène d'émigration importante (Nelly, 2006 ; Ba et Ndiaye, 2008 ; Fall, 2010 ; Guengant et al. 2011). Selon le rapport du dernier recensement de la population (RGPHAE, 2013), 164901 personnes ont quitté le Sénégal au cours des cinq

dernières années. L'émigration touche en majorité la jeune population. La situation de la précarité économique due à des crises récurrentes, l'accentuation du sous-emploi, la faible rémunération du travail (Ba et Ndiaye, 2008) ont conduit à un rêve « quasi obsessionnel », (Fall, 2007 : 84) notamment chez les jeunes sans qualification : penser que leur vie se trouve désormais ailleurs. 75 % des migrants récents sont partis avant l'âge de 30 ans (Robin, 2006 ; ANSD, 2013). En 2013, l'émigration du travail représente 73,4% contre 12% pour l'apprentissage, 6,9% pour des raisons familiales et 3,3% pour le mariage (RGPHAE, 2013 : 249). Même si cette émigration n'est pas toujours permanente, les modalités familiales de solidarité de proximité envers les « parents » âgés se trouvent affectées. En revanche, l'émigration est susceptible, dans la limite de ses succès, de soutenir la famille restée au pays, réinventant ainsi de nouvelles formes de solidarité (OIM, 2009). Différentes études (OIM, 2009 ; Fall, 2010) indiquent que les transferts d'argent salutaires pour la consommation des ménages renforcent l'économie de marché et l'échange de services. Une dernière étude réalisée en 2009 par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) portant sur la migration internationale sénégalaise (défis, retombées et implications politiques au Sénégal) soulignait combien le statut migratoire international des ménages avait « un impact significatif et positif sur la qualité de vie des ménages et le niveau de consommation par tête de biens (alimentation, habillement, etc.) et de services (santé, éducation, logement, etc.) » (OIM, 2009 : 12)^P. Ainsi, la migration des enfants entraîne une répartition nouvelle des rôles (Plard, 2015 ; Réguer et Caudron, 2015) et, par conséquent, une réorganisation des services à l'égard des « parents » vieillissants.

c) Les facteurs éducatifs et culturels: *agents de transformations culturelles*

L'éducation fait partie des facteurs du changement social et constitue, selon l'UNESCO « un moyen de donner aux enfants comme aux adultes la possibilité de devenir participants actifs de la transformation des sociétés dans lesquelles ils vivent » (UNESCO, 2007). Elle est devenue une priorité pour l'Etat Sénégalais (ANSD, 2014). Alors qu'à la fin des années 1990, le Sénégal était classé parmi les pays les moins scolarisés et alphabétisés du monde, avec 67% des adultes de plus de 15 ans analphabètes (UNESCO, 1995), depuis ces dix dernières années, l'Etat sénégalais a renforcé sa politique d'éducation pour tous. Le taux de scolarisation dans le primaire est passé de 46% en 1980 à 68,3% en 2000 (Adjamagbo et Antoine, 2002, op. cit.). pour atteindre environ 78,9 % entre 2008 et 2011 (Unicef, 2012). Le changement recherché passe par des politiques éducatives ambitieuses. Le budget de l'éducation nationale a été par

exemple « multiplié par trois en l'espace de sept ans » (Ndakhté, 2011), entre 2000 et 2007, et absorbe aujourd'hui 40% du budget national (RGHAPE, 2013). Le taux total d'alphabétisation chez les adultes est estimé à 49,7% entre 2008 et 2012 (Unicef, 2012). Par ailleurs, il reste plus faible chez les personnes âgées de plus de 60 ans.

Avec l'accès à l'école, d'importantes évolutions ont été observées en termes de rapport au genre. Au Sénégal, grâce aux actions menées par certaines associations féministes, telles que « Courants de femmes », l'accès à la scolarisation des filles a été renforcé. Le taux brut de scolarisation est passé de 46,6% en 1995 à 83% en 2006, avec un taux de fréquentation de 16% dans l'enseignement secondaire entre 2005 et 2010. Les Sénégalaises accèdent davantage aux études supérieures et occupent des fonctions de cadre supérieur. Selon un rapport de synthèse sur la situation du marché de l'emploi, publié par l'Institut international des études sociales, en 2010, le nombre des femmes qualifiées était plus important que celui des hommes au niveau des sphères supérieures : 6% de cadres supérieurs pour les femmes contre 5% chez les hommes, 13% de cadres moyens et de techniciennes supérieures contre 7% d'hommes (Fall, 2010). Ainsi, l'élévation des niveaux de formation par la démocratisation de l'école participe au changement du rapport au genre. Comme pour la professionnalisation des femmes, il va également avoir des incidences sur l'organisation de la famille et dans les modalités d'exercice de solidarités. En définitive, on peut considérer que, dans l'avenir les femmes, disposeront de moins en moins de temps pour « assumer » leur rôle d'assistance aux « parents » vieillissants que la tradition leur assigne.

A côté de l'éducation scolaire comme facteur du développement individuel et social, les technologies de l'information et de la communication contribuent à la diversification des nouveaux modèles culturels. Du point de vue théorique, l'utilité sociale des technologies comme la radio pour la diffusion de l'information dans les pays en voie de développement a été analysé ainsi leurs « fonctions socialisatrices » du même type que l'école (Rocher, 1968 :207). Au Sénégal, depuis plus d'une dizaine d'années, des chaînes de télévision (création de la première chaîne de télévision en 1992), des plateformes de téléphonie et d'internet, des radios privées ont contribué à une révolution de l'information. Gueye et ses collègues notent l'influence de télévision dans la diffusion des modèles socioculturels sur la place de la femme, notamment la sensibilisation à la parité hommes-femmes (Gueye, 2015 *dir.*) en milieu urbain. De même, si le « taux de pénétration d'Internet reste encore faible avec 17,5% en 2013 et le nombre d'utilisateurs de Facebook estimé à la même date à 730 940

sur une population totale de 13 500 000 » (Gonzales et Dechanet, 2015 :19), les différentes possibilités (comme le système de paiement à distance par le téléphone) qui en découlent constituent de nouveaux outils d'interactions sociales. Finalement, ces changements modifient « les ressources culturelles que peuvent mobiliser les populations » (Réguer et Caudron, 2015 : 240) dans les manières de sociabilité (de vivre) et d'échange de services. Autant d'indicateurs qui, nous le verrons plus loin dans notre travail, ont une influence dans la transformation des modalités d'exercice des solidarités à l'égard des personnes âgées.

Conclusion

À travers cette revue de littérature synthétique, nous avons voulu saisir les conditions du vieillissement en Afrique Subsaharienne et en particulier au Sénégal et les éléments d'influence dans la transformation des modalités des solidarités envers les personnes âgées. Elle nous a permis de constater que nombreux domaines étaient encore peu étudiés tels que la maltraitance, la solitude ou encore la mendicité des personnes âgées, situation que nous avons découverte dans nos enquêtes empiriques. La carence des études, des données statistiques, non mises à jour et de plus insuffisantes, rendent difficile la possibilité de rassembler les sources et surtout d'évaluer quantitativement les différents phénomènes. L'ensemble des éléments que nous avons analysés ne constitue pas les seuls facteurs qui interviennent dans la dynamique de transformations des modalités familiales de solidarité envers les personnes âgées au Sénégal.

Chapitre 2

Une approche compréhensive de dynamique des solidarités au fil de la vieillesse : *conjoindre la perspective de l'acteur avec une analyse de solidarité qui combine les approches g rontologiques*

Notre cadre d'analyse th orique a  t   labor  en combinant les apports de la th orie de l'acteur, des rapports sociaux d' change et de l'approche g rontologique. Ce qui appara t, lorsqu'on analyse les rapports de solidarit  au fil de la vieillesse, est leur caract re dynamique. Nos travaux empiriques r v lent l'interf rence et l'affirmation persistante des membres de la famille solidaires les uns des autres dans le processus de la solidarit . Dans cette perspective, la personne  g e n'est pas r duite   sa situation de « fragilit  » ; c'est un acteur. De plus, le bilan de nos travaux empiriques nous a conduit   nous distancier du paradigme dominant de *l'automaticit  de solidarit * qui s'imposerait aux membres du « r seau familial » pour, au contraire, observer que les rapports de solidarit  ne sont pas toujours « spontan s » ou structur s par la « loi » absolue du contre don. Ils sont le r sultat d'interactions faites de contraintes volontaires, n gociations et strat gies de pouvoir. Les acteurs disposent d'une « marge de libert  » dans la relation de solidarit . Enfin, l'analyse des transformations des modalit s de solidarit  nous a amen    consid rer la solidarit  familiale « comme la matrice sans cesse renouvel e de la vie sociale » (Morrissette, 2010 : 7), dans une perspective de changement social. Ainsi, pour explorer les exp riences du vieillissement des « parents »  g s en cours de fragilisation   travers le prisme de la solidarit  face au changement social, nous nous inscrivons dans une d marche compr hensive. Avant de pr ciser les trois dimensions que nous avons retenues comme outils d'analyse th orique, nous proposons d'apporter bri vement quelques pr cisions sur la notion d'acteur et sa pertinence pour notre objet d' tude.

1- La notion d'acteur : sa pertinence dans l'étude de dynamique des solidarités au fil de la vieillesse

a) La notion d'acteur

Dans notre recherche, le recours à la notion d'acteur est principalement lié à la prise en compte de son corollaire marge de liberté ou autonomie qui caractérise les membres du « réseau familial » et les « parents » âgés dans le processus de solidarité au fil de la vieillesse. Nous concevons également les « parents » âgés comme des acteurs autonomes dans le choix de leur mode de vie. En effet, le terme « acteur » est polysémique et s'applique à plusieurs domaines. Il est couramment utilisé dans le domaine du spectacle et a pour synonyme : comédien, interprète ou protagoniste etc. Comme le note Jean Pierre Gaudin, « à la scène ou à l'écran, ce personnage se caractérise, en effet, par le respect d'une contrainte, celle de suivre un texte et/ou de respecter une situation, mais également par une marge non négligeable d'initiative, d'invention, en somme de jeu » (Gaudin, 2001 : 7). Dans les usages courants, « la référence à l'acteur social suggère surtout un peu vaguement la liberté d'initiative, mais aussi les ressources du comportement rationnel et, pour tout dire, s'associe à la figure de l'individu moderne » (Ibid.).

Dans le domaine des sciences sociales, la notion d'acteur renvoie à la base au concept de la personnalité. Dans la perspective de l'acteur social comme référence principale de la sociologie compréhensive, les auteurs mettront en évidence la particularité de la part de « soi » dans le processus des interactions sociales. G. H. Mead (1863-1931), avec son *Esprit, le Soi, et la Société*, est l'un des premiers à utiliser la théorie du sujet qui a fait de lui l'un des inspirateurs de l'interactionnisme. Comme le rappelle David Le Breton, il s'oppose aux théories qui concevaient l'homme « comme une machine sans conscience de soi, sinon « comme un mécanisme passif répondant sans distance à une série de stimulations... » (Le Breton, 2004 : 32). Il introduit alors la « notion d'interaction pour penser la relation de l'homme au monde en termes de symboles, c'est-à-dire de sens » (ibid.). Par la notion de sens, G. H. Mead entend signifier « la part du raisonnement de l'acteur susceptible d'évaluer sa conduite pour agir en conséquence » (Le Breton, 2004 : 34). G. H. Mead met donc au premier plan la liberté de conscience dont est doté tout individu, capable de prendre des décisions individuelles, pas toujours contraint par la communauté. Plus loin, il montre d'ailleurs que l'identification au groupe social n'échappe pas à la réalisation de soi : « le soi

apparaît dans l'expérience essentiellement comme un « moi », façonne par l'organisation de la communauté dont il fait partie. Cette organisation s'exprime, bien entendu, dans la situation sociale. Elle renvoie aussi à une dotation sociale de l'individu, qui est membre de la communauté, avec un héritage et un statut déterminés qui le distinguent de tous les autres membres. Il est ce qu'il est pour autant qu'il est membre de cette communauté. La matière première dont cet individu particulier est façonné n'est pas un soi, mais sa relation aux autres membres de la communauté. Ainsi, il est conscient de lui-même, et cela non seulement comme citoyen, mais aussi du point de vue de la pensée réflexive » (Mead, [1934]-2006 : 261).

A priori, la notion de « soi » chez G.H. Mead n'est pas synonyme d'individualisme. Il montre bien la nécessité de prendre en compte la complémentarité de différences dans le processus d'interactions sociales. Cette approche rejoint la théorie de la formation de la personnalité individuelle chez G. Simmel, (1918) où la distinction du JE et du TU, faisait appel à l'idée de réciprocité (Papilloud, 2003). « Le JE est l'autre d'un TU qui est son autre. [...] Le groupe social se forme sur la base de ce croisement subtil, où l'individuation suppose la formation correspondante d'un ou de plusieurs groupes. La logique différenciationniste de Simmel opère donc de part et d'autre des processus considérés : l'individu se spécifie du groupe, comme le groupe se distingue de l'individu » (Papilloud, 2003 : 140). A ce propos, C. Kusu Mwisa dans son analyse de la parenté et famille dans les cultures africaines, montre que l'idée même de la communauté sociale implique une complémentarité de différences (Kusu Mwisa, 2005 : 19). C'est la différence qui fait l'échange davantage dans un altruisme réciproque.

Au-delà des analyses phénoménologiques, l'importance de l'autonomie plus ou moins grande des acteurs a été étudiée par les théoriciens de la modernité (Martuccelli, Giddens, etc.) et de l'action et du jeu du rôle social (Touraine, Crozier etc.). Selon Danilo Martuccelli (2002) « l'autonomie en tant que capacité de jugement critique, suppose dans la modernité d'indépendance de l'individu dans sa vie privée, garantie politique de son libre exercice, bien plus qu'autosuffisance chimérique du moi » (Martuccelli, 2002 : 46). L'auteur précise que l'autonomie ne « conteste certainement pas les liens existants entre l'individu et son entourage, mais soumet ce lien à un travail critique », (ibid.). Pour les théoriciens de l'acteur stratégique (Crozier et Friedberg, 1977), au sein d'une organisation donnée, l'acteur ne se soumet pas aveuglément aux règles de conditionnement social, même s'il est cependant soumis à une « rationalité limitée ». Ainsi, *celui-ci* se distingue de *l'agent* (Bourdieu)^q par sa

marge de liberté. Par exemple, cette marge de liberté peut être vérifiée dans la manière dont les membres de la famille participent à la gestion de l'économie domestique ou la prise en charge d'un parent âgé. Enfin, il convient de souligner que *l'acteur* est surtout « inséparable de la notion de projet personnel » (Gaudin, 2001, *op.cit.* : 10). A travers la dimension de projet de vie, nous nous intéresserons aux préoccupations des «parents» âgés et essayerons de voir comment ils se projettent dans l'avenir.

En gérontologie sociale, l'autonomie et la marge de liberté constituent des valeurs centrales dès lors qu'il s'agit de considérer des sujets âgés comme acteurs majeurs de leur vieillissement. Dans *Vieillir ou la vie à inventer*, Christian Lalive d'Epinay (1991) écrit : « Affirmer que les hommes sont dotés d'une liberté relative conduit à dire que notre vie nous concerne, que nous en sommes responsables – tout au moins coresponsables – dans le présent et dans le futur. Et qu'il nous revient d'orienter notre destinée » (Lalive d'Epinay, 1991 : 14). La notion d'acteur renvoie donc à la dialectique de l'identité. Pour Christian Lalive d'Epinay et Stéphano Cavalli (2013 : 18), « l'identité est le principe subjectif qui permet à la personne d'entretenir une perception de continuité au cours de sa vie ». Dans leur étude sur les approches psychosociales du vieillissement, P. Moliner, M. Ivan-rey, J. Vidal, ont identifié trois composantes du concept de soi, parmi lesquelles se trouve la présentation de soi. Cette dernière est considérée « comme un processus adaptatif qui permet à tout individu de maintenir un équilibre psychologique et une intégration sociale malgré les changements qu'il subit [.....]...la pluralité des dimensions du moi permettrait l'adaptation aux différents changements liés au vieillissement», (Moliner, Ivan-rey, Vidal, 2008 : 247). Dans notre recherche, il sera question de voir comment les «parents» s'adaptent à leur vieillissement et dans quelle mesure ils maintiennent leur « identité sociale » malgré la fragilité.

b) Acteurs dans les relations d'échange

Étudier les dynamiques de la solidarité à l'égard des « parents » âgés en cours de fragilisation c'est aussi comprendre les interactions que les «parents» âgés entretiennent avec leur entourage. Le recours à la notion d'acteur invite à formuler l'hypothèse selon laquelle les personnes âgées ne sont pas « des êtres mineurs, vulnérables et passifs » (Guérien, 2010 :168), exclus de toute forme d'échanges et d'interactions, même s'ils se trouvent accablés par un état de santé défaillant ou par des conditions sociales précaires. Dans cette perspective, l'approche de l'acteur convient pour revenir sur certaines représentations sociales

selon lesquelles la vieillesse serait synonyme de perte d'autonomie sociale, même si la fragilité fait partie du processus même du vieillissement (Lalive d'Épinay et Cavalli, 2013 :29). La relation d'échange et de don permet d'observer le caractère multiforme des dynamiques d'interactions au fil de la vieillesse, notamment dans des situations de fragilité d'un parent âgé. Dans le domaine de la gérontologie, plusieurs travaux, notamment ceux de Christian Lalive d'Épinay et ses collègues, le montrent. Dans le sous-titre « la vie relationnelle » du chapitre 5 intitulé : *la métamorphose des mondes de vie quotidienne*, de l'ouvrage *Le quatrième âge ou la dernière étape de la vie*, C. Lalive d'Épinay et S. Cavalli (2013) ont mis en lumière la question du don de relation et de réciprocité chez les plus âgés. Si certaines limites peuvent être reconnues avec le processus de fragilisation susceptible d'affecter « l'aptitude à donner » et « le statut de donneur » (Lalive d'Épinay et Cavalli, 2013), leurs travaux ont cependant conduit à observer le paradoxe suivant : « jusqu'à un stade assez avancé de fragilisation, les services que les personnes âgées rendent aux leurs ne diminuent que faiblement. Tout se passe comme si elles cherchaient à préserver autant que faire se peut leur statut de donneur malgré le déséquilibre croissant du système d'échanges » (Lalive d'Épinay et Cavalli, 2013 : 64). En nous inspirant des travaux de ces deux auteurs, nous aurons à examiner dans le contexte sénégalais, si la fragilité du « vieillard » change le don de relation. De ce fait, comment le « vieillard » cherche-t-il alors à préserver sa situation de donneur ? La fragilité du « vieillard » change-t-elle les représentations de la réciprocité ?

Dans la théorie du « care » et de la solidarité familiale, un regard critique est d'ailleurs porté sur le rapport ambigu de complémentarité des rôles dans l'analyse des interactions et de processus de solidarité. Georges Goma-Gakissa (2002) s'est intéressé à la grande vieillesse et à sa prise en charge à domicile par une démarche compréhensive et interactionniste. Il met l'accent dans sa thèse sur le fait que les personnes âgées en situation de besoin d'aide au quotidien ne « sont pas de simples objets de prise en charge », mais qu'elles sont aussi « actrices parmi les acteurs de leur prise en charge sociale ». Il note d'ailleurs que parfois entre l'aidant et l'aidé on ne sait plus très bien lequel est le plus « dépendant » de l'autre. Différentes études montrent que la notion de dépendance comme celle de handicap est bien relative. D'ailleurs dans certains milieux défavorisés en Afrique, au Sénégal en particulier, D. Fassin avait constaté que le handicap d'un membre de la famille pouvait constituer une source de revenus contribuant à la sécurité financière de la famille (Fassin, 1991). Les personnes bien portantes peuvent alors dépendre des ressources spécifiques des personnes handicapées (Weber, 2001 : 26). Dans cette ambivalence des représentations sociales, J. Chabert (2001)

dénonce une définition de la dépendance comme « un état déficitaire essentiellement biologique, lié uniquement à l'avance en âge, connoté comme un besoin d'aide important et comme assujettissement à l'autre, au détriment, donc, de la définition commune de dépendance en tant que relation nécessaire avec les autres pour le maintien de la solidarité et de la cohésion sociale » (Chabert, 2001 :11-12).

Sur un plan interactionniste, au sein d'un micro- monde social, non réductible à la sphère familiale où les membres peuvent s'apparenter à des acteurs de la comédie humaine, il faut toujours considérer que chaque participant intervient avec sa « biographie ». D'ailleurs, pour reprendre E. Goffman (1988 :197), « chaque participant entre dans une situation sociale en portant une biographie déjà riche d'interactions passées avec les autres participants ». Cette biographie est aussi riche d'émotions et de passions ordinaires, au sens de David Le Breton (2004) qui se partagent selon les codes culturels. Pour cet auteur, les émotions sont « des modes d'affiliation à une communauté sociale, une manière de se reconnaître, et de pouvoir communiquer ensemble sur le fond d'un ressenti proche » (Le Breton, 2004 : 147). Les émotions ne sont pas seulement des expressions, ce sont des regards, des formes de connivence qui s'établissent entre les interlocuteurs. Dans ce sens, nous considérons que la personne âgée, aussi « fragile » soit-elle, possède donc en elle une « biographie », riche d'expériences, chargée de passions et de sentiments, qu'elle peut valoriser au quotidien. Nous verrons dans nos analyses que la personne âgée n'est pas réduite à une seule fonction sociale particulière, celle de pourvoyeur de ressources pour la famille, elle a aussi un devoir moral. Cependant, comment les différents acteurs interagissent-ils les uns avec les autres dans les rapports de solidarité? Comment les relations d'échanges s'établissent-elles au quotidien ? Que peut-on en déduire du point de vue de l'acteur au niveau de relation de l'échange et des expériences individuelles du vieillissement ?

2- Les trois dimensions dans le processus de solidarité au fil de la vieillesse

a) La contrainte volontaire

La première dimension qui apparaît dans l'analyse des dynamiques d'interactions dans le processus de solidarité au fil de la vieillesse est la contrainte volontaire. Nous verrons comment la dimension de contrainte volontaire est présente dans les relations d'échange et chercherons à comprendre comment les enquêtés l'interprètent. A l'origine, le terme « solidarité », lui-même issu du vocabulaire du droit, signifie « ce qui unit les personnes tenues par une obligation solidaire », et renvoie à « la contractualisation d'un devoir réciproque et comporte une dimension contraignante » (Viévard, 2012 : 5).

Si on adopte une posture plus anthropologique, en suivant les discours des enquêtés, il est possible d'affilier la solidarité à la théorie anti-utilitariste, automatique et coercitive de Marcel Mauss de « don contre don », qui définit strictement le lien du don et de l'échange volontaire - obligatoire (Mauss, 1923-1924). L'approche maussienne du don nous paraît utile pour aborder les interactions réciproques des acteurs dans le soutien aux «parents» âgés, sachant que la solidarité envers les «parents» âgés est au cœur de la dynamique du don de relation, à savoir le don de la vie (Lalive d'Epinay et Cavalli, 2013). Comme le développe Maurice Godelier (2007), il est essentiel de préciser que, chez Marcel Mauss, le don prend la dimension de relation réciproque dans la communauté dans une perspective de cohésion sociale: « Mauss ne s'est pas intéressé à toutes les formes de dons, il a privilégié ce qu'il appelle « prestations totales », qui engagent des groupes ou des personnes en tant que celles-ci représentent ces groupes. Par exemple il ne s'intéresse pas aux dons qu'un ami peut faire à un ami. Il ne s'intéresse pas non plus aux dons (imaginaires) qu'un dieu peut faire de sa vie pour sauver l'humanité. Il s'intéresse aux dons qui sont socialement nécessaires pour produire et reproduire les rapports sociaux, des rapports de parenté, des rapports rituels, des rapports de pouvoir ; bref, certaines des conditions sociales de l'existence des individus et des groupes dans une société déterminée » (Godelier, 2007 : 73)

Dans cette théorie de l'échange, malgré plusieurs critiques qui lui sont faites par ceux qui se demandent si elle est universelle ou non, ou par ceux qui s'interrogent sur son « expression imaginaire ou symbolique » (Godelier, 1996 : 95), ce qui intéresse le plus M. Mauss, c'est le don de relation (Papilloud, 2002). M. Mauss voit une société qui « émerge du

concret des relations humaines » et ne cherche donc plus « les causes, mais les raisons des relations entre les hommes », note Christian Papilloud (2002 : 60), à travers l'échange qui dynamise les interactions entre les individus. Dès lors, la relation de l'échange n'est pas figée, elle est dynamique ; les acteurs sont certes soumis à l'obligation de *rendre*, mais restent tout de même libres de leurs actions. De ce point de vue, on saisit la dimension énigmatique du don. A ce propos, Marcel Hénaff rappelle la formule paradoxale de M. Mauss concernant le cadeau polynésien. Il [Mauss] le décrit comme « obligatoirement et volontairement donné et obligatoirement et volontairement reçu » [1969a : 44]. Il s'agit de penser ensemble contrainte et liberté autant dans l'acte de donner que celui de rendre. [...] Ce qui préoccupe Mauss, c'est la nature même de l'obligation et son rapport à la liberté » (Hénaff, 2010 : 73). Cette double dimension d'*obligation et de liberté* nous semble intéressante pour saisir notamment les réactions ambivalentes qu'introduit le discours élogieux sur la solidarité envers les «parents» âgés.

Au fil de l'analyse, nous nous sommes penché sur les limites du don et de la solidarité en lien avec l'hypothèse de changements entraînant l'évolution du lien social. Le don s'impose aux hommes en fixant des règles d'échanges (Tarot, 1999 : 110). Ces règles qui le régissent se trouvent dans un ordre social perpétuellement « réinventé », puisque cet ordre n'est pas figé dans une sorte de perpétuel présent. D'ailleurs, à propos d'un ordre social dynamique, M. Mauss écrivait ceci : « nous avons vu des sociétés à l'état dynamique ou physiologique. Nous ne les avons pas étudiées comme si elles étaient figées, dans un état statique ou plutôt cadavérique... C'est en considérant le tout ensemble que nous avons pu percevoir l'essentiel, le mouvement du tout, l'aspect vivant... » (Mauss, 1960 : 275). De plus, Marcel Mauss a bien souligné les limites du don à travers le prisme du changement, en notant la modification dans des rapports de socialité, dès lors que le don était diffusé par étape et par saison. Il avait constaté cette modification chez les Eskimos, selon qu'ils étaient en hiver ou en été. « C'est au fond la socialité, dans son degré de cohésion, qui varie ainsi, qui passe chaque année par une phase d'intensité et une phase de relâchement » (Cazeneuve, 1968 : 25). Il en concluait, en généralisant, que la « vie sociale était soumise à des rythmes réguliers d'exaltation et de ralentissement comme si une intense participation à la conscience collective était insupportable de façon continue » (ibid. 26).

Si l'on intègre la logique de variations dans les divers changements au sein de la société sénégalaise, ces changements modifient-ils les relations d'échange et les rapports de socialité ? Les rapports d'échange et de réciprocité évoluent-ils ? De façon spécifique, la

dimension de *contrainte volontaire* des acteurs dans le processus de solidarité est principalement relative à une hypothèse sur les changements qui s'opèrent au sein de la famille, changements consécutifs à ceux qui se produisent dans la société sénégalaise contemporaine. Elle se fonde sur cette approche selon laquelle l'évolution du lien social par l'individualisation se situe dans une « extension de la sphère du choix », qui concerne au premier « chef les relations que les individus entretiennent entre eux » (Cusset, 2007 : 90).

Cependant, dans le contexte africain, la notion d'individualisation est tout de même un concept relativement nouveau. Dans leur introduction intitulée : *L'individualisation africaine en questions, dans l'Afrique des individus, Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Alain Marie et ses collègues (1997) ont tenté une définition de l'individualisation en prenant un point de départ, « Le constat d'une recomposition des liens communautaires et de la multiplication des tentatives s'inscrivant aussi dans le champ social extra-communautaire. C'est donc dans cette perspective qu'il nous a paru devoir situer l'individualisation: non pas comme la production de l'individu isolé par l'exclusion, la marginalisation ou le refus radical de toute obligation, mais comme un processus dynamique qui voit l'individu émerger comme acteur conférant une certaine cohérence et une certaine unité à des pratiques et à des stratégies qu'il détermine de plus en plus lui-même, car il les déploie tour à tour ou simultanément au sein de champs sociaux relativement séparés et hétérogènes quant à la logique qui y domine (la parenté, le voisinage, les relations de travail, la recherche ou la création d'un emploi, le politique global, le religieux communautaire, le religieux extracommunautaire » (Marie, 1997 : 10).

Les auteurs s'attachent à montrer que la contrainte vis-à-vis de la solidarité est volontaire. Pour Koffi Martin Yao, dans *La famille et parentalité en Afrique à l'heure des mutations sociétales*, « l'individualisation (et non l'individualisme) d'une société est facteur d'émergence, d'indépendance et de liberté de la personne, qui petit à petit assoit sa propre autonomie », (Yao, 2014 : 149). Si l'on prend l'exemple de règles relatives à la gestion du ménage, nous avons montré que celles-ci n'échappent pas à ce processus d'individualisation. Ainsi, avec les mutations sociales, « les solidarités évoluent, se recomposent, s'individualisent, se négocient » (Nowik et Lecestre-Rollier, 2015 : 43). Elles sont de « plus en plus partielles et électives en milieu urbain » (Ibid.).

De plus, si la solidarité « bienveillante » est tant « vantée », et que tout semble se réaliser dans un contexte familial affectif, nous verrons que parfois rien n'est simple au sein de la famille lorsqu'il s'agit par exemple de supporter seul les charges domestiques, ou quand on est seul à prendre soin d'un parent âgé malade ou handicapé. Néanmoins les acteurs restent autonomes dans la manière d'exercer la solidarité. Enfin, quelle forme de *contrainte volontaire* la « solidarité bienveillante » prend-elle, autant pour le parent âgé que pour les membres de l'entourage familial, dès lors que le changement social affecte les modalités familiales d'exercice de solidarité ?

Finalement, dans tous les cas, la relation de l'échange est contraignante, quand « la sanction de l'obligation de rendre est l'esclavage pour dette » (Cazeneuve, 1968, op. cit. 68). La portée maussienne du don pour décrire la complexité des interactions sociales dans les communautés auxquelles il se réfère est révélatrice des rapports de socialité qui articulent certes passion et compassion mais relèvent aussi de sacrifices induits par la réciprocité au nom de la cohésion sociale. C'est avec l'étude des négociations qu'il convient ainsi de poursuivre l'analyse des dynamiques de réciprocité quand celle-ci se déroule dans un « ordre social » sans cesse reconfiguré.

b) La négociation

Dans la continuité d'analyse sur les liens entre la relation de solidarité, la place des «parents» âgés et les représentations de la vieillesse, la *négociation* a constitué une autre caractéristique repérable dans la dynamique de solidarité au fil de l'avancée en âge. Terme polysémique utilisé davantage en économie, en sciences politiques ou encore en sociologie des organisations, la négociation n'est plus réservée aux protagonistes du jeu démocratique ou marchand. Elle est une théorie de la relation, et « s'opère dans de multiples occasions. C'est une activité quotidienne entreprise par chacun » (2002 :9). En sociologie, c'est au travers des contributions des interactionnistes que « l'élaboration de l'approche en termes d'ordre négocié s'est faite » (Strauss, 1992 : 45) par le choix d'une démarche fondée sur la nécessité d'approfondir la réflexion sur les parcours biographiques des individus par une démarche inductive. En rupture avec les approches fonctionnalistes, Anselm Strauss deviendra le coauteur éminent de la négociation, en partant du postulat qu'il « existe toujours une frange de négociation à l'intérieur de tout ordre social... » (Ibid. p. 46.). Il l'inscrivait dans une démarche plus large qui dépasse le cadre de la phénoménologie. A travers une diversité d'études de cas^t, en confrontant les acteurs les plus variés mais surtout en comparant des « situations plus diverses » et des « contextes sociaux les plus hétérogènes » (Strauss, 1992 : ibid). A-Strauss a orienté son approche en tenant compte [de] « non seulement [des] régulations sociales et autres conditions structurelles qui entrent dans l'interaction, mais aussi [de] la tendance de l'interaction à sortir des liens sociaux régulés et à aller vers de nouveaux modes d'interaction », (Strauss, 1992 :25).

A. Strauss se rapproche par la suite de la réflexion de G. H. Mead, pour qui « la structure sociale n'est pas déterminée et déterminante », car celle-ci prend les « multiples configurations d'agencements de personnes et d'objets qui, en interagissant selon les schémas plus ou moins routiniers ou inventifs, définissent des situations problématiques qu'il leur faut maîtriser » (Mead, [1934]-2006 : 87). Ainsi, il entendait pour sa part développer une approche de la négociation en la consignant dans le postulat que « le monde social est comme un ensemble d'arrangements, et de bricolages permanents, comme un monde chaque jour (ré) négocié, (« a negotiated order », dit-il) », rappellent Reynald Bourque et Christian Thuderoz (2002 :23). Il s'agit d'un ordre social toujours en mouvement dans lequel les acteurs définissent leur place, renouvelant ainsi les règles du jeu de relation^s. De ce fait, cette notion

nous aide à appréhender comment l'ordre social de solidarité est continuellement réinventé par les acteurs impliqués dans la relation de soutien envers les « parents » âgés.

Dans la perspective du lien social, la négociation s'apparente à une forme relationnelle permettant d'établir un certain équilibre entre les membres du groupe social dans un processus complexe d'interactions. Dans des travaux plus récents, Christian Thuderoz (2000), dans *Négociations, un essai de sociologie du lien social*, a de son côté distingué six paramètres dans la définition de la négociation, en introduisant deux dimensions : l'une est mesurée par l'intérêt et l'autre est tempérée par la morale. La négociation n'est pas toujours quelque chose d'utilitariste. En effet, dans les deux dimensions identifiées par l'auteur, se rejoignent la représentation du lien social et les mécanismes d'entente. Dans les trois derniers paramètres que lui-même juge se rapprocher de la négociation déclinée sous l'angle de la moralité sociale par « sa capacité à générer du lien social », il définit la négociation comme : « une technique de régulation (élaborer une règle, avec deux ca : la règle de partage ou la règle de vivre ensemble) ; un moyen d'innovation et de création sociale (en jouant sur la règle, en la contestant ou la modifiant, il s'agit d'une négociation « des règles » et dans les « règles ») ; un processus de communication (dialoguer, argumenter, convaincre) » (Thuderoz, 2000 : 44).

Par le mécanisme de négociation, Christian Thuderoz met en avant la nécessité de prendre en compte le mode original de résolution des conflits, qui procède par compromis pour aboutir à une décision. Le compromis est caractéristique du lien social, affirmait aussi G. Simmel (1908) : « le compromis est l'une des plus grandes inventions de l'humanité, tant il fait partie des techniques que nous utilisons tout naturellement pour notre vie quotidienne » (Simmel, [1908]-1999 : 341). Il est, de ce fait, une condition nécessaire puisque la négociation met à l'épreuve chaque jour l'équilibre même de l'unité sociale. Tout changement affecte d'une manière ou d'une autre la relation. La conclusion que donne Christian Thuderoz insiste sur le fait que « cette unité ne peut se maintenir qu'à condition qu'elle soit négociée : les individus de plus en plus différenciés construisent par les compromis les modalités de leur cohésion sociale » (Thuderoz, 2000 : 23).

Si l'on se penche sur la relation de compromis dans le processus de solidarité au fil de la vieillesse, on s'aperçoit que les relations d'échange sont faites d'arrangements et de concessions mutuelles entre les membres de la famille et les « parents » âgés. A un premier niveau de lecture, la négociation se manifeste dans les manières dont la personne âgée

interagit au sein de la famille et tente de « mettre à profit sa marge de liberté pour « négocier » sa participation » (Crozier et Friedberg 1977 : 91). La négociation peut être engagée sur le coût social, financier, ou symbolique de l'échange d'actes. Dans ce même angle d'analyse, il s'agira aussi d'appréhender comment la personne âgée perçoit son vécu au quotidien en lien avec la vision qu'elle a du statut social (« aînesse sociale » notamment) qui peut parfois s'opposer à celle des membres de l'entourage familial. De façon métaphorique, on parlerait même de la *négociation de son statut social* de la même manière qu'un conducteur négocierait un virage pour ne pas se retrouver hors de la piste. A un deuxième niveau de lecture, l'approche de la négociation conduit à prendre en considération les compromis sans cesse renouvelés par les acteurs dans la prise en charge d'un parent âgé en situation de progressive fragilisation. Enfin, la dimension de négociation nous aidera à analyser la pluralité d'expériences individuelles du vieillissement, s'entremêlant dans des logiques de processus de *déprise* (Clément, 2003 ; Caradec, 2004 etc.), de *fragilisation*⁸, ou encore de *routinisation* (Buisson, 2007).

⁸ Guilley E., Lalive d'Épinay, C., Ghisletta, P., Michel J-P., Revue Médicale, Suisse, n°2459 Sujet : Gérontologie

c) Les stratégies de pouvoir

La troisième et dernière dimension qui apparaît dans l'analyse des dynamiques d'interactions dans le processus de solidarité au fil de la vieillesse, est la stratégie de pouvoir. Elle est dans le prolongement de la notion de négociation. Dans ce travail, nous entendons par stratégie, un ensemble de comportements ou d'actions que développent les «parents» âgés, dans le but de maîtriser leur situation sociale. Dans les théories sociologiques, les apports des approches stratégiques développées par Michel Crozier et Erhard Friedberg dans « l'acteur et le système », bien qu'elles ne se présentent pas « explicitement comme une théorie de la négociation » (Bourque et Thuderoz, 2002 :21) mais fournissent un cadre fort pertinent pour la comprendre¹. Issu du domaine militaire, le terme stratégie s'applique à un ensemble « d'actions coordonnées, de manœuvre en vue d'une victoire » (Dewerpe, 1996 :1). Le stratège (militaire) organise des actions contre un autre stratège de façon « raisonnée » dans le but de nuire ou d'imposer un pouvoir.

Utilisée par plusieurs auteurs, la notion de stratégie n'est pas toujours liée à des logiques utilitaristes (voir. P. Bourdieu, 1987 :127)¹. Les choix opérés par les acteurs, autant dans le processus d'échange et de solidarité que dans les relations de pouvoir au sein de la famille, ne dérivent pas toujours de la rationalité au sens de « calcul intérêt ». Ce n'est pas le cas dans la famille. D'ailleurs, on peut considérer que dans les conflits familiaux, il n'y a pas toujours de rationalité au sens de « calcul-intérêt », pas plus qu'il n'existerait dans les familles de façon inéluctable. Pourtant, en l'absence de conflits, de stratégies, il y a des acteurs. Il peut y avoir « chantage » mais ce n'est pas toujours le cas. En revanche, la dimension de stratégie présente l'intérêt d'examiner la manière dont le parent âgé construit son réseau relationnel de solidarité et comment il l'entretient. Si, en apparence la famille peut se révéler comme un espace de confrontation entre ses membres, elle est foncièrement un lieu où se mettent en place les jeux de séduction, de sympathie et de complicité articulés par des influences individuelles. Au-delà des actions et des comportements explicites par lesquels elles se manifestent, ces stratégies sont aussi à rechercher aux confins des affinités (proximité, attachement) qui caractérisent les interactions au quotidien.

De plus, dans les théories de l'action, développées notamment par Alain Touraine (1973), l'approche stratégique est appréhendée sous l'angle du changement : « plus une société est

complexe, moins elle est mécanique, plus elle comporte de zones d'incertitude, de désorganisation, d'innovation, de déviance et d'imagination » (Touraine, 1973 : 29)^v. Ainsi, les stratégies sont relativement liées en un ensemble de mécanismes de régulation de « conflits » entre « l'agent de l'intégration sociale et le doctrinaire du contrepouvoir » (Dumazedier, 1974 : 602), mais relèvent surtout des actions menées par des acteurs en vue de maîtriser leur « historicité »^w. Dans ce sens, nous nous intéresserons aux stratégies mises en place ou idéalisées par les acteurs dans l'accompagnement social des « parents » vieillissants.

Enfin, les stratégies dont il s'agit dans les rapports de solidarité au fil de la vieillesse, ne sont pas seulement réductibles à des mécanismes de compromis dans les rapports d'échanges ou dans les manières dont les acteurs expérimentent le don de réciprocité, mais relèvent aussi des actions et des comportements qui caractérisent des relations de pouvoir au sein de la famille. Dans une vision interactionniste, un ensemble d'informations échangées par les individus conduit à définir leur position sociale, ce qui permet à chacun de maîtriser sa situation (Goffman, 1971). D'après E. Goffman : « Lorsqu'un individu est mis en présence d'autres personnes, celles-ci cherchent à obtenir de informations à son sujet ou bien mobilisent les informations dont elles disposent déjà. Elles s'inquiètent de son statut socio-économique, de l'idée qu'il se fait de lui-même, de ses dispositions à leur égard, de sa compétence, de sa compétence, de son honnêteté etc. Cette information n'est pas recherchée seulement pour elle-même, mais aussi pour des raisons très pratiques : elle continue à définir la situation, en permettant aux autres de prévoir ce que leur partenaire attend d'eux et corrélativement ce qu'ils peuvent en attendre. Ainsi informés, ils savent comment agir de façon à obtenir la réponse désirée » (Goffman, 1973 : 1).

Au niveau organisationnel, la famille fonctionne comme une organisation (Crozier et Friedberg, 1977) dans laquelle chaque acteur développe des actions individuelles et parfois collectives en réponse aux rapports sociaux régulés par le jeu de pouvoir. Ainsi, les comportements qui caractérisent les relations dans une organisation sont interprétés en termes de relations de pouvoir. Le concept de pouvoir que développent M. Crozier et E. Friedberg est multiforme. Il implique au niveau général : « Toujours la possibilité pour certains individus ou groupes d'agir sur d'autres individus ou groupes » [...] Le pouvoir est donc une relation, et non pas un attribut des acteurs ». [...] il ne peut se développer qu'à travers l'échange entre les acteurs engagés dans une relation donnée. Car, dans la mesure où toute relation entre deux parties suppose l'échange et l'adaptation de l'une à l'autre et réciproquement le pouvoir est

inséparablement lié à la négociation : c'est une relation d'échange, donc de négociation dans laquelle deux personnes au moins sont engagées » (Crozier et Friedberg 1977 : 65-66). Le pouvoir est une relation d'échange qui se négocie.

En gérontologie, le concept de « pouvoir » est de plus en plus étudié à travers le prisme de l'acteur « autonome » et « stratégique ». Les travaux de Jean-Philippe Viriot-Durandal portant sur *le pouvoir gris* sont une analyse sociologique approfondie à partir des groupes de pression de retraités dans les sociétés occidentales^x. L'auteur développe le concept *d'empowerment*, à partir de : « L'approche wébérienne du pouvoir en tant que « probabilité » qu'un acteur (individu ou groupe) puisse imposer sa volonté dans une « relation sociale ». Il défend progressivement une approche large et interactionniste du pouvoir en s'intéressant aux interrelations qui conduisent à une décision non plus seulement entre des groupes constitués et des décideurs publics mais aussi, de manière plus générale, entre des individus d'une catégorie sociale (les retraités) et leur environnement » (Viriot-Durandal, 2012 : 24). Ce concept est davantage utilisé dans la compréhension des interactions sociales et se définit en tant que « processus par lesquels, dans une relation sociale donnée, le pouvoir des individus et des groupes peut s'exercer sur leur environnement dans l'ensemble des processus décisionnels, formels ou non, dès lors que ces derniers engagent leurs intérêts matériels ou moraux » (ibid, p. 25).

Dans le contexte africain, le concept de *pouvoir gris* comme son corollaire *empowerment* ne connaît pas une fulgurance comme en Occident. Il faut rappeler que cette notion émerge dans les années 1970-1980 avec les questions croisant « une réflexion sur les processus démocratiques avec celles sur le rapport des sociétés contemporaines au vieillissement » (ibid.) pour défendre leurs droits au plan politique (Viriot-Durandal, 2003). Or à la même période, en Afrique subsaharienne, comme le note Claudine Attias-Donfut, « les quelques organisations des retraités qui, dans les grandes villes comme Dakar, se mobilisent pour la défense de leur droits sont faiblement significatives et ne sont pas de nature à faire émerger la vieillesse au sens occidental-moderne du terme », (Attias-Donfut, 1994 : 20).

Depuis quelques années, quelques travaux réalisés en Afrique subsaharienne francophone (Rouamba, 2012 ; Crenn et Ka, 2015) permettent de comprendre les logiques qui sous-tendent les engagements contemporains des retraités et personnes âgées. George Rouamba (2012) a tenté d'introduire la notion de *pouvoir gris* dans un article portant sur les dynamiques

d'autonomisation financière des femmes âgées au Burkina Faso. Il le définit comme « un processus par lequel les retraités traduisent, à titre individuel ou collectif, une volonté de participation au processus décisionnels sur les champs qui les concernent ou qui les intéressent ». Ainsi, les revendications pour le « bien-être » sont de plus en plus formulées pour interpeller les « pouvoirs publics sur les conditions des aînés ». Cependant, le niveau d'engagement politique des femmes âgées reste faible par rapport à celui des hommes. Mais pour l'auteur la question est « le véritable paradoxe entre la présence massive des aînés dans les sphères de décision et leurs conditions sociales précaires, résultant de leur exclusion dans les politiques sociales et sanitaires »

La volonté de défendre collectivement leurs intérêts s'étend également à la relation de pouvoir au sein de la sphère familiale. Cette prise de conscience s'explique par plusieurs facteurs. A ce titre, la crise de l'autorité qui sévit dans les familles et la pression économique accrue amènent les retraités à être sur la défensive. Les retraités interrogés par Chantal Crenn et Abdou Ka (2015 : 94) à Dakar le confirment. Ils relatent que « l'écart qui s'est creusé entre « eux », les jeunes, et « nous », les vieux, entraîne, selon eux, la nécessité de se regrouper pour défendre leurs droits fréquemment remis en question au sein du domicile ». Dès lors, le plus grand défi pour ces aînés, est de pouvoir rester autonomes tout en étant « dépendants » de leurs proches dans un contexte de précarité financière. Dans cette perspective, la notion de pouvoir est donc un domaine qui nous intéresse particulièrement pour mettre à l'essai l'autorité des « parents » âgés et la manière dont ils l'exercent dans un contexte de fragilité et les différentes formes de stratégies qu'ils développent dans le processus de prise de décisions individuelles et familiales. Dans notre étude, nous retiendrons la notion de *pouvoir d'agir* sur soi et sur son environnement (Viriot-Durandal, 2012) comme la manière dont la personne âgée parvient à défendre son autonomie autant dans son rapport à la réciprocité que dans le choix de son mode de vie.

Conclusion

La démarche compréhensive par la combinaison des apports de la théorie de l'acteur-individu, des rapports sociaux d'échange et de l'approche gériatologique permet de dépasser les représentations sociales de *l'automaticité* de solidarité et de la fragilité. Le fait que la personne âgée soit en cours de fragilisation ne signifie pas qu'elle est privée de relations de réciprocité, ni qu'elle ne participerait pas à la vie familiale. Nous concevons la solidarité comme une relation dynamique au fil de la vieillesse. Notre démarche est donc centrée sur la particularité des interactions dans le processus de définition de soi, de construction du lien social et des rapports sociaux de solidarité au quotidien, en mettant l'accent sur la marge de liberté des acteurs. Les trois dimensions restent étroitement liées du fait de leur complémentarité dans l'analyse tant du point de vue des dynamiques de la solidarité que du point de vue des expériences individuelles du vieillissement.

Chapitre 3

Etudier les représentations des acteurs sur la dynamique des solidarités envers les « parents » âgés au Sénégal

Ce chapitre expose la méthodologie que nous avons mise en place pour mener notre recherche. Nous présenterons d'abord l'approche épistémologique retenue. Ensuite, seront abordés le choix des territoires de l'enquête et son déroulement. Enfin, nous exposerons les méthodes d'analyse des données recueillies.

1- L'approche épistémologique

a) Mettre l'accent sur la *réflexivité* de l'acteur

Pour mettre au jour les représentations du vieillissement des «parents» âgés et les dynamiques de solidarités dans leur accompagnement social, nous nous inscrivons dans une démarche compréhensive (Weber, 1922). A la fois, courant de pensée et empirisme méthodologique, articulant analyses des comportements humains et interactions qui régissent les pratiques sociales, l'approche compréhensive permet de prendre en compte l'interprétation et le sens des actions réciproques des acteurs du jeu social (Althabé, 1990). C'est dans cette perspective que nous avons choisi de prendre en considération les discours des acteurs directement concernés ou mobilisés pour la cause du vieillissement.

De façon spécifique, l'approche compréhensive nous aidera surtout à penser la vieillesse sous l'angle de la subjectivité à partir de la perception que l'individu se fait du monde social et de lui-même. Il s'agira principalement d'essayer de comprendre comment les «parents» âgés analysent leur situation et les stratégies qu'ils mettent en œuvre ou qu'ils idéalisent vis-à-vis de leur avenir. Dans notre démarche, nous chercherons à dépasser les représentations sociales

du sens commun sur la solidarité comme sur la vieillesse. Ainsi, contrairement aux études monographiques, limitant à un fait social particulier, « contraintes de considérer le point de vue des acteurs sociaux en vue de saisir leur expérience immédiate constituant l'objet étudié » (Dufour, S., Fortin, D., et Hamel, J., 1991 : 23), notre démarche consiste à mettre l'accent sur leur *réflexivité* (Mallon, 2012) afin de saisir la manière dont ils interprètent ce « qui leur arrive et dont ils orientent leurs actions », (Mallon, 2012 : 284). Les techniques de recueil des représentations doivent dépasser la première parole des acteurs qui révèlent le paradigme dominant. Là se trouve l'objet central de notre démarche: "La tâche n'est point de contempler ce que nul n'a encore contemplé mais de méditer comme personne n'a encore médité sur ce que tout le monde a devant les yeux" Schopenhauer, Cité par M. Grawitz (1996 : 317). Cela suppose donc d'interroger les évidences, de travailler avec distanciation vis-à-vis des représentations dominantes.

b) Une démarche biographique : *privilégier « la parole des vieux »*

Si l'étude a nécessité de prendre en compte plusieurs acteurs, nous avons privilégié la parole des « vieux » (Argoud et Puijalon, 1999), évitant ainsi de nous contenter de l'opinion directe des membres de l'entourage familial ou des acteurs institutionnels. Dans l'introduction de son ouvrage : *vieillir ou la vie à inventer*, sous-titre « restitution », C. Lalive d'Epinay (1991), énonce l'objectif de la technique d'enquête par entretiens biographiques à partir de laquelle il a réalisé sa recherche auprès de la population âgée : l'objectif était de mieux connaître d'une part les diverses formes d'aménagement de la vie quotidienne et, d'autre part, les manières selon lesquelles les femmes et les hommes font face aux événements et aux problèmes les plus typiques de cette phase de vie, c'est-à-dire les significations qu'ils leur donnent et les procédures mises en place pour les résoudre » (Lalive d'Epinay, 1991 : 14). Souhaitant ainsi connaître comment les « parents » âgés au Sénégal vivent leur vieillesse, le sens qu'ils donnent à la solidarité, leur place au sein de la famille et leurs préoccupations quotidiennes, nous avons adopté une démarche qui s'approche de celle du sociologue. Enfin, l'objectif est de saisir le sens que les individus donnent à leurs actions et « plus largement à leur existence, à leur vision du monde » (Mallon, 2012 : 284).

2- Les outils de recueil des données

a) Observations directes et entretiens de types biographiques

Pour saisir les expériences vécues par les «parents» âgés, nous avons basé notre enquête sur la méthode qualitative au moyen d'observations directes et d'entretiens approfondis. Selon Peter. L. Berger et Thomas Luckmann, (1966 : 82) c'est par l'observation directe et l'usage de l'entretien particulièrement de type biographique, dans une perspective phénoménologique qu'il convient d'envisager des études dont les analyses sont centrées sur l'expérience vécue par le sujet (ibid.). Pour Isabelle Mallon, l'entretien de type biographique ne se réduit pas au sens strict de « récit de vie », « mais en celui, plus large, d'entretiens mobilisant une réflexivité de l'acteur sur sa propre existence, sans que celle-ci soit nécessairement décrite ou parcourue dans toutes ses dimensions (par exemple, professionnelle, familiale, résidentielle, militante etc.) Ou dans toute son extension temporelle » (Mallon, 2012 : 284). Comme nous l'avons indiqué précédemment, en ce qui nous concerne, nous avons centré nos observations et entretiens sur les expériences quotidiennes des «parents» âgés concernant la solidarité, la valorisation des expériences et leur place au sein de la famille, les stratégies diverses face au vieillissement.

Pour recueillir les discours de ces acteurs, nous avons privilégié les entretiens en face à face (Dufour, Fortin, et Hamel, 1999). De l'avis de plusieurs auteurs, l'entretien en face à face favorise la restitution des « informations de première main provenant du recueil de propos en situation, d'observations directes, de descriptions fournies par les acteurs liés au phénomène ou à la situation sous étude » (Dufour, Fortin et Hamel, 1999 : 183). Malgré des rencontres et des échanges fructueux avec les migrants sénégalais en France au sujet du vécu de leurs propres «parents» âgés et des solidarités déployées au Sénégal, il est devenu incontournable de nous rendre au Sénégal dans les familles pour recueillir les propos en situation in situ.

Cependant, si les avantages méthodologiques de la proximité sont loués par de nombreux auteurs (voir sur ce sujet Michel Maffesoli, 1985 :37)^y, le scientifique que nous sommes est invité à une nécessaire distanciation pour atténuer les effets de la subjectivité. Cela lui permet également de ne pas s'exposer à une sorte de « mise en scène des apparences », (Goffman, 1963) ou à la « représentation de soi » (Schnapper, 1999 : 66). Dans la même perspective d'analyse, Marc Abélès, considère qu'il faut insister sur « la nécessité impérieuse d'éviter

l'illusion selon laquelle la proximité engendrerait quasi mécaniquement une meilleure connaissance de l'objet » (Abélès, 2008 : 76). Il en va de même pour les outils de recueil des données comme l'entretien que nous avons choisi d'utiliser et les observations. En effet l'entretien permet au chercheur une certaine accessibilité à la « subjectivité » de l'enquêté (Berger et Luckmann, 1966), mais il importe toutefois « de ne pas [lui] attribuer toutes les vertus [...] sans réflexion critique » (Schnapper, 1999 : 64). Nous avons donc sans cesse pris du recul par rapport aux outils et méthodes que nous avons utilisés.

b) Le carnet de terrain

Pour rendre compte de nos expériences de terrain, nous nous sommes livré à un exercice de description des faits observés à la manière de la « sociologie du présent » (Morin, 1984) qui se livre à une sorte de « *reportage sociologique* » (Paillard, 2008). Ainsi, nous nous sommes servi en partie des notes de notre journal de terrain. Nous l'avons d'abord utilisé pour restituer des observations à la fin de la journée, surtout lorsque les personnes refusaient un entretien enregistré. Il nous permettait aussi de reconstituer nos observations en famille, en ce qui concerne notamment les différentes interactions : l'organisation de service à la personne âgée « fragilisée », mais aussi la description physique du lieu de vie et son accessibilité etc., en bref, un ensemble d'enseignements qui permettait de compléter l'analyse des entretiens formels réalisés. L'objectif est de pouvoir restituer quelques vives expériences de terrain en permettant, au lecteur, ce que nous souhaitons vivement, de mieux saisir la manière dont nos observations se sont déroulées, c'est-à-dire permettre la « transparence de la réalité ethnographique », pour reprendre Mondher Kilani (1987 : 45), et dans le meilleur du possible de pouvoir rendre compte « de la pluralité de faits observés dans leur contexte » (ibid.).

3- Les trois territoires de l'enquête

L'enquête empirique est composée des entretiens réalisés à Dakar, Saint Louis et au Havre. L'enquête avait pour finalité de recueillir la plus grande hétérogénéité possible de situations où se s'opèrent des solidarités envers les «parents» âgés. Pour établir la cohérence de l'évolution de cette recherche et préciser le choix des lieux de l'enquête, il est nécessaire de revenir brièvement sur notre première enquête qualitative réalisée d'abord avec les étudiants en 2011 et ensuite avec les migrants non étudiants.

3-1- Les migrants sénégalais en France (Le Havre) : au cœur de la dynamique des solidarités envers les « parents » âgés

a) L'enquête auprès des étudiants

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'enquête auprès des étudiants avait pour but d'explorer et d'analyser les représentations que de jeunes étudiants accédant à de nouvelles ressources par l'éducation et par la migration ont sur le vieillissement de leurs ascendants dans leur pays. Nous tentions d'aborder les différentes logiques sur de possibles formes inédites d'exercice des solidarités à l'égard des personnes âgées qui pourraient être prises et ce, en réaction à la recomposition d'une vie sociale. Avec les étudiants, nous commençons, de proche en proche par faire évoquer le pays, la région d'habitat, la ville ou le village en saisissant l'occasion de faire parler de la famille et de leurs propres «parents»/grands-parents. Nous les amenions alors à une prise de conscience de l'accroissement du nombre de personnes âgées et de la diminution du nombre d'enfants (transition démographique sans la nommer) amplifiée par l'exode rural et les migrations. De même, nous centrons l'entretien sur l'étape du cycle de vie dans laquelle la personne âgée a besoin de plus en plus d'aides.

Le constat d'une aide accrue et d'une décroissance du nombre des proches aidants devait interroger notre interlocuteur sur les solutions exploratoires à mettre en œuvre en complément des solidarités familiales. Nous devions encore nous montrer un peu insistant pour les faire parler de certaines réalités sociales contredisant la thèse de la bienveillance des «parents» âgés. L'entretien se terminait par l'évocation de la question « tabou » dans les représentations dominantes, l'éventuelle mais possible situation « non de maltraitance mais peut-être

d'absence de « bienveillance », pas dans l'entourage immédiat de notre interlocuteur mais dont il aurait entendu parler peut-être dans un village ou un quartier voisin. L'entretien visait à scruter entre les lignes les subtilités, lever les contradictions dans les moindres interstices ; il faut savoir que dans l'entretien une même personne peut dire à un quart d'heure d'intervalle que « *chez nous en Afrique, les vieux ne sont pas une charge* » et peu après « *c'est vrai que souvent le vieillard, qui est là, assis, et qui n'apporte plus rien [ressources] à la famille, est considéré comme une charge, même si on ne le dit pas à haute voix* ». De même il n'a pas fallu plus de 7min30'' lors d'un entretien, pour qu'une jeune Sénégalaise emploie le mot « maltraitance » au sujet de sa propre grand-mère.

La constitution de l'échantillon avait été guidée par la recherche de pluralité au sein de 25 jeunes Sénégalais primo arrivants en Europe, en majorité des garçons, venus en France pour y effectuer des études supérieures. Douze d'entre eux sont issus du milieu rural et les trois quarts ont une expérience de cohabitation familiale avec leurs grands-«parents». Ces étudiants venaient de différentes régions du Sénégal avec des origines sociales, ethniques et linguistiques diverses, pour autant ils constituaient une « région culturelle » majeure qui pourrait échapper à l'analyse de l'observateur des seuls habitants sédentaires du Sénégal.

Les étudiants se constituent des ressources culturelles par l'apport des connaissances académiques liées à la fréquentation de l'université et en tant que migrants, par la confrontation avec des contextes sociaux et culturels inédits. L'interrogation d'étudiants migrants constituait un angle spécifique⁹ de compréhension du changement du modèle culturel de développement. Le bilan de l'enquête avait permis de cerner la pluralité des situations sociales et la complexité des stratégies d'accompagnement des personnes âgées. Ce bilan avait aussi fait apparaître la particularité du fait migratoire dans le processus de solidarité envers les «parents» âgés.

⁹ Les conditions de productions de la recherche nous avaient empêché, à l'époque, de nous déplacer dans différentes « régions culturelles » du Sénégal.

b) L'enquête auprès des migrants non étudiants

Les migrants vivant en France depuis parfois plusieurs dizaines d'années avaient été à plusieurs reprises appréciés comme source de solidarité pour les familles et les «parents» âgés au Sénégal. Nous voulions alors savoir comment ils comprenaient ce principe et la manière dont ils se mobilisaient. Nous nous sommes posé les questions suivantes : quel est leur apport dans le soutien à la famille et aux «parents» âgés « fragilisés » ? Quel est leur discours vis-à-vis de la vieillesse dans leurs pays, en l'occurrence de leurs propres «parents»? Quelles sont leurs perceptions de la solidarité envers les «parents» âgés avec l'expérience occidentale ? Leur expérience migratoire modifie-t-elle les formes que peut revêtir l'organisation des solidarités à l'égard des personnes âgées? En complément, même si le vieillissement des migrants n'est pas l'objet de notre étude, nous tentions de saisir, au travers de leurs discours sur la vieillesse au Sénégal, le regard qu'ils apportaient introspectivement sur leur propre vieillissement et les stratégies individuelles en perspective. C'est dans ce contexte que nous nous sommes intéressé, dans le cadre de la thèse, à la part des populations migrantes, dans le processus de solidarité envers les «parents» âgés.

Du point de vue théorique, plusieurs études (Poiret, 1996, Attias-Donfut et Gallou, 2006 ; Barou et Gallou, 2011) portant sur le processus de solidarité et de développement en Afrique indiquent que des interactions entre famille et migrants « persistent tout au long de la vie du migrant, rappelant fréquemment à la fois à la famille et au migrant l'interdépendance de leurs deux mondes » (Findley, 1999 : 190). Pour un bref rappel, la présence des migrants sénégalais en France n'est pas indépendante des liens historiques établis entre la France et le Sénégal. Sur le plan historique, la migration sénégalaise en France, et encore plus au Havre, a une longue histoire et a directement les liens avec le passé colonial. Cette migration s'est effectuée en différentes étapes, parfois avec ou sans retour au pays (tirailleurs sénégalais, en période de guerre, main d'œuvre dans les années 1960 et 1970). Le Havre est historiquement une terre d'accueil d'immigration. La majorité des migrants présents dans la région havraise est composée principalement de trois ethnies qui sont les harpoular, les manjak et les soninkés, venus de la vallée du fleuve Sénégal et du sud du pays. A cela s'ajoutent les migrations des étudiants et d'autres sortes de migrations économiques.

c) Les stratégies des migrants non étudiants face à la recherche

La rencontre avec les familles des migrants a été facilitée par la « *proximité* » qui s'était installée avec les étudiants ayant une partie de leur famille au Havre. Nous avons interrogé 15 migrants (7 femmes et 8 hommes) dont 5 avaient fait venir leurs «parents» âgés en France. Nous avons recueilli leurs témoignages en insistant sur les motivations qui avaient conduit leurs «parents» à les rejoindre. Au Havre comme au Sénégal, les entretiens ont été conduits de manière très libre sans nous enfermer dans le guide d'entretien. Dominique Schnapper estime que cette relation ne peut être possible par « une continuelle vigilance sur soi », grâce à laquelle « le sociologue peut réaliser un entretien sans donner à l'interviewé le sentiment qu'il est évalué et jugé, en le laissant libre de développer sa pensée, dans ses propres termes » (Schnapper, 1999 : 65).

Contrairement aux étudiants qui s'étaient montrés plus ouverts à l'entretien, les migrants non étudiants ont été méfiants bien que nous nous soyons présenté en expliquant le contexte et nos motivations et bien que nous ayons garanti la confidentialité et l'anonymat des propos recueillis. Au premier contact, en dépit d'une apparente sympathie, la méfiance conduisait à poser sagement une barrière entre « *eux* » et « *nous* », par une série de questions auxquelles nous avons dû constamment répondre. Ces questions étaient: *êtes-vous sénégalais ? De quel pays vous venez ? Pourquoi vous intéressez-vous à la vieillesse des Sénégalais, pourquoi vous voulez nous interroger, ne devriez-vous pas aller au Sénégal plutôt ?* Certes, si ces échanges se sont terminés de façon détendue, mais à mi-chemin entre : méfiance et curiosité. Certains migrants étaient plus étonnés de nous voir poser des questions dont nous étions « censé avoir les réponses », et n'ont pas manqué de nous renvoyer à notre incapacité à imaginer le caractère familial et « communautaire » de la solidarité envers les «parents» âgés. Un répondant tentait de nous tenir une sorte de « rappel à l'ordre » en nous faisant remarquer qu'en tant qu'« Africain », nous devrions le savoir parce que la solidarité familiale envers les aînés est partout la même et qu'elle n'était pas confinée au seul Sénégal. Nous gardions notre distance vis-à-vis de ce type de remarque et maintenions par ailleurs la conversation.

Le contournement ou la stratégie de déstabilisation du chercheur reste toujours constitutif du mode d'interaction entre le chercheur et ses enquêtés. Comme le rappellent Anne Marcellini et Mahmoud Miliani (1999 : 4), la « rencontre sociale » constituée de conversations, de gestes, de jeux de regards, ne se réduit pas pour autant à une participation

psychologique (empathie) ou affective (immersion), c'est un processus d'équilibration entre deux tendances opposées, l'inclusion et la distance, qui n'exclut pas un ensemble de tactiques, d'ajustements par lesquels l'observateur produit sa place, la négocie et renégocie continuellement, (Piette A., 1996 : 68-72) ». Nous reviendrons sur cette curiosité et cette méfiance qui ont fait également partie de nos expériences de terrain au Sénégal.

3-2- L'enquête au Sénégal : Dakar et Saint Louis

L'enquête empirique a été effectuée en trois temps espacés sur trois années, de 2014 à 2016. Elle rend compte d'une expérience d'immersion dans les familles des personnes âgées et auprès de plusieurs acteurs mobilisés dans la prise en charge de la vieillesse. La première phase s'est déroulée de juin à août 2014. Elle a permis de faire un état des lieux du vécu des personnes âgées. Nous avons utilisés ces premiers résultats pour préparer notre deuxième campagne d'enquête qui a eu lieu en mai et juillet 2015. Ces deux séjours ont été consolidés par un dernier long séjour scientifique en 2016, qui a permis de confirmer nos terrains, en levant notamment l'hypothèse qui nous avait été suggérée par les enquêtés d'une possible influence de la variable ethnique dans les représentations de la diversité de modes du vieillissement et dans le « bien vieillir ».

a) Les deux territoires de l'enquête

Au Sénégal, le choix de la méthodologie et du terrain d'étude a fait suite à l'expérience que nous avons tirée de nos entretiens avec des migrants et d'une collaboration que nous avons engagée durant nos années de master avec quelques associations de retraités à Dakar. Nous les avons sollicités en qualité de guide sur le terrain. Selon les migrants, aucun argument ne conduisait à réduire notre recherche à un territoire^z exigu géographique spécifique. Seules les explications révélant des conditions sociales divergentes entre milieu rural et milieu urbain avaient pu être vaguement soulevées. Leurs discours proposaient davantage un schème de pluralité de modes de vie des personnes âgées en fonction des situations individuelles. L'agglomération de Dakar s'est révélée dans les entretiens avec les migrants comme un lieu spécifique où se côtoient les configurations sociales à la couleur du Sénégal, et comme un véritable « empire de la complexité » sociale sénégalaise à l'heure du changement social. Dans la revue de littérature disponible sur le Sénégal, plusieurs auteurs affirment aussi que la société sénégalaise, en l'occurrence dakaroise, est en plein changement

structurel, (Diop, M-C, éd. 2002). Dakar s'apparente, en ce sens, à une sorte de « laboratoire social »¹⁰ au sens de l'école de Chicago, un cosmopolitisme sénégalais permettant de saisir la dynamique sociale du changement à plusieurs niveaux (Dimé, 2010). Nous voulions alors comprendre comment les solidarités familiales à l'égard des parents âgés se mobilisent face au changement social. Nous avons donc choisi de concentrer nos observations et entretiens principalement en milieu urbain, à Dakar et dans une ville secondaire, celle de Saint Louis. Ils ont été complétés par des entretiens menés dans deux villages ruraux situés dans les environs de l'université Gaston Berger de Saint Louis, non pas dans une perspective de comparaison, mais dans le souci de recueillir une pluralité de situations des «parents» âgés. Comme le rappelle Marc Abélès, « le terrain n'a jamais été autre chose qu'un dispositif méthodologique ». « Le choix d'une échelle limitée ne prend son sens que du projet intellectuel qui anime l'investigation. « Le micro » que nous pratiquons n'est autre que le fruit d'un découpage dont la pertinence n'est pas a priori assurée par la référence à un modèle villageois ou communautaire » (Abélès, 2008 : 76). En bref, notre démarche visait à recueillir une pluralité de situations sociales des personnes âgées. Nous présentons successivement les deux territoires de l'étude.

A Dakar, l'enquête s'est principalement déroulée à Pikine, un département de la banlieue et à Grand Yoff, un quartier de la ville de Dakar. Brièvement, sur le plan administratif, la région de Dakar regroupe quatre départements : Dakar, Pikine, Guédawalaye et Rufisque. Plus urbanisée (à 96%) que les autres régions, l'agglomération de Dakar concentre une forte population dans les deux départements de Pikine et Dakar (ANSD, 2013)¹¹. Abrisant près du quart de la population sénégalaise, la région de Dakar est la plus peuplée (3 137 196 habitants : 3026316 en milieu urbain contre 110880 en milieu rural). Selon le rapport de 2013 sur la situation économique et sociale régionale, elle se caractérise par une proportion importante de jeunesse active (les 20- 35 ans représente 30%), due pour l'essentiel à un exode rural important. Toujours selon ce même rapport (ANSD/SRSD, 2013), la région de Dakar se distingue aussi par un indice de fécondité relativement faible, par rapport à la moyenne nationale (3,7 enfants par femme). Elle est suivie par les régions de Saint Louis, et de Thiès (4,9 enfant par femme). La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est faible avec

¹⁰ Le terme est utilisé pour la première fois par les auteurs de l'école de Chicago Burgers, Mc Kenzie et Park dans « *the citie* », paru en 1925.

¹¹ ANSD/SRSD Dakar : Situation Economique et Sociale régionale - 2013 : 125 : « plus de trois quarts de la population vit dans ces départements ». Le département de Pikine est le plus peuplé avec 1 170 791 habitants contre 1 146 053 individus dans le département de Dakar.

3,1% de la population régionale (3,3% chez les femmes contre 3% chez hommes) (ANSD/SRSD Dakar, 2013 : 18). Selon ce même rapport, leur faiblesse numérique s'expliquerait par la tendance chez les personnes âgées avançant en âge à « retourner dans leurs régions d'origine », (ibid.). Sur le plan ethnique, l'agglomération de Dakar est peuplée d'une pluralité de configurations ethniques à l'image du pays et dans certains quartiers, le façonnement du processus d'occupation de l'espace urbain tend parfois vers des groupements ethniques.

Dans le département de Pikine où a lieu principalement l'enquête, il existe des disparités sociales entre quartiers ; pourtant en fréquentant les familles, nos observations nous faisaient constater aussi bien dans les quartiers populaires que dans les quartiers moyennement « aisés », une diversité de populations aux ressources socio-économiques très variées. Différentes études remarquent que dans le cas de l'agglomération de Dakar, le clivage entre quartiers dits pauvres, intermédiaires, et quartiers riches « tend à disparaître et l'on retrouve de plus en plus d'îlots de pauvreté dans les quartiers riches et vice-versa » (Ndoye et al. 2001 : 10).

A Saint Louis¹², les personnes que nous avons rencontrées sont issues de différents quartiers de la ville. Deux villages ruraux se trouvent à une quinzaine de kilomètres de la ville de Saint Louis. Métropole régionale, la ville de Saint Louis se trouve à 270 Km de la capitale Dakar, « limitée au nord par le fleuve Sénégal qui sépare la république du Sénégal et de la république islamique de Mauritanie, au Sud par la région de Louga, à l'Est par la région de Matam et à l'Ouest par l'océan atlantique » (ANSD, 2008 : 14). Plusieurs communautés ethniques y sont disséminées parmi lesquelles les Peuls et les Wolofs sont les plus représentés¹³. Riche de son histoire, Saint Louis est une ancienne ville coloniale qui fut aussi un lieu de départ pour les migrants. Comme Dakar, la région de Saint Louis qui s'étend sur une superficie de 19 034 Km² avec 908 942 habitants (soit 6.4% de la population du Sénégal), se caractérise aussi par une importante population jeune (soit 43% de moins de 15 ans contre 51 % d'adultes (15-59 ans), (RGPHAE, 2013). Au dernier recensement général de la population du Sénégal en 2013, la part de population âgée de plus de 60 ans représentait 6% de la population régionale (soit, 52536 personnes âgées), (ANSD/ SRSD, 2015).

¹² Notre enquête s'est déroulée précisément dans le département de Saint Louis, l'un des trois départements de la région de Saint Louis (Dagana, Podor, et Saint Louis). Le département de Saint Louis est le plus petit (879 Km²) avec une forte densité de la population, (296 496 habitants, soit 337,3 habitants/Km²). (ANSD, 2013).

¹³ Les langues parlées sont essentiellement : Poular (54%), Wolof (39%), Maure (4%). (RGPHAE, 2013),

b) Les stratégies de recherche

La rencontre avec les familles à Dakar comme à Saint Louis s'est effectuée par le biais des réseaux associatifs des retraités. Nous souhaitons donc passer par des acteurs proches du terrain, en raison de leur proximité avec les familles, notamment les personnes âgées. Par ailleurs, nous devions également être attentifs à leurs discours, lesquels n'ont pas été dénués de tentative militante (politique), qui auraient pu influencer sur notre démarche méthodologique. Pour preuve, au préalable, le responsable de la première association nous avait laissé indirectement entendre que nous pouvions, bien que nous lui ayons exprimé notre intérêt d'aller dans les familles, nous intéresser plutôt à l'analyse du fonctionnement de l'association qu'il nous avait présentée avec grand soin. Il avait d'ailleurs pensé que nous allions enfin nous contenter de quelques échanges avec les membres fréquentant au quotidien l'association. Dans tous les cas, le passage par le réseau associatif ouvrait plus la possibilité d'accès aux familles grâce à la présence de ses membres âgés, ce qui atténuait un risque d'éparpillement sur le terrain.

Néanmoins, notre objectif était de rencontrer les personnes âgées « fragilisées » que des situations diverses ont parfois « plongées » dans l'anonymat social, limitant ainsi leurs interactions sociales au réseau familial. La fréquentation des familles était donc indispensable, non pas pour faire du « *voyeurisme sociologique* » mais plutôt pour pouvoir observer de près l'environnement dans lequel ces personnes âgées vivent, ce qui devait nous permettre de restituer le contexte de la vie quotidienne, en appréhendant à travers leurs descriptions respectives la manière dont elles se représentaient leur vécu, autrement dit leur vieillesse. Ce changement est alors devenu un défi que nous devions relever en nous adaptant à la réalité du terrain, et non en tentant d'adapter la réalité du terrain à nous. Les ajustements méthodologiques font partie des expériences des chercheurs dans la mesure où le monde social que nous observons demeure en mouvement, les interactions qui s'y déroulent sont subjectives et, de cette manière ne peuvent être totalement maîtrisées. L'anthropologue Denise Paulme citée par J. Copans, dans ses travaux de recherche en Afrique subsaharienne, évoquait cette expérience de décalage, vécue lors de son premier séjour, entre la théorie et la réalité du terrain. D'après ses propos, son premier terrain fut « un saut dans l'inconnu, une épreuve de vérité,....l'enseignement que j'avais reçu était théorique, je ne pouvais compter sur moi-même et dus inventer une méthode de travail » (Copans, 2011 : 36). Nous pouvons dire nous-

même avoir également construit peu à peu notre méthode, ce qui nous conduisit à effectuer un 3^e séjour, long et imprévu, au départ.

Si l'expérience que nous venons d'évoquer constituait une contrainte sur le plan pratique, elle nous enrichissait néanmoins par la nouvelle adaptation au terrain tant au niveau personnel qu'au niveau scientifique. Nous avons par la suite poursuivi un travail de terrain, en recherchant une autre association avec le même objectif de trouver des personnes capables de nous guider sur place. Hébergé dans un quartier de la banlieue de Dakar, nous avons fait connaissance avec une autre association de retraités dans le département de Pikine où nous avons rencontré quatre membres à plusieurs reprises en *focus group*. Ils étaient bénévoles au niveau local auprès de personnes qu'ils présentaient comme étant les « plus vulnérables » : principalement des personnes âgées malades musulmanes comme catholiques. Plongés dans un bénévolat à caractère militant, ils s'occupaient notamment de la sensibilisation concernant les démarches pour bénéficier du dispositif prévu par le plan « sésame » dédié aux personnes du « 3^e âge ». Maîtrisant à la fois le français, le wolof et quelques autres langues « communautaires », deux d'entre eux habitant dans les quartiers de Pikine sont alors devenus nos « informateurs privilégiés » pendant toute la campagne de l'enquête à Dakar. De plus, à travers leurs discours, ils nous semblaient bien connaître l'agglomération dakaroise et particulièrement certains quartiers. « Guides privilégiés », mais eux aussi « vieux », et surtout « acteurs engagés » sur les questions de la vieillesse, ils nous ont facilité la tâche pour rencontrer les familles. Ils ont tous les deux grandi à Dakar. Cette rencontre fut pour nous une chance exceptionnelle : nous avons profité de leurs connaissances du terrain et de leur proximité sociale avec les « personnes âgées » dont ils font partie. Nos deux autres séjours de campagnes d'enquête sur le terrain ont été alors facilités par ce réseau déjà constitué.

Pour quelques entretiens, en passant par un interprète, aussi compétent et fidèle au discours des enquêtés soit-il, nous avons été bien conscient d'un certain risque de biais méthodologique que son usage était susceptible de provoquer. A ce propos Madeleine Grawitz cité par Memmi Dominique et Arduin Pascal (1999 : 131) écrit : « on s'est toujours méfié de l'influence que pouvaient exercer les opinions de l'enquêteur sur le plan idéologique. En fait, toute opinion de l'enquêteur, quel que soit le sujet, peut exercer une influence. [...] C'est pourquoi la formation des enquêteurs a pour but de les rendre conscients de leurs propres opinions afin de les neutraliser ».

c) Les populations enquêtées

Dans une démarche microsociologique, nous avons adopté une approche transversale pour recueillir de l'information sur la dynamique de solidarité au fil de la vieillesse et avons constitué un échantillon composé de personnes âgées (80), de l'entourage familial (40) et des acteurs institutionnels (10). En complément, nous avons utilisé 40 entretiens réalisés auprès de migrants Sénégalais en France (Le Havre).

Entretiens avec les « parents » âgés

Nous avons d'abord centré cette partie de notre travail sur les expériences individuelles vécues par les «parents» âgés afin de recueillir leurs propres représentations sur leur mode de vie. Si on se base sur les catégories « d'âge social », (Caradec, 2012), selon Sarah Carvallo et Elodie Giroux, on « distingue désormais classiquement le troisième et quatrième âge. Ce dernier fixé autour de 80 ans marquerait véritablement l'entrée dans la vieillesse. Chez les anglo-saxons, on a pris l'habitude de distinguer trois âges démographiques : les « young old », (64-74 ans), les « old old » (75-84 ans) ou les vieux et les « oldest old » (85 ans et plus), c'est-à-dire les vieillards proprement dits » (Carvallo et Giroux, 2010 :33). Pourtant la science doit se distancier des critères fondés sur la variable d'âge, dès lors qu'il s'agit de définir la vieillesse.

Bien que le parcours de vie des personnes âgées soit pluriel et dynamique, nous devons cependant disposer d'indicateurs qui, comme le nom le signifie, sont normatifs. Nous avons alors fait référence au découpage statistique pour spécifier la catégorie de population d'étude. Notre échantillon est donc composé de personnes âgées de 64 ans à 95 ans. Ce qui nous intéresse n'est pas tant l'âge, ce sont plutôt les personnes qui peuvent se reconnaître ou pas comme « vieux » ou « vieilles » et dont surtout la situation entraîne un besoin accru d'aide dans les gestes courants qu'elles ne peuvent plus réaliser par elles-mêmes (se laver, aller chez le médecin, faire ses courses, nettoyer sa chambre, préparer ses repas, laver le linge, etc.). Il nous a paru surtout essentiel de centrer notre enquête empirique sur des personnes dont les expériences les rapprochent de la fragilité (Lalivie d'Épinay et al. déjà cités).

Parmi 80 « parents » âgés interrogés (43 hommes et 37 femmes), plus de la moitié (68/80) est âgée de plus de 70 ans. 22 personnes ont plus de 85 ans. Leurs situations sociales et économiques sont diverses. 47 personnes ont une pension de retraite^{aa} et 33 sans pension. Quelques femmes veuves cumulent leur propre pension et celle de leur mari décédé. Les « parents » âgés interrogés ont des profils recouvrant un statut matrimonial varié (veuf/veuve, marié monogame/polygame). 65 ont le statut de chef de ménage. Sur le plan professionnel, les « parents » âgés ont occupé des emplois variés non déclarés (petits vendeurs, journaliers etc.) ou ont été salariés avec des revenus peu élevés. En ce qui concerne le niveau de scolarité, 20 « parents » âgés sont analphabètes, 40 parents ont fait des études primaires, 20 parents ont un niveau d'études secondaires et supérieures. Parmi les « parents » âgés rencontrés, $\frac{3}{4}$ vivent dans les ménages composés de plusieurs unités familiales. 29 « parents » vivent dans les ménages composés de plus de 10 personnes, 37 « parents » vivent dans un ménage composé de 5 à 10 personnes, 14 « parents » vivent dans un ménage de 2 à 5 personnes. Nous n'avons pas rencontré, dans notre échantillon, de « parents » âgés isolés (vivant seuls).

Au Sénégal, la majorité des populations sont principalement de confession musulmane. Les chrétiens et les autres religions ne représentent qu'une infime communauté. Bien que la religion ne soit pas une variable indépendante, nous avons composé un échantillon égale de personnes issues de ces deux principales confessions. (40) musulmans et 40 chrétiens (40). Sur le plan ethnique, notre échantillon est composé de cinq ethnies majoritaires au Sénégal (20 wolofs, 10 manjak, 20 peuls, 15 sérère, 15 diola).

Tableaux synthétiques d'indicateurs sociodémographiques (échantillon : N=80)

(Dakar-Grand Yoff et Pikine : N= 45 ; Saint Louis et deux villages ruraux: N= 35)

A. Répartition des « parents » âgés enquêtés par tranches d'âges

| Tranches d'âges | Effectifs | Pourcentage |
|--------------------|-----------|----------------|
| Moins de 70 ans | 12 | 15% |
| De 70 ans à 85 ans | 46 | 57, 50% |
| Plus de 85 ans | 22 | 27,5% |

B. Répartition des « parents » âgés enquêtés en fonction de leur statut matrimonial

| Catégories | Hommes | Femmes | Effectifs |
|---------------------------|-----------|-----------|-----------|
| En situation de veuvage | 4 | 26 | 30 |
| En situation de polygamie | 13 | 5 | 18 |
| En situation de monogamie | 26 | 6 | 32 |
| | 43 | 37 | 80 |

C. Répartition des « parents » âgés enquêtés en fonction de leur statut d'occupation du logement (type d'habitat).

| Catégories | Effectifs | |
|--|-----------|---------------|
| Propriétaires | 43 | 53,75% |
| Maison Familiale (occupée à titre gratuit) | 13 | 16,25% |
| Locataires | 9 | 11,25 |
| | 65 | |

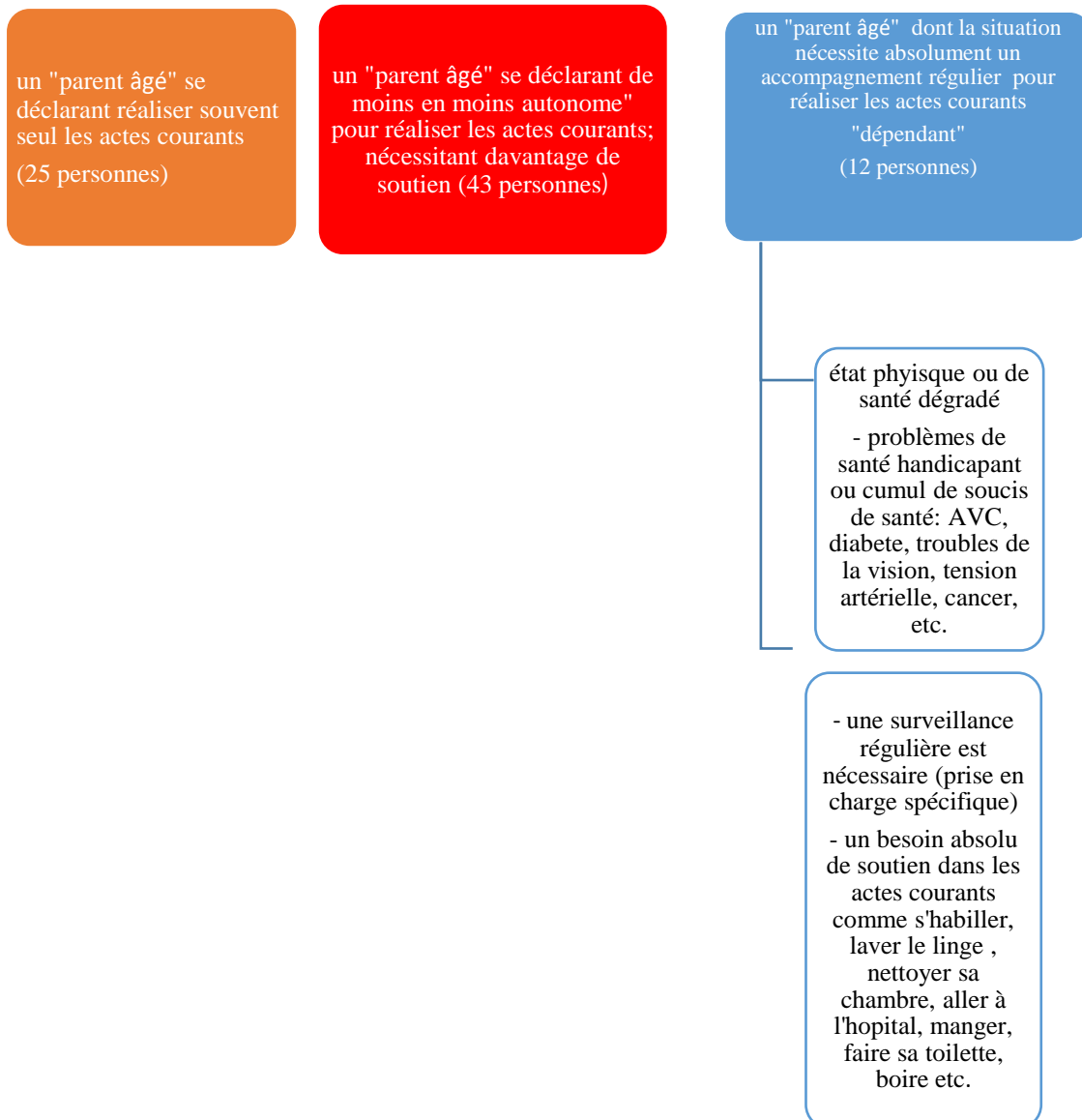
NB ! Les « parents » âgés en situation de mobilité ne sont pas inclus (-15)¹⁴

¹⁴ Il s'agit des femmes veuves accueillies chez une tierce personne : un enfant, un oncle, une sœur, un membre de famille proche de façon temporaire

D. Répartition des « parents » âgés enquêtés en fonction d'accès au droit de pension de retraite

| Pension de retraite | Hommes | Femmes | Effectifs | Pourcentage |
|---------------------|--------|--------|-----------|---------------|
| Pension de retraite | 30 | 17 | 47 | 58,75% |
| Sans pension | 13 | 20 | 33 | 41,25% |
| Total | 43 | 37 | 80 | 100% |

E. Selon un schéma simplificateur, trois niveaux de situation socio sanitaire des «parents» âgés peuvent être identifiés à partir de la connaissance des situations du quotidien.



Entretiens avec les membres de l'entourage familial

Nous avons ensuite réalisé des entretiens avec des membres de l'entourage familial (40). Il s'agit des personnes ayant le lien de filiation parentale directe, essentiellement les enfants et les petits-enfants (30) et d'autres (10) ayant un lien familial (belle-sœur, beau-fils, gendre, cousin etc.). 15 hommes sont âgés entre 24 et 58 ans ; 25 femmes sont âgées entre 21 et 60 ans. Ces proches vivent avec le parent âgé. Leurs entretiens ont permis de mettre en évidence les représentations sur les solidarités intergénérationnelles, leurs expériences de soutien à la personne âgée et sur les différentes formes de modalités de solidarités dans la prise en charge des personnes âgées.

Entretiens avec les acteurs institutionnels

Nous avons enfin interviewé 10 acteurs institutionnels (fonctionnaires) et associatifs (personnes âgées elles-mêmes) des deux régimes de retraite existant au Sénégal : IPRES et F.N.R. Ces acteurs sont considérés comme des vecteurs de connaissances ayant cumulé les expériences de terrain. Ils sont bénévoles ou salariés dans le domaine de la protection sociale des personnes âgées. Certains interviennent dans les conseils de prise de décisions qui concernent les financements de micro-crédits dédiés aux personnes âgées. Ces acteurs font non seulement partie de la « communauté » sociale, mais sont aussi témoins de la réalité sociale des personnes âgées et de leur entourage. Nous entretenir avec ces acteurs divers conduisait à explorer leurs points de vue sur des logiques d'actions, de possibles stratégies et des axes de prévention, dans l'invention de nouvelles formes de solidarités.

2-3- Retour critique sur nos expériences de terrain

A Dakar comme à Saint Louis, la rencontre des familles a eu lieu la plupart du temps autour de 11h00. Mais à Dakar pour un rendez-vous prévu à 11h00, nous préférons partir tôt le matin en raison de l'intense circulation et des embouteillages. Pourtant, pour des rendez-vous urgents, nous avons préféré l'usage du taxi, bien qu'ayant des moyens limités car à Dakar le taxi est cher, mais il permet d'aller plus vite. D'ailleurs, selon les perceptions des Dakarais, il demeure « d'un usage réservé à certaines couches nanties de la population ou dans des cas d'urgence ou d'exception » (Fall, 2007 : 208).

L'ensemble des rencontres ont eu lieu dans les familles des personnes âgées. A l'aide de notre « informateur », nous essayions de contacter les personnes en avance pour nous assurer de leurs disponibilités en expliquant en quelques mots le but de notre passage. Dans la plupart des cas, les personnes âgées étaient disponibles pour discuter longuement. De manière générale, il faut prendre son temps. Nous avons appris à vivre au rythme qui nous était, d'une certaine manière, imposé, en évitant autant que possible de « courir derrière le temps ». Travail, à la fois, d'écoute active et d'observations soutenues, l'enquête a varié de rythme d'un enquêté à l'autre. Ces entretiens approfondis ont été à chaque fois confrontés aux observations en situation de visite de manière à « pouvoir comparer ce qui était dit et ce qu'on voyait faire » (Fassin, 1992 :31).

a) La présence des proches au moment de l'enquête

La difficulté concerne la présence des proches au moment de l'entretien. Si nous cherchions à nous entretenir seulement avec la personne concernée, la présence d'un tiers ou des voisins n'a pas pu totalement être évitée. Les gens viennent à tout moment et s'assoient pendant l'entretien. Nous devons constamment nous adapter. Certains membres de famille se sont même parfois proposés pour être l'interprète de leurs «parents». Comme nous le verrons plus loin, leur présence ne s'explique pas nécessairement par la méfiance qu'ils ont à l'égard du chercheur, mais par le souci de vouloir « contrôler » leurs «parents» qu'ils jugent parfois « incohérents » dans leurs propos. Si cette présence était parfois bénéfique, elle a néanmoins compliqué notre travail, il nous a fallu vérifier souvent les propos tenus par les proches sur le parent âgé. Cependant, d'autres personnes âgées ont pris très au sérieux leur rôle d'enquêté en

interdisant aux proches de s’immiscer dans l’entretien. D. Schnapper, dans *La compréhension sociologique*, stipule que le chercheur doit faire de son mieux, « pour gérer », en s’adaptant aux « exigences, chaque fois singulières de la relation avec l’interviewé » (Schnapper, 1999 : 65). D’autres moments forts concernent la manière dont, à la fin de l’entretien, certains enquêtés nous ont remercié en nous proposant de prendre une photo souvenir.

b) Négocier sa place d’enquêteur au sein des familles

Il convient de dire quelques mots sur notre rapport social avec les enquêtés, nos « origines non sénégalaises ». Celles-ci ne semblaient pas poser de problème, ni le fait de venir d’une université étrangère. Nous mettions en avant que nous étions étudiants. Notre présence provoquait davantage la curiosité du fait de notre « *insuffisance d’acculturation à la société sénégalaise* ». Nous devions donc rester vigilant même quand on nous mettait à l’aise enfin de garder une attitude faite à la fois de proximité et de distanciation. Quand nous demandions leur impression, c’est-à-dire ce qu’ils [enquêtés] pensaient de notre présence dans les familles, certaines réponses ont confirmé cette curiosité : « *avec un Sénégalais, ça ne serait pas certainement passé de la même façon* » ou « *Vous savez, nous Sénégalais, on se méfie les uns les autres, puis le fait de toucher les choses qui sont dans l’intimité familiale, ça nous aurait gênés d’en parler directement avec un compatriote, toi tu es plus ou moins neutre, tu sais ici on est tous «parents», ce que tu dis à l’autre même lorsqu’il n’est pas de la famille, on ne sait jamais, ça peut un jour se révéler* ». Nous suscitons également la curiosité des enquêtés quand nous soulevions des interrogations à propos du vieillissement. Notre expérience est venue conforter notre hypothèse d’un domaine peu exploré. Ainsi les enquêtés âgés ont exprimé une réelle absence d’intérêt pour leur sort en soulignant que personne ne s’était jamais intéressé à eux.

c) Considérations éthiques et déontologiques

Les considérations éthiques ont été sérieusement respectées dans la réalisation de notre travail de terrain. Pour l’ensemble des personnes rencontrées, les entretiens ont été enregistrés avec leur accord. Lorsque cela n’était pas possible, nous avons utilisé notre journal de terrain. Nous l’avons déjà évoqué, dans les familles, l’entretien conduisait à évoquer certains domaines relevant d’une certaine manière de l’intimité familiale. Parmi ces domaines, citons le soin d’hygiène intime fait à un parent malade, incontinent ou encore les situations perçues

socialement comme « inconcevables » telles que l'isolement de la personne âgée par les membres de sa famille, ou les formes réelles ou dissimilées de maltraitance pouvant exister. Les enquêtés les ont souvent abordés de manière relativisée.

Dans les services institutionnels concernés, les acteurs ont été réticents sur les questions impliquant directement leur travail. La principale difficulté était d'obtenir un rendez-vous. Et quand cela était possible, la plupart n'ont pas souhaité être enregistrés. Cette réticence est connue des chercheurs et signifiante comme le fait remarquer Everett Hughes (1996 : 298-299): « lorsqu'ils étudient certains types de relations humaines, les sociologues collectent forcément des faits susceptibles de causer du tort ou de la honte à celui qui les révèle. Pour accomplir correctement son travail, le sociologue doit avoir la confiance des sujets de son enquête. Confiance passant par une négociation qui porte sur les conditions dans lesquelles les résultats seront rendus publics et utilisés ». C'est pourquoi, cela nous conduit à respecter entre autres domaines leur réticence. Nous avons aussi été conscient de l'existence chez nos interviewés de croyances qui engendrent des comportements, et même des gênes occasionnées par des effets que Festinger (1957) a qualifiés de « dissonance cognitive »^{bb}. Notre vigilance par rapport à cette remarque exigeait de nous-même des efforts constants d'objectivation, (Bourdieu et al. 1983 : 28) pour préserver « cette prudence méthodique », (Soulé, 2007), qui est selon Chapoulie (1984)¹⁵ « le prix à payer pour rester sociologue dans l'aventure de la participation ». Nous devions aussi rassurer nos enquêtés en leur certifiant que l'enregistrement de leurs discours ne pouvait être utilisé que dans le travail pour lequel il avait été sollicité.

¹⁵ Il est cité par Bastien Soulé (Ibid. 2007)

4- La méthode d'analyse des entretiens : une démarche transversale

Rappelons que le sens *subjectif* que les acteurs donnent à la solidarité envers les «parents» âgés relève de la représentation sociale. La prise en compte des représentations que les acteurs ont de la solidarité est essentielle pour comprendre les logiques qui gouvernent leur action. De manière générale, la représentation ou la perception d'un objet ou d'une idée, « c'est sa copie sous la forme d'une image, d'un symbole ou d'un signe abstrait » (Dortier, 2004 :728). La notion de représentation recouvre aussi plusieurs figures de style¹⁶. Comme le rappelle Isabelle Danic (2006 :29) chez E. Durkheim, les représentations collectives sont définies comme « croyances et valeurs communes à tous les membres d'une société, intrinsèquement distinctes de l'addition des représentations de ces individus ». Ainsi, par une « interprétation du monde physique et du monde social » qu'elles fournissent, les représentations collectives exercent « une emprise de la société sur l'individu », souligne Isabelle Danic. Les représentations sociales correspondent à la vision que « les gens ont d'eux-mêmes et du monde dans lequel ils vivent » (Farr, 1976 : 387).

Enfin, nous retiendrons la définition de Denise Jodelet (1989) selon laquelle les représentations sociales sont « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social [...] Ces représentations sociales en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres orientent et organisent les conduites et les communications sociales » (Jodelet, 1989 :53). C'est une forme de connaissance, qui, parce qu'elle se distingue de la connaissance scientifique, est parfois appelée « savoir de sens commun » ou « savoir naïf » (ibid.).

Nous avons effectué notre analyse des représentations du vieillissement et des dynamiques de solidarités dans l'accompagnement social des «parents» âgés par une approche transversale. De manière générale, elle procède à un croisement de différentes variables en permettant « d'établir la récurrence ou non du contenu des thèmes » (Charpentier et Quéniart, 2015 : 99). Dans notre démarche, le croisement de plusieurs variables (santé, ressources diverses etc.) nous permet de rendre compte de la pluralité des expériences communes et significatives des «parents» âgés rencontrés. Si, dans la deuxième partie de la thèse, l'analyse

¹⁶ Représentation figurée, symbolique, mentale ; représentation graphique, idéalisée, théâtrale ; représentation de la réalité, du visage humain, du mal ; représentations que nous avons du monde existant, etc.

transversale permet de dégager les différentes formes d'expériences à partir de la sémantique « verbatim » utilisée par nos enquêtés, nous n'élaborons pas cependant une typologie (Schnapper, 1999)^{cc}.

Certes, si notre démarche est compréhensive (Weber, 1922), la pluralité des expériences assez communes vécues par les parents âgés et leur interdépendance nous amènent à ne pas les réduire à des profils « types », à des catégories (Girier, 2009). Dans notre démarche, il s'agit de cerner soigneusement les expressions utilisées, le sens des mots, les ambivalences, pour proposer des registres qui éclairent individuellement et socialement l'idiosyncrasie de situations des personnes dans leur contexte. Nous rejoignons ainsi la démarche d'Aude Girier (2009), pour qui l'analyse même par verbatim des enquêtés permet de « créer un lien théorique et contextuel à leurs/ces récits ». « Cela renforce la place donnée à l'enquête de terrain sans toutefois l'isoler intellectuellement » (Girier, 2009: 91.). Enfin, pour Aude Girier, « la démarche transversale ne restitue pas la globalité d'un entretien ou de l'ensemble des entretiens » menés auprès de différents acteurs. « En ce sens, le travail sociologique réside dans le maintien d'un cheminement intellectuel plus que dans la simple restitution de la parole de l'autre. Il organise, opère des choix. Il place l'autre comme objet central », (Girier, 2009, *ibid.*). C'est la raison pour laquelle nous faisons le choix d'intégrer une approche ethnographique dans la troisième partie de la thèse en plaçant l'acteur comme analyste de sa propre situation sociale. Ainsi, par exemple les « parents » âgés et les aidants nous relatent minutieusement leurs expériences concernant la mobilité résidentielle ou l'accompagnement d'un « parent » âgé en situation de progressive fragilisation. Leurs « récits de vie » offrent une analyse approfondie de la pluralité des expériences vécues, pleines de contradictions, vis-à-vis de la « solidarité bienveillante ».

De plus, une autre remarque concerne l'attention que nous avons portée à la question du rapport au genre. Au fil de nos analyses, nous avons veillé à distinguer les représentations entre hommes et femmes. Comme le rappellent Isabelle Marchand, Anne Quéniart et Michelle Charpentier, (2010 : 62) « la vieillesse a aussi un sexe » (Pitrou 1997 : 149), les rapports sociaux de sexe déterminent l'expérience du vieillissement et marquent un rapport au temps spécifique selon le genre ». Dans le cadre de notre recherche, l'analyse selon le genre nous permettra de mettre en lumière notamment les « disparités sociales » et les « multiples visages » du vieillissement en situation de veuvage. Nous l'analyserons à travers les cas de

mobilité des femmes veuves. Dans nos analyses nous nous attacherons également à faire la distinction entre les opinions des «parents» âgés et celles de l'entourage familial.

Une dernière remarque concerne la saturation des informations, lorsqu'il s'agit d'une étude de cas dans une perspective qualitative. Lorsque l'analyse successive des entretiens a abouti peu à peu à la saturation des informations (Bertaux, 1996 : 128), nous avons décidé d'arrêter. Les réponses des enquêtés ont été systématiquement reportées à leur contexte spécifique et nous avons procédé à une analyse transversale d'expériences vécues individuellement.

Conclusion

L'enquête de terrain a permis de recueillir plusieurs témoignages pour comprendre la pluralité d'expériences du vieillissement des «parents» âgés à travers le prisme de la solidarité familiale face au changement social. L'enquête a particulièrement ciblé les expériences des «parents» âgés en cours de fragilisation et la manière dont les solidarités familiales se déploient et leurs limites. De plus, nous tentions de comprendre les stratégies de différents acteurs face aux effets du vieillissement. Nous l'avons indiqué, nous n'étions pas dans une recherche de représentativité quantitative de la population sénégalaise, encore moins dans une démarche de comparaison entre les différents territoires de l'étude. Les personnes rencontrées constituent des informateurs clés en ce qu'elles vont nous permettre d'éclairer la pluralité d'expériences qualitatives du vieillissement et les transformations qui affectent les modalités d'exercice des solidarités.

Deuxième partie.

Représentations de la solidarité, du pouvoir d’agir des « parents » âgés et de la vieillesse

Chapitre 4

La solidarité au fil de la vieillesse : *enjeux, compromis et limites*

Introduction

Ce chapitre ouvre la deuxième partie qui porte d'abord sur les différentes expériences des « parents » âgés dans le rapport à la solidarité familiale ; ensuite sur les rôles sociaux et leur pouvoir d'agir sur fond de relation de réciprocité au sein de la famille et enfin sur la définition de la vieillesse et les stratégies face au vieillissement. Dans ce chapitre, notre analyse consistera à étudier les expériences vécues par les femmes et par les hommes âgés dans l'exercice de la responsabilité familiale. Rappelons que dans notre échantillon, sur quatre-vingt « parents » interrogés soixante-cinq déclarent assumer des charges domestiques, qu'ils aient ou non une pension. Nous focaliserons sur le cas de personnes à faible niveau de ressources ou quasi dépendantes financièrement de leurs proches pour essayer de comprendre comment elles s'organisent pour satisfaire leurs besoins individuels et ceux de la famille.

L'objectif visé est de rendre compte de la pluralité des expériences vécues par ces « parents » et d'analyser en quoi la solidarité est un jeu de rôles soumis à des règles morales d'entraide et ponctué par des compromis entre membres de la famille et « parents » âgés. En effet, évoquer la solidarité familiale envers les « parents » âgés revient à apprécier les relations d'entraide au sein de la famille, le sens de la solidarité et la signification que ces différents membres lui donnent. Nos résultats montrent que les « parents » âgés sont confrontés à des expériences multiples mêlant débrouillardise, prise de risques, renoncement et fort sentiment du poids de responsabilité. Ces expériences peuvent être source de frustration et d'isolement individuel et social en l'absence de projection réelle sur le long terme.

1- Présentation des structures familiales des «parents» âgés rencontrés

L'analyse des expériences des «parents» âgés dans l'exercice de la responsabilité familiale, nécessite d'abord de faire un petit tour d'horizon sur des structures familiales où vivent ces personnes dans les différents endroits où a lieu l'enquête. Comme le montrent plusieurs entretiens, la famille sénégalaise s'inscrit dans un contexte vaste aux frontières floues, englobant de la parenté, la « communauté », et plus largement de l'ethnicité. Intéressons-nous donc au sens de la famille.

a) *La famille : entre « réseau » et « communauté »*

Le sens que les personnes interviewées donnent à la famille dépasse celui qu'on lui connaît de manière générale, à savoir un ensemble formé par le père, la mère (ou par l'un des deux) et les enfants. Dans la tradition sénégalaise, la famille est large comme le montre l'exemple suivant : « *Ma propre famille. Il y a les «parents», les enfants, et deux cousines, il y a la grande sœur à papa, la petite sœur à maman, tous les survivants font partie de la famille. J'ai habité avec mes grands-mères, j'ai habité avec la grande sœur à ma mère, les enfants de mon oncle ... c'est la famille africaine* », (entretien réalisé en France avec une étudiante âgée de 26 ans, ayant ses grands-parents à Dakar). Ce récit illustre un ensemble de discours exprimés à propos de la structure générale de la famille en milieu rural comme en milieu urbain. A ce niveau d'organisation, dans une certaine mesure, la famille demeure une terre d'accueil où les amis et les voisins peuvent aussi être envisagés comme membres à part entière. Les anciens tiennent beaucoup à cet héritage légué par la tradition :

« J'ai une fille aussi musulmane que j'ai adoptée, j'ai élevé son papa, alors son papa m'a dit, tu peux la prendre, comme elle est bien avec tes enfants, maintenant elle est mariée, elle a une fille. Elle lui a donné mon nom » (femme, 80 ans, veuve, ancienne couturière, résidant à Pikine).

L'importance que la tradition accordée à la famille est sûrement indiscutable. Monsieur J-D. 75 ans, marié, ancien fonctionnaire dans l'administration publique, habitant à Pikine dans la banlieue de Dakar est choqué de voir, à l'occasion d'une réunion familiale, qu'une « famille » ayant été adoptée par ses «parents», n'avait pas été invitée par les enfants :

« Il y a une famille qui a été très soutenue par nos premiers «parents» jusque-là, je vais leur demander de ne pas l'écarter. Ainsi la prochaine réunion familiale, on la fera participer. Nous sommes désormais les «parents» ensemble. La première réunion cette famille n'a pas participé, je leur ai gueulé pourquoi les enfants ne l'avaient pas invité ».

Dans le cas du Sénégal, comme dans celui de plusieurs pays du continent africain, il ne s'agit pas seulement d'une famille qui s'élargit à d'autres familles constituées en fonction d'un ascendant commun, c'est aussi une « communauté » façonnée, au-delà des enfants biologiques (Réguer et Rachedi, 2011). Du point de vue théorique, la difficulté de définition de la notion de famille a conduit plusieurs auteurs à préférer celle de la parenté qui « joue un rôle important dans toutes les ethnies sénégalaises » (Thomas, 1968 : 40). La sociologie de la famille africaine propose d'appréhender la famille comme une entité à plusieurs niveaux. Dans cette perspective, en suivant les trois types de famille repérables en Afrique (Oluwole Adegboyega et al. 1999), la structuration de la famille des «parents» âgés rencontrés correspond davantage à un type de famille parentale (Oluwole Adegboyega, Ntozi et Ssekamate-Ssebuliba, 1999 : 42)^{dd}. Pour aller plus loin, traditionnellement, c'est par le mariage endogamique que c'est accentuée la composition de la famille parentale (Niang, 1970). Les structures familiales observées le confirment. Dans le Sénégal traditionnel, dans les communautés ethniques, les options privilégiées pour le mariage parental étaient fort connues, comme dans la société wolof, où un dicton bien répandu chez les anciens fait dire "Seye M Bocke thiguene" (pour le mariage il vaut mieux une parente) » (Niang, 1970 : 71).

Ce vocable de parenté est apparu dans plusieurs entretiens comme un élément de définition de la famille lorsque la plupart de nos interlocuteurs voulaient nous parler de solidarité ou de liens entretenus les uns des autres. Pour ce faire, c'est à partir de la question de savoir à qui on a recours lorsqu'on a un besoin, que nous avons pu mesurer l'intérêt pour la notion de parenté. M. Ndiaye est âgé de 85 ans et n'a pas de pension de retraite. Il habite à Pikine dans la banlieue de Dakar. Pour répondre, au lieu d'évoquer directement son cousin habitant dans une autre région du Sénégal à Touba où ce dernier tient une boutique, il répond par un détour en soulignant que c'est un « parent » qui l'aide souvent. Un autre exemple est celui de Monsieur P. 70 ans, ancien électricien, marié, chrétien, habitant à Pikine, une autre commune de la banlieue de Dakar : *« par exemple quand un « parent » vient de l'Europe, il peut me laisser quelque chose, ce sont aussi des cousins qui m'envoient de temps en temps des cadeaux ».*

Si l'on se base sur les considérations précédentes, la famille apparaît comme une unité morale et sociale d'affiliation. C'est pourquoi dans une optique dynamique de solidarité, nous utiliserons l'expression *réseau familial* pour qualifier l'ensemble des membres cohabitant ou non, perçus comme acteurs participant au soutien des «parents» âgés en cours de fragilisation. Pour des raisons de commodité, nous suggérons également l'expression «*communauté familiale*» pour évoquer le caractère composite de la plupart des ménages où les «parents» âgés habitent (ou bien où ils sont accueillis dans le cadre de la mobilité résidentielle). Nous rappelons tout de suite la définition du ménage, (et de son chef) retenue par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie au recensement de la population de 2002 et de 2013 au Sénégal. Le ménage est défini « comme un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent sous le même toit et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement ou la nourriture. Ces personnes, appelées membres du ménage, prennent leur repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage » (ANSD, 2015 : 23).

Rappelons que le chef de ménage est souvent confondu avec le chef de famille « car dans la réalité des sociétés africaines, cette autorité et ce pouvoir du chef de ménage renvoient à des situations très diverses et demeurent relatifs. La prégnance du clan, du lignage – à travers le rôle des aînés- peut fortement peser sur les décisions prises au sein des ménages, et relativiser ainsi le degré d'autonomie du chef de ménage », (Pilon, 1996 : 237). Dans tous les cas, la « communauté familiale » reste le premier réseau de solidarité de proximité pour les «parents» âgés « fragilisés », même si la proximité n'est pas forcément synonyme de solidarité, encore moins de bienveillance. L'importance de la taille du ménage et de la famille est une caractéristique qui joue un rôle dans les stratégies économiques des ménages (Andrianantoandro, 2015) mais surtout dans l'accompagnement d'un parent âgé en cours de fragilisation. Pour apprécier le contexte de l'environnement familial dans lequel nous avons rencontré les «parents» âgés, nous présentons rapidement quelques cas concrets illustrant la composition des ménages.

b) *Les ménages pluriels*

La grande majorité des « parents » âgés, nous l'avons déjà indiqué dans le chapitre méthodologique, habitent dans des ménages multi-générationnels partagés entre plusieurs unités familiales. Selon différentes études, le Sénégal compte parmi les pays où la taille des ménages est la plus importante du continent (Pilon, 2004 ; Fall, 2007). Il est important de souligner que plusieurs facteurs y contribuent notamment « la natalité forte dans les couches populaires et la prédominance du modèle familial polygamique » (Fall, *ibid* : 116). Il n'est pas exceptionnel que trois ou quatre générations vivent sous le même toit. À l'autre extrémité des configurations intergénérationnelles, si le nombre des enfants ayant atteint plus de 60 ans est encore relativement faible, le processus du vieillissement démographique révèle une réalité sociale émergente avec des générations d'enfants qui sont déjà à la retraite comme leurs « parents ». Ce sont des effets du changement démographique qu'il faudra prendre en compte, dès lors qu'ils dessinent de nouvelles structures entre les générations. Avec le vieillissement démographique, la carte des cycles de vie se redéfinit, entraînant ainsi le phénomène accru de la « grande parentalité », même si évidemment, celle-ci reste une catégorie fort imprécise comme le « grand âge » (Caradec, 2014 : 278).

Si, la cohabitation familiale est l'image la plus répandue dans les représentations de la famille au Sénégal, parce que les personnes les plus âgées peuvent rarement vivre isolées (Locoh et Makdessi, 2002)¹⁷, cependant l'ensemble des personnes âgées ne vit pas toujours dans des conditions de cohabitation. Dans nos observations sur le terrain, on constate dans les différents endroits où nous avons mené l'enquête, des personnes âgées vivant presque seules ou en couple cohabitant avec seulement un ou deux membres de la famille, comme Mme Marie, 80 ans, à Dakar, veuve, ancienne couturière qui perçoit une pension de retraite de son mari décédé:

« Je vis ici avec mon premier fils que tu as vu juste en entrant, le deuxième est décédé trop tôt. Le troisième est là-bas [dans un autre quartier de Dakar], avec sa femme. Celui qui habite près de moi, lui aussi comme moi, il est malade [cardiaque]. Il est déjà à la retraite comme moi aussi. Je suis souvent seule ici dans la maison, je vis avec mes petits-enfants [3], ici, c'est

¹⁷ Avec seulement « 1% d'isolés parmi les plus de 65 ans » en 1997, Locoh et Makdessi, (2000). L'absence des statistiques mises à jour ne permet pas d'évaluer quantitativement le contexte [d'ailleurs une étude réalisée précédemment en milieu rural au Sénégal indiquait la même difficulté (Duthé et al. 2010)].

la maison familiale. Tous les jours, on est généralement tous les deux avec son fils, la bonne rentre généralement à 15h ; les trois petits-enfants vont à l'école ».

Cet extrait d'entretien attire notre attention sur la réalité supposée de la « cohabitation » comme modalité de solidarité de proximité envers la personne âgée, notamment en ce qui concerne l'aide dans les actes courants. Il révèle ici une cohabitation de deux personnes en situation de « fragilité ». Il est d'ailleurs bien précisé que Mme Marie a recours à une « domestique » pour l'aider dans les activités culinaires et ménagères qu'elle n'arrive plus à faire. Nous pouvons encore mentionner le cas de monsieur N-D (85 ans), ancien pharmacien et de sa femme (79 ans), enseignante à la retraite habitant à Saint Louis, qui, depuis plusieurs années, disent s'être « habitués à une vie à deux » :

J'ai 10 enfants, deux garçons, un vit en Italie, l'autre en France. Ce dernier est marié à une anglaise. Les autres sont au Sénégal, à Dakar, Kaolack, un peu partout. La fille a une boutique de transfert d'argent, avant elle était secrétaire, quand elle s'est mariée elle est partie d'ici, maintenant elle a sa boutique, l'autre travaille à l'hôpital, j'ai aussi une experte comptable. Ma fille aînée a déjà des grands enfants, le premier a eu son bac cette année. Tout le monde est parti, personne n'est là ; à part ce fils (20ans) que j'élève depuis tout petit, je l'ai adopté, reste ici à la maison avec nous et la bonne [femme de ménage]; il y a aussi le petit fils que tu vois là. Qui est ici pendant les vacances. Voilà ».

De manière générale, on observe que l'organisation familiale est aussi faite de décohabitation temporaire ou permanente, contrainte ou désirée dans des contextes de mobilité liée au travail ou aux études. Il convient enfin de rappeler que la décohabitation se poursuit chez les migrants au Sénégal ou en France où c'est généralement la famille nucléaire qui domine (Poiret, 1996).

2- Sens de la solidarité familiale : entre valeurs de « co-bienveillance » et de « dette »

La solidarité familiale repose sur « les relations de parenté ou assimilables à la parenté avec des voisins et des amis », (De Jong, 2005 :203). Elle fait théoriquement référence au « devoir moral d'assistance » qui appelle à la mobilisation de la « communauté » (M. Gueye, 1983)^{ec} et prend une diversité de formes d'échanges non marchands et financiers, demeurant ainsi constitutive d'une expression du lien social (Gomilia, 2006). Notons que dans le contexte africain, la solidarité familiale se distingue par ses formes multiples parmi lesquelles on peut noter : « les transferts d'argent, de vivres, de crédits, qui sont des pratiques courantes (Eloundou, 1992). Figurent aussi les transferts de droits parentaux, qui recouvrent l'accueil en ville d'un migrant, le placement d'un enfant chez des «parents» vivant en ville ou, au contraire, la prise en charge par un ménage rural d'un enfant dont les «parents» citadins traversent une phase difficile (Antoine et Guillaume, 1986 ; Vimard et Guillaume, 1991 ; Guillaume et Vimard, 1995 ; Adjmagbo, 1997) » (Adjmagbo, 1997 : 304).

L'analyse de significations et du sens que les enquêtés donnent à la solidarité envers les «parents» âgés implique donc d'observer les expériences vécues par les uns et les autres et les interactions au sein des ménages pour mettre à l'essai la réalité du contexte de partage et d'entraide réciproque. Ainsi, selon nos résultats, la solidarité familiale se renouvelle dans un cycle de cohabitation et de décohabitation et s'articule autour de deux valeurs étroitement liées: la co-bienveillance et le sentiment d'une dette infinie. Examinons à présent la manière dont ces valeurs sont idéalisées et appréciées par nos enquêtés.

a) La co-bienveillance : une interdépendance réciproque

La co-bienveillance renvoie, telle que nous l'entendons ici, à la conception d'interdépendance définie comme « la disposition affective d'une volonté qui vise le bien et le bonheur d'autrui »¹⁸. Si l'on suit ce qui est exprimé dans plusieurs entretiens, elle suggère les qualités d'altruisme, du « care » (Tronto, 2008) et même de la « bienveillance » (Moulias, 2010), dans le cadre de la prise en charge d'un parent âgé. En effet, la compréhension du sens de la valeur de co-bienveillance dans la solidarité familiale nécessite que nous nous arrêtions au préalable sur le phénomène de la cohabitation chère aux Sénégalais.

¹⁸ Définitions lexicographiques et étymologiques de « Bienveillance » du Trésor de la langue française informatisé, sur le site du Centre national de ressources textuelles et lexicales. <http://www.cnrtl.fr/definition/bienveillance>

Dans un certain nombre de situations, il est difficile de trouver un facteur unique de cohabitation. Dans les premiers discours des enquêtés, elle renvoie au maintien d'une tradition des anciennes familles dont les «parents» âgés ne cessent de vanter les louages. En effet, si la plupart ont une telle passion pour la cohabitation, c'est tout simplement qu'ils en ont fait l'expérience :

« En Afrique c'est comme ça, à Saint Louis, à Bamako, les anciennes familles, j'ai vécu avec ma grand-mère, avec mon grand-père, c'est ma marraine qui m'a éduqué, nous avons été éduqués comme ça..., le gars est obligé d'écouter ses «parents» et suivre leurs conseils » (homme, 85 ans, marié, ancien fonctionnaire, à Saint Louis).

Dans un contexte de cohabitation, traditionnellement les jeunes couples disent bénéficier des conseils, de la sécurité alimentaire et de l'accompagnement vers la constitution de leur propre foyer. Envisagée comme la principale source d'unité et de stabilité, la cohabitation est présentée avec un caractère rassurant. Les anciens se sentent tributaires et leur préoccupation essentielle réside dans la recherche d'une stabilisation de la famille :

« Dans la famille, c'est une famille qui est ensemble. On peut avoir une sœur, elle n'est pas mariée, elle a beaucoup d'enfants, elle vient, elle prend une chambre... tu as un frère, il n'a pas de maison, il vient, vous habitez ensemble. S'il y a l'ancien le plus âgé, tu le prends en charge. Cependant, s'il y a des gens qui travaillent, parmi eux ils vont t'aider, s'il y a quelqu'un qui est malade, vous le prenez tous ensemble [...] Dans une famille, tu connais l'Africain aime la famille, c'est la solidarité. S'il y a quelqu'un qui est en danger, tout le monde se met en ensemble, on l'assiste tous ; j'ai par exemple laissé une maison à mon frère », (homme, 75 ans, marié, ancien fonctionnaire, habitant à Dakar).

Ce discours met en valeur la dimension intergénérationnelle de solidarité. Les interactions élaborées sur le registre de la vie « communautaire » ont pour objectif la perpétuation des valeurs de fraternité dans la communauté familiale. La cohabitation est, de ce fait, salubre pour la dynamique familiale. En revanche, nous verrons plus loin, en nous référant sur ce récit, que la famille est loin de constituer un « espace social » de vie paisible. Le partage des tâches, la contribution à des charges de gestion domestique, les interactions au quotidien, le poids financier qui pèse sur quelques individus, la promiscuité, sont autant de contraintes considérables dans le processus de solidarité familiale « bienveillante ». Dans les discours, ces contraintes constituent, dans la plupart des cas, un facteur de décohabitation. Au-delà de l'expression de l'unité familiale, et plus amplement de la bienveillance, dans la majorité des

situations de cohabitation, ce qui ressort c'est bien une stratégie de gestion domestique permettant de « pallier les effets » liés à des conditions sociales précaires. Plus précisément, à Dakar comme à Saint Louis, nos résultats rejoignent d'autres études tendant à démontrer que le prolongement de la cohabitation intergénérationnelle constitue une des réponses possibles à la dégradation des conditions de vie des familles urbaines (Antoine, éd. 2007, Fall, 2007).

La cohabitation avec un parent âgé n'est pas toujours liée à un enjeu de stratégie économique et ne constitue pas une caractéristique propre aux familles modestes. Plusieurs facteurs interfèrent. Prenons la situation d'Anne Marie, 81 ans, veuve, ancienne couturière habitant à Pikine dans la banlieue de Dakar, bénéficiaire, selon ses termes, d'une « bonne pension » de son mari décédé, même si celle-ci est perçue tous les trois mois. Elle est propriétaire d'une maison à deux niveaux, où elle cohabite avec son fils aîné marié, âgé de 50 ans, avec qui elle dit « entretenir une relation fusionnelle ». Anne Marie a depuis plusieurs années des problèmes d'arthrose qui la contraignent à « *ne plus quitter la maison* », dit-elle.

« Je vis grâce à la retraite de mon mari, je perçois tous les trois mois, comme il était militaire en France. Ici, je ne sais pas comment les autres militaires se sont débrouillés, ils perçoivent tous les deux mois, nous c'est tous les trois mois. Mais c'est vraiment une bonne pension. Comme il y a le fils qui travaille [ingénieur], nous nous arrangeons en attendant que ça arrive, je l'aide beaucoup avec ce que j'ai, on travaille vraiment main dans la main, vous savez que, je vous avais dit que j'avais trois enfants : un fils est décédé à 43 ans ; il a laissé un petit garçon qui a aujourd'hui 9 ans, sa femme s'est remariée, elle était jeune, mais le fils est avec nous. Ma seule fille est devenue religieuse (en Amérique) il n'y a pas longtemps. Mon fils qui reste, actuellement nous vivons ensemble, peut-être plus tard qu'il va quitter pour fonder son foyer ailleurs [rire] ; sa femme, c'est aussi la fille de mon petit frère décédé. Donc ça reste en famille, nous sommes vraiment fusionnels avec mon fils, c'est le seul homme qui reste dans ma vie ».

Dans ces propos, on peut voir qu'en plus de l'entraide mutuelle, la cohabitation semble ici constituer une compensation morale de soutien face à un état de santé fragile couplé aux effets du veuvage. C'est particulièrement la situation des femmes veuves âgées sur laquelle nous reviendrons plus loin.

b) Une « dette infinie » envers ses « parents » : des représentations ambivalentes

L'importance du sens qu'on accorde à la valeur de solidarité « bienveillante » envers les « parents » âgés se traduit par une vision de « dette infinie » (Marie, 1997). Selon Alain Marie, la dette est donc « le moteur de la socialité et de la socialisation communautaires. Nul n'y échappe et chacun en entretient le cycle infini, car chacun commence par être débiteur, avant de pouvoir prétendre à son tour au statut de créancier » (Marie, 1997 : 78). Cette vision est d'autant plus manifeste que la conscience de l'obligation de solidarité dépasse la simple action d'aider. Ainsi, comme le montrent plusieurs récits, l'explication de l'obligation de solidarité se fait principalement sur des considérations morales selon lesquelles les enfants doivent en retour à leurs « parents » ce que les « parents » ont dû pareillement à leurs propres « parents ». En clair, « le don de la vie se traduit, dans un premier temps tout au moins, par un état de dépendance totale envers ses donneurs » (Lalive d'Épinay, 2006 : 170). Mme Soumah, âgée de 70 ans, sans pension de retraite, insiste sur l'obligation de solidarité d'affiliation parentale:

« Ça ne peut être qu'une obligation d'aider ses « parents », parce que c'est comme ça, nous avons été éduqués comme ça, nos « parents » nous ont fait grandir, et nous leur devons en retour une reconnaissance ».

Comme pour Mme Soumah, Moussa, 68 ans, dans la ville de Saint Louis, encore chauffeur de taxi ne dit pas le contraire:

« Si, ça doit être une obligation, un fils ou une fille doit s'occuper de ses « parents », c'est une obligation. Les « parents » ont eu une obligation de l'élever, de lui mettre dans de bonnes conditions, mais c'est comme une dette. Il faut rembourser une dette, une dette se rembourse. Le retour doit être une obligation, tu sais des « parents » des fois, ne mangent pas, ils se sacrifient pour nourrir les enfants, ...c'est quoi ça, ... on élève les enfants, on leur donne à manger, à boire, on leur donne tout ce qu'ils veulent, s'occuper de leur éducation, ça se rembourse, ça doit se rembourser dé ! ».

D'ailleurs, une enquêtée, 67 ans, sans pension de retraite résidant à Dakar, s'étonne qu'on puisse demander si la solidarité envers les « parents » doit être une obligation:

« Oh j'ai entendu, comment ! Je l'ai nourri, jusqu'à devenir grand, il va me voir... toutes les femmes disent, mais comment ! Je l'ai tété, je l'ai porté, maintenant quand je ne peux plus, c'est un droit. En tout cas peu importent les changements, je m'en fous. Il doit m'aider. C'est

par force. Encore par malheur si vous êtes nombreux celui qui dit qu'il ne va pas le faire, il aura des problèmes ».

Ce récit illustre l'attente forte des «parents» vis-à-vis de leurs descendants en termes de réciprocité. Plus particulièrement, ce rapport à la «maternité» structure les logiques inconditionnelles de solidarité pour les femmes âgées. Elles la mettent en avant pour justifier leur rôle social, sans toutefois remettre en cause la place des hommes. Ces considérations vont toujours dans l'affirmation de ce proverbe sénégalais qui dit que « si un enfant arrive à danser correctement alors qu'il ne sait pas encore marcher, c'est parce que sa mère lui a tenu les épaules »^{ff}. L'évidence de solidarité envers ses «parents» relève donc d'un «contrat générationnel implicite» dont « la règle du jeu s'énonce ainsi : les aînés, venus en premiers sont des créanciers, puisqu'ils ont élevé les plus jeunes. Ces derniers remboursent leur dette, en assurant la sécurité sociale des personnes âgées le moment venu » (Roth, 2010 : 98). Pour les enfants, la référence religieuse devient souvent un argumentaire de conviction, prenant ainsi une dimension spirituelle :

« Pour nous musulmans, des enfants musulmans, le devoir de l'enfant c'est le père et la mère. On ne peut pas avoir ce manquement, c'est écrit dans le Coran, que ton paradis est sous le pied de ta mère, c'est répété trois fois, et le père vient en quatrième position, mais c'est une obligation, aller contre ce principe-là, quelle que soient les fautes que le père fait, ils acceptent », (femme, 26 ans, vivant avec sa grand-mère à Saint Louis).

Dans de nombreux entretiens, quelle que soit la référence, religieuse ou non, c'est le devoir moral issu de l'éducation familiale qui est survalorisé. Ainsi, la solidarité devient une obligation morale vis-à-vis de la « communauté familiale » qui n'en perçoit que les formes correspondant à ses propres normes sociales. Cette forme de solidarité émanant de l'ordre moral oblige à justifier parfois ce que l'on fait.

« Mais c'est tout à fait normal, j'ai été éduqué comme ça, pour moi c'est un devoir, non seulement de travailler pour subvenir aux besoins d'autres personnes, mais c'est prendre le relais de mon père qui m'a éduqué, parce que lui aussi a pris le relais de son père, arrivé à un certain moment c'est moi qui dois prendre le relais », (Entretien réalisé en France avec un étudiant âgé de 26 ans, ayant ses «parents» âgés à Dakar).

L'insistance sur l'obligation de soutenir les «parents» est apparue comme un devoir familial auquel chacun est soumis et que l'on doit accomplir avec fierté : « *La famille est tellement sacrée qu'on se dit, si je ne le fais pas, qui le fera à ma place ? Pour nous, c'est un devoir et une obligation de s'occuper de ses «parents» jusqu'à la mort* ». (Entretien réalisé avec un migrant en France). Ce devoir est également vécu comme une contrainte sociale à laquelle on ne peut renoncer : « *eeuh...c'est effectivement une contrainte, mais que nous, on ne doit pas manifester* ». La contrainte est aussi minimisée dans le langage. Cet enquêté âgé de 25 ans nous explique que ses frères émigrés en Europe envoient de l'argent à leurs «parents» âgés, ce qui est une charge pour eux, mais qu'ils accomplissent ce devoir avec fierté :

« Au niveau de mes frères, oui, c'est une charge mais qu'ils accomplissent avec fierté, avec beaucoup de plaisir, c'est un plaisir de venir en aide à sa famille. Même si l'on n'a pas de moyens, on va se les donner pour aider sa famille. C'est une contrainte que l'on doit assumer quelles que soient les conséquences »

C'est dans cette mouvance idéologique de moralité de la solidarité que les enfants mettent continûment en évidence la portée de la cohésion familiale. Entretenir ce lien demande beaucoup d'efforts. A. S. est un jeune banquier vivant encore chez ses «parents» à Dakar. A 35 ans, il est encore célibataire et vit avec ses «parents» âgés respectivement de 75 ans pour le père, et de 72 ans pour la mère. Il contribue chaque fin de mois aux dépenses familiales, en donnant en moyenne entre 15000 et 20000 FCFA. Deux ans plus tôt, il avait eu l'intention de partir de la « grande famille », mais son projet s'est heurté à la situation de son grand frère, marié et ayant deux enfants, qui n'arrivait pas à retrouver un travail pour prendre le relais. Ainsi, si A.S était parti de la grande famille, la pension de retraite de leur père n'aurait pas suffi pour entretenir toute la « bande ». Etant le seul à avoir un travail stable, il a temporairement renoncé à son projet de décohabitation. Son discours révèle des sentiments contradictoires tiraillés qu'il se trouve entre aspiration à une vie autonome, renoncement volontaire, et résignation parce qu'il a conscience d'être celui sur qui toutes les charges pèsent: « *évidemment que c'est une contrainte.... C'est normal, je me sacrifie au mieux des intérêts de la famille ; c'est grâce à mes «parents» ; à ma famille, que je suis devenu celui que je suis aujourd'hui* ».

L'obligation de solidarité découle d'un état de conviction dans lequel le sentiment d'une charge, n'est pas ressenti comme tel. Cela reste considéré comme allant de soi :

« Je ne pense pas que c'est une charge, quand ils étaient jeunes c'est eux qui les nourrissaient, maintenant ils ne sont plus actifs, il faut les comprendre, c'est l'âge. C'est la vie qui est ainsi faite. Peut-être il y a certains qui pensent comme ça. Puisque ils ne peuvent plus travailler, ils ne peuvent plus contribuer à quoi que ce soit dans la maison, sauf s'asseoir, discuter si ça se pose. » (Femme, 27 vivant avec sa grand-mère maternelle, à Saint Louis).

Une enquêtée, 29 ans, poursuit:

« C'est un peu difficile, lorsque l'enfant peine à satisfaire également ses propres besoins. Si tu es à Dakar...peut-être tu prends une location moindre, tu gères, et tu essaies de vivre avec peu de moyens pour pouvoir aider ses «parents», obligé, parce que si tu ne le fais pas, c'est un autre problème...[...], normalement c'est une obligation, parce que leur père est retraité et leur maman ne travaille pas. Ils continuent à les aider. D'une part c'est une obligation, (rire) si tes «parents» n'ont pas les moyens ; mais s'ils ont des moyens ce n'est pas une obligation ».

Comme l'écrit Marcel Mauss (1923), c'est *«l'échange volontaire-obligatoire »* qui permet d'entériner la cohésion sociale dans une interdépendance totale. Enfin, l'analyse de différents récits montre que c'est au nom du devoir de solidarité familiale, parfois empreint de morale individualisante voire culpabilisante, que se trouve valorisée la réciprocité envers les «parents» âgés. De ce fait, comme l'ont souligné d'autres études, «l'obligation de parenté n'est pas basée sur une norme de responsabilité sociale, mais plutôt sur le fait que la relation existante est une relation éthique qui comprend l'obligation morale d'apporter son soutien », (Ocholla-Ayayo, 1999 : 101).

Si l'on poursuit l'analyse des entretiens sur le thème d'une « dette infinie », les réactions tant des «parents» que des enfants sont ambivalentes. En effet lorsqu'on évoque la solidarité envers les «parents», le discours est élogieux et « intarissable », pourtant, à la question de savoir si dans les vieux jours, les enfants sont envisagés comme le relais potentiel pour la personne, les réponses des personnes âgées sont hésitantes. Quelques-unes renvoient souvent au devoir moral. Monsieur D. (68 ans), marié, ancien contremaître, ayant une pension de retraite, résidant à Pikine, choisit de relativiser ainsi :

« Tu sais actuellement, nous, c'est Dieu qui sait, c'est pas nous. Toi tu as fait l'essentiel d'éduquer, c'est dans tes obligations, le reste c'est Dieu qui le sait. Après à la question

d'aider ses «parents», cela dépend de chacun, les enfants vont m'aider s'ils le souhaitent, ce n'est pas une obligation, c'est une question de bon sens ».

Comme le montrent plusieurs cas étudiés, ce sont en général des personnes aux ressources modestes, quasi dépendantes de leurs proches, notamment des enfants, qui insistent sur la notion de dette. En revanche, les personnes âgées socialement et économiquement plus favorisées ont, quand elles se projettent dans l'avenir, un discours plus nuancé ; parfois elles ne se conçoivent pas être plus tard une charge pour leurs propres enfants même si elles se trouvent en situation de « fragilité ». Cette distinction permet certes la clarification de positions divergentes selon les positions et statut sociaux respectifs des uns et des autres mais un point commun demeure : la persistance de l'obligation de solidarité des enfants envers leurs «parents». De façon générale, que la question leur soit posée ou non, l'importance de l'obligation est évidente pour la majorité des enquêtés. D'ailleurs, le fait de considérer que la société est en train de changer et de ne pas compter sur les enfants ne représente qu'un faible intérêt pour les «parents» âgés à faible niveau de ressources. Au-delà de l'idéalisation des valeurs de solidarité, il convient maintenant de s'intéresser aux expériences vécues par les «parents» âgés dans l'exercice de leurs responsabilités familiales. C'est l'objet de la section suivante.

3- Responsabilités familiales et gestion de l'économie domestique

La notion de responsabilité familiale s'inscrit dans des logiques des liens familiaux, prenant ainsi le sens d'obligations morales et sociales pour les «parents» âgés. En effet, au Sénégal les personnes âgées poursuivent leur devoir de gestion de l'économie domestique en combinant le statut de chef de famille et celui de chef de ménage (Antoine et al. 2015). Nous avons retenu le terme « chef de famille » pour désigner la personne de référence (homme ou femme âgé) devant assumer les responsabilités principales de sa famille, avec le soutien ou non des proches et/ou de la famille élargie. Dans nos enquêtes, en cas de polygamie, il prend également en compte un « parent » âgé, se déclarant être le responsable de plusieurs « maisons ».

Si dans les différents territoires où nous avons effectué nos entretiens, le contexte socioéconomique est soumis à des réalités différentes, on retrouve quelques constantes sociologiques : la plupart des chefs de famille peinent à subvenir aux besoins de la consommation courante et partagent les mêmes incertitudes face à la gestion des dépenses domestiques au quotidien. Pour bon nombre de personnes, c'est une expérience répétée d'efforts constants, encore plus pour les «parents» vivant dans des ménages où parfois « le nombre d'actifs ne dépasse guère une ou deux personnes alors qu'il faut entretenir plus d'une dizaine de personnes » (Fall, 2007 : 135). L'observation de l'exercice des responsabilités familiales nous donne des indications sur les multiples expériences du vieillissement dans un contexte de faible système de protection sociale des personnes âgées.

3-1-Aperçu des situations socio-économiques des parents âgés

Pour comprendre des expériences vécues par les «parents» âgés chefs de famille et les enjeux d'une prise en charge de l'économie domestique, nous proposons d'abord, à partir de quelques cas concrets, un bref aperçu illustrant leur ressenti vis-à-vis des situations socio-économiques des personnes âgées.

a) *Ma pension est « symbolique »*

Dans plusieurs entretiens, on retrouve les mêmes discours : « *tout le monde n'est pas pareil* » ; « *ma pension est symbolique* », « *elle ne suffit pas pour joindre les deux bouts du mois* ». Ils sont d'une importante signification pour ces «parents» âgés. Ils mettent en évidence et renforcent une vue d'ensemble d'expériences vécues individuellement et collectivement donnant ainsi presque l'impression de constituer des caractéristiques sociales propres pour la majorité des personnes âgées rencontrées. De façon générale, le sentiment récurrent des hommes et femmes âgés est celui d'inégalités et de pauvreté. On vit dans un monde scindé en deux: d'un côté des personnes qui mènent une vie « tranquille » et de l'autre, celles dont les conditions de vie se dégradent à cause de la précarité. Les discours suivants donnent à percevoir le contexte général de leur situation sociale:

« C'est pourquoi on doit étudier la situation des retraités au Sénégal et d'autres personnes âgées, parce que tout le monde n'est pas pareil. Il y a des retraités qui sont excessivement fatigués, ils n'ont rien. Donc eux, vraiment il leur faut une assistance parce que les pensions ne sont pas bonnes, elles sont médiocres. Il y en a aussi qui n'ont rien,.... c'est pour cela qu'il y a des gens qui ne veulent pas prendre leur retraite. Quand tu es dans une famille et qu'il n'y a pas quelqu'un qui travaille, ça devient très difficile même si le Sénégalais est optimiste », (femme, 67 ans, ancienne employée, Saint Louis).

« Ici au Sénégal, pour trouver quelqu'un qui a 100 et quelque mille francs de retraite, ça tu peux les compter ; la fourchette c'est dans les 100 mille. Pour avoir 100 mille il faut avoir fait 26 ans de service. Il y a la catégorie aussi. Par exemple j'étais contremaitre, je touchais 150 mille, j'ai 110 mille tous les deux mois, ce qui veut dire 51 mille francs par mois. Parfois on nous donne une augmentation de 5% ; c'est ça qui nous aide, sinon on serait d'ailleurs dans les 80.000 francs, quand on paye la location, c'est encore plus difficile. Tu ne peux pas. On souffre beaucoup », (homme, 72 ans, ancien mécanicien, Dakar).

Au Sénégal, la pension de retraite est très variée. Les personnes que nous avons interrogées peuvent recevoir entre 15000 et 300.000 FCFA, tous les deux mois, soit entre 23€ et 461€. Plus de la moitié des personnes âgées ayant leur propre pension disposent d'un revenu bimensuel inférieur à 100.000 FCFA¹⁹ (soit, un peu moins de 150€). Nous verrons plus loin

¹⁹ Le taux de change est généralement autour de 655 FCFA pour 1€

que beaucoup sont toujours inquiètes pour leur pouvoir d'achat lorsqu'elles évoquent la gestion des dépenses domestiques.

« Mais je vous dis que 98% des retraités au Sénégal vivent le calvaire et personne ne va me contredire parce que les pensions sont modestes. Aucune pension ne peut nourrir une famille surtout ceux qui sont à l'IPRES [pour le secteur privé]. Aucune, aucune, on ne peut nourrir une famille que pour quinze jours seulement » (homme, 73 ans, ancien fonctionnaire, Saint Louis).

Différentes études réalisées sur la pauvreté font ressortir des cas de vulnérabilité des ménages dirigés par les personnes âgées dont les difficultés qui se sont accumulées après le passage à la retraite (Crenn et Ka, 2015 ; Antoine, 2007). Le passage à la retraite s'accompagne de changements dans la situation économique et « la baisse substantielle de revenus perturbe le fonctionnement de la famille » (Crenn et Ka, 2015 : 92). Les derniers résultats de la deuxième enquête de suivi de la pauvreté conduite en 2011 (ANSD, 2013) met en évidence que l'incidence de la pauvreté est plus élevée dans les ménages dont le chef est âgé de plus de 60 ans et ce, quel que soit le milieu de résidence. A la caractéristique générale de vulnérabilité économique s'ajoute une autre série de contraintes, dont l'accès difficile au crédit bancaire et au logement. Ces inégalités sociales et la diversité de leurs situations sont amplifiées par la diversité des niveaux de ressources.

b) Diversité des types de ressources

Au Sénégal, le niveau des revenus des personnes âgées est très varié et leur hétérogénéité ne permet pas d'établir une classification, contrairement aux pays développés dont les indices se rapportent essentiellement au revenu médian. En France par exemple pour fixer des seuils, la définition du Crédoc et de l'Observatoire des inégalités (citée par le centre d'observation de la société, 2007), considère comme « appartenant aux classes moyennes les personnes situées au-dessus des 30 % les plus pauvres et au-dessous des 20 % les plus riches. Nous fixons le seuil de pauvreté à la moitié du revenu disponible médian (après impôts et prestations sociales) et le seuil de richesse au double »²⁰. Nous ajouterons que ces classifications issues du contexte européen ou américain sont peu adaptées au contexte africain. Nous avons évité l'expression de « classe moyenne » qui reste une notion encore floue. Du point de vue

²⁰ <http://www.observationsociete.fr/categories-sociales/donneesgenerales/riches-pauvres-moyens.html#return-note-1190-1>

théorique, Le référentiel de classes sociales se brouille dans la complexité des situations sociales diverses, en raison parfois du caractère encore non homogène des structures sociales (Balandier, 1965 ; CFAO, 2015)⁸⁸.

Dans le cas que nous étudions, l'origine des ressources est parfois difficile à établir, surtout quand le revenu de personnes interrogées a atteint un certain niveau : les sources sont imprécises, on reste discret et nous n'avons pas toujours le détail. La diversité des sources de revenus est bien trop grande pour être réduite à la seule pension de retraite. Les ressources économiques ne prennent pas seulement une forme financière. Les aides diverses venant des membres de la famille, des investissements réalisés dans les projets variés: élevage, agriculture, petits, moyens ou grands commerces, sociétés de transport en commun, maisons en location, sont autant de sources possibles repérables dans les entretiens réalisés. On assiste donc, entre les personnes âgées que nous avons rencontrées, à une diversité des types de revenus et à une disparité de leurs niveaux. Il est ainsi difficile de déterminer un niveau moyen de revenu. A titre d'exemple, prenons le cas de I- D., 85 ans, ancien homme politique habitant à Dakar, qui dit « *toucher une bonne pension* » mais dont il a refusé de nous révéler le montant exact. I-D est marié et vit avec sa femme âgée de 77 ans, une ancienne employée de bureau. Il a huit enfants, et ces derniers sont tous partis du domicile familial. Propriétaire de deux maisons en location dans la banlieue de Dakar, il a aussi investi dans les sociétés de transport en commun. A la question de savoir comment il s'organise pour gérer les dépenses domestiques et d'autres besoins individuels, il nous répond ne pas avoir financièrement de difficultés. Il ajoute plutôt « *bien gagner sa vie* » grâce au revenu provenant de ces activités et dont le montant est largement supérieur à celui de la pension qu'il décrit d'ailleurs comme suffisant par rapport à ce que beaucoup d'autres perçoivent au Sénégal. Toujours selon ses propos, il ne sollicite jamais l'aide financière de ses enfants, c'est même le contraire : il les aide de manière ponctuelle, même si la plupart d'entre eux sont plutôt « *autonomes* », ajoute-t-il. Un autre indicateur de l'aisance financière, est l'emploi de « domestiques » communément appelées des « bonnes » qui travaillent au quotidien, s'occupant ainsi de la préparation des repas, de l'entretien de la maison et de la lessive, et ce indépendamment d'une situation de besoin lié au vieillissement. Nous observons donc qu'au-delà des expériences identiques du vieillissement, on ne retrouve pas les mêmes préoccupations chez les « parents » âgés rencontrés. Pour ces « élites » sénégalaises, la question de gestion des dépenses domestiques, voire celle de l'accès aux soins ou encore de la manière dont ils se projettent dans l'avenir, se pose différemment. Afin d'illustrer la réalité vécue par la majorité des

«parents» âgés rencontrés, nous délaierons quelque peu ces élites pour explorer les expériences des personnes à maigre pension que certaines décrivent comme « *symbolique* » ou financièrement quasi « dépendantes » de leurs proches. Il s'agit d'appréhender la manière dont elles s'organisent et répondent à leurs obligations sociales dans un contexte social brouillé surtout par la pression économique.

3-2- Les trois dimensions d'expériences dans l'exercice de responsabilités familiales

Lorsque l'on analyse des entretiens sur l'exercice de responsabilités familiales des «parents» âgés, trois formes d'expériences vécues étroitement liées, cadrant leurs logiques d'interprétation et de représentations collectives, semblent émerger avec constance: *la débrouillardise, le sacrifice et la difficile projection*. Il s'agit donc d'expériences vécues par ces «parents» à faible niveau de ressources et non de leur catégorisation. La diversité des situations présentées permet de révéler les enjeux des parcours de vieillissement aux réalités sociales divergentes.

3-2-1- La débrouillardise

a) *Le savoir vivre*

La première dimension d'expérience des «parents» âgés dans le rapport aux responsabilités familiales se résume par une expression devenue presque un slogan commun: « *je me débrouille* ». Elle est omniprésente dans les discours dès lors qu'on aborde la question de la gestion des dépenses quotidiennes. Certains tentent même de la résumer.

« Se débrouiller il y a deux façons de le faire : d'abord tu as un enfant qui travaille, quand il a par exemple 50.000, il enlève 25.000 ou bien 30.000 francs pour les dépenses ; bon, tu sais ce qui lui reste pour le transport pour aller au travail, c'est un peu minimum, puis parfois il y a une fille qui travaille quelque part comme bonne, elle a peut-être 30.000 francs, elle va donner 10.000 ou 5.000 francs. Parfois tu as un parent qui vient de la France, il vient te voir, il peut te laisser quelque chose, c'est un problème carrément, tous les mois on retombe dans les mêmes difficultés. C'est répétitif, il faut gérer le petit-déjeuner, le repas de midi, et le soir, il y a tout », (homme, 70 ans, ancien électricien, résidant à Pikine).

En suivant la logique exprimée, on peut constater deux cas de figures selon le sens qu'on lui accorde. Dans le premier, la *débrouillardise* dresse un ensemble de stratégies qui intègre principalement le *savoir-vivre*. Elle conjugue paradoxalement le sentiment ambivalent d'une certaine impuissance sociale et la fierté d'avoir un entourage surtout familial « bienveillant » qui apparaît comme un mécanisme de réconfort moral. Nous distinguons davantage ce sentiment chez les personnes ne bénéficiant pas d'une pension de retraite. Pour en illustrer la portée, mentionnons par exemple la situation de M.B âgé de 79 ans, illettré, sans pension de retraite, habitant dans la banlieue de Dakar. Après avoir vécu quelques années en Europe où il avait exercé plusieurs métiers, il a été contraint de rentrer définitivement au Sénégal au début

des années 1980 après un accident de voiture dont il n'a jamais été dédommagé. Dans son discours, il déplore avec insistance un état de santé qui l'a empêché de retravailler depuis son retour. Il nous montre désespérément des papiers qui datent de cette époque-là, devenus presque illisibles qu'il garde avec espoir de réengager un jour la procédure juridique. Or, d'après les conseils de son avocat de l'époque à Dakar, cela paraît aujourd'hui presque impossible: il devrait financièrement s'acquitter des honoraires de deux avocats en France et au Sénégal. Au niveau individuel, bien que sans pension et avec un handicap lié à un problème au genou qui le contraint à marcher avec une canne et à effectuer de manière régulière des examens de radiographie, il dit « *se débrouiller* » pour assurer entre autres dépenses, celles liées à ses ordonnances médicales. En plus de petits revenus provenant de la location d'un terrain cultivable qu'il possède en province, sa *débrouillardise* repose également sur le soutien de ses proches, particulièrement son cousin émigré en Europe qui l'aide de temps en temps pour les prestations médicales. Pour le reste, Monsieur M.B est bien conscient des bienfaits de la cohabitation familiale : « *j'ai 5 filles ici et deux garçons, un fils est marié et a sa femme ici à la maison et ses enfants. En tout, nous sommes 11 personnes vivant régulièrement. Tout le monde participe* ». Au niveau de la prise en charge des dépenses quotidiennes, tout le monde participe, et cela grâce à ses enfants et à sa femme âgée de 62 ans qui fait du petit commerce au marché. Deux de ses cinq filles travaillent comme « bonnes » à Dakar mais ne gagnent pas beaucoup. C'est donc davantage l'apport des deux fils ouvriers dans le bâtiment qui permet de faire face aux besoins. Sans cette solidarité collective, Monsieur M.B se retrouverait en difficulté non seulement pour se rendre à ses rendez-vous médicaux réguliers mais aussi pour payer l'électricité et l'eau ou encore les dépenses de la consommation courante.

Au-delà de la mobilisation collective, chacun de ces «parents» âgés dispose de manières bien particulières pour accroître les chances de s'en sortir. C'est le cas de Ndiaye, 81 ans, ancien ferrailleur, sans pension, qui en dehors du soutien des proches, *se débrouille* grâce à ses responsabilités d'Imam de la petite mosquée du quartier : il reçoit l'aumône de la part des fidèles même si celle-ci n'est pas régulière. Avec cela il arrive donc à jongler avec l'apport des autres membres de famille, ce qui lui permet de payer de façon autonome un sac de riz tous les mois.

b) Le bon usage de la pension de retraite

Dans le second cas, la *débrouillardise* renvoie à la capacité de faire bon usage de leur pension de retraite qui constitue la principale ressource. Comme dans la forme précédente, le parent âgé se sent obligé de gérer les différentes sollicitations et besoins et de se montrer autonome et à la hauteur du devoir d'un vrai chef de famille. En effet, si ces «parents» sans pension de retraite ont du mal à boucler la fin du mois, ceux qui touchent une pension modeste ne sont pas à l'abri de difficultés. Il en va de même pour les couples percevant tous les deux une pension ou encore pour une personne âgée touchant sa propre retraite et celle de son [sa] conjoint [e] décédé [e]. C'est le cas de Mme B. 69 ans, veuve, ancienne sage-femme à Saint Louis. Elle dit aussi *se débrouiller* :

« Oui, moi aussi je me dérrouille, j'ai travaillé, j'ai une retraite. On ne paye rien ici, c'est ma maison. Mon mari était policier, il est mort. Là je touche sa pension tous les deux mois.

Q : Avec la pension, est-ce que ça vous permet de nourrir tout le monde, ça vous suffit ?

R : Ça ne suffit pas, parce que j'ai une belle-fille, elle vit avec moi avec ses enfants, c'est avec la pension que je fais tout, que j'aide les autres qui sont dans la brousse.

Q : Et votre fils qui est à Dakar vous aide ?

R : Oui, il m'aide. Il est aussi marié, il a des enfants. Ma fille vit avec moi, elle a aussi un enfant, elle travaille un peu. Avec mon salaire, je paye l'eau, l'électricité et la dépense pour la nourriture ; je paye aussi mes médicaments. Mon fils qui est là avec sa femme et ses enfants, je l'aide pour la gestion alimentaire. Donc quand mon fils à Dakar envoie de l'argent, je regroupe tout, c'est moi qui gère tout, mes problèmes, le problème de mon fils, celui qui est ici...mon fils n'est pas tout à fait autonome ».

Le problème est plus difficile pour les chefs de famille ayant deux ou trois femmes lorsqu'ils doivent diviser leur pension pour gérer les différentes unités familiales dans des habitations différentes. On peut souligner la difficulté particulièrement grande de gestion de l'unité familiale que rencontrent les femmes âgées dont le mari est polygame, qu'elles aient une pension ou pas. Notons que le rapport entre pauvreté et genre est encore aussi important que sont fortes les inégalités entre hommes et femmes dans les expériences du vieillissement (Seck, 2009). Comme pour l'ensemble des femmes sénégalaises, l'absence de ressources constitue un problème majeur dans la mesure où elles sont moins nombreuses à prétendre à une pension de retraite. Même si leur proportion est bien moindre (Antoine, 2009), les femmes sont tout autant concernées par le statut de chef de ménage « avec toutefois un

différentiel très marqué entre le milieu urbain et les campagnes, où un modèle traditionnel de dépendance féminine subsiste » (Antoine, 2009 : 35).

Finalement, pour ces «parents», l'essentiel est d'avoir des enfants qui prêtent main forte. Le cas de Mme Diana 68 ans, ancienne secrétaire, à Saint Louis ayant une pension qu'elle décrit comme « *symbolique* », dont le mari a trois femmes et qui essaie de joindre péniblement les deux bouts, illustre bien cet état de difficultés. A la maison habitent son fils aîné et sa femme avec leurs deux enfants, une de ses filles encore célibataire et deux petits enfants d'une fille mariée. Le mari ne vient à la maison que tous les quinze jours. En tout, ceux qui mangent régulièrement sont au nombre de huit. Pour expliquer comment elle boucle les dépenses quotidiennes, elle met en avant sa satisfaction de pouvoir compter sur les enfants dont elle se réjouit de la réussite sociale, vue largement comme une manifestation du retour de l'investissement :

« En tout cas moi, pour le moment si mes enfants ne travaillaient pas, ça serait très difficile, trop cher, parce que je ne vais pas arriver à joindre les deux bouts. Ce sont les enfants qui m'aident. Ma pension c'est symbolique. On a investi sur les enfants, on les a bien éduqués, en tout cas, actuellement ça se passe bien. Deux fils travaillent ».

Mohamed, 73 ans, retraité de l'IPRES, polygame, à Saint Louis, explique comment sans le soutien des enfants, il est incapable de gérer ses « trois maisons » :

« Si je prends mon cas, j'ai trois enfants qui travaillent, bien sûr ils m'aident pour le fonctionnement de la maison. Pour acheter des vivres, moi actuellement je ne m'occupe que du courant et de l'eau, bon j'ai trois maisons donc presque toute ma pension je verse ça à trois quoi. Et pour le reste, ce sont les enfants qui aident quoi. Gérer trois maisons avec ma pension, c'est difficile à comprendre mais c'est la réalité. Beaucoup d'autres, Dieu merci, j'ai eu la chance d'avoir mes enfants qui m'écoutent, il y en a qui n'ont pas ces faveurs, ils ont des enfants, mais des enfants se sont retirés de la famille ou simplement ne veulent plus aider ».

Comme le montre ce dernier exemple, si Mohamed se réjouit de cette manne de solidarité de proximité, il a cependant conscience de ses limites et donne à voir les situations de « désengagement » et de « déresponsabilité » voulues ou non des enfants dans cette épreuve de complémentarité. Cela confirme d'ailleurs une absence de solidarité dans de nombreux cas pour les «parents» n'ayant pas un entourage proche apte à répondre aux besoins de la personne âgée. En effet, comme l'ont montré d'autres études (Sajoux et Amar, 2015 : 202), on

sait aussi que si le fait d'avoir « un grand nombre d'enfants peut augmenter certes « statiquement la probabilité » pour la personne âgée d'être « aidée financièrement en cas de besoin », cela ne constitue nullement une garantie » (Sajoux, et Amar, 2015 : 202). La relative stabilité de solidarité cohabitante qui prédomine se trouve confrontée à des incertitudes que provoque la pression sociale et économique.

Lorsqu'on examine les contraintes nées de la gestion de l'économie domestique, les propos tenus par divers interrogés témoignent de situations d'incertitude engendrées par l'inflation constante de l'économie. Le coût élevé de la vie se traduit dans les prix instables comme celui du riz (Daffé, 2002 : 70)²¹. La variation du taux d'inflation [2,1% en 2006 (Touré et Tall, 2011), 5,9 % en 2007 (Touré et Tall, 2011), +1,2% en 2010, + 3, 4% en 2011, (ANSD, 2014)], qui est bien souvent à l'origine des dégradations des conditions de vie des ménages, explique les difficultés qu'éprouvent la plupart des « parents » âgés face à leurs responsabilités familiales. Certains ont le sentiment de faire un voyage sans retour vers l'extrême pauvreté. On peut constater dans plusieurs discours ce degré d'incertitude : à Dakar, même les personnes ayant un travail stable ont du mal à « joindre les deux bouts ». Le salaire ne suffit pas à nourrir tout le monde. En 2017, « le salaire moyen mensuel d'un salarié est estimé à 96206 FCFA. Il est de 107074 FCFA pour les hommes contre 68078 FCFA pour les femmes. Il varie aussi en fonction du milieu de résidence. Un salarié en milieu urbain gagne en moyenne 104869 FCFA contre 75564FCFA en milieu rural » (ANSD, 2017 : 4).

Dans ce contexte de forte incertitude, plusieurs personnes âgées doutent que le pays puisse se relever et sortir d'une situation économique de dépendance de l'aide internationale. Les expériences relatées dans les entretiens suivants démontrent cet état d'incertitude constante chez les personnes à faible pension. Prenons d'abord l'expérience de Monsieur P. Damien 67 ans, habitant à Pikine dans la banlieue de Dakar. Il perçoit une somme de 70000 FCFA tous les deux mois. Il a une femme plus jeune que lui (45 ans) et a encore deux enfants au lycée. Sa femme fait du petit commerce au marché, ce qui est un soutien pour combler les dépenses liées à l'achat des légumes. Ils sont généralement sept ou huit personnes au repas. Il précise ce qui est très accablant pour lui dans son quotidien :

« Q : Qu'est ce qui pèse pour vous au quotidien ?

²¹ Rappelons que le riz constitue l'alimentation de base de toutes les couches de la société, aussi bien urbaines que rurales». Daffé, G., « La difficile réinsertion du Sénégal dans le commerce mondial ». Dans Diop, M.-C (dir.) *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002, p.70

R : Pour faire les dépenses domestiques, ça pèse beaucoup, quand je me réveille, pour nourrir les gens, je suis obligé de taper de gauche à droite. Je me débrouille. Je paye la scolarité, quand j'ai la pension, j'achète directement deux sac de riz, j'achète tout, l'huile, après pour ce qui est du pain, je me débrouille. Normalement un sac de riz fait 28 jours, c'est pour cela que je prends deux. J'achète parfois du mil, pour varier ça, ma femme fait très bien du couscous. Ce qui est cher ce n'est pas des légumes, c'est le riz, actuellement un sac de riz, c'est 15000 francs, il y en a pour 13 ou 14 mille, mais la bonne qualité c'est dans les 17000 francs ».

Le témoignage de Simon, 73 ans, ancien contremaitre, résidant à Dakar est aussi particulièrement illustratif de « ce bon usage ». La gestion de pension s'est transformée en un moment de casse-tête de comptes et de décomptes qui amène à des calculs ardues, avec un budget serré, calculé au franc près. Pourtant, il paraît difficile de maîtriser tous les imprévus :

« Pour la durée de la pension, pour quelqu'un qui a 100.000, si la durée de la pension est de 46 jours, ce qui te fait un mois et 16 jours, donc il te reste 14 jours pour la fin du mois plus 15 jours, ça te fait 29 jours, avant de reprendre ta pension. Maintenant les 29 jours-là, c'est là où il y a la galère, tu as un ravitaillement quand même, tu as le riz, tu as l'huile, tu as le sucré ; maintenant il faut acheter des légumes, le poisson, c'est quasiment tous les jours, si par exemple tu donnes 1000 francs pour les dépenses, pour le petit-déjeuner, tu donnes pour trois pains, ça te fait 450 francs par jours, les 10 jours ça te fait 4500 francs, donc le mois ça te fait 13500 francs. Et puis, il y a un calcul supplémentaire, tu peux avoir les gens qui viennent de la Casamance, et leur pain, c'est toi qui va le donner, leur billet de retour, la limonade c'est toi qui vas payer ça. Quand tu te lèves tu donnes mille francs pour le déjeuner, tu donnes 500 pour le petit-déjeuner, ça te fait 1500, les dimanches comme c'est un jour férié, tu peux recevoir les invités, au lieu de donner 1000 francs, tu donnes 2000, pour qu'il y a quand même un bon condiment, parce que les dimanches, les visites dominicales, ça ne peut pas manquer. Nous vivons de ce que nous pouvons donner dans la journée ; parce qu'il y a toujours des imprévus ».

Les détails évoqués sont essentiellement d'ordre économique, révélant ainsi ses préoccupations. La gestion d'incertitudes confirme la préoccupation du quotidien chez plusieurs enquêtés qui ont souvent l'impression que leur condition sociale se dégrade en raison de l'insuffisance de ressources. Pour y faire face, la *débrouillardise* consiste finalement, pour la plupart des «parents» à s'endetter chez le boutiquier du coin qu'ils remboursent généralement à la fin du mois pour recommencer un nouveau cycle (Fall, 2007).

Beaucoup se retrouvent ainsi pris dans un engrenage sans fin de crédit. A Dakar, le niveau d'endettement pour les ménages modestes reste élevé, variant, selon les dernières études (Fall, 2007), entre 15.000 et 20.000 FCFA contre seulement 5000 FCFA pour les ménages favorisés. Finalement, la *débrouillardise*, dans la diversité de ses formes, demeure une expérience commune qui ne se limite pas aux seules responsabilités du chef de famille. On met bout à bout un certain nombre de ressources pour « survivre ».

3-2-2- Le sacrifice

a) Une logique altruiste

La deuxième dimension d'expérience dans le rapport aux responsabilités familiales est *le sacrifice* enduré par les « parents » âgés. Le *sacrifice* comporte donc une dimension d'efforts constants et implique quelques renoncements volontaires ou contraints au nom de la solidarité « bienveillante ». Pourtant, dans leur perception, il est loin d'être traduit en termes de contraintes socialement pesantes et prend plutôt une dimension de mise en scène pour valoriser des rapports d'entraide et des responsabilités sociales collectives. Cela va de soi pour entretenir les liens familiaux. Il apparaît comme nécessaire au maintien de l'équilibre familial et à l'expérimentation sans cesse renouvelée de l'esprit d'unité, de fraternité et de parenté, liens nécessaires au-delà des contraintes ressenties ou factuelles. Nous nous attacherons ici à des formes de sacrifice qui maintiennent les « parents » âgés dans une logique de responsabilité collective, bien qu'ils aient conscience des limites de leur capacité distributive. Si certains tentent de relativiser ce sacrifice, ils n'ignorent pourtant pas à quel point il est un facteur de privation individuelle.

Les difficultés de gestion du quotidien ainsi que les sollicitations familiales sont particulièrement révélées dans toutes les expériences exprimées. Prenons par exemple le cas de Monsieur J. F. 70 ans, marié, résidant à Pikine dans la banlieue de Dakar. Cet ancien agent hospitalier perçoit tous les deux mois une pension d'un montant de 120.000 FCFA. Dans la famille, vivent sa femme, un cousin et trois de ses enfants dont l'un a une femme et trois enfants. Lors de notre entretien, ce fils marié ne travaillait qu'occasionnellement dans des restaurants à Dakar. Seule la pension assure la part importante de la survie familiale :

« Elle tombe à chaque fois dans l'océan des besoins. Il y a deux mois, j'avais mal aux dents, mais je ne pouvais même pas aller voir un dentiste, le plan sésame ne couvre pas tout, surtout ici, quand vous avez les problèmes des dents, ce n'est pas toujours facile de trouver un bon dentiste si tu n'as pas d'argent,....si j'avais utilisé cet argent, je n'aurais pas pu payer mes créanciers !C'est vraiment un sacrifice sans fin....je suis souvent inquiet pour le remboursement de mes créanciers du coin [les dépenses domestiques : riz, huile, légumes etc.], cette période, je devrais arriver à environ 20000 FCFA, quelque chose comme ça ».

Locataire, comme de nombreux retraités à Dakar (Ka et Tidiane Ba, 2014), il paye un loyer mensuel de 30.000 FCFA, grâce au soutien de sa fille émigrée en Europe et d'un autre fils qui tient une boutique à Dakar. Au moment de notre entretien, J-F nous révèle qu'en plus de ses habituelles dépenses, il a dû, à la demande de son jeune frère, participer aux frais d'hospitalisation de sa belle-sœur, solidarité familiale oblige. Dans son cas, le sacrifice porte sur ses propres dépenses de santé. La plupart de «parents» âgés se trouvent sans cesse confrontés à l'idéologie altruiste de la solidarité. C'est un sacrifice permanent pour ces «parents» âgés rencontrés. Or, généralement les sollicitations familiales dépassent la capacité de la personne âgée à agir sur les différents registres de besoins.

« Pour nous les anciens, parfois tu peux goûter, c'est tout. Les gens ne mangent pas à leur faim. On voit les enfants actuellement aller manger dans le camp militaire, vont demander le reste. Chaque midi ils vont là-bas, pour les récupérer ça va être plus difficile », déclare Simon, 73 ans [cité plus haut].

Dans ce second cas, le sacrifice consiste aussi à laisser une part de sa nourriture aux enfants. Avec sa pension de 100.000 FCFA bimensuelle il effectue pourtant des calculs malaisés qui révèlent l'obligation de venir en aide à son frère, âgé lui aussi : *«...alors à Zinguinchor, j'ai aussi bâti une maison là-bas, mon grand frère est moins placé que moi, car moi j'ai ma retraite, mon grand frère n'a pas de retraite, vit en famille avec sa femme et ses enfants. Là aussi je l'aide presque régulièrement ».*

Il est clair que l'aide à la famille est une solidarité qui s'accomplit dans la douleur. A l'analyse, cette logique de solidarité par *sacrifice* s'inscrit aussi pour la majorité de ces aînés, dans un refus des formes d'individualisme que fait croître la société sénégalaise de consommation.

Plus spécifiquement, le *sacrifice* est surtout imputable au poids de la responsabilité familiale en situation de cohabitation. Dans plusieurs situations, qu'elle soit maigre ou non, la pension de retraite s'est transformée en un bouclier contre une exposition aux situations de précarité croissante à laquelle se heurtent les membres de famille peinant à s'insérer dans le marché du travail (ANSD, 2014)²². Certains «parents» âgés expriment un sentiment de désenchantement qui laisse entendre que beaucoup n'attendent pas grand-chose de leurs enfants. Si dans la majorité des cas les personnes âgées chefs de famille n'ignorent pas la détresse sociale que connaissent certains membres cohabitants confrontés aux difficultés d'accès à l'emploi, ils ne s'empêchent pourtant pas de s'interroger sur les efforts individuels pour l'équilibre de l'économie domestique. Ils ont le sentiment de se « sacrifier » quand ils sont les seuls pourvoyeurs de ressources. Ainsi, dans ces expériences d'incertitudes collectives, se met en place à l'intérieur même de certaines familles un processus de suspicion et de malaise, provoquant un climat de tension. Cette tension existe surtout dans des contextes de cohabitation avec les enfants peu autonomes financièrement.

Face à une absence d'implication et de participation à l'effort collectif, la réaction de certains « parents » âgés révèle la nécessité de la mise en commun des moyens et en souligne les conséquences dans les relations de solidarités intergénérationnelles. Les propos de Mme B. 69 ans, veuve, à Saint Louis [que nous avons pu citer] illustre cela. Même si elle ne l'exprime pas clairement et qu'elle apprécie surtout le soutien de sa belle-fille dans certains actes quotidiens qu'elle n'arrive plus à faire par elle-même, l'expression par laquelle elle poursuit son récit, laisse apparaître un sentiment de lassitude lorsqu'elle lui reproche de ne pas vouloir faire d'autres activités pour « *amener de l'argent* » en famille comme tout le monde :

« C'est vrai il n'y a pas une autre personne pour préparer le repas ; elle est obligée de rester à la maison parce que préparer le repas, laver le linge est une activité aussi ; mais ce ne sont pas des activités qui amènent de l'argent à la maison. Elle refuse de faire ces activités, elle ne veut pas prendre du financement, il y a des agences qui financent, mais elle ne veut pas ; elle veut rester comme ça, préparer le repas, son mari amène quelque chose, elle dépend de moi et de son mari ».

À partir de plusieurs entretiens, on peut observer que lorsqu'une personne âgée supporte seule les charges domestiques, le *sacrifice* peut se traduire par un sentiment de contrainte. D'un

²² Selon les résultats du dernier recensement, en 2015, le taux de chômage national déclaré était estimé à 25,7% (ANSD, 2014, p. 103).

autre côté les «parents» âgés sans ressources sont susceptibles d'être marginalisés par rapport aux autres membres du ménage (Golaz et Antoine, 2011). Nous ne saurions cependant ici relater toutes les tensions et les contradictions qui peuvent caractériser l'absence de mise en commun des ressources pour faire fonctionner l'économie domestique.

b) Une logique de transmission de la tradition

Une autre source de *sacrifice* repérée dans plusieurs entretiens, quelquefois pesante pour ces «parents» âgés à maigres ressources, est l'importance de la présence des petits-enfants confiés par leurs «parents» (Vandermeersch, 2002 ; ANSD, 2015). Au Sénégal, le système de confiage demeure un phénomène culturel encore plus marqué en milieu urbain (ANSD, 2015). Lors de nos observations sur le terrain, plusieurs «parents» âgés (50/80) vivaient de manière régulière avec au moins deux petits-enfants. Les grands-parents se trouvent confrontés à des difficultés de positionnement vis-à-vis de ce que la tradition leur assigne et sont pris entre leur sentiment d'affection et leur devoir de grands-parents. Les propos de Monsieur D. 70 ans et de sa femme 64 ans, à Dakar, qui ont été interrogés séparément, en sont révélateurs. Seul le mari perçoit une pension bimestrielle de 90000 FCFA. La femme souffre de problèmes d'hypertension et d'asthme depuis plus de quinze ans. Avant qu'elle ne tombe malade, elle a longtemps travaillé comme cuisinière chez les «toubabs»²³. Ils ont cinq petits enfants à charge et leurs «parents» contribuent faiblement, souligne d'abord le mari :

Q : « Est-ce que les «parents» contribuent à l'éducation des enfants ?

R : Oui mais faiblement. À chaque fois c'est moi qui fais tout, très souvent je donne les frais de voyages pour aller voir leurs «parents» ; ce n'est pas vraiment du tout facile. Cette année j'ai même renoncé à partir en Casamance pour voir les autres membres de la famille. Car aller là-bas, représente un coût.

Q : Comment vous faites pour gérer tout « ce monde » ?

C'est vraiment une contrainte [...] leurs «parents» participent très peu. C'est moi qui dois acheter les cartables, le matériel scolaire. Je les nourris, ils sont là quoi »

On voit bien à travers sa réponse que la présence des petits-enfants n'est pas tous les jours aisée à accepter ; c'est une source de *sacrifice*. Ensuite, le récit de sa femme confirme leur sacrifice :

²³ Un mot wolof qui signifie les Européens, littéralement « les Blancs ».

« Nous sommes plus une dizaine ici. Ils [les petits enfants] restent ici pendant toute l'année. [...] Moi aussi je ne peux pas travailler, ça fait plus de 15 ans que je suis malade. [..]

Q : Comment ça se passe pour gérer la famille ?

R : C'est presque le fils que je t'ai dit, là, celui qui travaille, c'est lui qui se démerde comme ça. C'est un gardien de l'immeuble. Il aide mon mari avec sa petite retraite. Parce que sa sœur qui est mariée, elle aussi, ses enfants sont ici, son mari envoie un peu, mais ça ne suffit pas pour nourrir toute la famille. C'est vrai, les petits-enfants pèsent. Il faut aussi leur donner tout [rire]. J'aime bien les voir ici ».

Ces deux récits comme beaucoup d'autres permettent de confirmer en effet que si tout semble se passer dans une relation affectueuse, l'accueil des petits-enfants, dans la majorité des cas, constitue un sacrifice pour les grands-parents qui en supportent la charge. Les grands-«parents» se passionnent pour cette tradition, mais ne sont pas dupes : la tradition leur impose ces expériences incertaines de gestion du quotidien et de privation individuelle ; elle est susceptible d'amplifier les difficultés de ces familles aux ressources modestes, risquant ainsi de les conduire à la précarisation.

3-2-3- La difficile projection dans l'avenir

La dernière forme d'expérience dans le rapport aux responsabilités familiales est la *projection* appréhendée ou idéalisée par les chefs de famille. Elle comprend, comme la *débrouillardise* et le *sacrifice*, un corpus de tactiques mobilisées dans la gestion du quotidien, et se dévoile davantage comme un mode opératoire préventif visant à maîtriser leur situation individuelle et familiale sur le long terme. C'est un ensemble de stratégies supposées être durables. C'est ainsi par exemple qu'en fonction des ressources et de l'état de santé, les tentatives d'une reprise d'une activité rémunérée, les initiatives individuelles et l'engagement dans des microprojets ont constitué un arsenal envisageable pour ces « parents » âgés. Ainsi, le maintien dans une activité économique peut devenir pour certains la seule possibilité d'envisager l'avenir. Comme pour le *sacrifice*, la *projection* engage un surpassement individuel pour faire face aux besoins de la famille (Touré et Tall, 2011). Selon nos résultats, le maintien dans une activité rémunérée des personnes rencontrées n'est pas lié au seul besoin d'une occupation.

Dans bon nombre de cas, les personnes âgées qui ont pris, à un moment donné, la décision de poursuivre une activité ont encore des charges plus importantes au niveau de la responsabilité familiale. Comme nous avons pu le constater, les diverses situations concourent à l'administration de la preuve que le travail du « vieux » est parfois vécu comme « une contrainte sociale acceptée, voire acceptable, mais sûrement pas comme une source d'épanouissement » (Guérin et Fournier, 2009, p.108) ou d'utilité sociale (Réguer, *dir.* 2008). Ainsi, en ce qui concerne des *projections* de « parents » âgés, deux cas de figures peuvent être distingués.

a) Peut-on se projeter quand on vit le jour au jour ?

Dans le premier, l'état d'incertitude, la prise de risques et le manque de clarté des projets sont très perceptibles à travers plusieurs entretiens. La projection est *impossible*. Les parents vivent au jour le jour en se préoccupant de la résolution des problèmes à court terme. Pour illustrer cela, nous prendrons deux exemples qui nous semblent significatifs. D'abord celui, d'Ahmed, 70 ans, à Saint Louis, sans pension. Ancien pêcheur, Ahmed, a été contraint d'arrêter la pêche à cause de rhumatisme. Pourtant, avec des enfants encore jeunes à sa charge, il a tenté de trouver une activité alternative à la pêche qui était sa principale source de revenus. Ainsi, il s'est lancé dans la vente à la sauvette de lait caillé et de produits de beauté, et est amené à circuler à longueur de journée dans la rue, malgré de fréquentes douleurs dans les jambes :

« Je le fais [la vente à la sauvette] pour gagner un peu d'argent, je ne peux pas faire autrement, j'ai des enfants à ma charge, voyez-vous ; j'ai encore trois enfants à la maison, deux vont à l'école [lycée], ma femme est un peu âgée comme moi et ne travaille pas. Les autres enfants, deux filles et un garçon ne vivent plus ici, ils sont partis à Dakar. Nous sommes encore cinq quand tout le monde rentre le soir, il faut manger, il faut préparer, tout ça.....sans quelqu'un qui travaille, ça serait difficile, voilà pourquoi, je suis obligé de faire ça, malgré mes problèmes de santé [...] Ma femme a longtemps travaillé dans le petit commerce, [...] après elle aussi, a commencé à avoir des problèmes de santé, c'est devenu aussi difficile, elle ne peut plus ».

À travers son récit, on peut constater qu'Ahmed vit au jour le jour sans aucune réelle projection dans l'avenir. En vendant ce lait caillé, il espère améliorer son quotidien. C'est le

moyen qu'il a trouvé pour disposer de quelques ressources pour survivre. A la question de savoir comment il voit son avenir, Ahmed évite de répondre précisément: « *Inch'Allah, je ne saurai vous répondre, je fais ce que je peux, l'avenir, c'est autre chose, c'est Dieu qui sait* ». En effet, ce recours à une activité économique de « survie » permet à Ahmed, comme à beaucoup d'autres, de ne pas dépendre du hasard mais d'un effort personnel, quitte à prendre des risques susceptibles d'aggraver son état de santé. Le second exemple est celui de Moussa, 68 ans, résidant à Saint Louis. Il poursuit son travail de chauffeur de taxi, malgré ses problèmes de diabète et de tension artérielle. Il espère être soulagé quand tous les enfants seront autonomes :

« Oui, quand tout le monde va travailler et que chacun va totalement commencer à gagner sa vie, je vais me détacher. Le peu que je gagnerai quand j'aurai arrêté le taxi, ça va m'aider. Si j'ai 500 Francs ou 1000 Francs par jour, au maximum ça va m'arranger, pas de problème ».

Comme le montre ce récit, la dimension de *projection* prend aussi parfois l'allure d'utopies que certains rêvent voir se réaliser au moment où leur capacité physique commencera à se résorber. Moussa laisse entendre qu'il ne pourra compter que sur ses propres ressources. Ces différentes expériences rendent compte de la volonté manifeste pour ces «parents» âgés de demeurer acteurs de leur parcours de vie, et se traduisent, pour emprunter les nuances du concept de « déprise », par une certaine « reprise », signe d'une forme de « contrôle que chacun exerce sur sa vie (Drulhe et al. 2007) à l'encontre d'une certaine « emprise institutionnelle » (Cavalli et Meidani, 2018 : 11) que représente l'entourage familial [la famille]. Dans ce sens, cette volonté exprimée par ces personnes âgées pourtant « fragiles » apparaît comme une résistance visant à sauvegarder non seulement leur dignité, mais aussi « leur sentiment d'identité et leur autonomie, (ibid.).

a) La projection utopique

Dans le second cas de figure, la difficulté de projection dans l'avenir s'accompagne d'utopies. Les «parents» âgés idéalisent des projets personnels « durables ». Abdala, 67 ans, ancien fonctionnaire, habitant à Saint Louis, tient une quincaillerie, ce qui lui permet de compléter sa pension. Il a encore des enfants étudiants à charge. Au moment de l'entretien, il nous explique qu'il a envie de retourner vivre à Dakar pour gagner un peu plus :

« Si je suis à Dakar, je vais m'occuper, parce qu'il y a des possibilités d'enseigner [cours de soutien] à gauche et à droite [...] l'objectif c'est de gagner de l'argent et me lancer dans les affaires parce que je pense qu'il y a quelque chose à faire dans le business. [...] je vais voir si je peux m'installer plus longtemps à Dakar ».

L'ambition de « faire du business » à Dakar nous semble utopique dans la mesure où Monsieur Abdala n'a visiblement pas anticipé sur la faisabilité de son projet ; il n'a pas envisagé notamment les possibilités de financement qui semble constituer une difficulté majeure : l'accès au crédit bancaire constituerait la difficulté la plus importante, d'après P. D, 68 ans, ancien contremaitre, habitant à Pikine dans la banlieue de Dakar ayant une pension bimensuelle de 90000 FCFA, et des enfants encore jeunes à sa charge. Pour acheter un chalutier, il a voulu contracter un emprunt bancaire, qui devait lui permettre de compléter sa pension mais cet emprunt lui a été refusé:

« En tout cas, c'est dur, quand je travaillais avant, je pouvais emprunter facilement, mais actuellement je ne peux pas facilement. Quand tu deviens retraite, on dit, non ce n'est pas possible. On ne te fait plus confiance. C'est pour cela que beaucoup de retraités sont pauvres, quand on est à la retraite, on devient pauvre, tu ne peux pas rembourser l'argent facilement comme avant ».

Notons également que les projections dans l'avenir lorsqu'elles existent, sont loin d'être la majorité et encore faut-il que les tentatives de mise en place des projets durables aboutissent aux résultats escomptés. P. N. 85 ans, bénévole à l'association des retraités à Saint Louis, nous explique comment les choses se déroulent et quelles sont les difficultés récurrentes pour ceux qui ont essayé certains projets:

« Comme je le disais les activités ce n'est pas facile, parce qu'il y a beaucoup de concurrence, qu'est-ce que tu peux faire ? Ouvrir une boutique ? En général la boutique ne sert à rien, parce que les camarades que je connais qui ont ouvert une boutique, ils ont fait faillite. Parce que c'est la boutique qui nourrit la maison, or sans se dire que c'est un investissement, que c'est un capital qu'il faut sauvegarder, on vient, on prend de l'huile, du riz....au bout de deux mois, il n'y a plus rien. Tous sont tombés en faillite ; ça ne peut pas marcher. Ça marche seulement quand la boutique est gérée différemment, autonome, il faut que ça n'ait rien à avoir avec la famille ; mais c'est difficile ».

Une autre type de *projection* récurrente dans les entretiens mais controversée est le retour en province pour certains «parents» âgés que nous avons rencontrés à Dakar. Elle est davantage portée par les personnes, notamment les hommes ayant encore de l'héritage familial dans leurs régions d'origine. Parmi les quarante-trois hommes interrogés, une dizaine nous ont confié vouloir quitter dans l'avenir Dakar pour des raisons essentiellement économiques. Toutefois, il semble se dégager de ces entretiens que certains pères de famille lorsqu'ils y songent et tentent de convaincre la famille proche, peuvent se sentir quelque peu isolés. Les propos de Monsieur D. 70 ans, originaire de Casamance [déjà évoqué plus haut] le montrent :

« Oui, mais le problème c'est que les enfants disent, moi je suis habitué à cette vie, je ne veux pas retourner au village. Toi aussi tu ne peux pas rester ici et abandonner la maison de ton père, alors que tu es déjà vieux ; sinon les gens seront obligés de se l'approprier, c'est ça qui pousse les gens à repartir. Ensuite, par exemple ma femme ne veut pas. Elle a ses frères qui s'occupent du terrain de son papa, mais ne veut pas, au fait, une fois qu'elle est habituée à Dakar, elle ne veut pas retourner là-bas, j'ai beaucoup d'amis qui sont dans la même situation que moi. Parce que ce n'est pas les mêmes modes de vie. Je connais d'autres amis qui sont repartis de Dakar et ont laissé les femmes ici, ça devient du coup une séparation. Parfois le mari va là-bas, il reste seul, c'est désespérant quoi. De toute façon, quand les enfants ne veulent pas tu ne peux rien faire, souvent ils sont du côté de leurs mamans ; au fait c'est le vieux qui se soumet souvent à leurs désirs. Mais d'autres refusent catégoriquement, il y en a beaucoup parmi nous, ou soit la femme vient là-bas, elle reste un mois, après elle dit je suis malade, les conditions de vie sont parfois dures ; elle dit je repars me soigner à Dakar... tu sais, la vie aussi de Dakar, les gens s'y accrochent. ».

À propos de cette projection, nous remarquons que les divergences de motivations et les compromis épousent plusieurs logiques touchant aux représentations de la famille. La femme donne son point de vue :

« Q : Est-ce que vous avez jamais pensé d'y retourner définitivement avec votre mari?

R : On n'a pas encore une maison qui est bien, tu ne peux pas non plus partir comme ça, si tu pars tu vas vite te fatiguer, si tu as une maison, on peut, partir parce qu'ici la vie est très chère, parce que le loyer, le gaz, le riz sont très chers. Là-bas il faut avoir aussi de l'argent pour vivre là-bas, avant je pouvais travailler, là je suis malade, ne je peux plus faire le jardin

et maintenant si j'y vais, je ne peux pas faire le jardin. Mais là-bas si tu ne travailles pas c'est un peu difficile ; mon mari y tient beaucoup, on ne se comprend pas bien sur ce sujet ».

L'analyse de ces deux versions d'envisager l'avenir montre des opinions et attitudes divergentes entre les hommes et les femmes âgés en situation de couple. Elles permettent de révéler particulièrement l'état d'incertitude qui plane sur un certain nombre de pères de famille, semblant se situer entre deux positions : repartir ou rester. Dans ce cas précis, l'attachement à la conception de la famille manifesté par la femme apparaît comme déterminant. Au détour de ces témoignages, émerge la question du devenir de ces hommes âgés au fil de l'avancée en âge : les pères de famille sont confinés dans leur idéalisation prospective.

Finalement, l'ensemble des entretiens montrent que beaucoup de «parents» âgés à faible niveau de ressources apparaissent dépourvus de *projections* sur le long terme. La plupart ont souvent un objectif à atteindre mais n'ont pas toujours les moyens d'y parvenir. Des expériences présentées laissent entrevoir une forte incertitude au fil de l'avancée en âge. Et encore, même si l'on ne peut pas prédire un état de maladie ou de handicap susceptible de conduire à la perte d'autonomie, l'absence de *projection* de ces aînés réduit les possibilités d'anticipation et de conception de stratégies individuelles pour prévenir les éventuels et incertains effets du vieillissement. Le sentiment d'incertitude qu'ont la plupart des «parents» âgés, non seulement dans l'exercice de responsabilités familiales mais aussi dans la projection de leur avenir, est évident.

Conclusion

Une solidarité « bienveillante » figée entre obligation morale et contrainte volontaire

Nous avons vu dans ce chapitre que les femmes et hommes âgés n'ont pas fini d'être perçus comme des pourvoyeurs de ressources pour la famille dont ils ont hérité le statut de chef. Sur cette analyse de la solidarité familiale à travers les responsabilités des « parents », il est donc indispensable de porter un regard multidimensionnel, examinant à la fois les contraintes et stratégies développées par les « parents » âgés rencontrés. Les proches et les « parents » âgés se complètent mutuellement dans l'épreuve de gestion de l'économie domestique, mais les femmes et hommes âgés restent marqués par le poids de leurs responsabilités.

Pour les « parents » âgés, chaque jour est différent et beaucoup ont appris à « se débrouiller », « se priver » et peinent à se « projeter dans l'avenir ». Poussés parfois par le besoin d'être admirés et super-efficaces comme chefs de famille inébranlables, beaucoup de ces chefs de famille travaillent très dur pour déjouer le pronostic de l'échec, ce qui est indirectement un refus de dépendre de leurs proches. Cela leur confère encore plus de dignité. Ainsi, certains développent des compétences insoupçonnées. Au regard de plusieurs expériences relatées, les chefs de famille sont confrontés majoritairement à une sorte de « management » fréquemment rude, et très peu sont ceux qui mènent une vie insouciant. Chaque effort épuise davantage car les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des efforts fournis. Nous voyons donc que le statut de chef de famille, loin d'être un facteur de notoriété sociale et surtout d'usufruit individuel, enferme ces « parents » âgés dans une certaine frustration vis-à-vis de la représentation qu'ils ont de leur statut social. Leur difficulté à honorer ce statut pourrait donc bien être une limite, parmi d'autres, à leur pouvoir d'agir sur eux-mêmes et sur leur environnement. Tout cela nous conduit à ce qui constitue l'objet du chapitre suivant : comprendre le sens de l'« autonomie » et les enjeux du pouvoir d'agir dans un contexte d'affaiblissement des ressources et de « dépendance sociale ».

Chapitre 5

Le pouvoir d’agir sur soi et sur son environnement: *au croisement du droit d’aïnesse et des ressources*

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons essayé de mettre en évidence certains éléments à partir desquels on pouvait apprécier les valeurs de solidarité, et les contraintes factuelles dans l’exercice de la responsabilité familiale pour ces «parents» âgés interrogés. Mais au-delà de la mise en valeur de la solidarité familiale «rassurante», quel est le niveau de leur pouvoir d’agir sur eux-mêmes et sur leur environnement et de leur intégration au sein de la famille en l’absence de ressources? La «fragilité économique» des «parents» âgés que nous avons montrée dans le chapitre précédent couplée parfois à la «fragilité» de santé change-t-elle la perception de leur rôle et de leur pouvoir au sein de la «communauté familiale»? Dans ce chapitre, l’objectif consiste à rendre compte des expériences des «parents» âgés dans le rapport aux rôles sociaux et au pouvoir d’agir et à montrer en quoi ils sont traversés de paradigmes de contradictions. Il s’agit davantage d’observer plus spécifiquement la façon dont ces «parents» âgés sont intégrés dans le réseau familial pour comprendre les enjeux de la réciprocité mais surtout de la préservation de l’autonomie que certains auteurs qualifient de «prise au monde» (Caradec, 2014) au moment où ils peuvent être confrontés à l’absence de ressources ou à la diminution du pouvoir d’achat.

De plus, il faut rappeler que dans plusieurs cas de figures, les personnes objet de notre réflexion sont moins celles qui «produisent» pour leur famille que celles qui, à cause de la maladie ou d’un handicap, peuvent se caractériser par un comportement de «retrait». Aborder le pouvoir d’agir des «parents» âgés revient donc à apprécier les perceptions que ces «parents» ont d’eux-mêmes, la valorisation des expériences, la prise de parole et de décisions dans la sphère familiale et sociale. On sait que dans les sociétés traditionnelles

africaines, notamment celle du Sénégal qui garde encore une vision du « vieux » comme étant un sage, quiconque met en doute la validité de l'autorité des anciens est rappelé à l'ordre. Ceux qui s'opposent vont à l'encontre de la volonté ancestrale. Cependant, si l'autorité morale n'est pas remise en cause, la « dépendance financière » des « parents » âgés limite leur capacité à agir, entraînant ainsi une attitude de réserve et des stratégies de contournement dans les relations d'échanges et dans la prise de décisions familiales. A mesure que le pouvoir économique s'effrite, apparaît un risque de marginalisation et de perte de considération familiale. Cela s'accompagne de comportements de retrait subi ou contraint, et peut exposer à des risques de maltraitance. Avant de saisir les expériences et stratégies des parents âgés face au pouvoir d'agir sur fond de relation d'échanges et de réciprocité au sein de la sphère familiale, nous proposons de revenir sur les représentations du pouvoir gérontocratique des personnes âgées et sur les attributs qui lui sont socialement associés.

1- Le pouvoir « gérontocratique » : du droit d'aïnesse au statut social composite et concurrentiel entre personnes âgées

La question du pouvoir gérontocratique coïncide toujours avec savoir, autorité et âge (Meillassoux, 1994) dans les représentations de plusieurs enquêtés. Ces trois attributs sont généralement associés à la notion d'« aïnesse sociale ». Très brièvement, celle-ci « renvoie aux positions respectives des âges et des générations et aux principes hiérarchiques qui les ordonne » (Attias-Donfut, 1994 : 27). En tant que « privilège accordé à l'aîné en matière de succession », ce principe ne peut se référer à une organisation sociale d'une société déterminée. Pour Claude Meillassoux (1994 : 51), l'aïnesse est conférée par un système social et ne procède en rien de « données naturelles ». Plusieurs monographies ont montré que le principe du droit d'aïnesse et le pouvoir qui en découle étaient relatifs. Marc Abélès et Chantal Collard (1985) rappellent, dans une recension relative à la notion d'âge et au pouvoir en Afrique noire, les critiques antérieures de Claude Meillassoux qui indiquait en effet que la « prédominance des aînés » était précaire et ne constituait pas « un rapport de domination réel puisque tout cadet était « susceptible de devenir un aîné » (Abélès et Collard 1985 : 11).

D'autres études ont montré que le pouvoir gérontocratique lié au droit d'aïnesse était également paradoxal. Les différentes situations relatées par Denise Paulme, (1971) citée par Claudine Attias-Donfut, observées dans les sociétés villageoises ouest-africaines apportent une certaine lumière: « Il est clair que le pouvoir de décision n'y appartient presque jamais aux seuls doyens des lignages ; si ceux-ci prononcent la décision finale, leurs cadets veillent à son application après une discussion à laquelle ils ont participé souvent de façon active ». Elle cite en outre les Malinkés du Sénégal oriental ou les lagunaires de la Côte d'Ivoire qui attribuent le pouvoir de décision aux hommes mûrs et non à leurs aînés » (Attias-Donfut, 1994 : 39). De même, certains auteurs, notamment Anne Attané (2011), se demandent si la notion d'aïnesse sociale a encore du sens dans les contextes contemporains ouest-africains. La sociologue explique comment le statut d'aîné est aujourd'hui brouillé. L'aïnesse sociale dépend « par exemple de l'état matrimonial de la personne considérée, de la réussite économique, de la position de notable religieux, du fait d'avoir ou non une descendance nombreuse, du niveau d'alphabétisation et au-delà du niveau d'études, du degré de réussite économique et sociale de ses enfants, filles comme garçons ».

Dans les pays occidentaux la notion d'« aîné » est peu usitée dans la littérature scientifique, si ce n'est au Canada où le terme se rencontre très fréquemment. En Afrique subsaharienne, le terme « aîné » en usage s'éloigne des catégories sociales issues de la « police des âges » (Attias-Donfut ; 1994 : 20) à savoir le troisième ou le quatrième âge. C'est dans ce contexte que certains auteurs africains, c'est le cas de Manga Bekombo (cité par Claudine Attias-Donfut, *ibid.*), disaient qu'en Afrique « il n'y a pas de vieux, il [n'] y a [que] des « aînés ». C'est pourquoi nous avons retenu la notion d'aïnesse sociale : elle nous permet de rester proche des logiques des enquêtés, mais aussi de souligner les contradictions qu'elle comporte dans l'analyse des rôles sociaux et le pouvoir des aînés. L'aïnesse sociale et le pouvoir qui en résulte demeurent donc prisés chez l'ensemble des enquêtés âgés. La plupart l'évoquent de façon « nostalgique » et selon les perceptions qu'ils ont, de manière générale, des personnes âgées dans les sociétés africaines. L'aïnesse sociale est associée à plusieurs valeurs sociales ; parmi elles, la transmission et l'exemplarité sur lesquelles les enquêtés insistent.

1-1- Le droit d'aïnesse : *transmission et exemplarité comme enjeux de pouvoir*

a) La transmission : « parce que ton âge te permet de réfléchir certaines choses »

La transmission constitue un élément fondamental qui légitime l'autorité morale conférée par la position hiérarchique de l'aîné. Cette autorité « s'appuie sur la possession des connaissances susceptibles d'accorder à leurs détenteurs, non seulement une place dans le système social mais une position dominante, un savoir qui s'affirme à la fois socialement nécessaire, donc efficace, et d'une qualité telle qu'il puisse être gardé hors de portée des profanes » (Meillassoux, 1994 : 52-53). Dans un premier sens, elle se caractérise par la fierté de la différence dans la valorisation des compétences sociales, ouvrant ainsi à la position hiérarchique dans la société. En effet, la personne âgée régit traditionnellement la famille et veille sur elle et sur les traditions par l'intermédiaire de sa position d'aîné. Celle-ci semble fortement ancrée dans la conscience de plusieurs enquêtés.

Nos résultats montrent que la plupart de « parents » âgés se prêtent aisément à une personnalisation de leur place sociale, voire à une « théâtralisation », au sens de Goffman (1973), se plaçant ainsi en haut de la hiérarchie sociale pour reproduire les valeurs essentielles pour la société (Bonté, 1985). Dans nos entretiens, nous essayons alors de saisir comment ils

interprètent leur position sociale et de quelle manière ils la valorisent. Ainsi, en se qualifiant comme des représentants de la famille, plusieurs mettent en avant leur âge avancé comme un atout. Pour Monsieur Diémé, 75 ans, ancien fonctionnaire, résidant à Dakar, c'est l'âge et le rang chronologique qui permettent de « réfléchir à certaines choses » :

« Parce que ton âge quand même te permet de réfléchir certaines choses. Tu penses quand même à ton ethnie, à l'ethnie de ton père, à l'ethnie de ta mère, et ça m'arrive de raconter à mes petits-enfants, même à mes enfants, comment vivait ma mère, comment vivait mon père, comment était le champ des arachides, comment était le champ du mil, comment était construite la maison familiale....et tout cela, alors nos «parents» nous ont quittés, actuellement c'est nous, qui devons représenter nos «parents» qui nous ont quittés ; et nous aussi, le jour où on va partir, c'est la génération comme la vôtre. Nous devons aider nos enfants par la prière, par la connaissance [...] ça c'est notre idée avec mon grand frère. Normalement c'est nous qui restons comme des représentants de la famille ; Nous, on est déjà vieux, je pense que les fils prendront le relais ».

Si l'âge et le rang chronologique (Attané, 2015) se révèlent ici comme des critères de légitimation du rôle social de l'aîné, comme nous verrons plus loin, ils restent pourtant ambivalents dans la définition individuelle de la vieillesse. Dans le contexte que nous analysons, les représentations sociales rapprochent la personne la plus âgée d'une figure mythique. Du haut de son âge, souvent incertain en l'absence de service d'état civil, parfois deux fois plus élevé que l'espérance de vie à la naissance, elle a résisté aux aléas de la vie. On la pourvoit de qualités exceptionnelles à la mesure des pouvoirs « protecteurs » hérités de l'ancestralité lointaine qu'on lui attribue. Ainsi, la vieillesse du « vieillard » devient synonyme de sagesse, car selon les croyances, « chaque homme parvenu à la vieillesse peut la posséder », notait Marcel Griaule (1975 :8), dans *Dieu d'eau*.

Plusieurs propos sont assez illustratifs de cette unanimité de représentation culturelle dans laquelle l'âge est présenté comme signe de clairvoyance. Au Sénégal, on le chante, on souhaite à un nouveau-né, aux jeunes mariés de vivre le plus longtemps possible. Louis Vincent Thomas (1983) relate les interprétations qui sont en usage dans le pays *sérère* (en plein cœur du Sénégal) : « lors du « baptême » de l'enfant on formule les souhaits que voici : « Yasam te hud, ajegyif, ajeg afapfayay ; a mâk bo a moj o mâk, mâk vena sate fane ; a mâk bo o disel ha pum, a mâk bo a dokoha » (« Qu'il vive longtemps, ait de l'intelligence, ait père

et mère, ait plus de jours que les plus âgés du village. Qu'il soit vieux au point que sa tête soit toute fleurie, au point qu'il ne puisse plus marcher », (Thomas, 1983 : 69)

A titre d'illustration de la légitimité sociale des personnes âgées, citons certaines expressions utilisées au Sénégal où par exemple chez les Wolofs - ethnie majoritaire (Niang, 1970 ; RGPH, 2013) : - la personne âgée est associée à de multiples représentations : « *mag bour la* » (la personne âgée mérite tous les honneurs), *Kaddou mag tééré la* » (la parole de la personne âgée est sacrée) ou encore « *mag matna bayyi ci réew* » (la personne âgée est le pilier de la société) »²⁴. Dans leurs travaux, M. Sajoux, M. Amar, A. Ka, (2015) observent que ces éléments de langage qui traduisent ce respect usuel envers les « aînés » en Afrique, variant d'une langue à l'autre, expriment « certaines particularités culturelles » et/ou peuvent se rapporter à la religion musulmane. Ainsi, symboliquement les plus âgés font état d'une autorité morale de référence « Kilifa » (Gning, 2014) et constituent, pour la majorité des enquêtés, un vaste patrimoine vivant qui assure la continuité des traditions :

« D'abord chez nous le vieux, c'est un guide spirituel, il est là, c'est un sage, c'est pour cela qu'on lui doit beaucoup de respect ; encore c'est quelqu'un qui est là, qui a assez de connaissances. C'est pour cela que quand il y a des conflits, on les réunit, il est là pour pouvoir guider la nouvelle génération là, dans le bon sens. [...] D'abord nous le vieux, c'est un grand-père, c'est lui qui a des petits-fils, donc pour avoir des petits-fils, il faut quand être âgé ; il a aussi son rôle dans la famille, parce que ce sont les gardiens de coutume, c'est nous les gardiens des coutumes, parce que dans le village, c'est aussi le sage du village »
(homme, 70 ans, marié, ancien électricien, habitant à Pikine).

En filigrane, à travers ce discours, comme dans la majorité des propos recueillis, nos résultats révèlent que les hommes essaient de s'approprier ce rôle social dans une vision patriarcale. Ils reproduisent leurs propres représentations de la hiérarchie patriarcale qui deviennent ainsi un critère socialement acceptable et même légitimé du pouvoir de l'aîné. Le vocable de « grand-père » utilisé ici révèle le caractère genré du rôle de l'ancien, socialement admis par les femmes elles-mêmes. Nous voyons que tout le monde semble formaté et pris dans cet engrenage de représentations sociales, y compris certaines femmes âgées,

²⁴ Gning, S.B, « Les temps de la vieillesse au Sénégal : le malentendu intergénérationnel », *Sociologies* [En ligne], Théories et recherches. <http://sociologies.revues.org/4618>

particulièrement celles qui sont mariées ou en couple, dont les propos confondent le « droit d'aînesse » avec le statut de chef de famille:

« Quand il n'est pas là on a donné ce pouvoir à mon fils aîné. Avec tout ce qu'on dit, je suis une mère de famille. C'est lui qui gère, parce qu'ici on gère par responsabilité, par droit d'aînesse » (femme, 70 ans, polygame, ancienne secrétaire, Saint Louis).

La légitimation du rôle social de l'aîné par la dimension patriarcale constitue une source d'inégalités dans les expériences du vieillissement parce qu'elle a non seulement pour conséquence de hiérarchiser les personnes âgées selon les sexes, mais aussi d'induire l'ambiguïté dans les représentations de la place sociale des personnes âgées. Cependant, parmi ces «parents» âgés, chacun a sa manière de raconter l'expérience de son rôle social à l'intérieur du réseau familial et social. Nous remarquerons comment les qualités de mérite social, de lucidité et de sagesse sont fortement mises en valeur. Les responsabilités de chef de famille, de village ou de chef de quartier sont prises au sérieux par ceux qui ont la charge de le porter. Elles font souvent l'objet d'une présentation panégyrique chez certains enquêtés. Diallo, 76 ans, peul, chef du village exprime une fierté pour son statut et la reconnaissance qu'il en tire. Il peut même en parler toute la journée. Pour en immortaliser sa puissance, il nous présente avec fierté sa carte de chef de village, devenu quasi illisible en expliquant combien il est respecté dans son village. Dans son discours, il laisse comprendre qu'il a la capacité de se faire respecter et de gagner la confiance de tous : *« Chez moi tout ce que je décide, les enfants l'exécutent. Et dans le village, ils me respectent tous je n'ai pas de problèmes avec eux »*. La fierté apparaît aussi dans les propos de M-D.75 ans, résidant à Dakar, lorsqu'il évoque la façon dont il est devenu le chef de la famille après le décès de son père:

« Le doyen vient de décéder le 09 mai 2014. Depuis cette date-là, j'ai pris le volant, j'ai vite convoqué la réunion de la famille chez moi, tout le monde est venu. Moi mes idées restent celles de mon papa. Mes idées vont à la solidarité, mes conseils vont à la solidarité, donc tout le bien qu'il nous a laissé, je vais essayer de le rassembler et je vais continuer à transmettre ses valeurs ».

Il y a toujours une exception pour ces «parents» âgés ; plus on est âgé, plus le respect va de soi : c'est un avantage pour Monsieur Diallo, 92 ans, villageois, veuf depuis 2012. Il nous explique comment grâce à son âge avancé, il jouit du titre honorifique de doyen et cela lui

permet également de compter sur son entourage : « *Tout le monde m'appelle ici grand-père, je les ai vu naître, quand je suis arrivé dans ce village, il n'y avait personne, le village était vierge, c'est moi qui ai construit la première maison, [...] dans nos traditions nous respectons les anciens* ». Ainsi, par exemple comme il bénéficie du soutien de la « communauté » chacune des femmes du village, à tour de rôle, lui apporte généralement le repas et l'aide dans certains actes qu'il n'arrive plus à faire par lui-même comme la lessive. À travers ce cas précis, on voit se confirmer l'importance de la place de la « communauté sociale » ; elle est à prendre en compte lorsqu'il s'agit d'envisager la pluralité de solidarités à l'égard des personnes âgées.

La transmission est aussi indissociable des rôles sociaux de conseil que certains de ces parents âgés valorisent lorsqu'ils évoquent la stabilité de la vie conjugale de leurs enfants ou petits-enfants. Le témoignage de Madame Djiba 80 ans, à propos de sa petite-fille mariée depuis plus de 5 ans l'illustre :

« Dieu merci elle a écouté mes conseils, j'aurais honte de parler d'elle....Moi je rends grâce à Dieu, il y a des gens qui disent là, ça ne va pas, notre fille n'écoute plus son mari ...ça ne va pas du tout dans son mariage etc. nous grands-mères, c'est notre responsabilité, alors après, moi ce qui me rend heureuse, c'est qu'elle soit heureuse ».

Comme le montrent ces propos, le rôle des grands-parents est encore une fois affirmé. Il existe une relation affective vécue parfois dans la plaisanterie, mais qui est pour les «parents» âgés un moyen de diffusion des conseils à la jeune génération. D'un point de vue anthropologique, S. Ba Gning, (2015 : 125), rappelle que cette séquence correspond à ce temps de la vieillesse qui permet en particulier aux femmes âgées de « se consacrer davantage à la transmission intergénérationnelle » et livrer l'information sexuelle par exemple en s'abandonnant à une « relation dédramatisée » (L. V. Thomas, 1983) et à travers une « relation à plaisanterie » (Journet et Juillard, 1994). A ce propos, Rokhaya, (25 ans) une jeune femme d'ethnie peule évoque sa grand-mère maternelle qui la taquine concernant son retard au mariage : « *C'est inhabituel dans la communauté peule. Déjà quand tu dépasses la vingtaine, on commence à te dire, qu'est-ce que tu attends ; ma grand-mère me dit toujours que tant que tu es célibataire je serai toujours en vie, mais pour rigoler...* ». Il faut déjà souligner que ces rapports entretenus par les uns et les autres, sont essentiels et déterminants dans les relations de solidarité entre les «parents» âgés et leurs proches.

b) *L'exemplarité : « les vieux ne méritent pas tous le respect »*

Le deuxième élément constitutif du pouvoir de l'aîné sur lequel insistent les enquêtés renvoie à la qualité morale d'exemplarité. Celle-ci procède de la même logique que celle de la transmission : le statut social n'induit pas seulement ce que vous êtes, il renvoie aussi à ce que vous faites. Ainsi, s'imposant comme une caractéristique essentielle qui permet d'asseoir la légitimité sociale, la qualité d'exemplarité rencontre du succès chez les personnes âgées parce qu'elle incarne, non seulement la bonne conduite, mais également une forme d'apaisement moral et social. Elle personnifie une puissance symbolique, se traduisant de plus en plus par l'esprit de responsabilité. À ce propos Claudine Attias-Donfut (1994) rappelle à travers le proverbe bambara, de quelle manière la qualité de chef de famille, traditionnellement l'ancien, est principalement celle d'avoir une attitude responsable : « Dans le proverbe Koro Kum Ye Yamado : koro signifie « le vieillissement, l'âge », Kum veut dire « la raison, le sens », Ye correspond à « est », et enfin Yamado signifie « la pondération ». Dans Yama il y a l'idée d'une vie calme, non trouble, comme l'eau immobile, cela signifie un comportement digne, des gestes imprégnés de pondération. On peut traduire cette phrase Bambara par « la vieillesse n'a de sens que pondération », c'est-à-dire que tous les gestes doivent être articulés, tous les propos doivent être mûris » (Attias-Donfut, 1994 : 130).

S'il présente un grand prestige pour les «parents» âgés, le statut social ne s'applique pas sans restriction : la personne âgée est aussi soumise à un contrôle social, d'où l'enjeu d'exemplarité. De la lecture de plusieurs propos, émerge le jugement basé sur la morale sociale qui intègre les valeurs religieuses et les implications individuelles comme façonnement de l'exemplarité.

« On ne respecte pas tout le monde, on ne met pas au même pied d'égalité tous les vieux, certains sont respectés comme d'autres ne le sont pas. Ça dépend de la personnalité du vieux. Par exemple, un vieux qui fait des choses qui ne sont pas dignes d'un vieux. C'est le comportement du vieux, par exemple un vieux qui insulte dans la rue, un vieux qui urine dans la rue, qui fume, qui fait des comportements qui ne sont pas dignes, c'est différent par exemple d'un vieux qui va à la mosquée, un vieux qui prie, un vieux qui jeûne, qui se comporte comme un bon vieux quoi, un vieux qui fait des choses nettes et claires quoi, c'est ça, on respecte mieux ce vieux », (homme, 27 ans, vivant en cohabitation avec ses grands-parents paternels à Pikine).

Ainsi, il n'y a pas de « bon vieux » en soi, mais de « bons » ou des « mauvais vieux » reconnus comme tels en fonction de leur comportement.

« C'est-à-dire que quand il n'y pas de problème, l'individu a deux sorts. Quand tu es vieux, tu devrais être le sage de la famille, mais maintenant quand tu es vieux et que tu te respectes, tu restes sage, mais parfois tu sais, quand tu as un comportement qui te pousse à aller dans l'alcool, parce que tu sais, il y a aussi des vieux vagabonds, quand tu fréquentes ces vagabonds-là, là, personne ne peut te respecter... tu sors, tu fais du n'importe quoi, tu reviens à la maison tu fais du n'importe quoi, il faut savoir choisir ton milieu », (homme, 72 ans, résidant à Pikine).

En devenant une sorte de piété culturelle, l'exemplarité engendre une particularité propre pour ces enquêtés. Ainsi, leur enthousiasme amène à considérer que les « vieux » ne méritent pas tous le respect. Enfin, cela revient par similarité aux dires du philosophe E. Fiant, dans *vieillesse interdites* : il détourne d'abord E. Kant à propos de son éloge de la loi morale et écrit par la suite cette « belle » phrase : « si tous les hommes sont également dignes, ils ne sont pas tous également dignes de leur dignité » (Fiat, 2004 : 135). Pour reprendre la métaphore à notre compte, nous dirons que si tous les « vieux » sont également « aînés », ils ne sont pas tous également respectueux, et donc dignes de leur « aînesse ». À partir de ces considérations, on peut constater que les personnes âgées déconstruisent elles-mêmes la représentation du « vieillard sage africain ».

Notons aussi que la qualité d'exemplarité des « parents » âgés est valorisée dans leur exercice de la responsabilité familiale et qu'elle peut se traduire par la confiance et le respect régulièrement réitérés, donnant ainsi le privilège d'un statut de modérateur dans la gestion de l'économie domestique notamment. Khalifa, 24 ans vivant en cohabitation avec son grand-père paternel, nous explique combien ce dernier joue le modérateur :

« C'est la cotisation, chacun va donner quelque chose, [...] en fait, c'est le grand-père qui s'occupe de tout, [...] ce que l'on va donner, l'argent [...] même les autres ne connaissent pas ce que l'on va donner quoi ! Il regroupe tout, et après il donne à quelqu'un pour aller faire les courses, « et ça s'est pour éviter des tensions ... donc il est le modérateur ».

De plus, l'exemplarité va de pair avec des responsabilités sociales et reste toujours une qualité distinctive qui permet de mesurer la confiance entre personnes âgées. Mme Marie Pierre 81

ans, bien qu'elle ne se rende plus à l'Eglise en raison de ses problèmes de santé, jouit de cette reconnaissance de ses pairs pour ses qualités d'honnêteté et d'exigence qu'elle montre dans la gestion de la comptabilité de leur mouvement d'action catholique :

« Je fais ça depuis plusieurs années, on m'a confié ça il y a plusieurs années, là j'ai demandé qu'on me change, maintenant je vais de moins en moins à l'Eglise, mais ils refusent... ».

L'analyse du pouvoir de l'aîné par la perception que ces «parents» âgés ont de la notion d'autorité a permis de comprendre que celui-ci était confronté à la réalité sociale et non à son idéalisation. Ainsi, pour faire bonne figure, la personne âgée est sans cesse dans la conquête de la confiance :

« L'autorité doit passer par l'exemplarité en se mettant à l'écoute des uns des autres. D'abord la relation intergénérationnelle, c'est quelque chose qui me préoccupe et m'intéresse beaucoup. D'abord comment mes enfants sentent ma présence dans la famille. S'il y a un problème est-ce que j'applique la bonne autorité sur eux ? Ou bien chacun a le droit de prendre la parole et s'exprimer librement et trouver une solution... parce que dans la famille, entre le père et fils, il y a des choses qui sont tabous, des choses dont on ne parle même pas. Parfois il y a l'abus de pouvoir, je suis son père, ce que je veux c'est que le fils doit faire, sans pour autant demander son consentement. Parfois ça pousse l'enfant à quitter la maison. Quand tu parles en disant mes enfants ne m'aiment pas, pourquoi, parce qu'ils ne veulent pas que je parle ...souvent ça se passe comme ça dans la famille », (homme, 73 ans, résidant à Pikine).

En plus d'évoquer l'exemplarité, ce récit soulève plusieurs points intéressants concernant non seulement la complexité relationnelle au sein de la famille, mais surtout les enjeux de l'autorité parentale, pour montrer par exemple leurs possibles effets qui affectent les modalités de solidarité à l'égard des personnes âgées.

1-2- Les enjeux du pouvoir de l'aîné selon le genre et la position de doyen.

Le droit d'aînesse est une construction sociale, produit de représentations que les «parents» âgés se font de leur place sociale. Toutefois, si les critères d'aîné [doyen] et de genre semblent encore particulièrement déterminants dans le rapport à l'autorité, ils demeurent insuffisants (Rouamba, 2012) au regard de ce qui est relaté dans les entretiens à propos de la manière dont s'exerce l'autorité au sein de la sphère familiale et sociale. De ce fait, deux remarques illustrant ces insuffisances peuvent rapidement être formulées : une première concerne les représentations différenciées de l'autorité et du droit d'aînesse selon le genre et une autre interroge le caractère concurrentiel de l'autorité selon les âges.

a) Les permanences et paradoxes dans le rapport au pouvoir selon le genre

L'analyse du pouvoir des aînés montre qu'il existe des permanences et paradoxes selon le genre. Les femmes âgées font preuve de la position dominante de l'homme procurée par le système patriarcal. Lors de nos entretiens, quand on essaye d'aborder comment les choses se déroulent et comment sont prises les décisions, on constate souvent une différence de perception selon que l'interrogé est homme ou femme, ce qui conduit à un ressenti d'inégalités exprimé de manière ironique ou directe par certaines femmes âgées. Certaines expressions utilisées à ce sujet le confirment: « *Pour moi, ici, il n'y a pas de démocratie, c'est mon mari qui décide tout...* » (Femme, 70 ans, ancienne employée de bureau, à Saint Louis). De manière générale, ce n'est pas toujours facile pour une femme de s'imposer dans une société aussi patriarcale que celle du Sénégal. A l'analyse de plusieurs discours, les inégalités sont très persistantes culturellement; il est d'ailleurs toujours intéressant, lors des entretiens avec des hommes plus âgés, de voir à quel point cette dimension d'autorité est présente. Nous ne prétendons pas dégager des différences relatives au système matrilineaire ou patrilinéaire propres à certaines ethnies du Sénégal ; cependant, certaines expériences relatées lors des entretiens illustrent par ailleurs un certain nombre d'ambiguïtés relatives à l'autorité de l'homme.

Au-delà de la dimension symbolique, si l'on tient compte de l'organisation sociale, de façon paradoxale, la place de la femme donne à voir quelques limites du pouvoir de l'homme dès lors que « la femme âgée apparaît souvent gagner considérablement en influence familiale et sociale et, en mordant plus largement sur les prérogatives réservées aux hommes, dès lors qu'elle devient belle-mère » (Journet et Julliard, 1994 : 200). D'abord, nous avons pu montrer

l'influence de la femme plus haut dans les analyses relatives à une hypothèse de retour en province pour les «parents» âgés rencontrés à Dakar. Certaines femmes âgées se distinguent par l'influence qu'elles peuvent avoir sur les enfants comme sur leurs maris. Cela vaut aussi pour la gestion de l'économie domestique en général. Dans son mémoire sur le vécu des retraités en situation de reconversion professionnelle à Saint Louis, Joseph Grégory (2016 :45) observe d'ailleurs que « parfois l'intervention de certaines mamans influence beaucoup les enfants qui veulent aider leur papa polygame qui sont en situation de précarité ». La réalité de leur influence dans la prise de décisions n'est donc un secret pour personne. Dans bon nombre de cas, on est loin paradoxalement de l'effervescence de la domination masculine qui est annoncée.

En fait, comme le montrent différentes études, le pouvoir de l'homme semble se réduire au pouvoir économique. De même, à ce point, celui-ci n'en est pas sûr lorsqu'il éprouve des difficultés à assurer des responsabilités familiales en l'absence de ressources financières. Enfin, c'est d'ailleurs à partir de la limité paradoxale de l'autorité de l'homme âgé que Donald Donham (1985), dans son étude des Malle d'Ethiopie a écrit : « mais l'expérience en fait semble toujours menacer les définitions culturelles qui façonnent les contradictions. Le contrôle des chefs de maison masculins en effet n'est jamais complet, jamais entièrement libre de contestations. Les femmes et les enfants ont de l'influence, et le pouvoir réel que les chefs de maisonnée exercent est toujours le résultat complexe de ressources politiques supérieures opposées à différentes sortes de résistances (directes et indirectes) », (Donham, 1985 : 25). Enfin, quant à la position de la femme âgée en tant que belle-mère, son influence est là encore perceptible. À titre d'exemple, prenons le témoignage de cet homme, 73 ans, vivant en cohabitation avec l'un de ses fils mariés à Saint Louis :

« C'est quand même quelque chose qui est difficile, parce que la belle-fille cherche souvent à satisfaire le papa de son mari ou la maman de son mari. Je vis ça ici, j'évite de parler de cela. Ma femme est là souvent pour surveiller sa belle-fille, parfois elle va jusqu'à lui dire, bon vraiment mon fils là même pour chercher un tissu de sa femme, il ne me consulte pas ; et ça ce n'est pas normal ! Alors que normalement pour habiller sa femme, le fils ne devrait pas demander l'autorisation de sa maman ...».

Nombreux sont des témoignages qui dénoncent le caractère autoritaire des belles-mères comme en témoigne le récit de cette femme âgée de 30 ans, vivant en cohabitation avec sa belle-mère âgée de 70 ans, à Saint Louis.

« Oui c'est difficile, quand je n'étais pas encore mariée, je ne connaissais pas, mais lorsqu'on vit ça, tu vois que c'est difficile ; ce n'est pas facile à gérer quand tu es avec ta belle-mère tu es obligé de te lever très tôt, parce que la réalité ici, quand tu te couches jusqu'à 7h du matin, souvent les gens ne l'acceptent pas, quelqu'un qui est mariée et qui ne se lève pas tôt, est considéré comme fainéante. C'est pas du tout facile, n'importe quelle belle-mère que tu as. On essaie de s'adapter, mais ce n'est pas facile. [...] Depuis qu'on s'est marié, je fais la « bonne », c'est comme ça. Mon mari vient le weekend end [travaille à Dakar]. J'aime mon beau-père [polygame], je préfère là-bas [à Mbour]. C'est là que je peux vivre, ici c'est difficile à vivre, ...rire c'est difficile. Je m'en soucie. [...] Elle [belle-mère] parle beaucoup. Quand je ne suis pas là, elle dit que je ne vais plus préparer le repas, il faut dire à Mohammed [son mari] de chercher une autre femme... ».

Du point de vue anthropologique, cette autorité de la belle-mère n'a d'ailleurs pas échappé à S. Lallemand (1977) lorsqu'elle utilise, à propos des Mossi du Burkina Faso, l'expression de « pouvoir tyrannique des grands-mères » pour qualifier les relations controversées des belles-mères à l'égard des belles-filles. Au Sénégal, de manière générale, cette injonction de l'autorité parentale est de plus en plus contestée par la jeune génération qui se défoule verbalement contre la cohabitation sous le même toit avec les beaux-parents âgés. Selon plusieurs témoignages, la plupart de belles-filles se plaignent de ne pas avoir la mainmise absolue sur leur petite famille et « certaines, plus conscientes, disent que toute intimité conjugale est ainsi rendue impossible » (Binet, 1983 :7).

« Parce que certaines [belles-filles] ne veulent plus vivre avec la maman de leur mari. C'est aussi une autre question, parce que dans la plupart de cas, chaque fois les mamans veulent aussi gérer la famille, gérer l'argent, les dépenses, le riz, l'huile, contrôler tout ... on ne peut pas l'éviter, si maintenant, quand tu essaies de calmer ça, de régler, oh... tu auras le problème avec ta maman. Donc souvent ma femme n'est pas contente, ...elle me dit toujours de partir de la maison, mais moi je ne veux pas. C'est d'ailleurs ça qui m'a séparé avec ma première femme », (Babacar, 43 ans, marié, vivant en cohabitation avec sa mère âgée de 72 ans, à Saint Louis).

Finalement ces différents exemples montrent que des espaces de pouvoir des aînés sont complexes et que le pouvoir selon le genre est relatif. Les ambiguïtés entourant la position de la femme et de l'homme dans le rapport au pouvoir familial sont nombreuses.

b) Un enjeu d'une « mise en scène de soi » chez les hommes selon la position de doyen

L'analyse du pouvoir des aînés montre qu'il existe un ensemble de tensions liées à une forme de concurrence entre personnes âgées selon la position de doyen. Dans certains cas de figure, cette concurrence provoque un sentiment d'infériorité chez certaines personnes âgées qui se trouvent confrontées à une sorte de « discrédit » social par leurs pairs. Nous avons vu précédemment que le statut de doyen auprès des autres personnes âgées semble éminemment convoité et à travers certains propos à quel point il est source de mise en scène de soi. Certes symbolique en apparence, mais vitale pour ces « vieux », la position de doyen est au cœur des défis que se lancent les uns et les autres, dans la prise de parole en public ou de façon générale dans la manière de « vouloir paraître » plus important que l'autre. Besoin de reconnaissance ou non, ce statut provoque une crise de l'égo entre les personnes âgées. Pour illustrer nos propos, nous prendrons d'abord l'exemple de M. Niang 85 ans et de M. Diop 75 ans, tous les deux retraités et membres d'une association des personnes âgées dans la banlieue de Dakar. Ils appartiennent à des ethnies différentes mais sont tous les deux chrétiens catholiques. Ils se connaissent également depuis longtemps. Lors d'une des rencontres (*focus group*) que nous avons organisées avec les quatre membres (tous retraités) pour parler de leur engagement de bénévolat auprès de personnes âgées les plus fragiles, alors que les règles d'échange consistaient à prendre la parole à tour de rôle en laissant tout le monde exprimer sa pensée, les choses ne se sont pas passées comme prévues. À chaque fois que M. Niang, le plus âgé prend la parole, M. Diop se hâte de parler, soit pour le contredire, soit pour l'empêcher de terminer sa phrase. Cette réaction a conduit M. Niang à ne pas participer à la rencontre suivante : il n'a pas voulu être là, et nous a répondu qu'il se sentait « agacé » à chaque fois que l'autre le « contrari[ait] ou lui coup[ait] la parole ». Quant à M. Diop, il nous expliquera ceci :

« Niang, on se connaît très bien, c'est un frère, voire un grand-frère pour moi, mais on se taquine, lui il ne prend pas souvent bien ce que je dis, souvent on se taquine, c'est comme ça, il n'y a rien de méchant ».

Une version donnée par l'un de leurs quatre camarades beaucoup plus jeune qu'eux est plus parlante. Ce dernier nous explique donc qu'il y a toujours de la « défiance » réciproque et que ça se passe de la même manière dans toutes leurs réunions régulières. Selon lui, ce type d'incident n'est pas réductible à leur ego, il s'explique principalement par la logique liée à la position de doyen:

« C'est comme ça, des fois, il y a des fois quand on se sépare, on se demande si on fera une autre réunion ensemble, vu la manière dont ils n'arrêtent pas de se contredire, parfois ils se fâchent, mais bon on dit que le petit frère peut aussi défier le grand-frère, c'est aussi une manière de se tester ».

Selon leurs dires, ce type d'incident n'est pas à interpréter au premier abord comme source de conflit, ni comme absence de respect mutuel, mais plutôt comme une mise au défi de l'autre pour « tester » sa capacité à défendre sa position d'aîné, c'est-à-dire, dans ce cas précis, le sens du jugement et de la réflexion ; il n'en reste pas moins qu'il exprime des ambiguïtés dans les expériences relatives au pouvoir de l'aîné. Dès lors, on comprend mieux pourquoi les personnes âgées valorisent leur âge avancé pour légitimer leur position sociale. Plusieurs motivations s'entrecroisent cependant pour comprendre les enjeux d'une telle « défiance ».

Un autre exemple en dehors de l'enjeu d'une mise en scène de soi, est celui lié au pouvoir plus symbolique que réel. Prenons le témoignage de M. Ndong, 85 ans, bénévole dans une association des personnes âgées qui relate le cas de leur président, un homme âgé de 92 ans, s'accrochant à son poste. On lui reproche d'être souvent absent dans les activités ponctuelles en raison de problèmes de santé récurrents, pourtant, ce président refuse de démissionner alors qu'il ne perçoit aucune rémunération. Voici les propos de M. Ndong :

« Lorsqu'il est là, il prend la parole en premier. Personne ne peut même oser lui dire de démissionner sinon il piquerait une "crise" insista-t-il en riant. Nous avons respecté sa volonté, nous attendons qu'il démissionne de son gré ».

Selon plusieurs témoignages relevés, il existe toujours une dimension d'honneur pour les personnes âgées occupant une position élevée dans la hiérarchie sociale. Nous ne saurons d'ailleurs, pour ces « parents » âgés, raconter combien l'attachement à l'autorité est à la base de conflits intergénérationnels à l'intérieur des familles comme à l'extérieur, dans les organisations politiques, associatives ou encore religieuses. Enfin, si ces hommes et femmes âgés exposent honorablement leur droit à la différence, ils sont pourtant conscients de la fragilité de leur statut, quand vient le moment de la prise de décision engageant des ressources autres que morales. Ils savent combien leur *pouvoir d'agir* et leur *autorité* peuvent être plus symboliques que réels.

2- Les trois dimensions d'expériences face au pouvoir d'agir : enjeux des rapports sociaux d'échange et de « dépendance réciproque »

Nous l'avons déjà précisé dans le deuxième chapitre, le pouvoir d'agir renvoie, tel que nous l'utilisons ici, à la manière dont la personne âgée parvient à défendre son autonomie et à maîtriser son destin (Viriot-Durandal, 2003). Loin des représentations sociales et logiques culturelles de la vieillesse, « le pouvoir d'agir » dépend des conditions externes et internes au sujet, qui sont réunies à un moment particulier, comme l'état fonctionnel du sujet, les artefacts et ressources disponibles, les occasions d'intervention, etc. Il est toujours situé dans un rapport singulier au monde réel, rapport qui actualise et réalise la capacité d'agir en transformant les potentialités en pouvoir »²⁵. On ne peut donc comprendre leur capacité à agir (participation/ intégration) au sein de la famille que si on la replace dans un cadre plus large de rapports sociaux d'échange, ce qui nécessite de voir combien les conditions de ressources [économiques] sont importantes dans la prise de décisions familiales, dans la considération de la personne âgée, plus largement dans les représentations de la vieillesse. Nous analyserons ici les dynamiques d'interactions, et surtout la réalité de leur autonomie dans le processus de prise de décision, tout en veillant aux significations sociales que ces expériences revêtent à leurs yeux. Lorsque nous analysons les entretiens sur le pouvoir d'agir sur fond de relations d'échanges au sein de la « communauté familiale », trois formes d'expériences et stratégies vécues par les « parents » âgés émergent de manière étroitement liées : *affirmation de soi, stratégie de prudence, effacement*.

2-1-L'affirmation de soi

a) La valorisation du « pouvoir d'achat » et des ressources

L'analyse des expériences des femmes et hommes âgés dans le rapport au *pouvoir d'agir* au sein de leurs familles fait en premier lieu apparaître *l'affirmation de soi* procurée par les ressources économiques. Celles-ci se révèlent comme un atout pour répondre de façon

²⁵ Catherine Gouédard et Pierre Rabardel, « Pouvoir d'agir et capacités d'agir : une perspective méthodologique ? », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 14-2 | 2012, mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 20 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/2808> ; DOI : 10.4000/pistes.2808

autonome à leurs divers besoins mais aussi comme une habileté pour résoudre de multiples sollicitations familiales. Cela donne donc plus de sens à leur position au sein de l'espace familial. En effet, l'affirmation de soi par les conditions de ressources est telle que certains se plaisent à s'attribuer des titres comme « patron » ou « chef ». Lors de nos entretiens, nous remarquerons combien le niveau de leur pouvoir d'achat est mis en valeur pour nous faire comprendre la façon dont il procure une position éminemment respectable. La plupart manifestent donc la joie de la « bonne » dynamique familiale dont ils s'attribuent le mérite. C'est le cas par exemple de Ba 73 ans, ancien policier, à Saint Louis percevant une pension de 110 000 FCFA :

« Ici c'est moi le patron de la maison, je donne les dépenses,...là comme je suis le responsable, je surveille, quand il y a un malentendu, je les réunis pour chercher des solutions, tout le monde m'écoute ».

En effet, à travers ce titre de « patron », il est sous-entendu que la possibilité de se faire écouter est préservée du moins en apparence. Dans ce terme émerge donc la capacité à apporter des solutions à des problèmes matériels. En filigrane, il laisse enfin entendre que c'est à ce prix qu'il peut gagner une place respectable. Mais l'expérience de Ba n'est pas une exception. Diallo, 92 ans, un ancien policier habitant à Pikine dans la banlieue de Dakar, insiste à plusieurs reprises sur le titre de « chef » :

« Ici c'est moi le chef, c'est avec ma pension que j'achète tout, c'est avec ma pension que je fais fonctionner la maison, les dépenses de la maison, c'est moi, tout tombe sur mon dos quoi ! (rire). Tout le monde vient et mange, toutes les dépenses, c'est moi qui donne tout, c'est moi qui prends de tout, c'est moi qui m'occupe de toute la maison, ...c'est moi le chef, (rire) ; là j'ai deux femmes ici, ma toute première femme est décédée ça fait longtemps, elle avait déjà des enfants »

Q : Est-ce que les enfants vous aident, donnent une contribution ?

R : Non, actuellement non, c'est moi qui fais tout ; ils n'ont rien, c'est moi qui s'occupe de tout ; parce que chaque fin du mois, je touche ma pension de police, on me paye tout, je règle tout [...]».

Dans ce récit comme dans le précédent, notre interlocuteur ne met pas seulement en valeur des possibilités de gestion du quotidien, mais ravive aussi cette image propre aux sociétés traditionnelles africaines où avoir plusieurs membres sous sa responsabilité représente, pour

un chef de famille, à la fois une sorte de noblesse sociale et un symbole de puissance familiale (Attias-Donfut et Rosenmayer, 1994). De plus, selon les croyances sociales, l'esprit de la « communauté familiale » se trouve aussi corrélé à la représentation sociale de la famille traditionnelle dont « la valeur sociale et personnelle se mesure d'abord au nombre de descendants » (Attias-Donfut, Ségalen, 1998 : 193). Dans ce cas de figure, être chef est énormément chargé de significations au niveau symbolique : il s'agit d'un statut beaucoup plus complexe que celui de simple pourvoyeur de ressources à la « communauté familiale ». Mais son pouvoir économique ne s'arrête pas uniquement au prestige familial. Il est aussi source de notoriété sociale. En le mettant toujours en valeur, il nous explique par la suite qu'il est même capable de rencontrer les grands marabouts. Il nous montre alors quelques photos collées au mur du salon et sur lesquelles il apparaît à côté de certains d'entre eux et se met à les commenter l'une après l'autre avec beaucoup d'enthousiasme.

A l'analyse de ces différents propos, la mise en valeur des ressources n'a évidemment rien à voir avec une vision individualiste comme on peut avoir tendance à l'interpréter ; elle révèle plutôt une vision patriarcale. Cependant, la manière de valoriser leurs ressources est la même chez les hommes comme chez les femmes. A la différence des hommes, les femmes âgées se montrent plus sobres et ne se donnent pas le titre de chef. Pourtant l'affirmation de soi est également présente. Comme chez les hommes, elle passe, pour certaines femmes, notamment les veuves, par la valorisation de la pension de retraite de leur mari décédé lorsqu'elle est perçue comme « bonne » ; par la valorisation du logement lorsqu'elles sont propriétaires, ou encore par le soutien apporté à leurs proches, notamment les enfants financièrement peu autonomes comme le montrent ces propos :

« Si je n'étais pas là, mon fils ne s'en sortira pas. C'est moi qui ai géré le baptême des enfants de mon fils, il se débrouille maintenant mais je continue à l'aider » (Mme B. 69 ans, percevant sa propre pension et celle de son mari décédé à Saint Louis).

En effet, si on met en perspective ces différentes considérations avec des constats relevés plus haut sur le fort désir de ne pas dépendre de leurs proches, chez les hommes comme chez les femmes, nous pouvons confirmer que cette affirmation de soi est enfin marquée symboliquement par le fait de rester autonomes, de continuer à se prendre en charge (Hane, 2015 :151). De la même manière, ce registre d'affirmation de soi explique aussi la détermination qu'ont certains « parents » âgés [évoqués plus haut], qui, bien qu'ils aient

souvent de sérieux problèmes de santé, se « sacrifient » en poursuivant une activité rémunérée parce qu'ils sont en quête d'autonomie et de préservation de leur dignité.

De plus, à un autre niveau d'analyse, nous voyons à travers divers propos que, lorsque la personne âgée se projette, les ressources économiques semblent être vues largement comme une arme préventive pour « bien vieillir ». Le cas de personnes âgées qui déclarent assumer les responsabilités familiales sans assistance financière de leurs proches le confirme. Le fait de compter sur leurs propres moyens d'existence donne le sentiment d'autosuffisance personnelle. C'est ce qui ressort par exemple de N-D, 85 ans, ancien pharmacien, à Saint Louis, pour qui il n'est même pas question de laisser entendre que les enfants puissent l'aider. Pour minimiser l'importance de notre interrogation, il nous explique d'ailleurs qu'il a suffisamment de ressources pour au moins les vingt prochaines années.

« Pour moi Dieu merci, alhamoudoulillah, j'ai tout ce qu'il me faut, j'ai même donné aux enfants, je les ai aidés pour faire leur vie, pour le moment les enfants sont autonomes. Moi je n'ai que pour m'occuper d'elle [sa femme] ; pour moi, ça va. Personnellement j'ai mes ressources perso, j'ai de quoi à vivre jusqu'au moins à 20 ans sans déranger les enfants [...] Ici c'est une vie pausée, c'est comme quand j'étais en Côte d'Ivoire ».

Les capacités économiques pour les « vieux » se révèlent être une opportunité à saisir pour se « valoriser », et représentent en toute logique une force plus ou moins rassurante : la plupart ont le sentiment d'être reconnus par leur entourage familial respectif, dès lors qu'ils sont pourvoyeurs de ressources. Mais au fur et à mesure que les capacités distributives s'épuisent, comment le « parent » âgé peut-il s'affirmer et affronter les contraintes factuelles à sa quête de domination symbolique et réelle ?

b) Une affirmation de soi marquée par la pression individuelle et familiale

L'absence de ressources présente des conséquences directes sur la personne âgée. Elle constitue un facteur de pression individuelle et familiale quand les ressources économiques diminuent. A ce point, plusieurs entretiens montrent d'ailleurs que la considération de l'aîné disparaît au profit de la valorisation de ses ressources :

« [...] percevoir sa piqûre à l'IPRES, il est super heureux de retrouver d'autres vieux à l'IPRES ; mais quand il revient à la maison, il va être l'objet d'attraction, il a des soucis, dès

que les sous arrivent tout le monde le voit. Dès que les sous terminent, l'attention ne va plus être la même. C'est normal, les maisons se vident, parce que les gens n'ont plus rien à manger, il faut qu'ils partent pour aller chercher de quoi manger. Quand la personne amène de l'argent, on prend la piqûre, on achète à manger voilà », (homme, 45 ans, résidant à Pikine, vivant en cohabitation avec ses «parents» âgés retraités)

Ce récit permet encore d'aller plus loin dans les représentations du rôle social et le pouvoir des aînés en éclairant la question de la pression familiale exercée sur les personnes âgées à faible niveau de ressources dans un contexte de crise. Monsieur Ndong, P, 75 ans, ancien contremaitre, à Dakar nous fait part de son ressenti d'être quelque peu « *malmené* » par la famille lorsque « *l'argent [sa pension] est tombé* », pour reprendre son expression : « *tout le monde me regarde, et le téléphone n'arrête pas de sonner, les ennuis commencent...* ». Comme le montrent plusieurs entretiens, avec l'affaiblissement des ressources, le fait de ne plus être écouté, respecté et même négligé par l'entourage familial, constitue des formes de violences ordinaires très récurrentes (Jounin, 2015). Fréquemment le déclin du pouvoir d'agir par des ressources est tenu pour être la source de stress chez la plupart des «parents» âgés.

Dans l'ensemble, plusieurs enquêtés survalorisent le pouvoir économique et restent très persuadés qu'il constitue un élément important pour la personne âgée dans la réalité du « pouvoir agir » au sein de la sphère familiale. Cela se confirme par le fait qu'une fois la pension terminée, la perception du « vieux » change. Ce dernier a bien souvent du mal à faire entendre sa voix :

« En réalité, si le vieux a encore des ressources sur le plan financier, là il a encore un peu d'influence, là il est écouté, une fois que la pension est finie, l'attention n'est plus la même, [...] Vraiment je ne pense même pas que ça dépende des familles, parce qu'on aura tendance à penser que ça dépend des familles, l'idée que certaines familles ont réussi à préserver des valeurs familiales mieux que d'autres ! Je pense que ça dépend du poids économique du vieux ; lorsqu'il pèse économiquement, s'il a encore des ressources, sur le plan financier, là il a encore un peu d'influence, là il est écouté, mais si le vieux ne compte que sur une petite retraite, ou n'a même pas de retraite parce qu'au Sénégal on n'a pas une grande proportion de gens qui ont la retraite, la plupart ! À partir de ce niveau-là, non ils ne sont plus écoutés que ça, on n'est plus dans le temps où le vieux est considéré comme le sage, tout le monde l'écoute, il est écouté, ça c'est de moins en moins », (Homme, 45 ans, résidant à Pikine vivant en cohabitation avec ses «parents» âgés retraités).

A la lumière de différents témoignages, on comprend que les rapports de domination familiale ne semblent plus passer par la figure du « vieux sage » ; ce dernier doit cependant faire sans cesse ses preuves dans le processus de la production de l'économie familiale. Dans ce cadre, pour ces «parents» âgés, vieillir honorablement (Jovelin et Mezzouj, 2010), c'est aussi vieillir respecté par ses proches qui apprécient leurs forces économiques, dépassant les normes de moralité sociale, c'est-à-dire les prérogatives de l'aïnesse. Notons aussi que c'est à l'image des représentations sociales où les capacités économiques deviennent de plus en plus constitutives de facteurs de redéfinition de la perception de la vieillesse (Hane, 2015 ; Attané, 2011).

En revanche, le pouvoir d'agir par les conditions de ressources présente quelques limites. La plupart sont conscients que le pouvoir ne va pas de soi, qu'ils doivent le confronter à d'autres réalités. L'intensité des relations, les affinités et le système organisationnel familial s'imposent à tous ces «parents» âgés, les obligeant ainsi à renégocier sans cesse leur place du fait même parfois de leur fragilité sanitaire. Ainsi, une nouvelle expérience se dessine. À ce stade d'analyse, nous sommes à la marge de la stratégie de prudence. C'est l'objet de la partie suivante.

2-2- La stratégie de prudence

a) *L'attitude de contournement*

L'analyse des expériences des «parents» âgés dans le rapport au pouvoir d'agir fait apparaître en deuxième lieu *la stratégie de prudence* occasionnée par la « dépendance sociale » souvent réciproque entre les membres de la famille. Elle nécessite de l'agilité chez la personne âgée, tentant de préserver son autonomie dans la prise de décision au niveau tant individuel que familial. Afin de comprendre ce pouvoir d'agir dans le contexte de « dépendance sociale », il convient d'analyser la manière dont les rapports de réciprocité au sein de la famille se mettent en œuvre, articulant stratégies, négociations et contraintes. La vie familiale implique une pratique sélective des relations; elle morcelle les interactions dont l'affinité est signifiante ; celle-ci se fait sur fond stratégique d'aide et d'entraide entre «parents» âgés et leurs proches. L'enjeu est alors pour ces femmes et hommes âgés de trouver un juste équilibre, permettant ainsi de satisfaire à ces deux conditions : le relationnel et la réciprocité.

La stratégie de prudence concerne, plus généralement, d'abord des personnes sans ressources, financièrement « dépendantes » de leurs proches. En effet, même si théoriquement, la participation à la prise de décisions au sein de la famille n'est pas totalement supprimée par l'absence de ressources, et que ces «parents» âgés conservent la parole, nous constatons que, lorsqu'il faut apporter des solutions matérielles, leur capacité à agir reste extrêmement faible. De manière générale, conscients de leur situation sociale précaire, certains se censurent eux-mêmes et veillent à ne pas directement se prononcer par exemple sur un domaine qui nécessite une intervention financière. Dans ce sens, on peut souvent d'ailleurs observer que pour solliciter un certain nombre de services, la personne âgée est amenée à adopter une attitude de réserve et à user de diverses stratégies. C'est le cas de Monsieur Badji, [78 ans], sans pension de retraite à Pikine, vivant en cohabitation avec son fils marié. Ce dernier nous explique les tactiques de « contournement », à savoir des « histoires » que son père utilise souvent pour demander l'argent lorsqu'il a un besoin :

« Lui il [son père] vient il te raconte des histoires, au fait, toi, tu vois que le vieux a un besoin quoi...puis il te dit vers la fin, est-ce que tu peux me trouver 1000 Francs... demande gentiment, surtout quand il sait que tu as l'argent. Bon là tu ne peux pas lui refuser... il te

rend aussi service » (homme, 45 ans, fonctionnaire, vivant en cohabitation avec ses parents sans pension de retraite).

D'une certaine manière, les « parents » âgés sont conscients de leur fragilité économique. Celle-ci apparaît alors comme un handicap social rendant difficile tout pouvoir décisionnel (Crenn et Ka, 2015) et l'affirmation de soi dans le réseau familial. La fragilité est souvent perçue comme une rupture sociale, conduisant à la remise en question de leur capacité à agir sur eux-mêmes et sur la famille.

« Seulement comme ils [les grands-parents] ont fait leurs époques, maintenant on peut dire qu'ils sont en famille, ils ne participent pas dans la vie de la famille, ils ne peuvent aller travailler pour apporter de l'argent à la famille. Même si à force de connaître des problèmes comme ça, ils ne peuvent pas agir tellement, seulement ils peuvent donner des solutions, dire que non, voilà, c'est ça[...], ce sont eux qui ont le dernier mot de décision dans une famille, des choses comme ça, eux, ils apportent des solutions, des propositions comme ça[...] Mais quand ça touche réellement les points financiers, voilà il y a le problème, pour le résoudre il faut apporter telle somme, ils ne peuvent pas agir » (homme, 26 ans, vivant avec ses grands- parents à Pikine).

Même sans ressource financière, la personne âgée joue un rôle de conseil et se sent « affiliée » à la « communauté familiale » ; pourtant lorsque « *ça touche réellement les points financiers* », le pouvoir d'agir devient limité. Cependant, la plupart des « parents » âgés essaient de mobiliser tous les moyens, aussi modestes soient-ils. Nous avons déjà mentionné les efforts que certains mobilisent à travers l'expérience de « débrouillardise » dans le rapport aux responsabilités familiales. Ainsi, la stratégie de prudence permet encore d'aller plus loin dans les relations quotidiennes en examinant les difficultés des personnes âgées devant faire face à des actes courants qu'elles n'arrivent pas à faire elles-mêmes dans un contexte de « dépendance sociale ». Prenons l'exemple de Mme, A.73 ans, veuve, accueillie chez son fils à Saint Louis. Elle nous explique qu'elle est amenée à utiliser la petite somme que son fils lui donne pour faire laver son linge: « *Mon fils s'occupe très bien de moi. Si j'ai besoin qu'on me lave mes habits je paye pour qu'on les lave et les repasse [les gens de l'extérieur]*²⁶. *Et c'est mon fils qui me donne de l'argent pour que je les paye.*

²⁶ Il s'agit des femmes qui proposent de service de lessive et de repassage qu'on retrouve principalement à Dakar mais aussi dans les villes de province.

- *Q : Pourquoi vous payez pour le linge puisque votre belle-fille est là ?*
- *R : Ah ! Tu sais les enfants d'aujourd'hui sont comme ça. Parfois mes petites-filles me lavent quelques habits légers mais ce n'est pas tous. Mais je n'ai pas de problème avec ma belle-fille ; nous vivons en paix. J'ai deux belles-filles, celle qui habite auprès de l'hôpital, elle m'amène parfois du ndogou et beaucoup de nourriture ».*

Ce récit, intéressant à plusieurs titres, met en lumière une expérience originale en termes de prudence qui interroge toutefois avec plus de fermeté la notion de « solidarité bienveillante » : le fait de payer le service de lessive alors qu'elle est paradoxalement « bien entourée » par plusieurs membres, lève quelque peu le voile sur les ambivalences entourant la solidarité de proximité tant vantée dans les entretiens. En d'autres termes, si elle ne paye pas, les habits peuvent ne pas être lavés. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette expérience. Mais, ce qui mérite d'être souligné ici est la complexité relationnelle ainsi que la dimension organisationnelle qu'il faut prendre en compte au sein des familles pour comprendre les véritables enjeux pour la personne âgée affaiblie par la maladie, le handicap ou par le grand âge, et susceptible de se retrouver esseulée dans le décor familial. Aussi nous faudra-t-il examiner, derrière ce décor, les possibles conséquences relatives à ces deux phénomènes. Ici apparaît un élément particulier dans l'étude des expériences du vieillissement de femmes veuves âgées, accueillies pour la plupart par les proches aidants dans le cadre d'une mobilité résidentielle, et dont certaines sont confrontées à l'isolement relationnel, comme nous le verrons plus loin.

b) La maîtrise des relations électives

La stratégie de prudence touche ensuite des personnes ayant un certain niveau de ressources économiques. Dans ce cas de figure, il correspond à deux logiques : d'un côté, celle de la personne âgée qui s'entoure de « bons » proches disponibles à son écoute, et développe au moyen de ses ressources des relations de privilège dont elle tire profit dans certaines circonstances de sa vie [en cas de maladie notamment]. C'est le cas de Cissé, 92 ans, que nous avons évoqué plus haut. Il laisse néanmoins voir que la relation de complémentarité conviviale est plus une modalité de solidarité qu'une contrepartie: « *Je vais souvent à l'hôpital, quand je dois aller à l'hôpital, il y a toujours un enfant qui est là pour m'accompagner, je compte aussi sur eux, ils m'accompagnent parce qu'ils [enfants] savent que je compte aussi pour eux* ».

De l'autre côté, la logique de certains membres de famille : en repérant quelques atouts chez le « vieux », ils s'abaissent à son service. Plusieurs témoignages montrent alors que ces relations (s)électives au sein des familles ne relèvent pas toujours de la dimension « affective parentale », mais révèlent aussi parfois une certaine logique « utilitariste » dans cette expérience de maîtrise de relations électives. Nous sommes un peu loin de l'idéal d'une solidarité « bienveillante » dans la famille où les membres n'auraient pas d'intérêts personnels, et n'aideraient pas leurs « vieux parents » en fonction de leur utilité sociale. À certains égards, la passion pour le « vieux sage » s'en va au profit de l'intérêt qui prend le dessus. Mendy, 26 ans, un jeune homme vivant à Dakar chez ses grands-parents nous raconte l'expérience de son grand-père maternel :

« Malheureusement ce n'est plus le cas. Comme, je te le disais c'est par groupe d'affinité, ce vieux [grand-père maternel] est écouté par les enfants avec qui il partage des relations particulières, là il est écouté, au moins tu sens vraiment du grand respect. Quand il s'agit des enfants de la deuxième femme, où la relation est plus ou moins tendue. Je me souviens quand le vieux était malade, concrètement ce sont les enfants qui avaient un type de relation particulière avec lui, qui venaient dans la chambre, prendre de ses nouvelles, lui apporter ce dont il avait besoin ».

Cette relation (s) élective par les conditions des ressources dans le rapport au pouvoir d'agir n'est pas toujours automatique. Dans certaines situations, elle est même parfois difficile à interpréter. Mais ce qui ressort de plusieurs entretiens, c'est souvent la complexité des relations intrafamiliales qui rendent difficile la stratégie de prudence. Celles-ci ont finalement pour conséquence de conduire à l'isolement des « parents » âgés concernés. C'est ce que montrent les propos de Monsieur P. D, 68 ans, résidant à Pikine, concernant l'expérience de son ami [85 ans] :

« Mais attention j'ai un ami, il a 82 ans, ce gars-là, il perçoit 800000 FCFA tous les trois mois, c'est une pension militaire française. Il a deux pensions ; la bonne pension, l'autre celui du Sénégal, c'est 30 000 ...pour lui là on pourrait penser que la question de la vieillesse ne se pose pas ! Justement ça se pose, parce qu'à cet âge il ne contrôle même plus la maison, mais c'est toujours avec son argent que les enfants profitent, se gavent. Personne ne reste à la maison. Mais ce qui lui fait mal, c'est son argent, mais les enfants ne font pas des efforts pour l'aider, c'est vrai le vieux n'a plus besoin de rien, donc il a sa femme, mais celle-ci est vieille, il a aussi des bonnes qui travaillent; mais les enfants ne font rien pour lui, il est tout le temps obligé de demander pour qu'on essaie de faire. Même pour aller lui acheter des choses au

marché, il envoie ses petits-enfants, ça aussi, c'est quand ils veulent... même les enfants n'en parlons pas, [...] Bien qu'il ait cette somme d'argent il est triste, il est isolé »,

Notre recherche empirique montre que les ressources ne sont pas toujours un atout efficace pour le « vieux » pour agir de façon autonome dans la famille: le capital économique est essentiel pour ces aînés, mais n'est pas suffisant. Le « vieux » semble suffisamment subtil pour comprendre les contradictions qui l'entourent. A terme, les expériences que nous avons relatées montrent parfaitement que la stratégie de prudence donne lieu à un confort « relatif » dans une zone de sécurité précaire.

c) Une stratégie de prudence marquée par l'inversion des statuts familiaux

La stratégie de prudence présente des limites, plus particulièrement celle qui concerne les statuts familiaux. Ainsi, à la suite de multiples témoignages, une remarque spécifique mérite d'être soulignée : il apparaît que lorsque le « parent » âgé se retrouve dans une position de « dépendance sociale », dans la plupart des cas, son statut de chef de famille se fragilise. On assiste donc progressivement à une inversion des rôles sociaux et du pouvoir décisionnel au sein des familles. Nous constatons alors que pour certains aidants, l'aide apportée peut devenir un acte dont on est fier. Les propos suivants le montrent :

« Non pour moi d'après mes constats, le gars qui se trouve dans cette situation il s'en glorifie même, c'est un honneur, le fait d'être la relève de son papa et de ses conjointes. Il devient le chef de famille ; c'est ce que j'ai vécu d'abord avant la mort de mon père [...], et après sa mort c'est moi qui s'est occupé de ses vieilles femmes » (homme, 56 ans, à Saint Louis, vivant aujourd'hui en cohabitation avec sa belle-mère âgée de 85 ans).

« Quand il n'a plus les moyens, il ne donne plus les dépenses, c'est le fils qui donne, des fois on peut rencontrer des fils qui donnent tout dans la famille, le papa est vieux. Ces fils-là peuvent aller jusqu'à ne plus respecter leur papa. Si le papa par exemple veut intervenir quelque part, on ne le laisse pas, le fils se prend comme le père (chef) de famille, parce que c'est lui qui donne, c'est ça. Il n'a plus de valeur, mais tout dépend de l'éducation, il y a des gens qui réagissent comme ça, il y en a d'autres qui font le contraire, on en voit. Je vois aussi chez mon grand frère, qui impose tout », (homme, 26 ans ayant ses «parents» âgés dépendants financièrement de leur fils, fonctionnaire, Pikine).

L'inversion de rôles tend donc à instaurer le culte du « chef » et à redéfinir des rapports de domination dans l'organisation familiale. La majorité des « parents » âgés que nous avons interrogés, qu'ils soient autonomes financièrement ou non, ont du mal à l'accepter : ils prennent cette inversion comme une atteinte à l'ordre moral et social, parce qu'ils ne se sentent plus vraiment « maîtres de la parole » (M'Boukou, 2015) et ne maîtrisent plus finalement les contours des règles du jeu dans le fonctionnement familial. Au détour de leurs inquiétudes émerge alors le sentiment d'une perte de reconnaissance sociale et de leur identité. Pour Ibrahim, 80 ans, à Pikine, sans pension de retraite, sans aucune source de revenus, vivant aux « dépens » de ses proches, c'est une expérience qu'il vit au quotidien et qu'il évoque péniblement avec un sentiment de dépossession :

« Mais bon, un peu difficile [rire]. Je connais beaucoup de gens autour de moi, on en parle entre nous, c'est aussi mon cas, on s'adresse dans la famille à celui qui a les moyens ; même les propres enfants quand tu es diminué, on ne te respecte pas, quand tu n'es plus en mesure de satisfaire les besoins ».

Du point de vue anthropologique, dans les sociétés gérontocratiques, on sait que tant que « le chef [du clan] » est toujours là, l'inversion des rapports de domination et tout ce que cela peut engendrer comme « dérive générationnelle » pour reprendre Serge Tornay (1994 : 100), conduit à ce que Homans appelle une « incongruence du statut », (Homans, 1957). On y retrouve donc la tension entre norme d'ânesse et attachement des « vieux » à leur position comme le montrent plusieurs travaux sur la conquête de l'ânesse (Meillassoux, 1994). De plus, nos résultats rejoignent ceux d'autres études réalisées au Sénégal (Hane, 2015), montrant que la question du pouvoir décisionnel et d'inversion des rôles se pose également entre les membres de la famille, devant mettre ensemble des ressources pour prendre en charge un parent âgé très « dépendant ». Nous le verrons plus loin, cela tend à redéfinir leur place dans le système organisationnel de la famille.

Si l'on se réfère encore à la théorie de l'échange, cette inversion soulève les enjeux de l'énigme du don. A ce niveau d'expérience, la figure du pauvre s'est substituée à la personne âgée : on lui offre l'aumône caractéristique du « don sans retour » (Mauss [1950], 1960 :50). En revanche, ce qu'il convient de souligner est que par l'inversion des rôles sociaux, l'aidant n'est pas toujours à la conquête du pouvoir ; il ne cherche pas la domination familiale, ni à déposséder le « vieux » de sa place tant la prégnance du sentiment de « devoir accompli », du

devoir d'apporter de la vie à l'ascendant qui l'a donnée demeure forte. Le soutien aux «parents» âgés révèle une évidence par laquelle, en toute logique, « le donataire entre dans la dépendance du donateur, [et] devient son obligé » (Cazeneuve, 1968 :24). Plus théoriquement, comme le souligne Maurice Godelier, c'est une relation qui crée un « état d'endettement et de dépendance mutuels qui a des avantages pour chacune des parties » (Godelier, 1996 : 68).

Au-delà des thèses de la réciprocité, de façon plus approfondie, ces expériences vécues par les «parents» âgés « dépendants » soulèvent donc la question, pour reprendre V. Caradec, des « tensions de l'identité : entre « être » et « avoir été », « devenir vieux » et « être vieux ». Pour Vincent Caradec, ces tensions peuvent renvoyer non seulement à « la manière dont les personnes âgées cherchent à préserver le sentiment de leur valeur » mais soulèvent aussi « la question du développement des limitations fonctionnelles et du besoin d'aide, qui pose la question du maintien du pouvoir de décider par soi-même c'est-à-dire de son autonomie » (Caradec, 2014 : 278). À travers les expériences que nous avons relatées, tout porte à démontrer que *la stratégie de prudence* n'est pas évidente dans cette relation de réciprocité et de prise de décision, et que les « vieux » en cours de fragilisation n'ont pas fini d'être encore plus inventifs et stratèges pour préserver leur autonomie. Cette expérience peut ainsi marquer, dans certaines circonstances, le début d'un processus *d'effacement*. C'est l'objet de la section suivante.

2-3- L'effacement : vers une sorte de « mort sociale » ?

L'analyse des expériences des femmes et hommes âgés dans le rapport au pouvoir d'agir fait en dernier lieu apparaître *l'effacement* causé par une absence de participation dans les décisions familiales. Marquant une vie quasi solitaire chez la personne âgée, il se traduit graduellement par une mise en retrait volontaire ou contrainte, conduisant ainsi vers une sorte de « mort sociale ». Le détour par les relations de réciprocité reposant sur les conditions des ressources permet encore de rendre plus impressionnantes les expériences paradoxales de solidarité « bienveillante » et de pouvoir agir sur la famille que ces « parents » âgés « fragiles » expérimentent au sein de la « communauté familiale ». De plus pour beaucoup d'enquêtés, l'expérience d'effacement est imputable à l'absence de ressources.

« Non c'est comme si tu étais déjà mort, comme si tu ne vivais plus, tu n'es plus dans la société. J'en connais beaucoup qui sont isolés dans les familles. Quand on dit que les vieux sont bien entourés dans les familles en Afrique, c'est une façon de parler, mais ce n'est pas la réalité, c'est une façon de parler, au fond ils ne s'occupent pas de leurs « parents », au contraire. Quand tu as une petite pension de 25000 francs, comment on fait pour vivre sa famille, si tu n'as pas un enfant pour vous aider, vous allez mourir de faim », (Homme, 85 ans, marié, ancien fonctionnaire, Saint Louis).

Un autre enquêté renchérit :

« Pour moi, c'est au-delà de la mort sociale, clairement c'est même un processus qui tend à amener la personne à la mort. Parce que simplement quand tu n'as rien [ressources], c'est bon tu es amorti, [...] cela va diminuer aussi ta présence dans l'espace public... alors qu'est-ce que tu deviens ? Mais tu vas tranquillement à la mort », (Homme, 73 ans, marié, ancien policier, résidant à Saint Louis).

L'analyse de ces discours permet de constater que les parents âgés face à l'expérience d'effacement sont conscients de leur « mort sociale » en raison de l'absence des ressources économiques. L'usage de la sémantique de « mort sociale » renvoie au sentiment de perte de notoriété et de reconnaissance sociale, induisant ainsi un comportement de retrait et de repli sur soi : « ça va diminuer ta présence dans l'espace public ». L'expérience d'effacement peut être rapprochée d'un des cinq idéaux types étudiés par Anne Marie Guillemard (1972) à partir de réflexions sur les comportements sociaux des retraités (Guillemard, 1972), pour souligner

l'hétérogénéité de cette vaste catégorie de population. Ainsi, « Le modèle de la « retraite-retrait » est bien analysé comme concernant de manière spécifique les classes populaires et la continuité entre les modes de vie antérieurs à la retraite et ceux qui lui sont postérieurs s'affirme » (Gucher, 2012 :153-154). Pour l'auteur, cette mort sociale s'accompagne d'une diminution des relations de sociabilité et de comportements de repli sur l'être biologique (Guillemard, 1972 ; 2002). Elle se caractérise par « une existence qui se réduit à des actes réflexes destinés à l'entretien du corps, à l'immobilisme, à l'isolement, à une absence de projection vers le passé ou l'avenir, équivaut à l'envers de toute existence sociale, à la présence de la mort » (Guillemard, 2002 : 54).

Cependant, il est important de remarquer que le fait de se trouver en situation de précarité matérielle n'est pas le seul facteur qui peut conduire à *l'effacement* ; plusieurs raisons (sanitaires, psychologiques, relationnelles etc.) rentrent en ligne de compte. Nous pouvons distinguer deux cas de figures :

a) Les motivations individuelles

Dans le premier cas, l'effacement survient à la suite des motivations individuelles. Ici, on peut plus spécifiquement évoquer le cas de personnes qui, par culpabilité, s'effacent elles-mêmes lorsqu'elles intériorisent une absence de participation active au processus de production domestique. À ce titre, nous constatons que lorsque les « parents » âgés sont financièrement « dépendants » des proches, ils s'abstiennent par exemple de bousculer les habitudes familiales et se résignent à accepter souvent à contrecœur les décisions prises par les proches :

« *Je vis grâce à mon fils c'est lui qui va chaque matin faire la pêche pour nous nourrir moi et mes filles [...], Je ne dis rien, c'est mon fils qui donne tout, qui prend les décisions [...]* », nous confie Mme Ba, 72 ans, veuve, sans pension de retraite, vivant chez son fils à Pikine.

Ce sentiment d'impuissance que laisse apparaître Mme Ba corrobore les représentations des gens confrontées aux handicaps sociaux. Dans son ouvrage, *Stigmates. Les usages sociaux du handicap*, E. Goffman (1963) montre qu'un individu stigmatisé, bien qu'il se définisse comme n'étant en rien différent d'un quelconque être humain, se conçoit pourtant comme

quelqu'un à part, et les autres le définissent ainsi. En d'autres termes, en raison de sa « dépendance » la personne âgée par ses propres représentations se considère comme un « individu discrédité » (Goffman, 1963) socialement :

« Mais, tu ne peux plus travailler par tes forces, tu es là ; obligé de te replier sur toi-même, tu as des enfants mais voilà, c'est comme tu étais à l'oubliette., tu ne peux pas trouver ce que tu veux, tu ne peux pas acheter ou faire ce que tu veux, là c'est la souffrance morale » (Mme Ba, 72 ans, citée précédemment).

À ce titre, nous assistons à des conduites de « déprise » ou de « retrait » qui sont en regard d'une certaine représentation de la place sociale des personnes âgées dans la société. L'une des conséquences est de se retrouver, petit à petit ou brutalement, coupé de dialogue ou d'échanges. Parfois, l'absence d'échanges conduit la plupart des « parents » âgés à se réfugier dans des relations sociales extérieures à la famille pour « fuir les problèmes de la maison », confirme Ibrahim, 80 ans résidant à Pikine, sans pension de retraite : *« je connais d'autres vieux, les gens passent plus de temps à l'extérieur pour fuir les problèmes de la maison »*. Joseph Grégory (2016 : 69), dans son mémoire portant sur la reconversion professionnelle des retraités à Saint Louis, observe que la plupart des hommes âgés confrontés à des difficultés à remplir « leur rôle de chef de famille » passent la plus grande partie de leur temps dans les « grandes places » devenues finalement leur refuge.

b) Les circonstances familiales

Dans le deuxième cas de figure, l'effacement survient à la suite d'un concours de circonstances. Ici on peut évoquer une mise à l'écart de la personne par contrainte en raison des relations familiales envenimées par les conflits internes. Cela peut évoluer vers une certaine indifférence relationnelle marquée par l'absence d'échange avec les autres membres de la famille même lorsque la personne âgée s'efforce au dialogue. Prenons l'expérience de Monsieur Ndour 85 ans, ancien mécanicien, résidant à Pikine dans la banlieue de Dakar. Marié, chrétien, il vit en cohabitation avec ses deux fils, chacun marié et ayant des enfants. Monsieur Ndour ne décide plus rien à la maison depuis qu'il a eu un AVC en 2015. Il entretient cependant une relation quelque peu controversée avec ces fils. Le fait le plus étonnant est que l'un d'entre eux ne lui adresse presque plus la parole. C'est une réaction que nous avons nous-même pu constater lors de notre entretien. Alors que nous étions assis dans

la cour, l'un de ses fils est sorti de sa « chambre » pour se rendre aux toilettes : il passa à côté de nous, à notre grande surprise, sans nous adresser même un « bonjour ». Dans l'entretien, Monsieur Ndour nous donne l'explication de tout cela:

« Je parle rarement avec mes enfants et leurs femmes, voire, les petits enfants se rapprochent rarement. Depuis que j'ai eu mon AVC l'année dernière [2015], je me sens vraiment seul. Dieu merci j'ai survécu. Seule ma femme m'adresse la parole. Pourtant, ici, j'habite avec mes deux fils, j'ai un désaccord sur beaucoup de choses, ils veulent qu'on vende la maison et je ne suis pas d'accord...ils me parlent presque jamais [....] ».

A suivre son récit, nous assistons encore à une inversion des rôles sociaux et du pouvoir décisionnel. Pour ce qui est du statut de chef de famille, actuellement c'est son fils aîné émigré en France qui organise les réunions de famille lorsqu'il rentre au Sénégal tous les six mois. Cela ne semble pas lui poser de problème puisqu'il dit se satisfaire d'une certaine connivence qu'ils entretiennent mutuellement. D'ailleurs à ce propos, il faut souligner combien lors de notre rencontre, il ne cesse de nous parler de lui. Par besoin de se défouler [de ses angoisses quotidiennes], il nous raconte, en se répétant la façon dont grâce à ce fils [à l'occasion de son dernier séjour], il a pu faire un petit tour du quartier en sa compagnie, alors qu'il avait passé plusieurs semaines dans son lit de convalescence sans mettre le pied à l'extérieur. Cela montre qu'il compte moins sur les deux fils habitant sur place. En bref, cet effacement peut se traduire graduellement par un silence chez le parent âgé « dépendant » qui ne contrôle plus rien, et qui évite ainsi de gâcher toutes ses chances. On voit dans le cas de Monsieur Ndour qu'il a au moins la sagesse de ne pas souvent insister : « *quand on me donne, je prends* », nous confie-t-il avec une voix chancelante, en parlant de l'argent de sa pension de retraite [qui lui appartient néanmoins].

Dans ce jeu de relation sociale qui a de facettes multiples, l'effacement a pour conséquence de plonger les « parents » âgés dans le désespoir et dans un état de solitude profonde, susceptible d'aggraver leur état de fragilité. Différents témoignages confirment, qu'à certains égards, la plupart de ces « vieux » en cours de fragilisation confrontés aux problèmes internes familiaux, voient beaucoup de choses et en souffrent en silence :

« Oui, ça va jouer mentalement sur quelqu'un âgé, s'il s'agit par exemple du papa du mari, il veut parler par exemple, il veut régler les problèmes, il n'arrive pas, il est vieux, il ne peut pas

marcher, il a perdu la tête mais il regarde, il voit ce qui se passe à la maison, ça ne lui plaît pas il ne peut rien, ça augmente la vieillesse, je vois ça très souvent dans le quartier », (homme, 25 ans, entretien réalisé en France avec un étudiant, ayant ses grands-parents maternels à Dakar)

Dans ces différents cas de figures, le « vieux » se retrouve souvent déconsidéré, à la merci d'un mauvais traitement. Il doit donc composer avec des aléas dont il ne peut pas toujours maîtriser la portée, ce qui l'amène à vivre au jour le jour. Tout se passe comme si la personne âgée devait sans cesse s'adapter à la société qui change, avec le sentiment de vivre dans un monde qui n'est plus celui de ses ancêtres. En résumé, tous ces discours convergent pour montrer que l'effacement, qu'il soit subi ou choisi, illustre non seulement les ambiguïtés entourant le pouvoir d'agir des aînés, mais surtout le caractère paradoxal de la solidarité « bienveillante ». En arrière-plan, les situations de maltraitance sont indéniables. Devant ces différentes expériences, nous nous risquerons donc à confirmer des situations de maltraitance vécues dans le décor familial. Dans nos enquêtes, c'est un sujet sur lequel les enquêtés gardent une certaine réserve et en général, comme le soulignent d'autres études réalisées en Afrique, ce n'est pas le genre de sujet dont les personnes âgées souhaitent parler. D'ailleurs cet enquêté, 43 ans, vivant en cohabitation avec sa mère âgée de 72 ans, à Saint Louis, nous le fait remarquer :

« Parce que le vieux voulant toujours garder sa dignité, se sentant décliner, il va toujours essayer de s'accrocher aux choses symboliques, quand on va l'insulter dans la chambre, il va jamais dire qu'on l'insulte, parce que ça rend tâche son honorabilité, légitimité... voilà... »

Au demeurant, la question que nous nous posons est de savoir comment les bienveillances peuvent alors paradoxalement recouvrir de formes de maltraitance. L'utilisation, par les enquêtés, de la notion d'absence de bienveillance à la place du terme « maltraitance » résulte de la valorisation excessive de la bienveillance que véhicule le paradigme dominant de « solidarité bienveillante ». Pourtant la bienveillance n'empêche pas la maltraitance (Moulias et al. 2010). La difficulté de la définition apparaît également dans les discours de certains enquêtés:

« La maltraitance physique, il n'y en a pas, dans l'imaginaire collectif africain en général c'est quelque chose complètement inimaginable. Même le fait de battre, de maltraiter

physiquement quelqu'un qui est plus âgé, c'est quelque chose qui est extrêmement mal vu, d'ailleurs inimaginable ; par contre la maltraitance morale, elle existe, de manière assez spectaculaire, ne serait-ce par le fait qu'on ne demande plus l'avis ; et puis dans les maisons on peut avoir des cas, par exemple quand le vieux devient de plus en plus âgé, de plus en plus malade, jusqu'à être maintenant un peu propre, incontinent, etc. on assiste à une sorte de maltraitance morale », (Homme, 43 ans cité précédemment).

Notons également que le manque de connaissance et l'absence de prévention sont cause de dénégarion d'une réalité sociale considérée dans les représentations collectives comme un cas isolé. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la maltraitance faite aux personnes âgées constitue une « violation des droits de l'homme et recouvre les violences physiques, sexuelles, psychologiques ou morales; les violences matérielles et financières; l'abandon; la négligence; l'atteinte grave à la dignité ainsi que le manque de respect »²⁷. En effet, dans les discours, si chacun tente de relativiser le problème, plusieurs exemples témoignent cependant de situations insoupçonnées. Nous avons d'ailleurs été surpris du nombre de témoignages dans ce sens. Nous découvrons presque toujours des témoignages de maltraitance, évidemment le plus souvent chez les autres, sous la forme d'isolement, de négligence ou d'absence de soins de la part de membres de la famille, d'humiliation, de manque de respect par les enfants et/ou les belles filles.

Les témoignages ci-dessous ont pour objet de proposer moins une réflexion sur les expériences vécues par ces « parents » âgés que des exemples de certaines formes de maltraitance faite aux personnes âgées dans un contexte d'absence des ressources.

« Déjà elles [belles-filles], ce qui les préoccupe c'est leur mari et leur enfants, par exemple quand une personne âgée est dans le foyer, insiste sur quelque chose et qu'elle demande à sa belle-fille, elle va lui dire qu'elle est très imposante, exigeante. La personne âgée supporte mal cela. Surtout dans les villes. Elles en souffrent beaucoup. » (Entretien réalisé en France avec un étudiant âgé de 25 ans, ayant ses grands-parents à Dakar).

« La vie est très chère, souvent ils souffrent de maltraitance faite par les femmes de leurs fils, les belles-filles quoi ! Ou bien les enfants qui disent « Mumm, tu aimes la facilité »... parfois

²⁷ <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs357/fr>

ça les rend mal à l'aise » (entretien réalisé en France avec un étudiant âgé de 26 ans, ayant ses parents âgés à Dakar).

« Oui, je connais un cas d'une grand-mère dans une famille, chaque fois qu'elle dit à ses enfants, vient me faire ceci, vient me faire cela, et puis les enfants disent [se plaignent] que la grand-mère présente une charge, même son fils dit parfois devant les enfants : « tais-toi », tu veux qu'on reste toujours à côté de toi, [à la fin] la grand-mère n'est pas satisfaite ». (Entretien réalisé en France avec un étudiant).

Ces différents récits montrent autant de formes de maltraitance que l'on passe pourtant sous silence mais dont l'ensemble révèle un type de maltraitance à la fois organisationnelle et financière en raison de la vie chère quand la personne âgée « dépendante » devient comme un fardeau pour les ménages déjà éprouvés par la crise » (Hane, 2015 : 151). A l'occasion de l'expérience d'effacement, la famille peut se révéler être un environnement finalement hostile pour la personne âgée. La dénégarion de la déchéance physique reste encore à explorer. Nous en donnerons quelques éléments dans le prochain chapitre.

3- Regard critique sur la place sociale des personnes âgées: la légitimité du mythe de la sagesse

Nous ne pouvons pas terminer ce chapitre sans évoquer, mais brièvement, la façon dont les enquêtés perçoivent les changements qui brouillent le statut social des personnes âgées. La critique porte davantage sur la notion de la sagesse. Dans la littérature, l'association de la vieillesse à son apanage, la sagesse, est de plus en plus soumise à des controverses (Gayibor, 2008). L'apparition de nouvelles observations sur l'ânesse sociale s'effectue sur un fond de mise en cause des registres sociaux esquissant timidement une nécessaire démystification du « mythe de la sagesse » : chez les jeunes générations, la parole se libère grâce à plusieurs facteurs. L'éducation permet de dépasser un certain nombre d'interdits et de croyances ancestrales. La société moderne d'urbanisation et de consommation fait aussi émerger de nouveaux paradigmes d'égalité et de liberté. L'individuation des rapports sociaux vient complexifier l'interdépendance relationnelle au sein de la famille. Dans nos résultats, des propos parfois virulents ont été exprimés sans filtre. Cette discussion a ouvert de nouvelles réflexions concernant en particulier le sens même de la notion de sagesse attribuée aux « *vieillards* ». La figure du « *vieillard sage* » dans la famille n'est pas remise en cause,

mais certains enquêtés n'ont pas manqué de nous faire observer que le culte de la sagesse incarne une idéologie de rapport de domination sociale. Le ressentiment s'installe contre une vision traditionnelle de la sagesse des plus âgés.

Pour aller plus loin, on s'interroge comment, dans une abstraction généralisée, la notion de sagesse se confond arbitrairement avec celle de vieillesse. La sagesse peut-elle être réduite au seul critère discriminant de l'âge. Faut-il alors arriver à un certain âge pour être sage quand bien même « *le vieillard a passé toute sa jeunesse sans rien foutre* » ?, s'interroge l'un de nos répondants. En effet, « l'éducation à la sagesse est censée s'apprendre en bas âge, tout le monde n'y pas accès dans les sociétés où la transmission ne se fait qu'à la désignation souvent par le droit d'aïnesse ou par privilège. La concomitante mise en relation de la sagesse et la personne âgée se trouve ainsi remise en cause dans de nombreux écrits » (Nicoué Gayibor, 2008 : 22). Il ressort de plusieurs propos que les « vieux » s'enferment dans des postures morales. Ces remarques concordantes nous ont amené à émettre l'hypothèse que le mythe de la sagesse devrait être repensé pour permettre au « vieillard » d'être une personne « normale » ou plus exactement indépendante de sa caractéristique d'âge. En d'autres termes, le « *vieillard* » devrait être *démythifié*, car il se trouve accroché à ce mythe qui l'empêche de vivre épanoui socialement. C'est ce qu'illustre l'exemple suivant:

« Une autre piste à explorer c'est de commencer à travailler dans le sens de démythifier le vieux. En Occident on a réussi à désacraliser les vieux, en faire des personnes comme toutes les autres personnes pour avoir les possibilités de se comprendre, ici on n'a pas encore réussi à faire ça, on va encore trouver des histoires de sorcières, de vieux sages, etc. Il faut qu'on arrive à avoir un discours sur les vieux, un discours qui va permettre au vieux de retrouver sa place dans la société sans qu'il soit au milieu. Beaucoup de vieux ne rêvent qu'une seule chose, qu'on arrête de les appeler le « grand gourou », grands marabouts ; Il faut qu'on travaille dans ce sens-là » (Homme, 46 ans, vivant en cohabitation avec ses parents âgés à Pikine).

Quel que soit l'écart entre certaines formes de réalités objectives et les représentations que nous avons mises au jour, celles-ci interrogent le système de valeurs relatif à la place sociale des plus âgés. Ces nouvelles représentations marquent symboliquement une mise en question, voire une rupture dans le rapport au droit d'aïnesse.

Conclusion

Un statut social figé entre sacralisation de l'aïnesse et conception utilitariste

Ce chapitre montre que sur le plan symbolique, les femmes et hommes âgés rencontrés sont fortement attachés à l'autorité morale. Cependant, l'analyse progressive de la réalité du *pouvoir d'agir* sur eux-mêmes et sur leur environnement de vie sociale démontre que leur pouvoir décisionnel est limité par le cadre familial, aussi bienveillant que coercitif. Les trois dimensions d'affirmation de soi, de stratégie de prudence et d'effacement révèlent l'ambiguïté de la place sociale des personnes âgées dans la relation de l'échange et de prise de décision au sein de la « communauté familiale ». Elles mettent en lumière le véritable écart qu'il y a entre le discours sur la place sociale des personnes âgées et la réalité des expériences vécues par les femmes et hommes âgés lorsqu'il s'agit d'examiner les enjeux des relations de réciprocité et du pouvoir au sein de la famille. Il nous semble que ces dimensions restent dynamiques et ne sont pas figées du fait de leur interdépendance et de leur réversibilité. Enfin, n'étant pas dépendantes du genre, de la situation de santé, du lieu de résidence ou de la position sociale des individus, ces trois formes d'expériences sont appréciables en fonction de la situation individuelle.

Dans les épreuves de pouvoir d'agir, les « vieux » sont conscients de la fragilité de leur position dans la famille et préserver cette position est un défi qu'ils sont amenés à relever constamment. Les ressources ne sont pas déterminantes, mais restent un élément sur lequel la plupart de « parents » âgés peuvent s'appuyer pour valoriser leur « autonomie ». Certes, il y a une dimension affective dans les relations de l'échange, mais il y a aussi une dimension « utilitariste » entre les « parents » âgés et leurs proches. Dans tous les cas, le pouvoir gérontocratique, si important soit-il, tend à s'amoindrir quand le rôle social, politique et économique s'affaiblit (Gning, 2015). Ces résultats amènent à nous distancier de la vision idyllique des « vieux » toujours respectés et « bien entourés » par les membres de la famille du fait même des expériences de « maltraitance » identifiées dans les relations de « dépendance sociale ».

Chapitre 6

Représentations de la vieillesse : *au croisement de l'âge, de la fragilité et de l'ethnicité*

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons abordé les représentations de la vieillesse à travers le prisme du *pouvoir d'agir* des «parents» âgés sur fond de relations de réciprocité. Mais au-delà de ces représentations, relatives à un aspect de la place des personnes âgées au sein de la communauté, il importe d'élargir le champ de nos investigations : quelle définition de la vieillesse donne-t-on? Ce chapitre consistera à étudier ce que la vieillesse signifie pour les «parents» âgés rencontrés et comment les différents Sénégalais interrogés perçoivent l'étape de la vieillesse, comment ils la définissent et quel discours ils tiennent. En effet les expressions utilisées par les femmes et hommes âgés mettent en évidence la dimension subjective et individuelle des jugements qu'ils portent sur la vieillesse. Les discours normatifs de l'entourage familial cristallisent aussi ces représentations. Pour reprendre E. Jovelin et F. Mezzouj (2010 :65), les « autostéréotypes », c'est-à-dire les perceptions que les «parents» âgés ont d'eux-mêmes, et celles que les autres ont d'eux, les « hétérostéréotypes », montrent que la vieillesse est un phénomène subjectif. De plus, dans les représentations sociales, il semble que le mode de vieillissement dépende des appartenances ethniques. Les « communautés ethniques » peuvent, selon nos répondants, se caractériser par des « us et coutumes » propres et repérables dans les modes d'accompagnement d'un parent âgé en situation de progressive fragilisation et surtout dans les manières de vieillir. Leur intuition des choses laisse donc planer le sentiment de « bien vieillir » selon l'appartenance ethnique. Nous tenterons de comprendre comment les personnes âgées et leur entourage familial idéalisent ces différences et ce sur quoi ils insistent. Cependant, nos résultats montrent que l'âge comme la maladie ne constitue qu'une variable subjective qui joue moins dans leur expérience du vieillissement qu'un ensemble d'autres facteurs (Campéon 2012 :235). Les stratégies mises en place par les « parents » âgés face au vieillissement attestent le caractère dynamique du vieillissement. Avant d'aborder ces stratégies, nous proposons de présenter la pluralité des représentations de la vieillesse à travers les qualificatifs utilisés par les enquêtés pour définir l'avancée en âge.

1- La pluralité des représentations de la vieillesse

1-1- De l'âge chronologique aux représentations sociales : *des conceptions divergentes*

L'analyse des qualificatifs de la vieillesse montre que la référence à l'âge chronologique reste très présente dans les représentations sociales. Cependant, les entretiens réalisés avec les «parents» âgés révèlent que la définition de la vieillesse et la manière de se concevoir comme « vieux » ou comme « veuille » ne dépend pas toujours de leur âge, mais bien plutôt de la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et des représentations sociales. Nos résultats montrent aussi que le fait d'avoir 65 ans ou plus de 75 ans [qui constituent la majorité de notre échantillon], ne conduit pas à des représentations différenciées entre hommes et femmes lorsqu'ils perçoivent que leur âge devient un motif de discrimination. A ce propos, au cours des entretiens, nombreux sont les «parents» âgés qui, quels que soient leur milieu de résidence, leur âge, leur milieu social, leur niveau d'éducation, leur état de santé, se lèvent contre une rhétorique d'âgisme. Dans tous les cas, l'âge chronologique est-il un facteur pertinent pour définir la vieillesse ? Comment est-il perçu par nos enquêtés ? Quelles sont leurs représentations de l'âge chronologique ? Pour tenter de répondre à ces questions, on peut distinguer dans les entretiens deux dimensions de représentations: l'une fondée sur le nombre d'années, et l'autre sur le ressenti des personnes.

a) La référence à l'âge chronologique: « vieux parce que âgé »

Dans la première dimension, très peu de «parents» âgés associent l'âge chronologique à la définition de la vieillesse, parce que l'âge est un repère qui les rapproche objectivement des représentations de la vieillesse telles qu'elles sont intériorisées culturellement. Mme Fatou, vivant chez son fils à Saint Louis, est l'une de ces personnes associant l'âge à la vieillesse. Elle ignore sa date de naissance mais lie aisément son « âge chronologique supposé » à la vieillesse : « *Je ne sais pas mon âge mais je dois avoir les 80 ans comme ça, l'essentiel est que je suis vieille ; j'avais deux enfants pendant la guerre [Indochine]* ». Ce témoignage lie également l'âge aux événements historiques. A travers ce récit, ce qui est mis en avant n'est pas la méconnaissance de la date de naissance, mais bien plutôt la quantité d'années passées et des événements qui ont couronné le temps vécu. Dans cette perspective, la conscience d'un âge avancé semble s'imposer (Caradec et Vannienwenhove, 2015)

Mais quelle que soit la mise en avant de leur âge avancé, la question du seuil se pose : à quel âge devient-on réellement « vieux » ou « vieille » ? Avant tout, soulignons très brièvement que le qualificatif de l'âge chronologique est également très présent dans de nombreux entretiens réalisés auprès des membres de l'entourage des « parents » âgés. Plusieurs discours abondent donc dans le même sens, mettant souvent en avant le « grand âge » de leur « parents » pour expliquer leur situation. C'est le cas de Monsieur D., 50 ans, à Pikine, vivant en cohabitation avec sa mère âgée de 92 ans, qui essaie de nous faire comprendre que sa mère est encore active: « *malgré son âge, elle tient toujours sur ses jambes* ». C'est aussi les propos que tient cette jeune femme de 24 ans à Saint Louis, lorsqu'elle nous présente sa grand-mère : « *Elle est très âgée. Elle doit avoir 80 ans. Sa fille aînée a 60 ans* ». Elle semble même très étonnée que sa grand-mère puisse poursuivre quelques activités à cet âge.

La conscience de son âge avancé s'impose non seulement en fonction des représentations individuelles mais aussi des représentations qu'ont les autres de la vieillesse. Comme nous le verrons, les discours des proches contribuent à renforcer d'une certaine manière le sentiment de « finitude » chez certains « parents » et sont susceptibles de conduire à des expériences de « confinement ». C'est ce que montrent les propos tenus par cette femme (46 ans), s'occupant de sa mère, diabétique, âgée de 92 ans dans la banlieue de Dakar : « *à son âge, elle doit faire attention* ». En bref, comme le souligne Marc Augier (2014), dans *une ethnologie de soi, le temps sans âge*, ce n'est pas tant l'âge qui « nous définit » mais bien plutôt le « regard social » qu'il nous invite à dépasser pour échapper à cette sorte d'assignation à la vieillesse.

b) Le refus de l'âge chronologique : « On est âgé mais pas vieux »

L'âge est loin de constituer un qualificatif homogène dans la définition de la vieillesse et encore plus du sentiment de devenir « vieux » ou « vieille ». A ce titre, certains prennent de la distance vis-à-vis de l'étiquetage social de l'âge chronologique et s'élèvent contre la terminologie administrative du « troisième âge », terme devenu un qualificatif au Sénégal pour désigner la catégorie statistique de plus de 60 ans. Mariam, 80 ans, ancienne couturière, à Dakar se demande même ce que cela signifie : « *En tout cas, même je trouve que l'idée de 3^e âge ne dit pas grand-chose. Je ne comprends même pas, le troisième âge, mais ça vient d'où* ». Nos résultats révèlent donc comme plusieurs travaux, notamment ceux qu'ont dirigés A.

Chamahian et C. Lefrancois en 2012, un état de forte dénonciation d'« *assignation au critère de l'âge* ».

La nécessité de se distancier de leur âge biologique passe aussi par le regard que certains portent sur leur âge social. Dans ce cas de figure, l'âge biologique paraît moins correspondre à leur « réalité » sociale : ainsi, Mme D., ancienne employée de bureau à Saint Louis nous répond qu'elle serait prête à reprendre un emploi si elle n'avait pas de problèmes de santé : « *Moi, je ne dirais pas que j'ai 68 ans. Ça ne me ressemble pas* ». Plusieurs entretiens mettent donc en lumière l'évolution des représentations de la vieillesse à partir de la valorisation de l'augmentation de l'espérance de vie. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'on observe les évolutions constatées ces dernières années²⁸. De ce fait, la référence à l'âge auquel leur «parents» sont décédés constitue pour certains un repère structurant de leur discours. Lorsqu'ils comparent les deux temporalités, la majorité estime que le processus du vieillissement a significativement changé. On vit de plus en plus longtemps par rapport à la génération des «parents». Avant on mourait plus tôt que maintenant. Changement de mode de vie, changement des conditions de travail : la société sénégalaise n'est plus celle de leurs «parents». Pour M. Mbaye, 85 ans à Saint Louis, ancien cadre dans la fonction publique, avec l'évolution des conditions de vie, le temps social de la vieillesse et de la mort n'a pas seulement évolué, il s'est surtout déplacé.

« Là avant on partait à 58 ans, maintenant c'est à 60 ans. L'espérance de vie augmente, cela a été même l'objet des revendications des syndicats. Ce qui était valable au temps colonial ne l'est plus ; avec l'espérance de vie qui augmente, moi à 60 ans, je pouvais continuer à travailler ; à une époque à 60 ans, les gens étaient très fatigués, les conditions de vie ont profondément changé, maintenant les personnes âgées sont très dynamiques. Moi, mon père à la retraite, bon il n'était même pas à la retraite, car il est mort à 56 ans, il lui restait deux ans pour commencer sa retraite, mais il fallait voir, c'était un vieux, [souligne avec insistance], il était plus vieux. On l'appelait vieux et n'avait que 56 ans. Il est mort en 1959, il était déjà vieux. Et pourtant il allait toujours au boulot, il lui restait deux ans pour aller à la retraite. Moi j'ai 85 ans, ça ne se voit même pas ».

A travers cet extrait, ce qui est aussi remis en cause est le terme « vieux ». En effet, le « vieux » induit les qualificatifs d'usure et de dégradation du corps, et renvoie donc à l'image

²⁸ Cfr. le chapitre 1.

d'un homme impotent, et dans ce cas précis, à un individu « anéanti » par le travail. Finalement, nous avons compris que « le vieux » n'est plus tout à fait le même que celui de l'époque de leurs « parents ». Il serait ici cet autre « vieux », moderne et plus « dynamique » vivant certes dans une société aux incertitudes multiples [à l'instar de la pression économique comme nous avons pu mentionner] mais meilleure. A travers d'autres exemples, la notion d'âge chronologique disparaît au profit de la valorisation de la longévité perçue comme un « patrimoine génétique » familial insolite :

« L'âge ne compte pas, parce que quand je discute avec les gens et que je leur dis, j'ai 85 ans, ils ne me croient pas, ils sont étonnés, ils disent mais ce n'est pas vrai. J'ai un ami libanais qui est pharmacien, il m'interdit de dire mon âge, il ne faut pas le dire.

Q : À quel Age vos « parents » sont-ils décédés ?

R : Mon père est décédé à 89 ans, ma mère est décédée à 92 ans, elle tenait encore le coup, elle est tombée et s'est cassée le fémur, c'est tout. Mais elle tenait le coup, elle partait au marché à 92 ans. Dans notre famille, nous avons une longévité », (N-D, 85 ans, ancien pharmacien, à Saint Louis,).

En effet, le fait de laisser comprendre que son âge ne trahit pas son apparence peut donner aussi le sentiment de ne pas appartenir à la catégorie des « vieux ». Il en est fier et ravi que cela éloigne de lui les représentations sociales négatives de la vieillesse. En utilisant ensuite la notion de longévité il veut souligner l'importance qu'il accorde, non pas à l'âge chronologique, mais bien plutôt à un caractère dynamique de la vieillesse, variant selon les parcours de vie des individus (Lalivie d'Épinay, 2005)^{hh} et les générations. La longévité apparaît enfin comme une valeur ajoutée. Comme dans l'exemple précédent, dans cet extrait, on peut voir qu'il y a une perception positive de la vieillesse. A ce sujet, l'exemple de sa mère est particulièrement intéressant. Même quand le fémur est cassé, ce n'est pas la vieillesse qui en est la cause : pour lui la mort de sa mère est plus liée aux conséquences de l'accident qu'aux effets de la vieillesse. Ici l'étape de la mort prend la dimension d'une fin que tout le monde va connaître. Tout concourt à démontrer qu'il n'existe pas théoriquement d'âge pour vieillir. Il est d'autant plus important qu'en termes de temporalité, certains auteurs considèrent d'ailleurs que le processus du vieillissement commence avant la naissance, chez le fœtus qui accuse une perte neuronale, même si d'autres zones du cerveau continuent à synaptiser (Cyrulnik, 2003 : 84-85). En bref, si la vieillesse existe, on peut admettre que tout individu vieillit à son rythme. A chaque étape de la croissance humaine, l'homme abrite en lui un

« vieillard » en devenir. Pour aller plus loin, Monsieur N-D considère que la vieillesse est un état d'esprit et que le « grand âge » n'est pas synonyme de vieillesse. On est âgé mais pas « vieux » :

« Non, nous ne sommes pas des personnes âgées, on est âgé mais pratiquement on tient le coup ; c'est l'état d'esprit ; quand vous mettez dans votre tête que vous êtes vieux, tout de suite vous êtes malades. Si vous tousssez, vous vous sentez mal, vous avez la douleur musculaire, vous tousssez vous vous dites que c'est terminé...ainsi de suite, vieux ne veut pas dire mourir ; âgé ne veut pas dire être malade, il faut toujours mettre en tête qu'on est toujours jeune ; c'est un état d'esprit. Qu'on soit jeune ou vieux, pour la mort, on est tous des candidats. C'est terminé quand la personne dit, je suis vieux, c'est terminé, je ne peux pas manger comme il faut, il ne fait plus partie de la société, c'est terminée quoi. [.....] personnellement je n'ai pas ce sentiment [de vieillir]. Je n'y pense même pas, je suis comme avant. Moi l'âge ne me dérange pas, quand je passe au terrain de foot, je vois des gosses qui jouent, je leur demande, vous ne voulez pas quelqu'un au centre, ils rigolent, et ça fait du bien (rire) ; c'est comme ça ».

Dans cet extrait d'entretien, notre interlocuteur se refuse à penser que son âge constitue un handicap qui l'empêcherait d'effectuer différentes activités. Le fait d'indiquer qu'il peut jouer avec les jeunes laisse entendre qu'il n'a rien perdu de ses capacités. Pour dire comme le philosophe, Bertrand Vergely, on « ne perd pas cependant ce qu'on est, lorsqu'on vieillit » (2005 : 157). A un autre niveau de lecture, on comprend alors le lien qui peut exister entre le sentiment de vieillir et la peur de « devenir vieux » (Campéon, 2012).

Notre recherche met enfin en lumière un phénomène dynamique du vieillissement remettant en cause la définition normative et statistique de la vieillesse. Au Sénégal, les parcours du vieillissement deviennent de plus en plus dynamiques et « déstandardisés », pour emprunter l'expression d'Anne Marie Guillemard. Si on se réfère aux travaux de cette sociologueⁱⁱ, l'âge ne peut pas être une unité de définition de la vieillesse, ni d'établissement des politiques publiques. Avec la recomposition de la vieillesse, on ne peut plus avoir des âges standards car les parcours de vie s'individualisent et les étapes de fin de vie se diversifient. L'âge « ne semble renvoyer à aucune réalité biologique » (Macia, 2013 : 76) et ne peut être « le seul facteur d'entrée dans la vieillesse (Herzog et al. 1991 ; Lalive d'Epinay, 1999 ; Birren et Schroots, (1996) », Bizzini, 2007 : 265). Le concept de l'âge est un vecteur de stéréotypes sociaux qui font désormais référence à la notion de catégorie (De la Haye, 1998). En résumé, on peut souligner le décalage qui existe entre les représentations sociales

communes du vieillissement et ce qu'expriment les personnes âgées interviewées. Face à ces représentations, les stratégies des personnes âgées peuvent consister à aller à l'encontre du jugement social normatif. C'est ce que révèle aussi la partie suivante sur la question de la maladie.

1-2- Du poids des représentations par la maladie : un qualificatif aux représentations mitigées

Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre méthodologique, l'analyse constante des situations sanitaires des quatre-vingts «parents» âgés rencontrés montre que la quasi majorité a au moins un problème de santé. Rares sont d'ailleurs les personnes qui ne se plaignent pas d'au moins un état de fatigue liée à la maladie. La maladie ou le handicap se révèle certes pour la plupart comme un poids qui pèse sur leur quotidien, mais les femmes et hommes âgés ne supportent pas d'y être réduits et cela quel que soit leur âge ou leur état et/ou type de maladie. Comme pour l'âge, de nombreux enquêtés sont très critiques quant au fait de prendre la maladie comme un indicateur du vieillissement et dénoncent toute discrimination qui en découle. Cette dénonciation ouvre ainsi la voie au rejet des termes vernaculaires (Gning, 2015)²⁹ utilisés au Sénégal pour désigner négativement les plus âgés ainsi qu'à celui de l'ensemble des représentations sociales qui les définissent sous l'angle de la fragilité. Mme Marie, 80 ans ne supporte pas certains termes utilisés en langue wolof : « *je refuse le terme magquette, vraiment c'est un terme que je n'accepte pas* ». En filigrane, ce qu'elle refuse n'est pas tant de vieillir, mais de supporter les stigmates des représentations sociales qui tendent à discriminer les plus âgés (Bizzini, 2007)^{jj} et à faire surtout des aînés un ensemble de personnes moribondes.

Dans la conception sénégalaise, le grand âge n'est pas seulement perçu comme une déchéance physique, mais il est aussi considéré comme une pathologie (Ka, 2015). Sadio Ba Gning (2015) approfondit la perception de la vieillesse à partir de l'analyse des représentations à l'égard des plus âgés dans la société sérére de la petite côte du Sénégal. A partir d'une typologie élaborée en trois phases, elle décrit combien les représentations sociales les font progressivement passer d'une vieillesse active à la vieille inactive. Le vieillissement

²⁹ Traduits en français par Sadio Ba Gning : « Maak », « Nogoya » et « Modjo » (en wolof : « Mag, Magal et Maguette ») : une personne est d'abord perçue comme « grande personne », puis comme personne « vieillie » et enfin comme personne « vieille ». Source : Gning, S.B., « Vieillir en milieu rural sérére au Sénégal. De la vie familiale à l'isolement social et sanitaire des personnes très âgées », In L. Nowik et B. Lecestre-Rollier, *Vieillir dans les pays du sud*, Karthala, 2015, p. 126

apparaît ainsi comme un processus linéaire: « il commence avec le déclin de la force physique et la fin des activités agricoles. Il se poursuit avec la dégradation de la santé ou l'entrée de la maladie. Enfin, il se prolonge jusqu'au manque d'autonomie physique et ou mental » (Gning, 2015 : 126). Dans les deux dernières phases, la maladie devient un critère déterminant du vieillissement. Une approche en termes de maladie permet ainsi de saisir les représentations du vieillissement qu'ont ces enquêtés âgés. La fragilité sanitaire est-elle pour les «parents» âgés concernés un critère pertinent pour se définir comme « vieux » ou « vieille » ? En somme, quel jugement tiennent-ils et comment se situent-ils vis-à-vis de leur état de santé ? L'analyse des discours des femmes et hommes âgés permet de distinguer trois niveaux d'analyse.

a) Malade parce que « vieux »

A un premier niveau, certains parents âgés font le lien entre la maladie et la vieillesse mais de manière confuse, implicite. Ils mettent avant tout en évidence une logique du vieillissement qui découle d'un processus naturel susceptible d'être ponctué d'épisodes de maladies au fil de l'avancée en âge.

« Les maladies que vous voyez-là qui sont généralement liées à l'âge comme l'hypertension, le diabète, etc. ça fatigue ; au Sénégal, beaucoup de personnes âgées sont malades ». (Femme, 71 ans, ancienne vendeuse, à Pikine).

« Il y a aussi les maladies qui fatiguent souvent les personnes âgées, comme le problème de tension. Surtout c'est ça qui pose problème. Ce qui amène la paralysie ; les crises cardiaques. Un bon jour la personne tombe, et meurt sur le coup. Avec l'âge, ça change vraiment ; peut-être que d'autres facteurs jouent le climat, la chaleur... l'alimentation aussi joue un rôle. Mais je trouve que ces maladies, viennent avec la vieillesse, les vieux sont généralement malades, beaucoup mangent aussi la mauvaise qualité. Peu importe, les vieux sont souvent malades », (homme, 87 ans, ancien fonctionnaire, résidant à Pikine).

Nous constatons à travers ces propos combien leurs propres représentations sur le vieillissement sont déterminantes. Or, la vieillesse ne peut pas être assimilée à la maladie. Léandre Nshimrimana conteste l'idée même de « la vieillesse » en tant que « fait naturel qui s'imposerait au regard du médecin ou du chercheur » (Nshimrimana, 2003 : 55), alors que « la science « dure » n'arrive d'ailleurs pas à la définir d'une manière rigoureuse ». Il s'y oppose

comme le gériatre Bernard Mouralis (1999) qui indiquait que la vieillesse ne se laissait définir « ni par un mécanisme spécifique unique, ni par le seul effet du temps, ni par un mode de décès. Il n'en existe aucune mesure biologique. Toutes les constantes biologiques gardent la même constance chez le vieillard sain » (ibid.).

b) «Vieux » parce que malade

A un deuxième niveau, la vieillesse est associée à la maladie de manière tranchée. Certains soulignent la maladie comme responsable de leur vieillesse : « *l'AVC m'a fait vieillir* », (homme, 85 ans, ancien mécanicien, résidant à Pikine dans la banlieue de Dakar). Agnès (35 ans) dont la mère (74 ans), diabétique, ayant eu un AVC, devenue dépendante, vivant sous sa surveillance régulière, met également la vieillesse de sa mère sur le compte de la maladie: « *elle n'est pas très âgée, c'est juste la maladie qui l'a rendue de plus en plus vieille* ». Dans ce cas de figure, la maladie se révèle comme un déclencheur du vieillissement ; les personnes restent toutefois critiques du fait que la maladie soit un déterminant de la vieillesse. Leur interprétation prend également la forme d'une singularisation des expériences individuelles face à la maladie. Dans ce deuxième niveau de lecture comme dans le précédent, la maladie apparaît comme une variable dont dépend plus ou moins le vieillissement.

c) Malade mais pas « vieux »

A un dernier niveau d'analyse, la vieillesse semble niée. Les «parents» âgés ne se désignent pas comme « vieux », mais comme malades. Dans cette perspective, la maladie apparaît non seulement comme une variable indépendante du vieillissement, mais surtout demeure interprétée comme une épreuve qui peut concerner tout le monde. Les «parents» âgés évoquent généralement leur maladie pour souligner ce qui semble contraindre le corps ainsi que les conséquences factuelles de la maladie. En effet, le corps malade ou fragile peut représenter, au moins pour ceux qui ne bougent plus de la maison, un fardeau moral. Ceux-ci donnent à percevoir le sentiment d'être devenu quelqu'un d'autre dans un corps qu'on peine à accepter. Mais au-delà de ce fardeau, c'est aussi le sentiment de « fatigue d'être soi » qui s'installe (Campéon, 2012).

« *Q : Vous souffrez de quoi exactement ?*

R : J'ai la tension, je suis asthmatique. Je consomme beaucoup de médicaments ; je prends tous les jours. Je prends matin et soir. Tu n'as pas vu que sur mon ordonnance, il y a le prochain rendez-vous. Tous les mois je vais quasiment à l'hôpital. Je n'ai que soixante-cinq ans [...] Moi c'est la maladie qui me fatigue, si je n'avais pas ça, je continuerais à travailler » (femme, 65 ans, ancienne cuisinière, asthmatique à Dakar)

Dans cet extrait d'entretien, notre interlocutrice se refuse à prendre la maladie comme un indicateur de son vieillissement. La précision de son âge ainsi que l'insistance au sujet de ses pathologies apparaissent comme le moyen d'éviter la question de la vieillesse. La notion de fatigue renvoie uniquement aux méfaits de la maladie et non à la vieillesse. Mme N-D 79 ans, ancienne institutrice à Saint Louis, insiste aussi sur les conséquences du diabète :

« Je suis tellement fatiguée, parce que le diabète ça me fatigue, maintenant j'ai les problèmes de visions, je suis myope, j'avais la myopie quand je travaillais, mais ça ne me posait pas de problèmes, mais maintenant je vois très mal. Dernièrement j'ai été pour les consultations à Dakar, on m'a dit que le diabète a atteint la bouche, deuxièmement, ils m'ont dit que les yeux ont un début de cataracte. Avoir la myopie, avoir un début de cataracte, c'est vraiment un problème. On a dit qu'il y a une petite couche pour la cataracte. Mon diabète est familial, c'est la famille de mon papa. Toutes mes sœurs à Dakar sont aussi diabétiques. Je suis l'aînée de la famille. Les grands sont des garçons, ils sont décédés. Le dernier est décédé l'an dernier, juste au mois de janvier, il était aussi diabétique. Vous voyez, j'ai beaucoup maigri, c'est vraiment fatiguant le diabète... ».

Dans ces propos, l'idée du vieillissement ou d'un sentiment de devenir « vieille » est inexistante. Ce qu'elle met en avant, c'est bien plutôt le diabète qui l'a « fatiguée ». Le diabète apparaît alors comme le seul responsable de son état de fragilité. De plus, le fait d'être l'aînée de la famille n'est pas interprété comme un indicateur du vieillissement ou du sentiment de devenir « vieille ». Toutefois, l'angoisse de prise de médicaments, de rendez-vous réguliers, de son amaigrissement peuvent laisser sous-entendre un sentiment mitigé de devenir une « vieille » femme qu'elle se résigne à confirmer implicitement mais pas à admettre. Pour compléter notre argumentaire, c'est dans l'analyse des propos de son mari (85 ans) qu'il se confirme que derrière son refus de nommer la vieillesse et la surinterprétation de son état de santé se profile néanmoins le sentiment de devenir « vieille » : *« même elle, qui est malade, je l'empêche d'y penser [la vieillesse], c'est un état d'esprit ».*

Pour les personnes ayant une maladie chronique, le quotidien est généralement marqué par le poids de la maladie, en raison des changements opérés essentiellement au niveau corporel. La transformation physique est susceptible de provoquer de la tristesse chez certaines personnes lorsqu'elles retracent la trajectoire de la maladie. Mme B-K, 73 ans, ancienne vendeuse de rue, à Pikine, ayant du diabète, regrette combien la maladie a transformé son corps: « *le diabète m'a enlevé les dents* », insiste-t-elle. Elle évoque par la suite le poids du diabète, lorsqu'elle nous montre les photos, en les commentant, prises avant qu'elle ne soit malade pour nous faire comprendre ses dégâts: « *Avant d'être malade moi je pesais 80 kg, j'étais belle, mais le diabète m'a enlevé tous les dents, elle me fatigue* ». Mais ces remarques sont toujours pour elle l'occasion de souligner combien les changements que le diabète lui a infligés sont, d'une certaine manière, les conséquences de la maladie non celles de la vieillesse. Ainsi, la question du sentiment de devenir « vieille » est dissimulée sous le problème plus général de la maladie. Toutefois, à travers ces différentes considérations, on peut constater que, dans les deux cas, l'état de santé devient une préoccupation au quotidien.

Finalement, si différentes soient les représentations de chacun des parents âgés, lorsqu'on analyse leur discours, on peut observer une similitude dans le sentiment principal qui les anime : ne pas être réduits à leur état de maladie. Leurs discours révèlent que la vieillesse ne peut se confondre avec la maladie, laquelle peut généralement être définie, contrairement à la vieillesse qui constitue un état vécu (Balard, 2011), même si la maladie peut aussi être un état vécu, un ressenti, dès lors que « les malades disposent d'une marge de jeu qui leur permet de concourir à la définition et la perception sociale de leur pathologie » (Broutelle, 2009 : 62). Il n'y a donc pas de doute que c'est à l'aune de ces représentations que les personnes âgées développent non seulement des stratégies face aux effets du vieillissement mais aussi résistent aux représentations sociales de la vieillesse. C'est ce que révèle en partie la section suivante.

2- Les trois dimensions d'expériences et stratégies face au vieillissement

Pour rendre compte, en articulant les interprétations précédemment exposées, de la diversité des expériences d'une part, et d'autre part des stratégies que les «parents» âgés mettent en œuvre pour s'adapter à leur vieillissement dans vie quotidienne (Bouisson, 2005), nous utiliserons l'expression de « stratégie de déprise ». Selon Serge Clément, « c'est donc une logique de substitution et de sélection des activités qui sous-tend les stratégies de déprise, dans le but de garder une certaine forme de maîtrise de sa vie, placée sous le signe plutôt du remplacement que de l'abandon d'activités » (Clément, 2003 : 15). Elle permet « de rendre compte des changements dans la vie de l'individu, et surtout de ceux qui affectent ses rapports avec les autres et avec le monde » (ibid.). Cette notion conforte nos observations, dans le sens où les personnes âgées que nous avons rencontrées, quel que soit leur niveau de maladie, de handicap, de faiblesse ou d'incapacité conservent une part de désir d'agir.

Nous nous intéresserons donc à différents changements qui affectent le quotidien des «parents» âgés et à la manière dont ils se (ré) organisent face à une progressive fragilisation. Comment les «parents» âgés conjuguent- ils notamment les effets de la maladie, l'affaiblissement physique, le handicap, et du jugement social, ou comment les intègrent-ils dans leur quotidien ? La confrontation de nos analyses avec les travaux relatifs de l'approche biographique (Lalivie d'Epinay et Cavalli, 2013 ; Balard 2010 ; Caradec, 2004) nous a permis de distinguer du point de vue des interactions sociales trois dimensions d'expériences et stratégies étroitement liées: *accrochement*, *renoncement*, *confinement*. Cela ne peut se comprendre que si l'on s'intéresse particulièrement au sens que les «parents» âgés donnent aux différentes formes d'activités auxquelles ils se livrent ou pour lesquelles ils manifestent un fort intérêt, mais aussi à la manière dont ils se positionnent par rapport à la perte progressive de leur « autonomie » physique et sanitaire ».

2-1- L'accrochement

« *Si vous ne faites rien, vous allez vite vieillir* »

La première forme dans l'analyse des expériences et stratégies des «parents» âgés face au vieillissement est *l'accrochement* constaté chez un certain nombre de personnes âgées, indépendamment de leur état de santé et de leur âge. Celui-ci renvoie à la forte détermination individuelle de rester connecté au monde qui les entoure, avec surtout le souci d'inclusion sociale, en poursuivant certaines de leurs activités antérieures parfois sur une plus grande échelle. La stratégie d'anticipation est vive, parce que les «parents» très âgés prennent conscience des caractéristiques et des risques qui accompagnent l'avancée en âge et les évoquent. Ainsi, ils valorisent surtout les interactions avec *l'extérieur* et se montrent quelque peu « hantés » par une vie sociale plus active. Socialement, le fait d'être perçu et de se percevoir comme actif à un âge avancé permet de se prémunir contre les représentations négatives de la vieillesse. L'activité nourrit ainsi la relation mais, en même temps, permet à la personne de dissuader les autres de porter sur elle un regard négatif. Elle détermine le rapport de l'individu avec la société (Jovelin et Mezzouj, 2010) dans le processus d'intégration sociale. On y trouve ainsi la tension entre volonté d'autonomie et refoulement du jugement social normatif. Par ailleurs, les interactions sociales semblent appréciées par les «parents» eux-mêmes et par l'entourage familial comme « normales, actives et intenses » comme le révèlent ces quelques propos :

« *Elle va toujours à ses occupations, visiter ses amis. Elle est toujours active. On ne l'aide que pour quelques travaux, une petite dame qui vient pour l'aider pour quelques travaux, notamment la lessive qu'elle ne peut plus faire* », (femme, 24 ans, vivant avec sa grand-mère âgée de 80 ans, à Saint Louis).

« *Lui son problème c'est de rester assis, tout le temps, il bouge, il se crée des activités. Il a toujours des petits trucs à bricoler, il fait ça avec plaisir. Il n'a pas de problème de santé particulier* » (homme, 27 ans, vivant avec son grand-père paternel âgé de 80 ans à Pikine).

Ces discours autour de la volonté de « *toujours chercher à faire quelque chose* » nous semblent faire émerger une double logique d'interprétation ambivalente : d'un côté, ils semblent converger vers une perception positive de la vieillesse active. Les proches interprètent le vieillissement de leurs «parents» en termes de dynamisme. L'expression de

« *vouloir faire quelque chose* » est utilisée comme pour apprécier leur autonomie dans une logique de vieillissement actif: « processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse » (OMS, 2002 : 12). De l'autre côté, ils ironisent sur la capacité de leurs «parents» très âgés à rester socialement actifs comme nous l'avons précédemment évoqué : les proches sont souvent étonnés de voir que leurs «parents» à « cet âge », ou encore avec un problème de santé particulier puissent continuer à faire quoi que ce soit. En effet, au-delà de « *toujours vouloir faire quelque chose, vouloir bouger, vouloir aller à l'extérieur* », quel sens ces aînés donnent-ils à cette détermination ? L'analyse de leurs expériences et stratégies nous permet de percevoir un certain nombre de significations communes aux «parents» plus âgés.

a) *La maîtrise du corps*

De manière générale, lorsqu'on interroge les «parents» âgés sur l'intérêt qu'ils attribuent au fait de bouger ou de faire quelque chose en prenant souvent des risques au vu de leur état de « fragilité », ils expriment tous combien c'est indispensable pour la santé ; c'est ce qui importe à Mme Sow 72 ans ancienne enseignante à Saint Louis ayant des problèmes d'hypertension :

« Si vous restez comme ça sans rien faire, vous tombez malade. C'est pourquoi avoir une activité, c'est bon pour la santé. Mon mari ne reste pas à la maison. Il a des jardins, il a des moutons pour s'occuper. Sinon, il y a les jambes qui commencent... tu ne peux plus bouger. Ce n'est pas bon. Il faut marcher, ça aide. Les activités c'est très bien. C'est très important, surtout pour les femmes. Rester sans rien faire, ça, ce n'est pas bon. Moi, le matin, je vais au préscolaire, je vois les enfants qui disent Mame est venue, je suis avec eux. Ils sont contents. Même quand je suis chez moi, je fais moi-même mon marché. Je fais moi-même mes provisions et dans la maison, je m'occupe de la cuisine. C'est pour vous dire, rester sans rien faire Il faut continuer un peu et progressivement et tu peux te reposer ».

L'activité permet de se prémunir des maladies et des difficultés croissantes avec l'avancée en âge. Les «parents» âgés sont conscients des limites de leurs capacités physiques et sanitaires, et des facteurs de risque et leurs efforts portent sur leur maîtrise et leur prévention. Il n'en demeure pas moins que le sentiment de vieillir semble nuancé, refoulé. Même si progressivement, on devient « incapable », on se doit de montrer qu'on « *tient encore le*

coup » ; il faut donc se donner, s'adonner à certaines tâches sociales, religieuses et maîtriser son vieillissement. Un corps qui vieillirait plus vite que l'âge ne le montre, telle est la peur contre laquelle certains «parents» très âgés luttent et qu'ils refoulent pour préserver leur autonomie. Dans cette expérience, la figure du « vieux » ou de la « vieille » impotent (e) condamné (e) à l'inactivité est niée : elle apparaît comme une image dégradante. Ainsi, ils associent la vieillesse au fait de ne plus pouvoir rien faire. L'analyse des entretiens montre que les personnes dont l'expérience est proche de *l'accrochement* sont le plus souvent celles qui se distancient, à un moment donné, de la définition de la vieillesse sur la base d'un critère d'âge ou d'état de fragilité. C'est le cas de Monsieur N-D, 85 ans que nous avons déjà cité :

« Q : Est-ce que parmi vos amis, vous avez des gens qui ont le sentiment d'être vieux, comme on le disait tout à l'heure ?

-R : Oui, il y en a des plus jeunes que moi. Moi j'ai 85 ans. Il y a des petits jeunes qui ont 70 ans, qui ne veulent plus rien faire, absolument ils se disent dans la tête, c'est terminé. Moi je continue les activités, je travaille, je fais parfois le ménage, je range les vaisselles, je range les assiettes, parfois je rentre dans les chambres, je bouge dans la maison, je fais les gymnastiques, en tout cas je ne reste pas comme ça. C'est un état d'esprit, alhamoudoullilah, pour moi la vieillesse ça n'existe pas ».

À travers cet extrait, on peut voir qu'il se distancie de la question de la vieillesse, en se comparant avec les autres. Comme l'ont montré d'autres études, notamment celle de Hanaff Pineau (2012 : 90) la volonté d'une comparaison physique « avec les autres c'est un moyen de s'extraire de la catégorie des vieux ». Sur ce point, M. N-D semble toujours bien fier pour nous donner le détail de ce qui lui permet de rester actif :

« Ce qui me donne l'énergie c'est mon état d'esprit, ce que je ne peux pas faire, je ne le fais pas. Ce que je peux faire, je le fais ; je mange bien, je bois beaucoup en mangeant, mais je ne bois pas après le repas. J'ai une bonne digestion, je n'ai pas perdu ma mémoire, je vois sans lunettes, je n'ai pas perdu mes yeux ; je me sens bien ».

La maîtrise du corps compte aussi énormément. Dès lors, il faut en prendre soin tout en veillant à certaines astuces, nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme. A la fierté de détailler son « art de vivre » se mêle, pour M. N-D comme pour certains autres, le sentiment de soulagement de se voir en forme. C'est en tout cas une préoccupation pour certains hommes et femmes plus âgés de rester en forme, lorsqu'ils mettent en avant l'envie de

toujours faire quelque chose. À bien des égards, l'expérience de M. N-D n'est pas sans rappeler les stratégies individuelles liées aux dispositions sociales du capital, au sens de Pierre Bourdieu, qui jouent beaucoup dans les expériences du vieillissement, même si elles ne peuvent pas être essentialisées, ni prises pour un facteur déterminant. En effet, comme le montrent d'autres auteurs (Guillemard, 1972), on ne peut pas faire abstraction des dispositions sociales qui créent une injonction au choix de vie (Renaut, Blanchet, Pihet et al. 2011).

b) La valorisation de l'autonomie

Le parent âgé, quel que soit son sexe, son âge, ou son milieu social veut et souhaite toujours rester maître de sa vie. Ainsi, la prise de risque constitue une particularité bien propre. Maintenir les interactions sociales avec *l'extérieur* pour en tirer la « gratification psychologique et sociale » personnelle (Delisle et Ouellet, 2001 : 282) suppose de la détermination, car les efforts à fournir peuvent solliciter un certain niveau de dépassement de soi. Monsieur Faye, 82 ans, à Dakar, bien qu'il se plaigne de douleurs au bras liées à un rhumatisme, s'efforce de ne pas rester sur place. Lors de l'entretien, nous le rencontrons chez sa sœur là où il est depuis 2 heures :

« J'ai très mal au bras mais je n'aime pas rester à la maison. J'essaie de m'efforcer.

Q. Comment vous vous organisez dans la journée ?

R. Je fais la prière le matin et je pars souvent vers 10h et je rentre le soir ; je passe mes journées en train de visiter mes amis ; je marche presque tous les jours 4 km. En tout cas rester sur place sans rien faire n'est pas bon ; sans ne rien faire (avec insistance); je préfère passer des journées en marchant ».

Cette détermination n'est pas propre à Faye. Les expériences se ressemblent. Marcher est aussi une obsession pour M. N-D, 85 ans [précédemment cité]. Il est souvent absent de la maison. Lorsque nous arrivons chez lui pour l'entretien à 18h30, cela fait plus d'une heure qu'il est reparti faire ses habituelles tournées dans le quartier. C'est important pour lui de se « libérer l'esprit » et de « tendre les muscles »:

« Je vais me promener chaque jour, je n'ai pas de difficultés pour me lever le matin ; au contraire je saute comme un mouton (rire) ; quand je descends du lit, je rentre directement dans la douche, je me douche immédiatement et je sors jusqu'à Bango [dans un autre quartier], pour rencontrer des amis, discuter avec eux un peu ; tendre les muscles, puis

libérer mon esprit... Je reviens à 14h00, je prie, je mange puis je dors jusqu'à 5h00[17h00]. De 14h30 jusqu'à 5h, je dors personne ne me dérange, même quand il y a des «parents» qui viennent, des étrangers, je donne tout ce qu'il faut, et je vais me reposer. Il ne faut pas rester sur place. Quand on se sent isolé, c'est terminé.»

Ne plus pouvoir se lever de son lit le matin, sortir de chez soi, bouger symbolise la perte progressive d'autonomie inhérente à la vieillesse (Balard, 2011). En effet, le fait de sortir de chez soi est une manière de montrer aux autres son autonomie, mais aussi de se montrer solidaire, avec ceux qui ont renoncé, et/ou sont confinés dans leur domicile, en leur rendant visite. En réalité la vie au grand âge peut être perçue comme monotone et fatigante lorsqu'on est confronté à une situation de fragilité: l'ennui et la routine y sont habituels. C'est pourquoi, souvent, la fierté est telle que certains de ces aînés portent un regard très critique sur ceux qui ne sortent pas de chez eux, qu'ils considèrent donc comme condamnés à un vieillissement accéléré. Dans les deux exemples une volonté très dynamique et déterminée est constatée chez ces hommes.

A l'analyse, le recours à une activité, particulièrement à l'extérieur, apparaît comme un acte de résistance pour lutter contre cette étrangeté croissante du monde (Caradec, 2009). L'extérieur est cet autre lieu qui donne le sentiment d'être vivant et de « *rester dans la course* » (ibid.). Dès lors, le fait de sortir de chez soi quand on est avancé en âge, est encouragé et valorisé en raison des bienfaits que cela procure, l'autonomie en particulier. De plus, cela donne l'occasion de rencontrer ses semblables. Ainsi, *l'extérieur* est opposé à *l'intérieur* pour souligner le danger que ce dernier représente pour les « vieux » ne franchissant plus la porte du domicile. *L'extérieur* c'est aussi cet autre lieu qui permet d'échapper à la solitude et à l'isolement social pour un certain nombre de personnes vivant presque seules. C'est aussi le cas de Monsieur N-D et de sa femme dont les propos confirment cette expérience d'isolement familial:

Q : *Tous les jours, vous restez quasiment seule ?*

R : *« Oui, maintenant je suis presque tout seule, mon mari est souvent dehors [rire]... parce que maintenant il n'y a personne avec moi, même mon fils adoptif a fini une formation, maintenant, il a commencé à travailler, je suis quasiment seule, mes petits-enfants habitent un peu loin d'ici, parfois ils viennent, mais pas tout le temps, parce qu'ils vont à l'école aussi. Avant je vivais avec mes enfants, mes petits-enfants, mais là ils sont tous partis ».*

De manière générale, la différence que nous constatons entre hommes et femmes âgés dans le rapport à *l'extérieur* résulte du contexte culturel, où les femmes sont davantage tournées vers des formes internes de la sociabilité (Rouamba, 2015). A cette réalité inhérente au contexte culturel, que renforce l'expérience d'isolement et de solitude, s'ajoutent les effets du veuvage. Ainsi, comme l'ont montré d'autres études (Gning, 2014) l'isolement social touche plus les femmes que les hommes qui disposent notamment de marges de manœuvres pour se remarier après un divorce ou un veuvage. Nous reviendrons également plus loin sur l'isolement social et la solitude qui constituent une difficulté chez les personnes très âgées lourdement malades, ou présentant un certain handicap social.

c) La résistance contre le jugement social normatif

La manière dont certains «parents» évoquent leurs stratégies nous permet de montrer que, bien qu'ils valorisent une variété d'activités et la logique d'une vie autonome au travers de l'image qu'on veut donner de soi dans les interactions sociales, la prise de risque cache la peur de vieillir. Certains «parents» très âgés ne semblent pas supporter l'idée de vieillir. Ainsi, l'accent mis sur la logique de *l'accrochement* élabore de proche en proche une représentation de la vieillesse qui associe vieillesse et perte d'autonomie. La notion d'activité prend l'allure d'une résistance individuelle contre ses propres représentations et le jugement social normatif de la vieillesse.

« [...] *On dit souvent que quand vous êtes à la retraite et vous ne faites rien, vous allez vite vieillir.*

Q : *Vous ne voulez pas vieillir ?*

R : *Non je ne veux pas vieillir. J'ai peur de la vieillesse.*

Q : *C'est pourquoi vous vous levez pour faire quelque activité ? Oui avec l'activité je me sens bien. Des fois quand je vais là-bas [au jardin], mes enfants me disent que je dois me reposer. Je dis non, puisque je peux bouger, marcher, donc laissez-moi ».* (Femme 72 ans, souffrant d'hypertension, à Saint Louis).

Ce récit soulève un élément particulièrement intéressant : la dissuasion des proches, qui toutefois pose problème en termes de respect du choix individuel de la personne âgée. Au nom de la bienveillance, on peut voir que l'entourage se montre très soucieux et cherche à la préserver d'un éventuel risque. Mais cette dissuasion est un biais pour laisser entendre qu'elle est en incapacité, qu'elle doit se reposer, en d'autres termes qu'elle est surtout « vieille ». De

plus le fait de la dissuader contribue à perturber ses habitudes de vie, ce qui l'amène à développer une certaine résistance. Ce qu'elle semble dénoncer, c'est d'être infantilisée. Si la dissuasion semble préventive et bienveillante, elle fait néanmoins contraste avec l'attitude critique que manifestent la plupart de « parents » âgés. Ce malentendu (Rouamba, 2015) entre « parents » âgés et proches ravive souvent les tensions lorsque la personne âgée se bat pour préserver le sentiment de sa propre valeur (Caradec, 2009). Le souci des proches de vouloir vaillamment protéger la personne âgée contre des éventuels risques liés à une activité n'est pas la seule cause de dissuasion ; celle-ci peut aussi résulter de l'interprétation que certains proches se font du regard social négatif susceptible d'être porté sur leurs « parents ». Un enquêté donne un exemple intéressant à plusieurs titres :

« Je vais vous donner un exemple d'un enfant devenu ministre. Celui-ci avait sa grand-mère qui vendait les cacahouètes et a voulu l'empêcher de continuer à les vendre parce que ça le déshonorait....Mais la vieille dame a refusé car les cacahouètes avaient plus de sens ; non pas le fait de les vendre mais le sens qu'elle leur accorde ; parce que ça lui permettait de voir ses petits-enfants jouer à l'extérieur ».

Aussi anecdotique que cela puisse paraître, c'est bien à la frontière entre logique individuelle des « parents » âgés et logique des enfants que se situent les enjeux qui régissent les paradoxes du pouvoir d'agir des « parents » âgés, et que se développent plus largement les contradictions entourant la thèse de la bienveillance des plus âgés. La dissuasion peut avoir comme conséquence l'expérience de confinement que nous développerons plus loin.

La stratégie *d'accrochement* que les aînés adoptent présente un double intérêt. Ils expliquent le choix, d'une part parce qu'une activité permet de se sentir autonome et de préserver son identité ; et d'autre part, parce qu'il y a la possibilité d'évacuer ses propres « angoisses » liées à la vieillesse. Tous ces témoignages ont en commun d'illustrer ce que Lalive et Cavalli (2013) appellent une volonté de se « reconstruire » : « non seulement se reconstruit un univers de vie quotidienne, qui fait sens et préserve le plaisir de vivre et de faire, mais à travers lui s'opère une révolution copernicienne entre la personne et son propre vieillissement : loin de se résigner à subir sa fragilisation et la contradiction du monde de vie qui en résulte, le vieillard en reprend le contrôle, décide de l'orientation qu'il donne à sa vie et préserve ainsi son statut de sujet » (Lalive d'Epinay et Cavalli, 2013 : 87).

On peut enfin remarquer que cette stratégie *d'accrochement* devient, à un moment donné, une sorte de thérapie personnelle, pour les personnes l'ayant adoptée. Le fort désir d'une vie sociale active manifesté par les « parents » très âgés confirme un refoulement du sentiment de vieillir. A notre sens, leurs efforts manifestés sont constitutifs d'une certaine résistance dans un moment de la vie où « la vieillesse reste toujours redoutée et majoritairement vécue comme un temps d'exclusion sociale, de déplaisir, d'affaiblissement du corps et d'une plus grande proximité de la mort » (Bouisson, 2011 : 33). Les différents exemples montrent que les plus âgés n'ont pas fini d'échapper à leurs propres représentations de la vieillesse et du jugement social normatif. Leur détermination, malgré un état de fragilité sanitaire et les aléas de la vie, permet de comprendre comment se construit enfin une « culture » de *l'accrochement*. Mais à la longue, les personnes reconnaissent leur incapacité à tenir le même rythme au fur et à mesure que les forces physiques s'amenuisent et que l'état de santé se dégrade. Elles ne peuvent plus facilement recourir à des interactions sociales habituelles intenses et actives. A ce niveau d'incapacité relative, nous sommes à la frontière du renoncement. C'est l'objet de la section suivante.

2-2- Le renoncement

« Je fais ce que je peux »

La deuxième forme repérable dans les expériences et stratégies des « parents » âgés face au vieillissement est celle du *renoncement* choisi ou contraint, indépendamment de l'âge ou de l'état de santé. Marquant une vie sociale de moins en moins « intense », ce renoncement se caractérise particulièrement par la baisse progressive des interactions sociales avec le monde extérieur et prend l'allure d'une vive stratégie de s'économiser, tout en maintenant l'intérêt de « poursuivre certaines de leurs activités antérieures sur une plus petite échelle », (Caradec, 2009 : 42). A ce niveau d'expérience, la prise au sérieux des incapacités constatées est essentielle, parce que les « parents » âgés redoublent de vigilance : ils font plus attention à eux-mêmes, « écoutent » plus leur corps et prennent moins de risques. Ils se rabattent davantage sur les activités qui correspondent à leurs possibilités et leurs souhaits et se montrent cependant quelque peu nostalgiques de la vie sociale active à l'extérieur. *L'extérieur* reste encore pour certains ce « dehors » où s'est généralement déroulée la vie professionnelle et où se sont nourries les relations amicales ; en d'autres termes, c'est là où s'est structurée toute vie sociale. Il y a certainement des moments où ils sont portés par le souhait intense d'y être connectés. On trouve donc la tension entre souhait d'interactions avec l'extérieur et peur d'en

être coupé. Pour évoquer leurs expériences, les «parents» âgés déclinent une grammaire lexicale ponctuée de discours souvent nostalgiques dans lesquels se mêlent le sentiment de déconnexion, de peur, de frustration et celui d'incertitude. Leurs discours marquent une certaine reconnaissance de l'ultime perte d'autonomie comme le montrent ces quelques extraits: « *Je vais de moins en moins à l'église [pour les chrétiens] ; à la mosquée [pour les musulmans]*», « *Je fais ce que je peux* » « *je continue à travailler petit à petit cette fois à la maison.....* » ; « *J'ai peur de sortir la nuit* ».

Mais aucun de ces discours ne confirme directement le sentiment de vieillir. Si l'on examine attentivement les discours de plusieurs enquêtés, il apparaît que, globalement, le vocabulaire de qualification de leur ressenti est assez semblable et permet de distinguer un certain nombre de significations communes aux «parents» âgés en situation de progressive fragilisation.

a) Le maintien de l'intérêt : une stratégie efficace pour accepter son vieillissement ?

Si les «parents» âgés semblent marqués par le fait de ne plus faire certaines tâches, ils conservent l'intérêt, l'amour à l'égard de ce à quoi ils ont renoncé. Mais leur ressenti pose problème. Il nous semble faire émerger deux types de renoncement :

Un premier, *choisi* : les «parents» sont fiers de pouvoir encore continuer une activité antérieure tout en veillant à ménager le corps. Ils s'adaptent en gardant une attitude positive qui évite de donner l'impression d'être devenus « inaptes » car le regard social reste pesant. Il est donc important de concilier la fragilité et l'activité dans laquelle ils sont « particulièrement investis » (Lalivé d'Epinay et Cavalli, 2013) tant qu'ils peuvent se le permettre. C'est dans cette perspective que Mme Mariam, 71 ans, ancienne vendeuse au marché, hypertendue, a compris que pour s'adonner à son activité, elle doit changer de rythme et d'état d'esprit :

«Q : Vous continuez toujours à travailler ?

R : Je continue à travailler cette fois dans la maison, je vends ici, petit à petit jusqu'à maintenant pour m'occuper, vous savez à un certain âge, si tu t'assoies comme ça, avec les maladies, le travail que vous faisiez, tout ça, ça va retomber sur ta santé, c'est pour cela que je préfère continuer petit à petit.

Q : Est-ce que vous avez peur de la vieillesse ?

Non, je n'ai pas peur de la vieillesse (rire) ; je ne peux pas avoir peur de la vieillesse, même si vous en avez peur, c'est un passage, ça vient obligatoirement.

Est-ce qu'il vous arrive de penser ou sentir que vous êtes « vieille » ?

On ne sent pas sa vieillesse, ce sont les autres qui le disent. Au moment où tu peux toujours travailler et que Dieu te donne la santé de continuer à travailler, tu peux toujours faire quelque chose ».

Le souci de s'économiser pour rester en forme est la principale motivation du renoncement. Dans le cas de Mme Mariam, la relation à l'activité lui confère une certaine tranquillité, tant au niveau moral qu'au niveau de valorisation de soi. Si ce n'est pas le cas, l'épanouissement individuel et la préservation de l'identité seraient menacés. Si l'on suit attentivement sa logique, l'activité à l'extérieur ne peut être considérée comme la seule option pour préserver l'autonomie. Néanmoins, elle semble toujours tentée de retourner au marché sans toutefois chercher, dans tous les cas, à renoncer complètement. La désignation du regard des autres placée ainsi au second plan dans son discours comporte une dimension critique du jugement social négatif sur les personnes âgées. A la différence de certains aînés, aujourd'hui Mariam ne semble pas se plaindre de son état de santé, ne manifeste ni nostalgie, ni crainte de la vieillesse.

Un second renoncement, *subi* : certains «parents» âgés ne semblent pas le vivre de façon épanouissante. C'est particulièrement le cas de certaines personnes pour qui l'inactivité causée par les déficits de santé est vécue comme une véritable violence. Les propos de Mme Marie Pierre, 64 ans, asthmatique [déjà citée] le confirment:

« Avant j'y allais, mais là comme je suis malade, ça fait presque 6 mois que je n'y vais plus. Même à la chapelle à côté, je n'y vais plus [...] Quand je travaille, je commence à tousser, mes activités se limitent à peine ici, je fais la chambre, mais je ne fais pas grand-chose. Oui, j'arrive à faire parfois la cuisine, mais pour laver les habits, je ne peux pas. Je laisse. Pour balayer aussi, je ne peux pas. Déjà on me l'a interdit. C'est la belle fille qui fait quasiment tout. Elle aussi, a son petit commerce, elle travaille, je ne peux pas lui laisser tout, je m'efforce de temps en temps, je fais la cuisine. Mais je ne peux pas faire une activité dehors. Avant je vendais, je sortais dehors, j'étais dans le commerce quoi, maintenant je ne peux rien (insiste) ».

La maladie constitue, selon Mme Marie Pierre, le principal facteur du renoncement qu'elle semble vivre négativement. L'expression « *mes activités se limitent à peine ici* » connote

l'idée d'une progressive perte d'autonomie. La difficulté croissante à réaliser les actes courants et à pouvoir sortir de chez soi provoque en elle la perte de motivation, ce qui semble fragiliser sa combattivité. Comme Frédéric Balard (2010 :238), nous remarquons que tous ces renoncements peuvent être vécus comme « un effondrement de ce qui fait sens dans l'existence » et font « entrer l'individu dans la dernière étape ». C'est ce que révèlent les propos de Mme B-K 73 ans, diabétique [déjà évoquée plus haut] qui est démotivée et qui ne cherche plus à reprendre une activité:

« Moi j'ai quitté l'école en 1958. Après j'ai été vendeuse, pendant plusieurs années, du lait, du miel, je vendais aussi du charbon, de l'huile de palme. Après j'ai été malade, là aujourd'hui j'ai le diabète, j'ai aussi de la cataracte, c'est ça qui m'a empêché de travailler. Quand je vendais, j'avais presque trois mille par jour de bénéfice. Je vendais beaucoup d'affaires : les œufs, le café Touba, l'huile de palme. J'ai complètement arrêté le travail en 2009. Moi j'aime vendre, mais à l'heure actuelle, je ne peux plus. Avant c'était bien, je vendais, et on renforçait notre économie avec la retraite de mon mari ».

Enfin, que le renoncement soit subi ou choisi, le sentiment d'une perte d'autonomie est saisissable. Pour ces «parents» âgés, l'expression du renoncement se traduit par la perception de l'incapacité. Ce sont les expressions de l'« étrangeté » au monde et de la « perte » qui viennent qualifier leur expérience.

b) Le maintien des relations sociales

Si la fragilité décourage certains «parents» plus âgés à maintenir des interactions sociales même à petite échelle, ils ne se laissent pas tous envahir par la peur de l'impossibilité. Le principal défi reste néanmoins le maintien des visites à leurs proches géographiquement éloignés dans le cadre des relations familiales. Qu'ils soient hommes ou femmes, la douleur liée à la limitation des visites familiales est vive lorsqu'on peine à se déplacer : la nostalgie devient finalement une épreuve car le parent se trouve confronté à un dilemme : volonté et impossibilité. C'est ce que révèlent les propos de M. Mendy, 72 ans, ayant subi une opération au genou et qui voit de moins en moins son frère habitant dans un autre quartier de la banlieue de Dakar :

« J'ai un grand frère qui est à Guidawalaye et j'ai des sœurs paternelles qui sont à Ziguinchor.

Q : Vous y allez souvent ?

R : Ces dernières années, j'ai été un peu souffrant [...] lui aussi il est un peu souffrant, on se voit de temps en temps ; ses déplacements sont également limités ».

L'impossibilité croissante de rendre visite à des proches est, pour certains aînés, si pénible qu'ils l'évoquent avec émotion. Pour que les liens familiaux se maintiennent, il leur faut réagir, faire des efforts individuels pour rassurer les siens. C'est le cas de Mme Anne Marie 81 ans, veuve, à Dakar. Elle souffre d'arthrose depuis plusieurs années. Elle a ainsi des pieds gonflés et peine à marcher. Ses déplacements sont devenus très limités. Elle nous explique alors combien elle a été bouleversée lors de sa dernière rencontre avec sa sœur, qu'elle n'avait pas revue depuis plusieurs années³⁰ :

« Q : Vous allez souvent voir votre sœur ?

« R : Oui, de temps en temps, il n'y a pas longtemps j'ai été là-bas, parce que ça faisait des années qu'on ne s'était pas vu ; elle était malade, moi aussi je ne me portais pas bien ; elle traversait des moments difficiles ; elle était aussi inquiète de moi, quand on s'appelait, elle disait : vous me trompez maman, ça ne va pas ; vraiment elle réclamait à ses enfants qu'on l'amène ; tout ce qu'on lui disait, elle ne croyait pas, elle disait « ma sœur doit être plus fatiguée », alors quand j'ai entendu ça, comme je me sentais aller mieux, je me suis dit, je vais quand même lui faire une surprise, et j'ai été. Mais elle a pleuré, elle a pleuré, [répète plusieurs fois] ; je ne te voyais pas, tu es notre maman, je ne te voyais pas, ma grande sœur. C'étaient des émotions réciproques ».

La limitation des visites avec sa sœur constitue le socle d'une inquiétude profonde. Elle peut être vécue comme un acte d'oubli. Ainsi, les efforts fournis par les «parents» âgés permettent non seulement de se vider des sentiments nostalgiques, mais aussi de tester leur autonomie physique, dès lors que la certitude de ne plus revoir les proches devient une réalité. De plus, les relations amicales sont aussi profondément perturbées par l'état de fragilité, que ce soit à travers les visites qui se perdent peu à peu, surtout lorsque le déplacement devient difficile ou à travers les engagements religieux ou associatifs devenant impossibles à tenir. Mme Marie, 80 ans, veuve, cardiaque, en surpoids et se déplaçant difficilement, précise ce qui la contraint à renoncer à certaines activités et relations amicales:

« Q : Est-ce que vous allez à l'église ?

R : Oui à l'Eglise, je n'y vais que pour la messe le dimanche ; avant j'étais dans les activités comme celles des légionnaires [mouvement d'activité liée à l'église catholique], maintenant je

³⁰ La sœur habite à environ 250 kilomètres dans la région de Diourbel.

ne peux plus faire des va- et- vient, parce que je n'arrive pas à monter dans les cars, c'est dur pour moi,....pour les messes, j'ai un grand garçon, mon petit-fils, quand on part à la messe, on part ensemble quand je vais monter dans le car, il m'aide. [...] Des fois, je sors avec mon petit-fils, j'ai peur de marcher la nuit. Tu vois, comme Marie J. [une amie] on se fréquentait beaucoup, elle venait ici, j'allais chez elle. Maintenant on ne peut plus ; on se téléphone. Elle a aussi des problèmes de santé. Mais quand on a besoin, on se téléphone, heureusement avec le téléphone ...ici tout le monde a un téléphone ».

Avec l'amointrissement des interactions avec l'extérieur, la plupart ont développé des stratégies préventives très variées. Comme Mme Marie, ils sont nombreux à évoquer le moyen de communication téléphonique qui facilite actuellement le maintien des relations sociales avec les proches et amis géographiquement éloignés. Ils semblent s'en satisfaire tout en évoquant néanmoins la nécessité de la rencontre, de la présence et le plaisir des retrouvailles qui permet de se reconforter les uns et les autres. Toutefois, ne plus prendre les transports en commun, ni se déplacer seul, ni marcher la nuit par peur de tomber, ni tenir ses engagements ou rendre visite à ses amis, c'est ne plus être soi-même, c'est devenir quelqu'un d'autre dans un corps qui reste pourtant le sien. Toutes ces difficultés peuvent changer l'image que l'on a de soi. L'expérience de la limitation progressive des possibilités à maintenir les interactions avec l'extérieur engendre pour la plupart le sentiment de vieillir (Campéon, 2012). Pour Arnaud Campéon, à l'image de la marche, « l'altération provoquée devient un véritable accélérateur du vieillissement, jouant à la fois sur le registre des pratiques mais aussi sur la perception que ces individus ont d'eux-mêmes » (Campéon, 2012 : 236). Dans cette perspective, des activités compensatoires permettent aux «parents» plus âgés de préserver leur identité, de donner du sens à leur quotidien et de pallier la progressive disparation des interactions sociales extérieures.

c) La valorisation des activités compensatoires

La manière dont certains «parents» âgés évoquent leur organisation quotidienne nous permet de constater qu'ils ont tendance à valoriser certaines activités au fur et à mesure que les difficultés s'accumulent. Ainsi, leurs expériences corroborent la stratégie de valorisation des activités compensatoires émise par les spécialistes du modèle de sélection connu sous l'acronyme SOC (Paul et Margret Baltes, 1990)³¹. Comme le note Christian Lalive d'Épinay

³¹ SOC : Selective Optimization with Compensation

et Stefano Cavalli (2013 : 86), la sélection renvoie aux « choix opérés par les individus, en tenant compte, d'un côté de leur situation et de leurs possibilités, et, de l'autre côté, de leurs désirs et souhaits. Il s'agit d'abord d'accepter de renoncer aux activités aujourd'hui impraticables ou trop lourdes, mais aussi de faire un pas de plus en opérant un tri parmi celles qui restent à portée, pour sélectionner celles qui ont aux yeux de la personne le plus de valeur et accepter d'écarter les autres ». Le cas de Mme Marie 80 ans, que nous venons de citer, nous semble assez significatif de l'importance irréfutable de la valorisation des activités compensatoires:

«Q : Comment vous vous occupez pendant la journée ?

R : Non, là je n'ai pas d'activités, les activités que j'ai là c'est la prière. Quand je déjeune c'est fini. Avant de me lever même, je fais la prière, à partir de 5h du matin. Je fais mes prières, après le déjeuner, alors après je continue à faire mes prières dans la journée.

Q : Vous êtes souvent seule ?

Oui, je suis souvent seule, quand les petits- enfants sont à l'école. Ils ne viennent que le soir, ils quittent le matin. Je suis souvent seule. La « bonne » finit de travailler à 15h, et elle rentre [...] mais je fais mon chapelet, je ne m'ennuie pas. C'est vraiment la prière. Avant je lisais aussi la Bible, plus maintenant avec les yeux, je ne vois pas bien. La Bible ce sont des écrits plus petits, quand c'est gros c'est bien, je fais des photocopies. Des fois ce sont des religieuses qui me donnent ça ».

Q : Vous ne regardez pas la télévision ?

R : Mais quand je regarde la personne de loin, je vois la personne bien. Ce sont les choses qui sont proches que je ne vois pas bien. La télévision, c'est un peu flou, je n'aime même pas, je préfère la radio là où il y a les chants d'Eglise ».

Ce récit révèle un rythme bien réglé qui organise ses journées. Elle n'est pas un cas isolé. Derrière ce quasi-rituel se cache un sentiment de solitude, d'isolement et de vide qu'elle tente de combler par la récitation continue du chapelet et l'écoute active de la radio. Le chapelet et la radio se révèlent être des outils privilégiés pour affronter son vieillissement. Dans le cas de Mme Marie, d'autres raisons expliquent qu'elle préfère la radio à la télévision : la radio est portable, elle peut l'écouter longtemps sans fatigue. Au-delà de la préférence, d'après certaines études, une corrélation s'établit entre avancée en âge et renoncement à certaines activités sociales, « en particulier les activités qui sollicitent les capacités auditives et visuelles » (Bickel et Lalive d'Epinay, 2001 : 140). La stratégie de valorisation des activités compensatoires, notamment spirituelles, joue ainsi beaucoup dans le rapport à la gestion du

temps pour ces aînés. C'est particulièrement clair dans les propos de M. Diallo, 92 ans. Au cours de l'entretien il nous rappelle qu'il est l'heure pour sa prière régulière: «

Actuellement je dois d'ailleurs faire ma prière. Là je n'ai pas fait ma prière, c'est- ce que Dieu va tolérer ça, (rire)... je fais mes prières ici, je ne vais plus à la mosquée, je ne peux pas aller à la mosquée, mais quand je me sens bien, j'y vais... ».

La baisse progressive des interactions avec l'extérieur conduit peu à peu à ce que Jean Bouisson (2007) appelle la « routinisation-stratégie ». Selon lui, celle-ci se révèle comme « une activité destinée à assurer au mieux ou à maintenir le bien-être physique et/ou psychologique d'un sujet face à un événement ressenti comme menaçant (elle ferait partie des stratégies d'ajustement quasi banales au vieillissement et sa fréquence serait d'autant plus élevée que l'âge serait grand)» (Bouisson, 2007 : 122).

Les activités compensatoires permettent à la personne de s'occuper ou de répondre à ses propres aspirations, mais peuvent contribuer, par la coupure progressive des liens sociaux, à la solitude et l'isolement social au fur et à mesure que les interactions avec le monde extérieur diminuent. Qu'il soit subi ou choisi, le renoncement conduit les «parents» âgés à se réorganiser autrement. Il peut s'accompagner chez certaines personnes de regrets, d'angoisse ou de tristesses (nous ne saurions tout relater), lorsqu'il perturbe leurs habitudes alimentaires, leurs pratiques sociales ou certaines activités d'intérêt personnel. Le renoncement plonge progressivement ces aînés dans une incertitude profonde : ils ont le sentiment d'être inaptes, contraints à la sédentarité et surtout ils commencent à prendre conscience, même si ce n'est pas clairement formulé, d'une éventuelle perte d'autonomie. À certains égards, le renoncement constitue une forme provisoire de confinement. C'est l'objet de cette dernière section.

2-3- Le confinement

« *Je ne fais pratiquement rien* »

La dernière forme repérable dans les expériences et stratégies des «parents» âgés face au vieillissement est le *confinement* choisi ou contraint, indépendamment de leur âge ou de leur état de santé. Caractérisé par une vie sociale quasi « oisive » et souvent « dépendante », le confinement se caractérise par un profond assèchement des interactions avec le monde extérieur, se résumant de plus en plus aux urgences médicales, et prend la dimension d'une stratégie de repos chez les «parents» âgés, même si ceux-ci gardent de l'intérêt pour certaines de leurs activités électives et les poursuivent à une plus petite échelle. *L'extérieur* devient pour certains un monde de plus en plus étrange, un lieu qui n'est plus celui de leur époque, mais procurant par ailleurs du plaisir lorsqu'on peut s'y rendre pour « tendre les muscles » ou « s'aérer l'esprit ». Les déplacements qu'ils peuvent accomplir, aussi minimes soient-ils, restent marquants. Pour affronter la vie quotidienne, ils redoublent d'intérêt pour les activités compensatoires : prière, petite marche, déambulations à l'intérieur du domicile, lecture etc. L'acceptation de leur incapacité est vitale parce que les «parents» âgés sont pragmatiques: ils reconnaissent les limitations qui leur sont imposées par le corps ou par l'état psychologique et ne cherchent pas à les dissimuler :

« *Quand j'avais de la force, je me rendais en France pour voir mon grand frère, maintenant, je suis plus âgé, je ne peux plus effectuer ces voyages. Je ne sors presque plus de la maison, je passe mes journées à la maison, je fais la prière dans la journée, sinon je reste généralement couché ou je m'assois ici dans le salon* » (homme, 92 ans, veuf, ancien marin, Pikine).

« *Des fois j'ai envie de faire quelque chose, l'esprit y est, mais le corps ne suit pas* » (femme, 70 ans, mariée, ancienne femme de ménage, veuve, Pikine).

« *Du moment que vous n'avez plus de force, il y a certains vieux qui sont malades et il y en a d'autres qui ne le sont pas. Dans la vieillesse on n'a pas de force comme avant ; là je ne peux pas me débrouiller comme avant ; d'ailleurs pour manger, je mange peu* », (homme, 85 ans, marié, ancien ouvrier, Pikine).

Dans ces différents discours, que la réponse soit directe ou non, le sentiment de vieillir semble confirmé. Cependant, le constat de pertes et d'impuissance de plus en plus manifeste peut se traduire par un sentiment d'inutilité et de finitude. Les propos de M. Ndour 85 ans marqué

par les séquelles d'un AVC et des problèmes familiaux internes, sont plus explicites : « *je ne peux plus aller où je veux, le corps ne répond plus* » [...] On pense à quoi à ce moment ? « On pense à la famille qu'on va laisser et les problèmes qui vont surgir après le décès ». Il ajoute plus loin : « *si je meurs aujourd'hui, ce n'est pas une perte, parce que je suis vieux* ». De plus, l'impossibilité de « rester soi-même » fait parfois surgir le sentiment de révolte et d'inacceptation :

« *Surtout avec la maladie, quand il y a des activités que tu ne peux plus faire à cause de la maladie, parfois tu te rebelles vite. Parfois, lorsqu'on ne fait pas ce que je leur demande [ses enfants], ça me révolte* », (femme, 71 ans, ancienne institutrice, mariée, à Saint Louis).

L'analyse de ces différents extraits montre que les « parents » âgés adhèrent à une double logique du vieillissement, celui « normal » c'est-à-dire résultant de l'affaiblissement du corps au fil de l'avancée en âge et celui « pathologique », c'est-à-dire résultant de la déchéance du corps par la maladie. Enfin, l'analyse des discours autour de leur *impossibilité* nous permet de distinguer une conception assez commune de la vieillesse et un certain nombre de stratégies partagées par les « parents » âgés pour faire face à leur vieillissement.

a) La survalorisation de la sociabilité familiale interne

Si le confinement affecte davantage les « parents » âgés contraints par la progressive fragilisation, il n'en demeure pas moins un choix individuel guidé par le souci de tranquillité. Ils appréhendent la famille comme le lieu le plus apaisant, un endroit qui permet de « se recréer un espace physique et psychique » dans lequel ils se sentent « à l'abri des intrusions du monde extérieur » (Talpin, 2016 : 84). C'est le cas de Mme Marthe 70 ans, veuve à Pikine. Plutôt que de subir les difficultés des relations de voisinage, elle préfère rester chez elle, en maintenant « le mythe de l'activité ».

« *J'ai l'hypertension et des problèmes des yeux. Je fais régulièrement des consultations.*

Q : Avez-vous des amis dans le quartier?

R : Non je n'aime pas sortir, j'évite les gens du quartier, souvent ce sont des problèmes ; les femmes parlent beaucoup. Du coup, la journée, je suis parfois dans la petite boutique que vous avez vue.

Q : Quelles sont vos activités?

R : Je ne fais pratiquement rien, à part parfois m'asseoir dans la petite boutique où vous m'avez trouvée, (à l'entrée de la maison). Le repas c'est ma fille qui s'en occupe, même pour

balayer ma chambre, et même laver le linge, je ne fais presque rien. Je suis souvent seule à la maison. Quand on vit seule comme moi, ce n'est pas toujours facile, mon mari est décédé il y a plusieurs années... Ma fille s'occupe du travail de toute la maison, je ne vais pas la déranger tout le temps pour discuter. La solitude n'est pas bonne, je m'assois juste là-bas dans la petite boutique, et ça me permet aussi de voir du monde passer. Avant j'allais à l'église presque tous les jours ».

Dans le discours de Mme Marthe, on repère les mots qui, au-delà de l'évitement des problèmes de voisinage, renvoient à l'isolement et à la solitude provoqués par le choc du veuvage (Delbès et Gaymu, 2002) : « *quand on vit seule comme moi* » ; « *mon mari est décédé* ». Pour elle, l'absence de vie conjugale est un élément plus important qui affecte son quotidien. Le sentiment de solitude et de vide est partagé par les femmes et les hommes sans conjoint, bien que le vocabulaire de qualification diffère d'une personne à l'autre. Ce sentiment de vide est tellement marquant qu'il conduit, chez certaines personnes, à un processus de désintérêt marqué par une rupture brutale ou progressive des interactions sociales avec l'extérieur. Ndiaye 85 ans, polygame, ancien gardien d'immeuble à Pikine dans la banlieue de Dakar, semble affecté depuis qu'il a perdu sa première femme et ne sort presque plus de la maison ; il a même décidé de ne plus aller à la mosquée du quartier. Il passe ainsi ses journées assis ou allongé sur un petit lit placé dans la cour de la maison : « *je prie ici c'est tout, je lis le coran, quand je fatigue, je m'allonge et les heures passent. Autrement, j'écoute beaucoup la radio ; sortir à l'extérieur, ça ne m'intéresse pas* ». De plus, il a perdu son meilleur ami, ce qui visiblement l'a profondément affligé : « *j'avais un ami dans le quartier, il est aussi décédé l'année dernière. Il venait me voir et j'allais aussi le voir, je n'ai plus d'amis* ». Finalement, le sentiment de désespoir lié à cette double perte lui fait avouer être « *vieux* » : « *je suis vieux, quand je vois que je reste seul* ».

En effet, si la corrélation entre confinement et perte d'un être cher n'est pas mécanique, certaines études indiquent que « le décès du conjoint peut également occasionner pour le survivant un étiolement des liens amicaux, spécialement lorsque l'époux disparu en était le protagoniste privilégié (Rook, 2000) » (Cavalli et al., 2002 : 140). De proche en proche, nous constatons que le confinement n'est pas seulement physique, il est aussi psychologique. Certains entretiens montrent que l'intériorisation profonde de l'absence d'un être cher peut provoquer un sentiment de déchirement intérieur lorsque la personne n'arrive pas à s'en défaire. Mme Anne Marie (81 ans), veuve, vit en cohabitation avec son fils aîné (54 ans)

marié et dit en être comblée ; elle a néanmoins le cœur brisé lorsqu'elle parle de sa vie conjugale. Elle nous montre fièrement son album de photos datant des années 1960, devenues quasi invisibles qu'elle commente avec des propos mêlant nostalgie et fort sentiment d'absence de l'être cher ». « *C'est très dur, on se sent seul, il est parti très jeune, il n'était pas âgé, il avait 64 ans, il aurait aujourd'hui 82 ans, comme je vous l'ai dit, il y a maintenant 18 ans. Je vois toujours ses photos, il était tout pour moi* ».

Un dernier exemple est celui de Monsieur Diallo 91 ans à Saint Louis, ayant perdu sa femme en 2011. Il vit seul dans une case se trouvant dans la proximité de la maison de son fils aîné. Il y a peu de temps, il allait encore voir ses vieux amis dans un autre village situé à une dizaine de kilomètres et s'adonnait à son activité préférée de jardinage. Mais de plus en plus il semble démotivé et s'isole dans sa case. Bien que M. Diallo puisse compter sur les proches qui le soutiennent dans les actes courants, M. Diallo laisse apparaître son sentiment de tristesse et de finitude: « *quand elle était là, nous étions très soudé, je me sentais très entourée, elle est décédée en 2011, là, vous voyez, je traîne ici tout seul* ». À travers ces différentes expériences, la douleur de la perte d'un être cher ramène finalement à soi. Le soi est cet autre qui compte plus que tout.

La différence que nous constatons chez les «parents» âgés entre veufs et mariés est significative du fait même de l'encouragement mutuel et des liens affectifs que certains évoquent pendant l'entretien. Le veuvage apparaît comme une rupture que ne compense pas la famille élargie. La relation conjugale apparaît comme un catalyseur de vie sociale pour ces aînés, permettant ainsi de se sentir « mieux entourés », quand bien même ils apprécient la présence des enfants comme potentiel soutien. On peut donc observer que le fait de vivre en couple a un avantage tant sur le plan affectif que sur le plan de l'entraide mutuelle comme le montre ce récit :

« Sans enfants, on se complète, pour moi c'est mademoiselle [en parlant de sa femme diabétique], elle n'est pas madame. C'est comme ça que je vis, c'est pour la reconforter, on se taquine, quand je suis rentré j'ai dit mademoiselle³²; je fais en tout cas tout pour elle »,
(Homme, N-D, 85 ans, ancien pharmacien, à Saint Louis).

Dans ce discours, on comprend que prendre soin de l'autre, c'est aussi une manière de prendre soin de soi. Ce qui est donc aussi important pour la femme que pour l'homme. Dans cette

³² Nous avons déjà indiqué qu'il était sorti faire ses habituelles tournées dans le quartier. Nous l'attendions.

expérience de confinement, l'encouragement mutuel est présent aussi dans les expériences de certains « parents » âgés, malades ou tous les deux malades. Dans tous les cas, les « parents » trouvent d'autres moyens pour donner du sens à leur quotidien. La survalorisation des expériences biographiques en fait partie.

b) La survalorisation des expériences biographiques : une stratégie efficace pour « dépasser » son vieillissement ?

La survalorisation des expériences individuelles constitue une autre stratégie récurrente chez les « parents » très âgés dans le sens où ils cherchent à profiter des visites ou du passage d'une connaissance pour « mettre en scène » leurs histoires personnelles. Plusieurs entretiens nous ont permis d'analyser le rapport entre envie de valorisation et « bavardage » qui s'opère comme une stratégie de maintien des interactions avec le monde, en même temps surtout comme un moyen de dépasser leur « fragilité ». Les anecdotes spontanées et parfois longues qu'ils nous racontent pendant l'entretien constituent un indicateur certain. Apparaissant comme une sorte de récits de vie, ces « bavardages, ou ces envies de raconter leur vie » semblent naître de l'expérience du vieillissement (Guillemont, 2010). De même, il convient d'ajouter que parfois l'environnement familial n'offre pas toujours les possibilités de s'évader de ses propres incertitudes liées à la fragilité. Ainsi, certains sont enchantés lorsqu'ils ont l'occasion de « raconter leur vie ». Prenons un seul exemple, celui de Mme Bera, 92 ans, veuve, ancienne couturière, à Dakar, qui semble mieux représenter cette stratégie. Elle marche difficilement et ne dépasse plus la cour de la maison. Confinée généralement dans la chambre, elle passe la plupart du temps à regarder la télévision et à prier. Veuve depuis plusieurs dizaines d'années, elle vit aujourd'hui avec sa fille, âgée de 46 ans. Elle a aussi des enfants émigrés en Europe, et deux fils mariés habitant juste à côté mais avec lesquels elle entretient des relations distancées en raison de conflits familiaux internes. Avec ces derniers, elle communique rarement.

Mme Bera parle lentement avec une voix faible mais se montre particulièrement ravie lorsqu'elle reçoit une visite. Elle est marquée par une enfance orpheline qu'elle ne cesse d'évoquer avec beaucoup de détails. Durant l'entretien, elle nous laisse d'ailleurs très peu de temps pour lui poser des questions. Elle semble enthousiaste de nous raconter ses expériences de vie ; pourtant cela n'est pas évident car elle se heurte aux réticences de sa fille. En effet, la fille, même si elle ne le dit pas, est très inquiète qu'on puisse réaliser un entretien en son

absence. C'est pourquoi elle suspend ses activités culinaires et nous rejoint sous prétexte de nous aider à mieux comprendre sa mère qui « se répète », dit-elle. Mme Bera est pourtant bien compréhensible ; elle nous a déjà raconté la manière dont elle a appris le français quand elle était à l'orphelinat chez les religieuses. Dès que la mère tente de développer un peu son discours, sa fille l'interrompt en donnant des explications, qui parfois brouillent le discours. Mais derrière la volonté de « nous aider » et/ou aider sa mère, se cache l'idée que la mère n'est pas assez cohérente ; elle est « vieille », ce qui veut dire qu'elle n'a pas toute « sa tête » et qu'elle risque de nous livrer des informations imprécises.

De plus, Mme Bera semble particulièrement affectée par le fait qu'elle ne voit pas souvent ses petits-enfants vivant en Europe et dont elle ne cesse de parler. Nous lui demandons si elle envisage de leur rendre visite, mais la fille se précipite et fait observer qu'elle « *ne peut plus aller nulle part [...] ma mère ne peut plus voyager* ». À travers ces propos, on peut voir que des arguments qui renvoient à la perte d'autonomie sont mobilisés. Aussi bienveillante qu'elle puisse paraître, l'attitude de la fille contraste avec les intentions exprimées par la mère, et contribue à la démoraliser. Le fort sentiment nostalgique constaté chez Mme Bera à l'égard de ses petits-enfants est très significatif. A ce propos, selon nos différentes recherches réalisées (Niyonsaba et Réguer, 2012 : 21), on sait que la séparation symbolique née de l'éclatement familial constitue une source d'incertitudes chez la majorité des « parents » âgés et que l'absence prolongée peut provoquer ainsi un sentiment de frustration, chez un « vieillard » qui « ne reverra peut-être plus avant de mourir ses enfants partis ». Si Mme Bera ne réagit pas à l'attitude de sa fille par crainte de brouiller la relation et d'en subir les conséquences, elle apparaît néanmoins la supporter difficilement. À travers son cas, comme dans la plupart d'autres cas relevés, la conversation et les échanges apparaissent bien comme une stratégie qui permet de négocier sa place comme ils permettent de mettre en valeur son identité, de réactiver son savoir et de faire découvrir les choses oubliées (Guillemont, 2010). Pour Jérôme Pellissier « raconter, c'est aussi construire et projeter une image de soi qui permet de se faire connaître par l'autre et de se reconnaître soi-même » (Pellissier, 2003 : 289). Mais en même temps du point de vue de la psychologie, la volubilité joyeuse constatée, pas uniquement chez les personnes âgées, peut aussi masquer un « signe d'une réelle souffrance » chez la personne confrontée à l'isolement social, dans le cas où le « verbiage incessant devient son unique mode de relation au monde »³³.

³³ Cité par Giulia Foïs. Logorrhées, Ils parlent sans arrêter. <http://www.psychologies.com/Moi/Se-connaître/Comportement/Articles-et-Dossiers/Je-parle-tout-le-temps>

En ce qui concerne Mme Bera et beaucoup d'autres, ce n'est donc pas un hasard comme nous avons pu l'indiquer, si certains proches au moment de l'enquête évitent que leurs «parents» très âgés puissent librement s'entretenir avec l'enquêteur. Dans le cadre de notre enquête, nous avons rencontré une dizaine de personnes ayant des difficultés à s'exprimer. Le problème de la «perte d'autonomie» se révèle pour l'entourage familial être un véritable choc social, ce qui justifie les attitudes apparentées à de la bienveillance à l'égard du parent âgé concerné. Dans le cas de Mme Bera, il nous semble que les réactions de la fille sont paradoxales. Ces bonnes intentions sont manifestes, mais sont en fait la conséquence d'une image dépréciée qu'elle a de sa mère. En filigrane, à travers les différents exemples, nous découvrons davantage une situation relative au poids du jugement négatif portée sur la vieillesse notamment pour les personnes âgées ayant des troubles de la mémoire. Nous parlons ici de difficultés telles que l'élocution difficile ou les trous de mémoire et non de maladie mentale. La remise en question de capacités physiques et intellectuelles de la personne âgée peut conduire au confinement.

c) *La résistance contre les stéréotypes liés aux troubles de la mémoire : une stratégie efficace pour inverser les représentations sociales ?*

Notre recherche empirique révèle que certains «parents» âgés ont souvent du mal à supporter les stéréotypes négatifs de la vieillesse lorsqu'ils sont associés à leur état de santé mentale. De manière générale, la conception se fonde sur l'idée que la *démence* ou tout trouble cognitif est « un sort jeté sur certains individus » (Ngatcha-Ribert 2014 : 4). Dans nos entretiens, l'expression récurrente de : « *perd la tête* » signifie que la personne âgée n'est plus dans son état mental normal. Ils sont pleins de ces représentations de la perte d'autonomie mentale où se mêlent jugement et caricatures. Ainsi, comme nous avons pu l'évoquer, il n'est pas étonnant que les plus âgés se montrent très habiles pour contourner la question sur le sentiment de vieillir à laquelle ils répondent parfois qu'ils ont la « *tête tranquille et qu'ils n'oublient pas* ». La dénonciation du jugement social négatif est très perceptible dans plusieurs propos lorsque les «parents» âgés évoquent, par l'exemple, les discours courants qui les qualifient d'« aliénés » :

« *Les gens nous prennent pour les vieux, on essaie de nous mettre à l'écart, parce que dans leur tête, les vieux sont des gens aliénés et démodés quoi* » (homme, 85 ans, ancien cadre dans la fonction publique, Saint Louis).

Le risque d'exclusion est renforcé par la mise en question de leurs facultés mentales, de leur équilibre psychologique et de leur aptitude à tenir un discours cohérent. À ce titre, l'image d'une vieille femme qui parle beaucoup, qui a des réactions dérangeantes et qui a changé de comportement illustre bien les représentations que doivent supporter la plupart de «parents» âgés: « *les mamans quand elles parlent trop, c'est qu'elles sont âgées, quand on est âgé, on perd la tête* » (homme, 43 ans, marié, vivant en cohabitation avec sa mère âgée de 72 ans, Saint Louis). Mme Mado, (27 ans) en cohabitation avec sa belle-mère (70 ans) et la mère de sa belle-mère (92 ans) à Saint Louis va dans le même sens:

« *Il y en a mais aussi c'est difficile à vivre avec ces personnes âgées, surtout les femmes, elles changent de comportement, elles veulent plus rien, c'est difficile (rire) il faut que tu en vives pour comprendre, comment ça se passe, elles sont compliquées, souvent elles t'énervent, elles se soucient de beaucoup de choses, même quand tu marches elles te disent tu déranges, tu fais du bruit, patati ... souvent la grand-mère qui est ici, elle a des problèmes avec la bonne, même quand la bonne prépare, elle dit c'est n'importe quoi, fait doucement, elle t'énervé, elle donne des ordres, quand il y a un truc pour balayer, elle te dit, sors de ma chambre (rire)... elle est*

très compliquée, elle ne supporte rien du tout ; elle perd la tête, on peut comprendre, c'est la vieillesse, mais il y a des vieilles qui ne sont pas comme ça aussi, souvent quand on vieillit on change de comportement, on devient difficile, je ne sais pas pourquoi, mais il y a des vieilles qui ne sont pas comme ça, qui restent cool, qui restent dans le coin, mais il y a des vieilles comme celle qui est ici c'est autre chose, elle a été toujours comme ça, lorsqu'elle a vieilli ça a augmenté ».

L'épreuve de troubles de la mémoire peut conduire progressivement à une rupture des relations sociales dès lors que « l'entourage accorde relativement moins d'importance à leurs demandes et plaintes à cause de leurs propos jugés incohérents » (Gning, 2015 : 125-126). Ce poids des représentations marque aussi le passage parfois brutal des expériences difficiles au sein des familles face à la maladie. Dans certaines situations la personne âgée doit supporter la brutalité des discours injurieux. Pour illustrer nos propos, prenons un exemple de dénigrement de la capacité cognitive et intellectuelle de la personne âgée. Mme Nadia 70 ans, veuve, ancienne infirmière à Saint Louis, est hypertendue et myope. Elle se plaint d'avoir souvent des vertiges provoqués par la maladie. Elle reste généralement seule à la maison quand tout le monde part au travail et quand les petits-enfants sont à l'école. Elle affirme se sentir isolée. Lorsque nous la rencontrons, elle est assise seule sous un manguier situé devant sa maison, ce qui lui permet de voir les passants et de profiter de quelques échanges. Elle est donc ravie de nous voir arriver pour échanger sur ses expériences de vie quotidienne. Mais cette joie va être de courte durée. Son gendre, enseignant en primaire, nous retrouve une demi-heure plus tard. Après nous avoir momentanément interrompu pour demander l'objectif de notre entretien, il nous conseille de l'arrêter parce que sa « *belle-mère perd la tête* », et qu'elle est susceptible de nous raconter « *n'importe quoi* ». Ainsi, il nous conseille d'aller voir son père assis un peu plus loin, qui selon lui, est capable de nous « renseigner » sur notre sujet. Au terme de ces quelques minutes d'interruption, le jeune homme s'en va. N'étant pas contente des propos qu'elle qualifie d'« injurieux », Mme Nadia nous explique par la suite qu'elle en a l'habitude. Tout semble s'expliquer par des conflits internes familiaux qui les opposent: « *lorsqu'il a marié ma fille, je ne le voulais pas, c'est pour cela qu'il m'insulte* ». Dans le cas de Mme Nadia, il est clair que l'expérience de confinement est moins liée à sa situation personnelle de santé qu'à un ensemble de facteurs dont le poids du jugement social négatif fait partie. Dans cette perspective, l'attitude particulièrement brutale, humiliante et dégradante peut provoquer en elle le sentiment de devenir « vieille ».

Certains entretiens pointent une autre difficulté : l'infantilisation ou l'« enfermement » de la personne âgée sous prétexte qu'elle tient des propos incohérents. Cela peut devenir insupportable pour la personne âgée, lorsqu'elle est soumise à une sorte d'assignation à résidence. Mika (27 ans) à Pikine nous explique comment sa grand-mère (78 ans) ayant quelques « *trous de mémoire* » fait l'objet d'une surveillance attentive:

« Elle part, quand elle s'éloigne, elle va chez les voisins, et parfois, on ne sait pas où elle est ; on ne veut pas qu'elle aille là où on ne la connaît pas ; les gens peuvent se moquer, ma mère est toujours vigilante ».

Il s'avère en réalité que les représentations qui lui sont associées ne correspondent pas à ses propres représentations. La grand-mère a l'habitude de dire qu'elle n'a aucun problème. Toujours selon le petit-fils, lorsqu'elle réussit à « s'échapper », elle rentre souvent plus tard prenant le risque d'inquiéter les enfants³⁴. L'entourage se montre soucieux et a toujours la volonté de contrôler la situation de leurs « parents », mais il contribue au confinement de la personne en l'empêchant de vivre sa « vieillesse » de façon libre et épanouie.

À travers ce qui vient d'être présenté, on s'aperçoit que la déchéance physique induit une injonction sociale qui réduit l'individu à un être devenu comme asocial. Ces représentations convergent avec celles relevées par nombreux auteurs évoquant le problème d'exclusion des « vieillards invalides »: par exemple chez les Toucouleur de Fouta Tooro au Sénégal : « le patriarche vit dans une case retirée où sa famille le tient cloîtré, par crainte de le voir fuguer ou s'abandonner en public, et « faire honte » (Wane, 1969 : 84). Comme nous avons pu le démontrer, de telles représentations accrues par l'entourage peuvent donner lieu à des conséquences perceptibles (maltraitance, infantilisation), lesquelles en toute logique, rentrent en contradiction avec la thèse de la bienveillance et particulièrement avec l'image du « vieillard protecteur et protégé ». Nous ne saurions donc pas développer d'autres exemples qui donnent à voir les contradictions qui entourent la vieillesse au Sénégal. Tous ces différents témoignages, convergent pour montrer que le confinement ne résulte pas de la seule fragilité physique et sanitaire mais de la conjugaison de plusieurs facteurs.

³⁴ Nous n'avons pas pu la rencontrer pour demander comment elle vit cette situation

Quelles que soient les raisons, le *confinement* par la coupure progressive des relations sociales peut conduire à ce que Richard Lefrancois appelle un « processus d'enclavement ». Selon lui, dans les expériences du grand âge, « le processus d'enclavement tire de l'explication des contraintes ou limites du corps et d'esprit, du décès des proches et amis, du désintéressement accentué pour certains projets ou activités, et de la préférence pour des interactions sociales réduites, mais sélectives. A mesure qu'il vieillit, l'individu voit donc son univers physique, intellectuel, affectif et relationnel se rétrécir, mais il ne s'estompe pas pour autant. Il ne s'agit pas non plus d'un déclin, comme on le qualifie souvent » (Lefrancois, 2007 : 67). Néanmoins, le risque d'être isolé pour les «parents» âgés lourdement malades ou handicapés est élevé parce qu'ils sont profondément affectés dans leur réseau relationnel. Enfin, quoique les «parents» âgés se battent contre les jugements normatifs de la vieillesse et les effets de leur fragilité, c'est le sentiment de déchéance et de finitude qui vient marquer leur expérience. De cette expérience la personne âgée devient le seul maître dans la conquête de sa propre identité.

3-Regard critique sur la dimension de la différence ethnique dans les représentations de la vieillesse : diversité de mode de vieillissement et « bien vieillir »

a) L'ethnie comme affirmation de soi

Avant de clore ce chapitre, une remarque concerne la question de la différence ethnique dans les représentations de la vieillesse. Selon la plupart de nos enquêtés, indépendamment parfois de leur statut social ou de leur niveau scolaire, on ne peut pas étudier la vieillesse si l'on ne s'intéresse pas à la différence ethnique qu'ils considèrent comme fortement influente dans les différents modes de vieillissement et surtout dans le « bien vieillir » au Sénégal. Le « bien vieillir », comme son corollaire le « vieillissement réussi » reste une notion controversée que nous ne souhaitons pas développer dans le cadre de cette thèse. Cependant, les chercheurs sont aujourd'hui unanimes pour dire qu'il faut « l'intégrer dans un contexte plus vaste de qualité de vie, impliquant la perception que l'individu a de sa santé mais aussi sa satisfaction à l'égard des liens affectifs entretenus avec son entourage et par rapport à son rôle social » (Le Deun, 2007 : 4). Le « bien vieillir » est aussi et surtout intimement lié au type de société (Gangbè, et Ducharme, 2006). Toutefois, actuellement les études ne prennent pas en compte la dimension ethnique dans la diversité des expériences du vieillissement au Sénégal. Dans le cas que nous étudions, nous n'avons pas la prétention de faire une ethnographie des groupes ethniques au Sénégal, ni d'essayer d'opposer des valeurs à d'autres. Dans le cadre de notre échantillon, nous avons composé avec des personnes issues majoritairement des principales ethnies (ANSD, 2014) du Sénégal : wolof, peul, diola, manjak, sérère, soninké.

De manière générale, aborder avec les enquêtés la question de la différence ethnique, quel que soit le sujet auquel elle est associée, n'est pas chose facile dans la mesure où ils ne cessent d'imposer leurs propres représentations, pour dire à la manière de Pierre Bourdieu (1984 : 6) « leur vision du monde ou la vision de leur propre position [...], de leur identité sociale ». La différence ethnique est une chose à laquelle la plupart de « parents » âgés accordent une grande importance : « *chez nous les ethnies, c'est quand même important, nous vivons par affinité et par communauté, par exemple les wolofs sont solidaires, nous n'avons pas les mêmes habitudes* », (homme, 85 ans, marié, wolof, ancien cadre dans la fonction publique, Saint Louis). Mme Mame 70 ans, sérère, veuve, dans la banlieue de Dakar nous fait comprendre que tant qu'on est « étranger », on ne peut pas comprendre les subtilités que cachent les appartenances ethniques :

« C'est vraiment quand vous comprenez leur manière de vivre et que vous comprenez les manières de vivre des autres ethnies, vous constatez carrément la différence, pour un étranger, à moins que l'étranger vive quelques jours, quelques mois, avec eux ; là vraiment, il peut constater ça ».

Lors de l'enquête empirique, certains «parents» âgés ne comprenant pas le français, affichaient fièrement leur différence en refusant de s'exprimer en wolof, la langue la plus parlée au Sénégal qu'ils maîtrisaient pourtant, et en exigeant à notre « informateur » que nos questions soient immédiatement traduites en leur dialecte. Certains ont plaisanté des représentations sociales différentes de leurs, se moquant des personnes appartenant à d'autres groupes ethniques, les qualifiant parfois de « non civilisées ». Une dimension ethnocentrique est très perceptible dans plusieurs entretiens réalisés. Au-delà de ces plaisanteries, on sait que les « normes de préséance » sont la trace des rapports hiérarchiques et conflictuels du passé (Smith, 2006). La dimension ethnique est conséquente dans le processus de construction identitaire (Niang, 1970), mais pour autant constitue-t-elle un facteur de différences dans le vieillissement et surtout dans le « bien vieillir »? L'analyse transversale des entretiens révèle les considérations multiples et divergentes, aboutissant à des différences qui nous semblent paradoxales. C'est sur ces paradoxes que notre regard critique porte davantage.

b) Des différences paradoxales

Plusieurs entretiens révèlent la difficulté à faire le lien entre l'influence de l'ethnie et la vieillesse. Ces quelques extraits l'illustrent :

« Une différence par rapport aux ethnies, au sujet de la vieillesse, c'est une question très difficile. C'est vraiment difficile, en tout cas ce que je sais c'est que par exemple, les Sérères sont beaucoup plus conservateurs que les Wolofs, les changements affectent moins ces ethnies. Il y a une différence traditionnelle [...] Il y a toujours des traditions qui existent. Dans certaines sociétés les vieux sont toujours respectés. En tout cas il y a une différence », (Abdou, wolof, 28 ans, vivant avec ses grands-parents paternels, Pikine).

« Non ça dépend du niveau de vie, de tout ce qui est du bien-être, [...] et puis c'est l'environnement qui va définir, comment dirais-je aussi l'aspect physique de la personne. Ce n'est pas une question culturelle » (homme, peul, 47 ans, vivant avec sa mère âgée de 72 ans, Pikine).

Il apparaît très clairement de manière divergente que ces discours relèvent de la perception individuelle. De manière générale, les enquêtés reproduisent leurs représentations sur le mode de vie traditionnelle propre aux différents groupes sociaux. Dans cette perspective, le régime alimentaire aux accents bien « communautaires » est particulièrement mis en avant comme facteur de différence dans les expériences du vieillissement. C'est le cas de cette enquêtée (52 ans), peule, agricultrice à Saint Louis qui nous fait comprendre que sa mère âgée de 73 ans est plus dynamique que des « vieillards » des autres ethnies.

« Une personne est pareille, que tu sois Toubab³⁵, Peul ou Wolof, tu vieillis. Maintenant la façon dont les Peuls vieillissent ou la capacité que les vieillards peuls ont, ce n'est pas la même chose que celle des vieillards wolofs ou autres ethnies, parce que l'alimentation est différente. Les Peuls mangent des yaourts, du lait, du mil alors que les Wolofs par exemple mangent du poisson, du riz, ces alimentations ne permettent pas d'avoir de la force. Par exemple, ma mère peut marcher à pied jusqu'à Bango (à 20 km environ du village). Si c'est un vieillard d'une autre ethnie, elle ne peut pas le faire ; l'alimentation joue un grand rôle.

Q : Donc les Peuls, du fait qu'ils ont un régime plus ou moins spécifique, les Peuls vieillissent mieux que les Wolofs par exemple ?

R : Non je ne sais pas s'ils vieillissent mieux, mais lorsqu'ils vieillissent, ils gardent leur force. Il y a une différence. Les Peuls sont partout braves »

On peut constater que notre interlocutrice fait la différence entre les facteurs de la diversité de mode de vieillissement et la question du « bien vieillir ». L'influence d'une « bonne alimentation » sur la santé et sur la qualité de vie des individus est importante ; il n'en demeure pas moins que le lien entre la capacité de mobilité et la différence ethnique qu'elle tente d'établir mérite d'être discuté lorsqu'il s'agit d'appréhender la pluralité de motivations dans le rapport à la mobilité. D'une part, la mobilité dépend de l'état de santé et de la condition physique de l'individu ; et d'autre part, elle renvoie aux stratégies individuelles dont nous avons indiqué certaines motivations précédemment. De plus, si notre interlocutrice insiste pour souligner ces différences, plus loin dans l'entretien, elle estime néanmoins que même au sein de la « communauté peule », les hommes et les femmes ne vieillissent pas de la même façon :

« Q : chez les Peuls, que diriez-vous du vieillissement entre l'homme et la femme ?

³⁵ « Nom que les africains donnent au blancs »

R : Une femme normalement vieillit plus vite que l'homme, parce que c'est la femme qui allaite, qui porte l'enfant, qui fait des travaux domestiques. Lorsqu'elle vieillit, tout ça se répercute sur son état physique ».

Bien qu'elle mette très fortement en valeur l'appartenance ethnique, plus loin dans l'entretien, notre interlocutrice, femme, 70 ans, sœur, veuve, ancienne vendeuse au marché, résidant à Pikine dans la banlieue de Dakar, change d'avis et souligne que les gens ne vieillissent pas en fonction de celle-ci :

« Pas en fonction de leurs ethnies, mais c'est en fonction des travaux, il y a des travaux durs, le travail pénible ça retombe sur la personne ; qu'on soit wolof, manjak, harpoular, ça ne change pas. Tout dépend d'un travail que vous avez fait par le passé ».

La pénibilité liée au travail vient brouiller sa conviction, mettant ainsi à l'épreuve ses certitudes. Comme d'autres personnes âgées, notre interlocutrice fait finalement davantage le lien entre mode de vieillissement et condition socioéconomique qu'entre vieillissement et appartenance ethnique. Quand ce lien est fait, c'est de façon indirecte par l'évocation de lieu d'origine :

« Nous, les vieux de la Casamance, ce n'est pas pareil; oui, ils vivaient mieux que nous, actuellement avec la dégradation de ce monde-là, parfois, on n'a pas même de quoi manger, au moment de nos «parents», quand il pleuvait, ils étaient dans le jardin en train de cultiver du mil, rien ne manquait surtout en Casamance. Ce n'est pas la même chose, surtout nous en Casamance,même si ça change la bas, c'est encore mieux », (Homme, 70 ans, marié, Diola, ancien contremaitre, Pikine dans la banlieue de Dakar).

Ce dernier récit met l'accent non sur la différence ethnique mais sur le milieu de résidence et les conditions socioéconomiques comme déterminants d'un cadre de vie calme et apaisant. Il s'agit d'un facteur qui trouve écho dans plusieurs entretiens réalisés. D'autre part, le sentiment nostalgique que nous constatons dans les différents entretiens dévoile l'état d'incertitude et de désespoir chez les gens confrontés à la précarité urbaine. Dans leurs études, M. Charpentier et F. Nocibier (2013 : 290) observent que « les difficultés financières et la pauvreté influent directement sur les conditions de vie, le bien-être physique, social et l'identité des individus ». Le milieu de résidence et les conditions socio-économiques constituent des facteurs favorables pour ces aînés dans la diversité de mode de vieillissement, mais ne permettent pas d'établir avec cohérence le lien entre vieillissement et influence de l'ethnie.

c) *L'appartenance ethnique « dépassée »*

Contrairement à des affirmations assez déterministes, certaines personnes âgées ont nuancé, relativisé et même discrédité la liaison automatique telle que nous venons de l'explorer. Elles insistent sur les conditions de ressources, de santé, l'importance de l'entourage familial, etc. mais aussi et surtout sur l'état d'esprit individuel :

« Moi je ne crois pas, à ces choses-là [l'ethnie]. La bonne vieillesse est un état d'esprit, c'est Dieu qui vous a donné la bonne santé, si vous avez la bonne santé, vous ne vieillissez pas ». (Homme, 85 ans, marié, wolof, ancien pharmacien, Saint Louis,).

« Le bien vieillir c'est quand on est bien entouré ; c'est quand je vois mes enfants heureux, si mes enfants sont heureux, je le suis moi aussi », (femme, 80 ans, veuve, diola, Dakar, ancienne couturière).

« Ça c'est une bonne question à poser, parce que le fait [...] pour moi le problème majeur c'est la pauvreté [...] dans certaines familles, il[le vieux] peut même passer la journée sans manger ...moi, lorsqu'on a des enfants qui ne sont pas en mesure de vous aider c'est une difficulté. Vous allez mal vieillir » (femme, 73 ans, veuve, peule, villageoise, Saint Louis).

Dans l'ensemble, la dimension de l'entourage familial est un aspect très important pour les «parents» âgés rencontrés. Le parent âgé « entouré » par les enfants « bien éduqués » semble mieux vieillir que celui qui ne l'est pas. Le fait d'avoir des enfants n'est pas seulement un facteur du « bien vieillir » et de différences de mode de vieillissement, il contribue aussi aux inégalités sociales dans les expériences du vieillissement. On peut ainsi voir que la différence ethnique disparaît au profit de la valorisation des ressources humaines et sociales. Rappelons que dans les représentations sociales, le « bien vieillir » est traditionnellement associé à l'importance de la descendance. C'est la raison pour laquelle, ne pas avoir eu d'enfants est perçu comme une malédiction, la plus grande de toutes les tragédies et de toutes les humiliations personnelles (Yao, 2014 : 95). À cet égard, D. Donham (1985) relate par exemple combien chez les Malle en Ethiopie, « rompre la chaîne-pour un adulte mâle en particulier- mourir sans enfants » était le comble des malheurs. Les Malle disaient que cette personne « meurt en puant », c'est à dire qu'elle meurt totalement, sans compensation, sans faire le sens socialement » (Donham, 1985 : 20).

La confrontation de plusieurs entretiens permet de constater finalement que la perception des «parents» âgés sur la diversité de modes de vieillissement reste influencée par leurs propres représentations sociales. Cependant, le sentiment de « bien vieillir » demeure à l'appréciation de chacun. A un autre niveau d'analyse, certaines affirmations paraissent encore paradoxales au moment où la quasi-totalité de nos interrogés semble reconnaître l'existence même de l'égalité entre ethnies comme elle l'est pour les religions dans un pays laïc comme le Sénégal.

Au regard des témoignages relatés, il convient de relativiser la dimension ethnique comme facteur de la diversité de mode de vieillissement et de « bien vieillir ». Dans plusieurs discours prédominent la conjonction de facteurs notamment socioéconomiques et la perception que les individus ont d'eux-mêmes. Nos résultats rejoignent donc ceux d'autres études (Gning, 2015) insistant sur « les différences de genre, de niveau d'instruction, de milieu de résidence, d'occupation d'une activité, d'état de santé ou de dépendance » qui « créent des situations de vieillesse et de « vulnérabilité » sensiblement différentes » (Gning, 2015 : 119). L'appartenance ethnique s'insère dans des rapports sociaux hiérarchiques complexes qui toutefois connaissent des évolutions considérables (Niang 1970 ; Glasman, 2004). Il y a cependant une sorte de violence symbolique au sens de P. Bourdieu qui perdure entre groupes ethniques. Nous supposons en effet que cela peut constituer un facteur permettant à la plupart des enquêtés de considérer qu'il existe un type de vieillissement spécifique selon les ethnies. Cette discussion soulève de manière globale le débat sur la perception du « bien vieillir » dans le contexte africain.

Conclusion

La vieillesse, une définition figée entre représentations individuelles et représentations culturelles

Dans ce chapitre, nous avons mis en lumière une diversité de représentations sociales de la vieillesse en mobilisant les discours de personnes âgées et de leur entourage. Les «parents» âgés refusent d'être réduits à leur âge, leur état de fragilité physique ou sanitaire. Les personnes ayant quelques soucis de mémoire ne restreignent pas leur vie à leur état de fragilité mentale. L'analyse des expériences face au vieillissement montre que les trois stratégies d'accrochement, de renoncement et de confinement ne sont pas opposées mais qu'elles sont complémentaires. Si l'accrochement semble laisser présager une image « positive » des interactions sociales, le renoncement et le confinement ne sont pas cependant assimilables à l'absence d'interactions sociales et au repli individuel. Les différents exemples illustrent bien que les stratégies et les expériences des «parents» âgés sont dynamiques, qu'elles ne sont pas figées du fait de leur interdépendance et de leur réversibilité. En ce sens, en nous référant à la stratégie de « déprise », ces dimensions nous permettent de considérer, comme Montivani et al. (2002 : 42) que « la déprise n'a pas un caractère de processus linéaire, univoque et inéluctable de "repli" du monde ». Dans leurs différentes expériences, il est important de souligner que, pour beaucoup de ces «parents» âgés, la vieillesse prend une dimension spirituelle. Enfin, nous avons perçu que la dimension ethnique n'était qu'apparente dans la définition des différents modes de vieillissement et surtout du « bien vieillir ».

Troisième partie

**Expériences et stratégies de solidarité envers les « parents »
âgés en cours de fragilisation : *trois études de cas***

Chapitre 7

La solidarité familiale à l'heure de la recomposition d'une vie familiale: *la stratégie de mobilité résidentielle des femmes veuves âgées*³⁶

Introduction

Ce chapitre ouvre la troisième et dernière partie qui porte sur les stratégies et expériences familiales dans l'accompagnement d'un parent âgé « fragilisé » et sur les pistes de réflexions concernant la pluralité de solutions alternatives dans le soutien à la solidarité familiale. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux pratiques de mobilité résidentielle de femmes veuves âgées vivant en milieu urbain ou rural et à leurs expériences. En effet, la pratique de la mobilité résidentielle des personnes âgées, faite d'allers et retours entre plusieurs domiciles, est un sujet encore non exploré dans la littérature du vieillissement africain. On connaît donc peu les raisons qui poussent à ces mobilités et pourtant, ce phénomène semble de plus en plus répandu même s'il n'existe pas de données statistiques qui le confirment. Toutefois, les pratiques d'accueil d'un parent âgé que nous avons relevées dans ce travail de thèse s'inscrivent dans la continuité de la tradition de réciprocité, mais nous sommes loin du cadre des logiques traditionnelles. Ces pratiques dévoilent un contexte de changement où la réalité de solidarité répondant à l'injonction d'une solidarité de proximité apparaît, selon certaines familles, comme une difficulté. Bien qu'ils ne soient pas les seuls facteurs de ce changement, l'exode rural et les migrations interurbaines, interrégionales ou internationales ont de plus en plus contribué à la recomposition d'une vie familiale. Enfin, ce sont souvent les situations familiales et professionnelles des enfants qui provoquent la mobilité résidentielle d'un parent âgé.

³⁶ Ce travail a fait l'objet d'une communication au GDRI vieillissement en Afrique (2016), retenue en vue d'une publication ultérieure. Niyonsaba, E., « La mobilité résidentielle des femmes veuves âgées au Sénégal », In M. Sajoux, E. Macia, O. Ka, D., Réguer, pour une introduction à l'étude des vieillissements en Afrique, *Gérontologie et Société*, n°158, à paraître en 2019.

Dans notre échantillon, sur les vingt femmes en situation de mobilité, 5 ont été rencontrées au Havre, et 15 au Sénégal. L'objectif consiste à saisir comment ces femmes veuves vivent la mobilité résidentielle au domicile des enfants et à montrer en quoi elles sont prises dans la tension entre d'une part, la tradition de solidarité familiale et « communautaire » pour le soutien aux personnes âgées, et, d'autre part, les transformations familiales à l'œuvre au Sénégal. Rappelons que les femmes veuves âgées dont nous présentons les expériences, vivaient, pour, la plupart au village avec leur mari. Ce sont des personnes qui ont eu très peu d'expériences de mobilité. Aucune n'a de pension personnelle de retraite. Seules deux femmes touchent la pension de leur mari décédé. Sur le plan sanitaire, 12 femmes ont des problèmes de tension artérielle et de vue. Trois ont du diabète. 7 femmes sont accueillies chez leur fils, 5 chez leur fille, 2 chez leurs beaux-frères ; 1 femme chez son gendre. La majorité (9) des femmes veuves sont accueillies dans les ménages composés de 5 à 10 personnes. 4 femmes vivent dans un ménage composé de 3 à 5 personnes ; 2 femmes sont accueillies dans un ménage où il n'y a que l'enfant accueillant.

Toutefois, la stratégie de mobilité résidentielle est pour le moins controversée. Notre recherche montre que ces mobilités s'accompagnent de multiples épreuves entremêlant les sentiments confus d'être une « charge » pour les proches, et de « déracinement social » hors du lieu de vie familial. Avant de nous pencher sur ces expériences, nous proposons d'abord un aperçu des éléments déclencheurs et le processus de prise de décision en analysant le sens et les motivations que ces enquêtés donnent à ces mobilités.

1- Un aperçu des éléments déclencheurs et processus de prise de décisions

Il existe une pluralité d'évènements déclencheurs (Nowik et Thalineau, 2010) dans la pratique de la mobilité résidentielle chez la personne âgée : une chute, le veuvage, la maladie nécessitant des soins, le départ d'un enfant du foyer etc. et des variables économiques et sociales peuvent conduire à la mobilité. Laurent Nowik (2014) dénombre plusieurs logiques associées au déménagement après 75 ans, parmi lesquelles le facteur santé (le plus souvent énoncé) et la cause liée aux évènements familiaux qui concernent davantage «les femmes » (2014 :264). Néanmoins les motivations sont multiples. En 2016, Alain Thalineau s'est intéressé à la mobilité des personnes non dépendantes âgées de plus de 75 ans vers des habitats « intermédiaires ». 75 % des enquêtés sont des femmes. Il constate que la plupart ont concilié le besoin de sécurité et d'autonomie : « Le changement de domicile vers un lieu perçu plus sécurisant vise à réduire l'impact du vieillissement »³⁷. Si on se réfère à ce qui a été exprimé dans les entretiens, deux éléments nous semblent très significatifs : l'absence d'aide de la famille habitant à proximité et l'éloignement des proches.

a) *L'absence d'aide de la famille habitant à proximité*

L'absence d'aide de la famille habitant à proximité pour répondre aux besoins du parent âgé constitue le premier de ces éléments déclencheurs. Il s'agit, dans plusieurs cas relevés, de trouver un compromis entre les proches capables d'assurer les services divers au parent âgé et d'autres qui contribuent à la mesure de leurs moyens à la solidarité de proximité. Pour illustrer cela, nous prendrons deux exemples. Le premier exemple est celui de Mme Diallo. Agée de 73 ans, sans pension de retraite, veuve depuis plus de 10 ans, elle vit avec ses enfants agriculteurs mais signale dans l'entretien la « faiblesse de leurs moyens » pour l'aider dans ses besoins concernant notamment les soins de santé, la nourriture et l'habillement ; elle dit à plusieurs reprises que c'est sa fille aînée, 54 ans et son mari, agriculteurs eux aussi qui l'aident beaucoup. Ils semblent avoir une « meilleure situation socioéconomique » que les autres. C'est ainsi qu'elle est amenée à se rendre chez sa fille aînée, effectuant des allers-retours entre son village et celui de sa fille situé à une soixantaine de kilomètres, dans la région de Saint Louis.

³⁷ Thalineau, A. (2016). Venir vivre dans un habitat pour personnes âgées. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01424777/document>

« Je vis dans des conditions très difficiles parce qu'on dépend de l'élevage et des travaux champêtres. Dans mon village, je vis en famille. Il y a moi, 2 filles et 5 garçons et leurs femmes et mes petits-enfants qui sont au nombre de plus de 10. L'un de mes fils a 3 femmes. Les autres ont chacun une femme. Ils travaillent tous dans les champs. Aucun de mes petits-enfants ne va non plus à l'école parce qu'on n'a pas les moyens pour le faire. Je viens ici chez ma fille aînée, cela fait plusieurs années. Souvent, je reste trois ou quatre mois et je retourne ».

Parfois cet équilibre n'est pas toujours facile à atteindre. Il revient de fait, la plupart du temps, à celui ou celle qui a le plus de moyens de répondre aux besoins de la personne âgée ; dans les premiers discours cela n'est pas intériorisé comme une « charge », surtout quand c'est l'aîné qui prend le relais. Cela est, au contraire, considéré socialement comme légitime. Par exemple, dans le cas de Mme Diallo, c'est principalement sa fille aînée qui, en plus de payer les billets pour ces allers- retours (coûtant autour de 6000 FCFA), poursuit ce don de services (Réguer et Caudron, 2015) en répondant aux divers besoins mentionnés plus haut, même lorsque la « vieille mère » est retournée dans l'autre village. Nous reviendrons plus loin sur cet aspect de « responsabilité filiale », (Attias-Donfut et al. 2002) pour saisir le ressenti des proches aidants concernés.

Le second exemple est celui de Mme Mame 72 ans, malvoyante, qui vit temporairement chez son fils, célibataire, chauffeur de cars dans la ville de Saint Louis.

« Je viens ici chaque ramadan puis après la Tabaski je rentre. Mais parfois je viens ici sans rien [les fêtes], et je peux rester longtemps, parce que dans mon village c'est la campagne il n'y a pas beaucoup d'activités. Dans le village, je vis également chez mon autre fils. J'aime bien mon village, si je n'étais pas dans cette situation [pauvreté], j'aimerais bien rester à Louga dans mon village [...] S'il obtient quelque chose il me donne un peu. La voiture ne lui appartient pas. Il ne travaille pas tout le temps. De ce fait s'il est à la maison [car souvent en déplacement] je peux lui demander de m'acheter quelque chose s'il a de l'argent il me donne, sinon il me dit qu'il n'en a pas Chaque jour j'ai entre 500 et 1000 FCFA mais je ne dépasse pas cet intervalle en général.... Moi j'achète du savon et je donne à un bon croyant de me faire le linge. Quand le fils n'est pas là, ce que je mendie je donne ça à ma voisine pour qu'elle me fasse la cuisine ; après j'achète mon pain, mon lait en poudre ».

Notons que certaines de ces veuves essayent de s'adapter à leur environnement, parfois en intégrant de nouveaux comportements sociaux tels que la mendicité. Alors que Mme Diallo, citée dans le premier exemple, ne mendie pas habituellement dans son village,

lorsqu'elle est chez sa fille aînée, elle profite de la proximité avec la ville et des œuvres universitaires de Saint Louis pour « *ne pas rester les bras croisés* », dit-elle. Elle se rend souvent aux abords du restaurant universitaire Gaston Berger de Saint Louis où elle récupère la nourriture laissée par les étudiants, notamment le pain qu'elle revend dans le village. Si elle ne le confirme pas par réticence, elle semble, par la pratique de la mendicité, développer une activité qui constitue, nous semble-t-il, un moyen d'être « autonome », et surtout une stratégie pour participer au paiement de sa dette vis-à-vis des enfants et, à certains égards, pour rendre « acceptable » son accueil. C'est encore plus net dans le cas de madame Mame (72 ans) : elle aussi, profite de son séjour chez son fils pour aller mendier tous les jours tout près du marché principal de Saint Louis. Cela lui permet de payer son billet de retour, mais surtout de se nourrir quand son fils n'est pas présent et de faire face à certaines dépenses personnelles.

Ces deux exemples mettent bien l'accent sur la situation sociale précaire qui impose la mobilité. Il nous faut aussi souligner que la mobilité résidentielle révèle une réalité nouvelle, jusqu'alors ignorée de ces veuves aux revenus inexistantes : la nécessité de mendier, qui constitue bien une stratégie, permettant à ces femmes d'assurer leurs besoins.

b) *L'éloignement des proches*

Le second élément déclencheur est un problème fréquemment souligné, celui de l'éloignement des proches, lorsqu'il ne reste plus personne dans la maison familiale généralement suite au décès du conjoint. C'est le cas de Fatima, une femme âgée de 85 ans n'ayant pas eu d'enfants, qui vit depuis le décès de son mari chez Mohamed son beau-frère. Sa situation a été racontée par celui-ci, âgé de 56 ans.

« Ils habitaient dans un village, loin d'ici. Après le décès de son mari en 2011, je l'ai récupérée. Elle n'a jamais eu d'enfants. Je la soutiens, elle n'a plus où habiter. C'est moi qui gère tout, en plus je dois gérer ma famille. Lorsqu'elle est malade, je la fais soigner, je fais tout pour elle. Elle a plus de 85 ans, son mari était plus âgé. Elle est au fait la première dame, mon grand frère avait deux femmes, il était polygame, la deuxième est partie vivre avec ses enfants. Donc il fallait que quelqu'un de la famille la récupère. Moi je suis le troisième. L'autre frère habite dans une autre région, mais là, il avait d'autres problèmes ».

Le cas de Khadija, 80 ans, n'est pas très éloigné de celui de Fatima. Souvent malade à cause d'un diabète chronique, elle est restée deux ans en compagnie de deux petits-enfants et d'un neveu, après le décès de son mari en 2007. Lorsque ces derniers ont décidé de partir faire leur vie à Dakar, son fils, enseignant, habitant à Saint Louis, lui a demandé de quitter définitivement le village. Lorsqu'elle se sent en « pleine forme », elle se rend chez ses autres enfants à Dakar et peut y rester plusieurs semaines :

« Je suis restée au village avec mes petits-enfants et un enfant de mon frère. Au village, il n'y pas beaucoup d'activités, ces jeunes ont décidé de partir à Dakar. Après mon fils d'ici Moussa, est venu me chercher, ça fait 6 ans que je vis ici ; je vais de temps en temps au village, ça me fait toujours du bien de retrouver les gens là-bas, il y a le petit frère de mon mari, il y a encore aussi ses enfants. Je vis ici avec mes deux fils mais l'autre est à Dakar. J'ai aussi deux filles qui sont mariées, l'une à Louga, l'autre à Dakar. J'y vais aussi pour quelques jours quand mon diabète va mieux ».

Comme le montre ce dernier récit, d'autres raisons à ces mobilités sont relatives aux soins de santé, dans le cas des «parents» âgés rencontrés à Dakar. Cela finit par prendre une allure de déplacements fréquents qui s'imposent à la personne âgée. En bref, il importe de souligner que dans un certain nombre de cas relevés, le critère de choix individuel et surtout de motivation liée à une logique de transmission d'un héritage culturel n'a, quant à lui, qu'une faible influence dans le choix de la mobilité. Cette logique apparaît peu dans les discours de nos enquêtées, bien que certaines y fassent rapidement allusion comme Mme Diana, 70 ans, vivant chez son fils à Dakar:

« Quand je suis venue, c'était aussi pour pouvoir être proche de mes petits-enfants, je m'occupe d'eux, les autres vont au travail. Je fais aussi des petites activités, comme le nettoyage de ma chambre mais pas tout le temps, sinon je me repose.

Q : Vous jouez alors un rôle de transmission de connaissances ?

R : Oui, peut-être les enfants le voient comme ça, j'essaie de les éduquer et leur donner des bons conseils ; après c'est eux qui choisiront la voie à suivre. Je raconte des histoires, ils me posent beaucoup de questions, comment on vivait au village, le plus petit me demande comment il était son grand-père, des choses comme ça...nous grands-parents, nous aimons nos petits-enfants, c'est vrai qu'ici, je ne me retrouve pas, car comme vous le voyez partout il y a des maisons, ce n'est pas comme au village ; il me reste quelques amis, je suis retournée il y a quelques années, je me suis vraiment sentie bien ; bon, c'est la fille qui a décidé, autour de

moi, il reste encore quelques membres de famille de mon mari ; mais ses deux frères sont aussi décédés ».

Progressivement, nos résultats permettent de constater que la migration d'un parent âgé n'engendre pas une nouvelle sédentarité au village, à la ville ou même à l'étranger, sauf pour celui qui peut être installé dans un autre village ou quartier, mais elle opère une transition entre une pratique de sédentarité et une pratique de mobilité résidentielle allant de quelques jours à plusieurs semaines, mois voire plusieurs années.

Lorsque l'on analyse le processus de prise de décision, dans plusieurs cas de figure, ce sont les enfants qui ont poussé les «parents» âgés à la mobilité. Nous l'avons déjà vu, le choix des enfants traduit la volonté de bienveillance animée naturellement par la même logique de solidarité intériorisée comme une « dette infinie », (Marie, 1997). Pour les enfants, la mobilité résidentielle offre une garantie de « sécurité » et constitue une manière de réinventer leur rôle à l'égard de leurs «parents». Comme nous le verrons dans certains entretiens, les enfants se montrent également préoccupés par les situations de leurs « parents », parce qu'ils pensent qu'en les mettant en situation de « confort social », c'est une manière de contribuer à leur « bien vieillir ». Notons aussi qu'une autre raison influençant les enfants dans le choix de la mobilité résidentielle est liée au jugement social : les enfants veulent amener leurs «parents» âgés en milieu urbain car les gens autour de critiquent les conditions de vie de leurs «parents». Paradoxalement, ces intentions « bienveillantes » s'opposent souvent aux souhaits des personnes âgées. En ce sens, le rôle de l'entraide empêche de voir le pouvoir possible des aînés et le soutien est vu aussi comme manifestation de l'affection. Pensant mettre le parent âgé en « sécurité », c'est finalement les enfants qui se sentent plus sécurisés que le parent âgé lui-même. Montovani et al. (2002) soulignent le même problème chez les personnes âgées entrant dans une maison de retraite. Ils notent que « le plus souvent, la décision du déplacement échappe en effet à la personne âgée, qui en subit les conséquences au plan de son réseau relationnel. Elle sanctionne un jugement porté par des membres de l'entourage, souvent en lien avec un ou des professionnels (médecin, autres intervenants à domicile), qui considèrent ensemble que le risque de maintenir la personne seule à domicile est trop important, décision dans laquelle la personne âgée perd beaucoup de son statut de sujet autodéterminé » (2002 : 39).

L'influence des enfants dans le choix de la mobilité diffère selon qu'ils sont fils et filles. Si l'on en juge par les sentiments liés au « care », les différences dans les représentations entre fils et filles existent lorsqu'on analyse les logiques avancées. Ainsi, les filles affirment généralement que « seule » la fille peut s'occuper « proprement » de sa mère. En d'autres termes, les fils doivent attribuer la responsabilité à leurs femmes, alors que celles-ci n'ont pas suffisamment de lien affectif avec la mère. Ainsi, importe-t-il à Mme Diallo, 55 ans, résidant à Pikine, d'envisager de faire déménager définitivement sa mère (85 ans) effectuant aujourd'hui des allers et retours entre Dakar et une autre région où elle vit en cohabitation avec ses deux fils mariés, lorsqu'elle commencera à perdre son autonomie.

« Oui, notre mère est âgée de 85 ans. Elle vit normalement à Thiès avec mes deux frères [mariés]. Actuellement, elle est ici chez moi. Elle vient de temps en temps à Dakar. Elle vient ici, reste 10 jours ou un mois ou quelques mois et repart. Ici c'est beaucoup mieux car là-bas elle reste seule dans son coin, mais quand elle est ici, on s'occupe bien d'elle [...] Là elle est avec ses belles-filles. [...] Non ce n'est pas la même chose, si tu restes avec ta belle-fille, c'est différent que si tu restes avec ta propre fille, tu seras plus à l'aise avec ta fille qu'avec ta belle-fille. [...] Oui il y a une absence d'attention, ça m'inquiète un peu avec ma sœur [60 ans, habitant à Dakar]. Quand on y va on lui demande comment elle va, les belles-filles ne s'occupent pas bien d'elle ; elles restent dans leurs chambres et elle, reste là-bas, elle reste toute seule. [...] Parce que réellement ses belles-filles ne vont pas l'aider, pour se laver, s'occuper de son hygiène, pour s'occuper d'elle sérieusement... en tout cas, non, ses belles-filles, ne vont pas l'aider, quand on voit comment elles gèrent les choses, elles vont me motiver pour l'amener ici ».

Le discours témoigne des logiques de filiation parentale directe dans la relation du « care » lorsqu'il s'agit de discréditer le rôle des belles-filles. Selon cette approche, les liens affectifs se lient fortement entre la fille et la mère au moment de la vieillesse. La fille maternelle sa mère. Mais une ambivalence apparaît. La femme veuve âgée se trouve souvent prise dans une tension entre, d'une part l'attachement à la vision patrilinéaire car, comme le rappelle Sadio Ba Gning, traditionnellement il est souvent dit qu'« une femme sans fils (réel ou confié) risque une situation instable en vieillissant » (Gning, 2015 : 128)³⁸ et d'autre part la présumée connivence des rapports exceptionnels développés entre la fille et la mère, ce qui

³⁸ Car « les filles sont appelées à quitter la maison familiale pour rejoindre celle de leur mari. [...] quand le fils remplace le père, il loge sa mère et prend soin d'elle dans la vieillesse ». Source : Gning, S. B., « Vieillir en milieu rural sérére au Sénégal. De la vie familiale à l'isolement social et sanitaire des personnes très âgées », In L. Nowik et B. Lecestre-Rollier, *Vieillir dans les pays du sud*, Paris, Karthala, 2015, p. 128

engendre une pression psychologique. Ainsi, la plupart des femmes veuves âgées se retrouvent face à la complexité des logiques culturelles fortes et interviennent rarement dans le choix de la mobilité résidentielle qui passe, en fin de compte, par l'influence des enfants, c'est-à-dire par une forme de contrainte.

2- Les mobilités résidentielles : un déracinement social ?

La mobilité résidentielle peut devenir une aventure difficile lorsque la personne âgée n'a eu que très peu d'expériences de mobilité dans sa vie (Nowik, 2014). L'analyse de la manière dont les femmes veuves âgées vivent ces déplacements nous permet de distinguer deux éléments qui nous semblent très significatifs : le déracinement social et la résistance contre la pression des enfants, lorsque ces femmes manifestent leur fort attachement à leur « chez soi ».

a) Le déracinement social : entre isolement, désorientation et repli relationnel

Le déracinement social constitue une caractéristique significative dans les expériences de la mobilité résidentielle chez les femmes veuves âgées. La notion de « déracinement social » renvoie ici à la logique de perte de repères spatiaux et de l'identité sociale (Davos, 2005)^{kk} chez la personne car le plus souvent, « la représentation de chez soi est bouleversée » (Rouamba, 2015 : 165). En effet, pour ces femmes veuves rencontrées, il y a toujours dans le choix de la mobilité résidentielle et le processus de prise de décision une possibilité de lecture double. Si certaines se montrent plus à l'aise dans leur choix de vivre chez leurs proches et que cela ne semble pas être vécu comme une contrainte en termes d'appropriation de leur nouvel environnement de vie sociale, pour d'autres, ces mobilités résidentielles faites de va-et-vient multiples entre plusieurs domiciles complexifient et compliquent l'expérience du vieillissement. Elles peuvent être source de contradictions et surtout de sentiments de dépaysement. Les propos de Mme Diallo que nous avons déjà évoquée plus haut l'illustrent :

« J'aimerais bien rester dans mon village, si mes enfants là-bas avaient plus de moyens, je viendrais de temps en temps seulement voir ma fille, [...] Un autre problème c'est que tout le monde va aux champs, je suis souvent seule ; ici chez ma fille, je ne connais pas beaucoup de monde ».

L'absence de proximité avec l'entourage familial pour ces femmes âgées conduit souvent à des ruptures de relations individuelles, ce qui provoque le sentiment de solitude et l'isolement. On peut évoquer le cas de cette femme de 80 ans, dans la ville de Saint Louis, que la fille âgée résidant à Dakar vient constamment chercher. D'après les propos de sa belle-fille, elle n'aime pas Dakar et s'en plaint parce qu'elle manque d'amis.

« Il y a sa fille aînée qui habite à Dakar, souvent elle vient la prendre pour l'amener à Dakar ; elle a aussi deux filles qui habitent à M'bour, mais souvent c'est sa fille aînée qui vient la prendre, elle reste là-bas 4 mois et revient. C'est comme ça que ça se passe.

Q : Pourquoi elle ne reste pas à Dakar ?

R : Elle ne veut pas, on la force pour l'amener à Dakar, c'est là où elle se soigne souvent, elle est asthmatique. Au fait, elle a beaucoup d'amis ici à Saint Louis. Oui des gens viennent souvent la voir souvent c'est ce qu'elle leur reproche lorsqu'elle est à Dakar. Elle dit quand tu es à Dakar, tu ne vois personne, mais quand je suis à Saint Louis, les gens viennent me voir là-bas. Effectivement elle est dans une situation difficile, les deux filles, qui sont à la maison n'ont pas le temps, elles travaillent. Moi aussi je ne suis pas toujours là. Quand je ne suis pas là, elle reste seule, seulement avec la « bonne », c'est pour cela que sa fille aînée, elle est aussi un peu âgée, vient la chercher. Sa fille préfère venir la prendre ».

À travers ce récit il est clair que la « vieille mère » déplore l'absence de son entourage familial lorsqu'elle insiste sur l'importance de son réseau relationnel qui lui permet de voir du monde à Saint Louis. Nombreuses sont les personnes âgées qui le déplorent, comme l'illustre ce témoignage d'un prêtre catholique à Saint Louis qui visite régulièrement les gens âgés à domicile:

« Mais pour les personnes âgées qu'on a rendu visite, il y en a qui sont vraiment tristes, non pas parce qu'elles n'ont pas à manger mais parce qu'elles sont seules, dans la solitude. Il y a une vieille que j'ai rencontrée récemment, sa fille a construit une belle maison, mais elle pleurait et disait : « ce n'est pas ça que j'ai besoin, j'ai besoin de gens à côté, on est venu me mettre ci, je suis seule, je ne trouve personne, etc. ». [...] ce n'est pas loin d'ici. Il y a un village, ce n'était pas très isolé. Mais pour elle, elle a laissé ses amis. Elle se sentait seule. Avant elle habitait en ville ici [à Saint Louis] où elle avait ses copines, elle pouvait leur rendre visite ; à un moment donné, sa fille a pensé que ça serait peut-être mieux pour elle. Mais elle n'arrivait pas à digérer ...».

Le problème de la solitude est clairement évoqué. En effet, si la solitude n'est pas mécaniquement liée à une situation d'isolement social, car on peut souffrir de solitude en étant dans la masse familiale comme on peut y être isolé, différentes études indiquent qu'« une bonne intégration sociale et familiale » peut constituer un « cadre protecteur » contre son émergence », (Campéon, 2016 : 12).

Un autre exemple est celui des femmes veuves ayant fait l'expérience de la mobilité résidentielle en dehors du Sénégal, afin de montrer combien leurs expériences sont complémentaires, toujours sur fond idéologique contradictoire de solidarité « bienveillante ». Cette mobilité, conséquence d'une solidarité « bienveillante », amène souvent à des situations incommodes lorsque la personne âgée se sent « perdue » et « désorientée » dans un contexte culturel totalement différent de celui du Sénégal. Mme Ndiaye, âgée de 79 ans, a d'abord suivi ses fils au Cameroun ensuite sa fille en France. C'est sa fille de 53 ans qui nous raconte cette expérience :

« Ma mère est très attachée à ses enfants car le problème de maman c'est qu'elle s'accroche. C'est ça qui est dramatique. Au Sénégal, il y a ses cousins, ses sœurs...mais elle, elle veut ses enfants. Au Cameroun, elle est restée quelques années avec eux avant de revenir au Sénégal pour retrouver ses amis qui lui manquaient beaucoup. Elle disait tout le temps, mes amis me manquent ».

Mais au-delà de son attachement, loin d'être une leçon pour les enfants, dans une perspective de proximité, la fille lui propose de venir la rejoindre en France. Au bout d'un certain temps se reproduit la même expérience d'isolement et de sentiment d'absence d'ambiance familiale comme au Sénégal. Cette expérience s'est soldée par un retour définitif au Sénégal :

« Oui, tout le temps, elle le disait, je suis tout le temps seule, vous partez toute la journée, vous revenez le soir, personne ne parle avec moi, je suis là, j'allume la télé, je ne sais pas ce qui se passe, même le facteur quand il venait, dès que l'on partait, elle n'ouvrait la porte à personne... le facteur disait, madame, j'amène le courrier, elle disait non non... Là elle est bien malgré qu'elle ait eu les cataractes, elle a refusé de revenir [en France] pour se faire opérer. Elle ne voit presque pas. Mais elle préfère rester là-bas ».

Le sentiment de frustration se confirme une nouvelle fois face à un dépaysement engendré par le milieu urbain dans lequel la personne âgée semble ne pas se retrouver dans ce « processus de désorganisation et de réorganisation » au sens de Thomas et Znaniecki. Avec l'avancée en âge, certaines études montrent que le déménagement est souvent bouleversant surtout quand il « n'apporte pas automatiquement toutes les réponses recherchées » (Nowik, 2014 : 262). Dans son étude L. Nowik (2014 :262) observe que « dans les cas extrêmes, la mobilité résidentielle peut être vécue comme un déracinement qui provoquera un isolement

résidentiel et une perte de repères identitaires, par exemple pour des retraités qui s'installent en milieu urbain ou rural sans en être familiers ».

Si ces expériences de mobilité ne peuvent être retenues comme une caractéristique du processus de « fragilisation » (Lalive d'Épinay et Cavalli, 2013) des « parents » âgés, elles n'en sont pas moins, à ce niveau d'analyse, un facteur qui brouille le parcours du vieillissement de ces femmes veuves âgées. Certaines se trouvent « désorientées », même si l'entourage met cela sur le compte du vieillissement. Le témoignage de Mamadou, 56 ans, à propos de sa belle-mère âgée de 85 ans l'illustre :

« Ma belle-mère habitait au village, maintenant elle est devenue vieille comme vous avez pu la voir, elle ne reconnaît plus rien, même quelquefois si on ne la surveille pas, elle cherche à sortir de la maison, c'est comme un enfant, bon ma femme l'a retirée de chez elle pour l'amener à ses côtés ; elle est là à ses côtés. Quelquefois, elle tente de sortir, ce sont les enfants qui la font revenir, c'est comme un enfant ».

Un autre exemple de dépaysement est celui de cette enquêtée de 26 ans qui nous explique le quotidien de sa grand-mère arrivée à Dakar après le décès de son mari :

« Elle est souvent dans sa chambre couchée! Elle ne sort pas du quartier, chaque fois, on la trouve dans sa chambre, elle s'enthousiasme quand nous allons la voir, mais elle ne veut pas sortir ; il y a la télévision mais je ne pense pas que ça l'intéresse. Elle est toujours dans sa chambre, quand on arrive, elle sort avec nous jusque devant la porte de la maison ou bien on reste dans le salon pour regarder la télé ».

Comme le montre ce récit, l'absence d'un environnement familial présente un risque de confinement qui peut conduire à une sorte d'« assignation à résidence » (Caradec, 2010). Le confinement s'accompagne aussi de nouveaux comportements dont le plus marqué est le repli relationnel. Il n'est donc pas étonnant qu'on assiste, chez la plupart de ces femmes veuves, à une résistance contre la pression des enfants par peur du déracinement social mais surtout par attachement au « chez soi ».

b) *La résistance contre la pression des enfants : l'attachement au « chez soi »*

Notons d'abord que le « chez soi » n'est pas seulement un lieu de vie, mais c'est aussi un environnement social auquel la personne peut être profondément attachée. En plus d'être un espace d'appropriation, un lieu de mémoire, le domicile est aussi un « repère » (Ennuyer, 2006). La résistance contre la pression des enfants constitue une autre caractéristique apparente dans les expériences de la mobilité résidentielle. En effet, cette résistance provient de l'attachement que ces femmes laissent entendre lorsqu'il s'agit de parler du village ou de leur quartier où elles ont grandi ou vieilli. Elles sont attachées à leur « chez soi », parce qu'elles y associent des souvenirs de leur vie conjugale ou des événements qui les ont marquées comme les fiançailles, la naissance des enfants, le baptême d'un ami ou d'un proche. Le récit de cette dame de 80 ans qui effectue des allers et retours, illustre comment elle se sent malmenée lorsque son fils lui propose de quitter définitivement sa ville [Dagana] située à plus de quatre cents kilomètres de Dakar :

« A Dagana c'est là où j'ai fait ma vie, Dagana c'est là où j'étais avec mon mari, c'est dans cette maison où j'ai vécu tout ce que j'ai vécu dans ma vie, c'est dans cette maison que j'ai eu mes enfants, c'est dans cette maison où j'ai éduqué mes enfants, je me sens à l'aise dans cette ville-là parce que quand je sors, les voisins me connaissent. Tous mes voisins me connaissent, les enfants qui sont dans la rue, je les connais tous, je connais leurs «parents», j'ai été présente lors de leur baptême, eux aussi ils connaissent que je suis leur grand-mère, ils se préoccupent de moi. La manière dont je peux les trouver c'est ça qui me rend joyeuse. Ce n'est pas de vivre dans la belle maison, que je mange ou je bois bien qui va me rendre joyeuse ».

En complément, le témoignage de son petit-fils de 27ans explicite encore les motivations de la grand-mère :

« [...] il y a des voisins ayant le même âge qu'elle, dans cette ville-là c'est là où elle a passé sa vie, c'est là où elle connaît les gens, parfois on reste jusqu'à 21heures sans savoir où la grand-mère est, parce qu'elle est chez ses amis, parfois elle passe la journée, et quand tu lui demandes, elle dit que " j'étais allée voir une vieille amie" ... ».

Le lieu de vie familial est un élément indispensable pour la majorité des personnes âgées interrogées. Il existe un réel sentiment de fierté dans le fait de rester « chez soi », et cela quel que soit l'état de santé ou l'environnement de vie. Les propos de Anne Marie 81 ans dans la

banlieue de Dakar le confirment. Alors qu'elle nous racontait un épisode d'inondations qui avaient fait des dégâts dans son quartier, elle fut submergée par des émotions en se rappelant l'insistance avec laquelle les autorités voulaient lui faire quitter son domicile. Elle ne voulait pour rien au monde quitter son quartier et surtout sa maison qui lui rappelait les souvenirs de sa vie conjugale :

« Quand on nous a demandé [les autorités] de quitter ici, à cause des inondations, j'ai dit non, à mon âge, de toute façon, je vais bientôt quitter pour aller à Saint Nazaire. Bientôt je vais partir parce que j'ai vécu longtemps. Moi je quitterai ici pour aller à Saint Nazaire ; Saint Nazaire est le cimetière des chrétiens ». Elle ajoute : « cette maison est tout pour moi, c'est un bon cadeau de mon mari, c'est ici que nous avons passé notre vie ensemble avant que le Bon Dieu ne l'appelle ».

De plus, le ressenti de ces femmes âgées est difficile à cerner parce que pluriel ; certaines, lorsqu'elles sont chez leurs enfants ou proches, vivent avec le sentiment ambigu de porter atteinte à leur vie privée. Le sentiment de gêne inquiète la majorité des «parents» âgés interrogés qui considèrent qu'il faut laisser les enfants « faire leur vie ». Même si [en vivant chez son fils], les problèmes d'arthrose peuvent être soignés, Mme Faye, 79, ancienne enseignante, à Saint Louis, préfère rester chez elle :

« celui dont je vous parlais, qui est en France, qui s'est marié, à chaque fois, il me dit, il faut que j'aille là-bas, moi personnellement je ne peux pas vivre en France, parce que j'ai des problèmes d'arthroses, avec le froid, je ne peux pas vivre là-bas, après il me dit, maman, je vais me renseigner pour voir si les arthroses se soignent, comme ça tu peux venir ... mais moi, je ne veux pas non plus quitter ma maison, si ça ne les gêne pas ; moi je n'aimerais pas les gêner, ils ont leurs familles, il faut les laisser vivre seuls quand même, les laisser faire leur vie».

Cette résistance permet aussi d'affirmer leur autonomie, souvent jugée insuffisante par les enfants pour rester dans leur environnement de vie familial. Plus largement, nos résultats rejoignent d'autres études réalisées à Dakar, notamment celle de N. Chapuis-Lucciani et al. (2011), indiquant le fait d'éviter les difficultés engendrées par la cohabitation. En examinant plusieurs situations, la cohabitation est émaillée de complexité relationnelle dans laquelle les « vieux » peuvent être exposés à des relations incommodes. Nous ne saurons ici exposer toutes les controverses sur les contraintes relatives à la cohabitation. Dans tous les cas, la

prudence qui prévaut pour le Sénégal sur l'usage de la variable « cohabitation » comme indicateur de solidarité s'étend à d'autres pays du continent africain où la majorité des personnes âgées expriment le besoin de rester indépendantes dans leurs ménages (Nowik et Lecestre-Rollier, 2015). Le fait d'être une charge pour les enfants apparaît comme une hantise (Réguer, 2011) et l'attachement qu'ont la plupart de ces femmes âgées à leur lieu de vie « familial » est concluant. Ainsi, le modèle solidaire de l'Afrique cohabitante ne saurait-il constituer une justification à l'absence d'organisation collective et même d'intervention publique au non d'une responsabilisation individuelle.

3- Regard critique sur la « responsabilité filiale » des enfants : quelques limites perceptibles

Avant de clore ce chapitre, une remarque concerne la question du rôle des uns et des autres et surtout du ressenti des enfants vis-à-vis de la « responsabilité filiale » dans la prise en charge des besoins de la personne âgée. La notion de la « responsabilité filiale » comporte « un devoir de protection et de soins à l'égard de ses parents » (Attias-Donfut, et al. 2002 : 105). Les enfants se sentent donc responsables dès lors qu'un « besoin aigu survient chez un parent », (ibid.). Les proches se mobilisent et chacun participe à la hauteur de ses moyens. Cependant, s'il existe une complémentarité des rôles entre les proches aidants et que la contrainte n'est pas ressentie comme telle, certains font état du sentiment confus d'une charge lorsqu'on est le seul à apporter son soutien. Le témoignage de cette enquêtée âgée de 25 ans dont l'oncle vit en Europe et qui envoie de l'argent pour prendre soins de sa mère, (donc la grand-mère de notre interlocutrice) donne à voir le contexte dans lequel se réalise cette solidarité pour de nombreux migrants :

« Oui mon oncle, des fois, il râle, il dit ok c'est la fin du mois, je n'ai plus de sous, je n'ai même plus un centime, je n'ai plus d'argent pour mettre du carburant dans ma voiture, parce que j'ai tout partagé, j'ai envoyé des sous pour l'école de mes enfants, j'ai envoyé des sous pour mes frères aux villages, pour clore la fin du mois, j'ai envoyé de l'argent à ma femme pour qu'elle prenne soin de mes enfants, de ma mère, j'ai payé mon loyer aussi ici j'ai payé mes factures, j'ai payé l'assurance de ma voiture, est-ce qu'il me reste de quoi à manger ! ...enfin, je ne sais pas.... Je crois que je vais crever de faim. C'est comme ça qu'il dit, après il dit ce n'est pas grave. Dieu Merci Alhamoudoulillah, si je n'avais pas de boulot, ça aurait été pire. Parce que vu qu'il y a des gens qui comptent sur moi, moi si je ne mange pas, ce n'est pas grave, je l'ai fait pour ma famille, ça me fait plaisir, même si je reste sans rien, ce n'est pas grave ».

Cet autre témoignage de Madame M. 54 ans, interviewée en France, et dont la mère est rentrée au Sénégal, illustre bien ce sentiment confus de « responsabilité filiale » (Attias-Donfut et Gallou, 2006). « Je continue à envoyer, je suis obligé de le faire parce que ma mère y est ; il ne se passe pas un temps sans que je demande de ses nouvelles, j'appelle régulièrement, tout ça, ça coûte, mais bon je ne peux pas faire autrement..... ». De plus, comme de nombreux migrants, Madame M. est fréquemment sollicitée par la famille qu'elle qualifie comme « trop demandeuse ». Elle nous a confié que cette solidarité familiale lui a imposé un grand sacrifice:

« Oui ça a été une grande charge pour moi, mais je n'avais pas l'impression ; c'est maintenant que mes enfants me reprochent de les avoir sacrifiés pour ma famille, ils me reprochent et ils disent tout ce que je devais faire pour eux. J'aurai acheté même un appartement, pour eux, j'aurais fait plus d'économie pour eux, tout l'argent que j'ai eu, je l'ai toujours envoyé là-bas, je continue et je n'arrête pas ».

Différentes études montrent que « cette obligation d'aider la famille restreint les ressources des immigrés les plus modestes, ainsi que leur capacité à épargner, à acquérir un patrimoine, à aider financièrement leurs enfants » (Attias-Donfut, 2014 : 162). Finalement, les expériences de ces « porteurs d'espoirs » (Jovelin et Mezzouj, 2010) illustrent aussi les limites des modalités familiales d'exercice des solidarités dans la prise en charge d'un « parent » âgé « dépendant ».

Conclusion : *Une vieillesse figée entre mobilité résidentielle « subie » et mobilité résidentielle « choisie »*

Notre analyse des mobilités résidentielles vécues par les femmes veuves âgées montre bien que l'enjeu de l'accompagnement des «parents» vieillissant est au cœur des préoccupations sociales. La solution de mobilité semble aller de soi ; pourtant elle est source d'incertitudes multiples. La volonté de l'hyper-bienveillance comporte des *effets pervers* sous-jacents parfois non voulus par les proches aidants. En clair, en se centrant sur les aspects des conditions sociales favorables dont la personne âgée pourrait jouir, les proches aidants non seulement oublient de prendre en compte le choix personnel des «parents», mais aussi cherchent à dissimuler les aspects ayant davantage le sens pour ces femmes âgées concernées comme l'attachement au chez soi, la proximité des amis, les lieux familiaux etc. Cette obligation de solidarité contrarie souvent le pouvoir décisionnel de la personne âgée lorsque l'injonction familiale de la « bienveillance » surpasse la réalité objective exprimée par la personne aidée. Le changement de l'environnement de vie familial non seulement conduit à des expériences d'isolement, mais aussi provoque une perte de pouvoir décisionnel parce que la mobilité résidentielle n'est pas toujours « choisie », elle est dans la plupart des cas « subie ». Que la mobilité soit délibérément « choisie » ou « subie », les expériences vécues par ces femmes sont révélatrices des limites de la solidarité familiale au moment où la famille se transforme. Les expériences de ces femmes appellent à imaginer des solutions alternatives pour leur permettre une vie sociale épanouie.

Chapitre 8

Des proches aidants à l'épreuve de l'accompagnement des « parents » âgés en situation de progressive fragilisation

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons, à partir de la mobilité résidentielle des femmes veuves âgées, soulevé, la question du compromis entre les proches aidants³⁹, dans l'organisation de l'accueil de la personne âgée. Le compromis constitue un enjeu majeur dans l'accompagnement d'un parent âgé en situation de perte d'autonomie. Dans notre enquête empirique, nous avons rencontré douze familles accompagnant un parent dont l'état physique et sanitaire nécessitait la présence régulière d'un proche. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons donc à la manière dont les proches aidants s'organisent et aux stratégies qu'ils mettent en œuvre face à la perte d'autonomie de leurs «parents». Il s'agit de rendre compte de la diversité des modes d'arrangement, des représentations de la « solidarité bienveillante » et des contradictions qui l'entourent ; Il s'agit aussi de montrer en quoi l'organisation de service à la personne âgée peut conduire à l'épuisement (Bouati et. al.2016). À cet égard, il est question de comprendre les enjeux d'une « solidarité bienveillante » chez les proches aidants qui doivent se heurter parfois à de multiples contraintes d'ordre socioculturel, économique et organisationnel. En effet, dans le processus de compromis, les proches aidants trouvent des arrangements et des combinaisons de ressources (Campéon, 2012) permettant de parvenir à un équilibre entre les parties en présence, mais le niveau d'implication n'est pas toujours perçu comme équitable. L'absence d'implication active et la discorde sur les modalités d'intervention fragilisent souvent le compromis. Les proches aidants se heurtent aussi à des difficultés dans l'exécution des tâches d'ordre paramédical qui ne relèvent pas de la

³⁹Boissy, M., (2004), « *par définition le nom commun « proche » se définit par : «parents», au sens de la famille, la parentèle. Les proches seraient alors ceux avec qui on est en rapport par les liens du sang et les liens d'alliance* ». Marielle Boissy. « Les enjeux de l'accompagnement pour les proches ». In JALMALV, (p 14-18) N° 76 (MARS 2004). Ainsi, dans le cadre de notre enquête, il s'agit principalement des enfants qui s'occupent de leurs «parents». Nous incluons de manière large les enfants migrants qui, d'une manière ou d'une autre, participent par l'apport matériel ou financier.

compétence de l'aidant. A mesure que le parcours de fin de vie s'allonge, il accentue l'épuisement des aidants. Enfin, bien que rarement souhaitée, la mort d'un « parent » âgé peut être considérée comme un soulagement par les proches parvenus à la limite de leurs forces. Avant de nous pencher sur les expériences des proches aidants, nous proposons très brièvement, à partir de quelques cas, un aperçu du ressenti des « parents » âgés face à l'accès aux soins de santé.

1- Quelques expériences de « parents » âgés à l'épreuve des parcours de soins

a) La méconnaissance du système de soins

Au Sénégal, la prise en charge médicale des personnes âgées se fait à travers le dispositif du « plan Sésame » (une couverture médicale gratuite)^{ll} mis en place en 2006, sous l'initiative du gouvernement d'Abdoulaye Wade. Il s'appuie sur un système de retraite à deux régimes que nous avons déjà évoqués: L'Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal (I.P.R.E.S) pour le secteur privé^{mmm} et le Fonds National de Retraite (F.N.R) pour le secteur public. Sans entrer dans le détail, selon plusieurs études, le dispositif appelé « plan Sésame », depuis sa création, est marqué par un certain nombre de dysfonctionnements (Diallo, 2013 ; Ka et Tidiane, 2014)ⁿⁿ. Dans notre échantillon, les « parents » âgés n'en bénéficient pas tous et certains semblent le découvrir au moment de l'enquête.

Dans notre enquête empirique (réalisée entre 2013 - 2016), la méconnaissance de ce dispositif a été particulièrement fréquente chez les personnes sans pension de retraite. Il n'est pas étonnant de constater que même lorsque certaines personnes âgées sont à l'hôpital, elles ne semblent pas suffisamment informées comme le montrent les propos de Monsieur D. 69 ans, agriculteur et éleveur que nous avons rencontré, lors de nos observations, dans un hôpital public à Saint Louis. D'après ses propos, il venait d'y passer plusieurs semaines. Il avait subi une opération chirurgicale et portait une sonde urinaire. Nous voulons savoir s'il est soigné grâce à ce dispositif, mais il ne semble pas le connaître et répond qu'il paye l'intégralité des soins :

« Mais quand tu vas à l'hôpital, ils [médecins] te demandent d'acheter une ordonnance tu l'achètes....C'est moi personnellement qui paye mes ordonnances, j'ai vendu mes bœufs au village pour pouvoir venir ici, et j'ai pu payer les ordonnances. Mais regarde aujourd'hui les médecins m'ont prescrit une autre ordonnance pour 25000 FCFA; et actuellement je n'ai que

10000 FCFA comme somme. Cette somme ne peut même pas entretenir mes besoins, si je leur donne ces 10000 FCFA comme une avance, il ne me restera plus rien, je n'aurai pas quelque chose à manger, ni à boire ».

Au-delà de la méconnaissance, ce discours, comme beaucoup d'autres, montre l'état de difficultés et l'inquiétude ressentie par la plupart des personnes âgées à faible niveau de ressources face au système de soins. Dans nos résultats, nous constatons que les personnes âgées vivant en province ne sont pas les seules à ignorer ce dispositif. Wade, 85 ans, ancien ferrailleur, myope et hypertendu, sans pension de retraite, résidant dans la banlieue de Dakar, semble détourner la question. Il n'est pas au courant et lorsque nous lui demandons, il se contente de dire en plaisantant qu'il s'agit d'un système fait pour les « Français » :

« Je ne comprends pas le français, ce sont les Français qui vont là-bas ; quand je suis malade, ce que je peux acheter, je l'achète, ce que je ne peux pas je laisse, parce que les ordonnances coûtent cher. Je me soigne traditionnellement, je vois souvent le marabout ».

Dans ces deux cas, comme dans beaucoup d'autres que nous avons relevés, la méconnaissance de ce dispositif s'explique par plusieurs facteurs tels que le déficit de communication (Ka, 2014) de la part des pouvoirs publics ; à notre sens, elle résulte aussi de la marginalité sociale des individus : il s'agit de personnes ne sachant pas lire ou écrire, pas plus que les membres de leur entourage. Par définition, comme le soulignent Laberge et Roy, (1994) « être marginalisé ou exclu suppose une distanciation du social dans le sens d'une détérioration plus ou moins complète des conditions de vie » (1994 : 4). La marginalité sociale favorise ainsi l'abandon des soins, l'incapacité à réclamer ses droits, mais en même temps, elle conduit à se « débrouiller » différemment. Il n'est donc pas impossible que les gens puissent se tourner vers la médecine traditionnelle. Pour ce professionnel de santé, c'est davantage le coût élevé des soins de santé qui en est la cause:

« La plupart des personnes âgées qui n'ont pas de moyens, elles vont se faire soigner à la magie noire, chez le marabout c'est moins cher ; à l'hôpital c'est trop cher. En général elles ne vont même pas à l'hôpital, elles ont plus confiance aux marabouts qu'aux médecins. Parce que c'est leur socialisation, elles ont vieilli comme ça, et ça continue ».

Nous ne saurons pas évaluer le taux de personnes ayant recours à la médecine traditionnelle car il n'existe aucune étude sur cette pratique.

b) Les difficultés à couvrir les frais des ordonnances

Si les personnes âgées sans pension de retraite ou à faible ressources ont des difficultés à couvrir les frais relatifs aux soins de santé, celles qui ont une pension de retraite n'en sont pas à l'abri. Il existe même au sein des deux régimes de retraite existant au Sénégal des inégalités, mais la majorité des pensionnés, notamment du régime du secteur privé (IPRES), évoquent surtout les problèmes de qualité de soins, de coût élevé des médicaments, de franchise élevée, comme l'illustrent ces quelques extraits:

« Lorsqu'on est malade, on nous soigne à l'IPRES, il y a un médecin. On nous donne les médicaments, même hier j'y étais, j'ai un problème de tension. Les ordonnances plus chères, il faut compléter de sa poche. Il y a un plafonnement. On prescrit l'ordonnance, après j'achète les médicaments. J'ai un problème de vision je ne vois pas clair, je paye pour mes soins des yeux. L'IPRES ne représente pas grand-chose [...] Pour son scanner [en parlant de son mari], on a payé 40000 Francs, le premier soin on a payé 10.000 Francs, 50.000 Francs en tout qu'on a payé tout de suite. Il est resté après à l'hôpital pendant 1 mois. L'IPRES qui a pris en charge ; il travaillait, il a toujours sa pension » (femme, 73 ans, diabétique, ancienne vendeuse, et son mari ayant fait un AVC. Seul le mari a une pension de retraite).

« Q : Quand vous allez à l'hôpital vous bénéficiez des soins gratuits ?

R : Oui actuellement je bénéficie le plan sésame, quand je vais voir le médecin, il me prescrit les analyses à faire, je vais au dispensaire et je fais sans payer. Je les fais à Pikine, ça dépend, des fois c'est à Dakar. Mais avant mon mari était pensionnaire, lui avait le droit à la retraite. Finalement c'est avec la retraite de mon mari, que je vis. Au fait à part les analyses, le reste c'est moi qui le paye. Pour les médicaments c'est cher ; surtout les médicaments de cœur sont très chers. Tu ne peux pas faire un mois avec le petit tube que j'ai ; quand tu pars chez le médecin, il te donne un rendez-vous dans deux mois, ce qui fait que tu dois mettre de côté un peu d'argent. C'est ça qui nous paralyse, les médicaments. Celui-ci coûte 10000 Francs [elle nous montre ses médicaments en détaillant le prix].

Q : Pourquoi les médecins prescrivent les médicaments plus chers ?

R : (Rire), peut-être pour que je me soigne plus vite. Il m'a dit de retourner dans 4 mois, il faut que je mette l'argent de côté. Ça c'est pour les oreilles, ça gratte ça gratte mais rien ne sert. On n'a pas fait d'analyse, ni regarder dedans, ni rien faire, au dispensaire, ils m'ont donné directement. Quand je mets les médicaments ça gratte moins. 5 gouttes le matin, 5 gouttes le midi, 5 gouttes le soir. Celui-là coûte 2500 Francs ; c'est moi qui achète tout. Le

plan sésame c'est pour les analyses seulement. C'est ce qu'on vit là », (femme, 80 ans, cardiaque, ancienne couturière, perçoit la pension de retraite de son mari décédé, Pikine).

A travers ces quelques témoignages, nous avons perçu que le coût des soins de santé est une réelle préoccupation pour les personnes âgées souffrant de maladies chroniques et devant composer avec de maigres ressources. Le cas de personnes en situation de perte d'autonomie reste encore à explorer lorsque l'entourage familial n'est pas en mesure de supporter le coût financier. Notre analyse rejoint donc certains travaux réalisés en 2013 recommandant une réflexion sur « l'efficacité durable » qui devrait « amener à une remise à plat des orientations actuelles » du fonctionnement du dispositif « Plan Sésame » pour développer des solutions aux stratégies divergentes en fonction des besoins et non pas des urgences sanitaires, permettant ainsi à toutes les personnes âgées de trouver leur place dans le système de santé (Diallo, 2013).

2- Les expériences des proches aidants : quatre chroniques familiales

La désignation ou auto-désignation d'un proche aidant principal

Pour l'ensemble des familles concernées, l'accompagnement d'un parent « dépendant » a nécessité la désignation ou l'auto désignation d'un proche pour assurer le suivi au quotidien. En effet, la logique de désignation s'inscrit théoriquement, comme l'indiquent différents travaux, dans un modèle d'interprétation d'une « situation duelle » qui « base la relation aidant/aidé sur le sentiment de dette, à savoir sur le don de la vie entre ascendants et descendants, en inscrivant l'aidant dans un rôle de donataire, déterminant quant à la continuité ou à la rupture des relations intergénérationnelles et de l'histoire familiale » (Crochot et Bouteyre, 2005 : 113). D'après certains auteurs, c'est d'ailleurs sur le socle de ce principe de parentalité que la relation d'aide s'inverse (Ennuyer, 2008). Ainsi, il peut se développer le sentiment chez l'enfant aidant de devenir le parent de son propre parent. Pour comprendre les expériences des aidants rencontrés, nous proposons quatre chroniques familiales qui nous semblent mieux illustrer la diversité de mode de compromis, les contradictions qui l'entourent et ses limites. Notons que l'équilibre dans le compromis n'est pas toujours facile à atteindre lorsque les proches aidants sont confrontés à la recomposition d'une vie familiale.

a) La patience

Les incertitudes du moment : « j'ai arrêté le travail pour m'occuper de ma mère »

Accompagner un parent âgé en situation de perte d'autonomie exige un aménagement du mode de vie chez les proches aidants qui doivent composer avec leur activité professionnelle. Dans la plupart des cas, « l'activité professionnelle apparaît comme un support (Martucelli, 2002) dans l'expérience de l'aide » (Miceli, 2012 : 190), mais pour certains membres de famille, son interruption va de soi pour qu'ils puissent s'occuper efficacement de leurs « parents » « dépendants ». Etre à côté de son parent en perte d'autonomie permet de se sentir plus en sécurité et donc de vivre sereinement. C'est ce qui semble surtout avoir animé Mlle Aude, 46 ans, ancienne comptable, célibataire sans enfant, résidant à Pikine dans la banlieue de Dakar pour s'occuper de sa mère, âgée de 92 ans qu'elle décrit comme une personne qui tient par ailleurs à son « autonomie »:

« Elle mange, elle marche ici, elle est autonome. À part qu'elle ne peut pas m'aider pour les activités domestiques, d'ailleurs je refuse, à 92 ans ; elle ne peut pas. Avant elle pouvait sortir

à l'extérieur, maintenant non, il y a beaucoup de voitures,....elle marche lentement. Le matin, après avoir pris son bain, elle fait sa prière, après le petit-déjeuner elle sort de la maison, comme la cour est grande, elle marche, elle marche, puis après elle revient à l'intérieur ».

Si Mlle Aude a interrompu son activité professionnelle [depuis trois ans], elle a également essayé d'autres solutions pour aider sa mère:

« Je n'ai pas trouvé une personne en qui j'aie confiance, et qui peut l'assister comme je voulais. Je n'ai pas eu cette personne. J'ai essayé mais je n'ai pas trouvé cette personne en qui j'aie confiance, qui pouvait faire comme si j'étais là ».

Cette question de l'« aidant non familial » dans l'accompagnement d'un parent âgé « dépendant » est très importante pour saisir les représentations des membres de famille vis-à-vis d'autres possibilités de soutien à la personne en complément de l'aide familiale. Dans notre échantillon, nous avons déjà évoqué le cas de personnes seules ou en couples ayant eu recours à l'« aidant non familial » appelé communément au Sénégal « domestique » ou « bonne » pour aider dans les activités domestiques. Mais un recours à l'« aidant non familial » pour s'occuper notamment de la toilette d'une personne âgée dépendante reste encore marginal. D'autre part, on peut constater que Mlle Aude n'est pas hostile à l'« aidant non familial ». Il nous semble que sa méfiance résulte de la perception sociale des « domestiques », considérées comme des personnes « étrangères » à la famille. De ce fait, la méfiance renvoie au souci de la protection de l'intimité familiale car le recours à ce type d'aidant suppose d'accepter qu'il prenne part à des expériences familiales. A un autre niveau d'analyse, le soutien à sa mère s'inscrit dans une relation de filiation parentale et d'échanges familiaux, alors que pour aller dans le sens de Bernard Ennuyer (2008), « la professionnalisation de l'aide n'a comme seule réciprocité que le salaire qui en est obtenu, mais n'implique pas une réciprocité de relation et une reconnaissance mutuelle » (Ennuyer, 2008 : 480).

En effet, Mlle Aude ne regrette pas d'avoir interrompu son travail, mais le vit comme un sacrifice lorsqu'elle nous raconte son parcours de vie professionnelle : *« j'étais bien, j'avais un bon salaire, mais j'ai tout arrêté »*. De plus, elle apprécie l'apport financier de ses sœurs et frères émigrés en Europe, même si sa mère bénéficie d'une pension « suffisante », mais elle se plaint de l'absence de soutien moral de proximité. Il ressort de ses propos le sentiment « d'en faire trop » lorsque qu'elle souligne le désengagement de ses deux frères habitant juste à côté.

« Mes frères et sœurs qui sont en Europe s'occupent vraiment de maman, ils envoient des choses quand il faut, ceux qui sont ici ont des grandes familles, s'occupent de leur femme, c'est tout. Depuis qu'ils ont changé de religion, ils se sont un peu éloignés, ils sont là-bas, mais bon... si c'étaient les enfants qui s'occupaient réellement de leur maman, ils auraient demandé à leur femme d'aider notre maman, puisque moi je travaillais et habitais un peu loin. Mais ils sont là...ils ont même des filles qui sont mariées,Même parmi leurs enfants, on aurait pu trouver quelqu'un... mais moi je suis là, déjà je suis un peu malade aussi ; vous voyez comme je suis, je suis maigre, comme ça... mais bon, ils ne m'aident pas. J'ai une femme de ménage qui vient m'aider le matin pour le ménage et moi je m'occupe de la cuisine et autre. Mes deux frères sont là mais c'est comme s'ils n'étaient pas là ».

Toutefois, le sentiment d'épuisement engendré par la fatigue de faire les activités domestiques quotidiennes, d'être toujours présente, d'avoir sacrifié sa carrière professionnelle, d'avoir renoncé à une vie conjugale, conduit Mlle Aude à réévaluer ses intérêts et ses projets. Elle semble se demander jusqu'à quand elle va encore patienter.

À travers la narration de cette expérience, on peut constater combien l'accompagnement n'est pas toujours aisé même lorsque les membres aidants n'éprouvent pas de difficulté financière. L'absence d'implication collective constitue un motif de discorde, conduisant progressivement à des crises à l'intérieur des familles (Mollard, 2009). La théorie des crises à l'intérieur des familles a tendance à établir le lien entre gestion des incertitudes et fragilités familiales. D'après Judith Mollard « une situation d'aide à un parent malade peut évoluer entre souffrances et compétences, entre constructions des réponses et hésitations. Souvent le doute et la culpabilité s'installent et constituent le lit de la souffrance et des fragilités familiales. La désignation d'un aidant familial ou son effondrement sont aussi des événements qui entraînent une redistribution des rôles au sein de la famille en affectant l'ensemble de ses membres et cela parfois sur plusieurs générations » (Mollard, 2009 : 261-262). Au-delà de la « grande charge mentale », (Campéon, et al. 2012), la discorde dans la manière de prendre soin d'un parent âgé sur fond de croyances culturelles constitue un autre facteur qui ébranle le compromis. C'est ce que révèle particulièrement la chronique familiale suivante.

b) La discorde

Les moments de tensions : « ma belle-sœur ne verra jamais la nudité de ma mère »

L'accompagnement d'un parent âgé en perte d'autonomie dépend aussi des représentations familiales et sociales. Mais celles-ci varient d'une famille à l'autre. Ainsi, la place des uns et des autres dans la prise en charge n'est pas sans faire émerger les sensibilités de certaines croyances. Dans certains entretiens, elle constitue un enjeu majeur et conserve une importance respectable. En effet, comme nous l'avons précédemment souligné à propos du cas de l'« aidant non familial », la méfiance est vive, lorsque certains membres de famille sont aussi considérés comme des « étrangers ». La belle-fille par exemple n'aurait pas sa place dans l'aide à la toilette ou aux soins d'hygiène intime de son beau-parent. C'est ce qui a particulièrement opposé Mlle Anita, 40 ans habitant à Dakar (Grand Yoff) à son frère aîné émigré en Europe. Mlle Anita, célibataire, sans enfant, 2^e dans la fratrie, ancienne « femme de ménage » a interrompu son activité professionnelle depuis 2012 pour s'occuper de sa mère âgée de 88 ans, veuve, sans pension de retraite, qu'elle qualifie de « dépendante ». Nous l'avons rencontrée avec sa mère en mai 2016. Auparavant, la mère vivait chez un cousin dans un village de Casamance (une région du Sénégal située à environ 400 km de la capitale Dakar). Elle est donc arrivée à Dakar suite à l'aggravation de son état de santé : elle a développé une maladie des « os » qui l'empêche de marcher. Même lorsqu'elle s'aide de deux béquilles, elle souffre des articulations, ce qui entraîne un risque de chute. A ce risque de chute s'ajoute un problème de tension artérielle et de vue (elle voit mal depuis qu'elle a subi une opération de la cataracte), réduisant encore son autonomie. Ainsi, sa situation a nécessité une présence régulière d'un proche pour l'aider dans les actes courants. Un autre paramètre à prendre en considération est le problème d'accessibilité. L'immeuble dans lequel elles habitent au 3^e étage n'a pas d'ascenseur, ce qui accentue pour la mère la difficulté pour sortir sans être accompagnée. Ce n'est pas le seul problème. La surface du studio est d'environ 15 mètres carrés, sans aucun espace de vie personnelle intime. La « vieille dame » dort sur un petit lit au confort précaire à côté duquel Mlle Anita pose un matelas par terre qu'elle doit enlever le matin pour ne pas encombrer l'espace de vie commune. De plus, dans le bloc de leur immeuble, il n'y a qu'une seule cabine de douche que la famille partage avec les autres résidents. Mlle Anita nous explique que pour faire la toilette de sa mère, elle est obligée de se lever tôt le matin, non seulement pour devancer les autres résidents mais surtout pour « se dépêcher » avant que l'eau ne soit coupée dans la journée en raison du délestage.

Si la question du logement est dissimulée, elle n'ignore pas pourtant à quel point il est difficile de vivre dans des conditions de promiscuité.

En ce qui concerne les dépenses courantes, les deux sœurs « femmes de ménage » contribuent au paiement du loyer, de la nourriture et des ordonnances médicales. Mlle Anita ne le dit pas clairement, mais elle en veut à son frère qui semble ne contribuer que faiblement et qu'elle considère d'ailleurs comme quelqu'un qui les a presque « oubliés » : « *Il vient de temps en temps, il nous a un peu oubliés, il donne seulement quand on lui dit « voilà, la situation est très difficile, ou bien quand on lui dit que la maman n'a même pas de quoi manger ».*

Pour le suivi médical de la mère, c'est une épreuve éprouvante:

«D'abord pour l'amener à l'hôpital, moi je pars très tôt le matin, je me mets dans la queue pour prendre le numéro ; maintenant ma sœur ou mon cousin l'amène après, on me retrouve là-bas. Ensuite, on se dirige là où ils nous orientent d'aller. Disons si c'est pour passer la radio, je vais là-bas, je paye, on m'oriente. Je l'amène là-bas, on la soigne, une fois qu'elle est soignée, j'attends maintenant le prochain rendez-vous. Finalement elle ne peut plus marcher, nous avons le fauteuil ».

Ce discours montre que Mlle Anita est consciente des responsabilités qui pèsent sur ses épaules et qu'elle doit se surpasser pour tenter d'améliorer le sort de sa mère. Le problème financier est au cœur de la préoccupation. Cependant, la dégradation de la santé de la mère l'a conduite à « bousculer » son frère afin d'envisager la possibilité de la faire soigner dans un cabinet médical privé :

« Nous l'avons amenée chez l'ostéopathe [hôpital privé], parce qu'elle a des problèmes des os; le gars [ostéopathe] nous avait demandé pour soigner tout, un million et demi [FCFA]. Oui pour l'opération et tout, mais on ne pouvait pas l'avoir. Alors nous avons discuté. On avait demandé un million et demi de francs CFA pour qu'elle se fasse amputer la jambe ; on n'était pas en mesure de trouver cette somme. Nous avons notre frère qui est en France. Finalement, nous avons appelé le fils, et nous lui avons expliqué, voilà pour soigner maman, c'est deux mille euros, quand on fait le calcul. Ça doit faire d'ailleurs... , il me répond : ok on va essayer de la faire venir en France ; puis j'ai dit , je l'accompagne parce que ta femme ne peut pas s'occuper de notre maman, je ne veux pas qu'une autre personne voie la nudité de ma maman ; là, tu sais nous les Africains, on est très pudique, on voit la nudité de ta maman là, [...] en plus sa femme, quelqu'un qui n'est pas de la famille ce n'est pas facile, c'est

comme ça que ça s'est passé, finalement ; bon, on n'arrivait pas à se comprendre après; finalement elle n'est pas partie en France. Avec ce problème de la laisser entre les mains de la belle-fille, je n'étais pas d'accord, parce que la maman, il fallait la laver, être toujours à côté d'elle ...l'habiller tout ça, pour quelqu'un qui n'est pas sa propre fille ... ».

Au-delà de la question financière, ce discours illustre bien le problème des rôles des uns et des autres, plus particulièrement dans le cadre familial. À travers cette incompréhension, nous sommes au cœur d'un problème qui repose sur un principe social où dominant les traditions propres à chaque société. En filigrane, la discorde est amplifiée par les conflits internes familiaux qui les opposent parce que les sœurs n'ont pas apprécié que le grand frère « abandonne » sa première femme au Sénégal pour épouser une autre considérée, non seulement comme « une femme d'intérêt », mais surtout comme « une étrangère » à la famille. Comme nous avons pu l'évoquer, la plupart des enquêtés accordent une grande importance à la filiation parentale ; il n'est donc pas impossible que cette dimension de parentalité soit au cœur de divergences. D'autre part, on pourrait dire qu'ici, la valorisation des croyances sociales l'emporte paradoxalement sur l'intérêt de la mère.

Mais la véritable conséquence, en cas de discorde, est l'absence de prise en compte de la parole de la personne âgée. D'ailleurs, par prudence, la « vieille dame » ne réagit pas à cet incident pendant notre entretien, ce qui ne nous a pas permis de vérifier sa réaction sur ce sujet. Enfin, même si elle ne réagit pas, elle sait bien que son séjour ne se passe pas comme escompté pour « elle » qui espérait trouver auprès des enfants un havre de paix. Cette expérience permet ainsi de constater une inversion des rôles et des statuts familiaux, dans un contexte où le processus de prise de décision s'effectue sans prendre en compte l'avis de la mère qui n'a d'autres choix que de se soumettre à la volonté des enfants. D'autre part, cette expérience nous révèle combien l'implication active des proches aidants devient un enjeu de pouvoir hiérarchique au sein des familles. Mlle Anita ne regrette pas sa position mais se montre inquiète de la dégradation de l'état de santé de sa mère et semble se demander quel sera leur avenir. L'impossibilité de voir d'autres solutions fait surgir en elle le sentiment de fatigue et de désir de désengagement : « *si je suis fatiguée, je vais la ramener en Gambie chez ses parents», elle a encore ses frères et sœurs ; il y a une maison familiale* ».

La discorde est pénible pour tout le monde car elle entraîne la détresse psychique chez le parent aidé comme chez ses proches. Différentes études montrent que ce fardeau (Mollard,

2009) provoque chez la plupart des proches aidants, « la solitude et le sentiment d'être prisonnier de leur rôle » (Mollard, 2009 : 260). Finalement, l'accompagnement d'un parent âgé « dépendant » s'abîme avec le sentiment de fatigue induite par la discorde. Cette chronique montre bien les limites de la solidarité « bienveillante » chez les proches aidants confrontés à des difficultés notamment économiques.

c) La fatigue :

L'inquiétude sur l'avenir: « notre mère ne peut pas rester seule »

L'évolution de la maladie ou de la fragilité d'un parent âgé provoque des inquiétudes chez les proches aidants soucieux de voir l'état de santé de leurs «parents» s'améliorer. Quand la perte d'autonomie a atteint un niveau avancé, les proches sont amenés à se réorganiser. Mais généralement c'est la personne la plus disponible qui est sollicitée. A son initiative, Mlle Agnès (35 ans), secrétaire au chômage, a mis la recherche d'emploi de côté en 2015 pour s'occuper de sa mère âgée de 74 ans, veuve, devenue paralysée à la suite d'un AVC et qu'elle décrit comme « dépendante »:

« Elle ne peut pas marcher seule. Elle est généralement couchée ou assise. Elle n'est pas capable d'aller seule aux toilettes ; nous devons l'accompagner, elle ne peut pas toute seule, nous avons un déambulateur mais elle ne peut pas l'utiliser seule; tout ce qu'elle faisait seule avant, elle ne peut plus, elle est vraiment dépendante ; d'ailleurs la nuit la grande sœur dort à côté d'elle. Pour monter ou la descendre au lit, il faut une assistance parce qu'elle ne peut pas le faire toute seule».

Mlle Agnès a aussi une sœur qui prend le relais lorsqu'elle rentre du travail. Même si à la maison il y a une « femme de ménage » qui peut aider, les deux sœurs préfèrent s'occuper elles-mêmes de la toilette de leur mère. Ce qui leur incombe est de veiller à ce que « l'intimité de leur maman » soit préservée. A mesure que le temps passe, l'accompagnement est devenu pesant et fait émerger les émotions ambiguës de fatigue même si Mlle Agnès tente de relativiser : « *mais bon c'est notre mère, on fait tout pour elle* ». De plus, lorsqu'elle parle de ses démarches de recherche d'emploi, elle est submergée par le sentiment d'avoir sacrifié sa carrière professionnelle: « *elle m'a quand même bloquée pour rechercher du travail ; elle a de la chance de nous avoir parce qu'il y a beaucoup d'autres gens qui sont dans la même situation que celle de ma mère qui n'ont personne* ». Mlle Agnès a également une sœur et deux frères émigrés en

Europe et un autre frère vivant dans une autre région du Sénégal, qui selon ses propos « *aident mais pas tout le temps* ». Cela ne semble pas poser de problème car la mère perçoit, dit-elle « une bonne pension » de son mari décédé qui était employé dans une grande agence africaine de transport en commun.

Au-delà des expériences factuelles, Mlle Agnès est moralement marquée par la perte progressive de locution de sa mère. Lorsqu'elle nous parle de son état de santé, elle manque de mots pour le décrire : « *elle n'est pas très âgée, c'est à cause de la maladie* ». Leurs regards se croisent mais la mère peine à sortir les mots. Lors de notre entretien, la mère semblait ailleurs, avait l'air épuisé et somnolait. Mlle Agnès est très attentive et ne la quitte presque pas des yeux. Inquiète, elle s'efforce de lui parler, non pas pour nous faire observer qu'elle tient encore la parole, mais pour « se rassurer » qu'elle reste bien « consciente » : « *Au fait, depuis sa maladie, elle a perdu progressivement la locution. Elle oublie aussi ; mais elle reste persuadée que tout va bien, si on lui pose la question, elle répond : « tout va bien »*. Ainsi, les quelques bribes de phrases qu'elle prononce soulagent la fille qui s'émerveille pour nous les interpréter à sa manière. Par exemple, nous cherchons à connaître quel est son ressenti par rapport au soutien de ses enfants. Mlle Agnès demande à sa mère mais qui n'arrive pas à répondre ; puis Mlle Agnès répond à sa place qu'elle dit toujours avoir « *le sentiment de peser sur les enfants* ». À ce moment, nous constatons que Mlle Agnès peine à voir les émotions douloureuses de sa mère, ce qui la plonge dans un état de profonde d'inquiétude : « *ma mère a beaucoup maigri, elle se soucie beaucoup* ». Dans cette expérience, la véritable difficulté n'est pas tellement le fait de voir le parent âgé dans un état d'incapacité mais bien plutôt le fait de constater que ses interactions avec les proches s'amenuisent au fil de la progressive fragilisation. D'après Judith Mollard (2014 : 53), « quand les mots manquent, se perdent, ne signifient plus rien, s'emmêlent les uns aux autres, commence à s'installer cette question lancinante qui ne quittera plus les proches jusqu'à la fin, de savoir ce que pense, ressent, désire la personne malade ». Face à la perte d'autonomie d'un parent âgé, le chagrin des proches aidants trouve un terrain propice dans la mort prochaine de leurs «parents».

d) Le soulagement

Les derniers moments : « on n'en peut plus »

L'accompagnement d'un parent âgé en fin de vie constitue un autre moment d'épuisement pour les proches aidants. En effet, le parcours de fin de vie d'un parent devenu lourdement malade peut durer plus longtemps qu'on ne l'imaginait. Comme dans le cas précédent, la surveillance régulière s'impose comme une épreuve. Dans ces moments particuliers, la désignation ou l'auto-désignation d'un principal aidant repose parfois moins sur la logique de compromis entre proches aidants que sur la logique sociale mettant en valeur la place des uns et des autres dans la fratrie, dès lors que les privilèges de l'aîné (Attias-Donfut, 1994 : 31) entrent en ligne de compte. Mais cela est apprécié de manière variable selon les familles. Cependant, l'héritier désigné de l'autorité du père est éminemment respecté. C'est ce qui semble surtout importer à Monsieur B. 53 ans, ancien militaire à la retraite à Saint Louis, très présent aux côtés de son père, 91 ans, diabétique, insulino-dépendant, grabataire depuis plusieurs mois. Il nous fait part de la difficile expérience face à la prise en charge quotidienne du « vieillard ». Polygame, Monsieur B. vit avec ses trois enfants et sa première femme dans une annexe de la maison familiale où cohabitent les deux épouses de son père âgées de 76 ans et de 68 ans. Quand nous avons rencontré la famille en 2016, le « vieux père » semblait plongé dans un sommeil sans fin. Les proches et quelques amis du quartier venaient pour prendre des nouvelles. Certains semblaient inquiets que le pire puisse arriver à tout moment. Monsieur B. depuis l'aggravation de l'état de santé de son père « coordonne le service » dit-il, parce qu'il faut « *le laver, lui faire la piqûre, lui prendre la tension, rester tout près de lui etc., il reste comme ça dans la chambre, il ne reconnaît plus les gens* ». Il s'occupe aussi de l'aspect financier pour la prise en charge des soins médicaux du « Viel homme » car les dépenses ne sont pas intégralement prises en charge par le dispositif du « plan Sésame » que nous avons déjà évoqué. Les quatre frères et les cinq sœurs contribuent aux dépenses mais une large part est assurée par lui-même : « *Bon, c'est vrai que tout le monde aide un peu, le vieux n'a pas de pension de retraite et les deux vieilles [les femmes du vieux], c'est généralement moi qui fais tout pour l'amener à l'hôpital, voilà quoi* ».

Bien que la fratrie soit grande, Monsieur B. se sent obligé d'être présent. En raison de son statut d'aîné, il prend au sérieux ses responsabilités au sein de la fratrie (Rouamba, 2015). L'aide à la toilette du « vieillard » est principalement effectuée par sa deuxième femme. En son absence, Monsieur B. prend le relais. La surveillance des soins réguliers est désormais

maîtrisée, mais auparavant Monsieur B. a dû se heurter à la difficulté de recueillir les données physiologiques et biologiques, notamment la prise de tension artérielle et le test de glycémie pour le suivi du diabète. Grâce aux conseils réitérés prodigués par l'infirmière habitant dans le même quartier, il a fini par améliorer ses gestes : *« Quand j'avais le problème, j'appelais l'infirmière [une amie dans le quartier], elle m'expliquait ce que je dois faire »*. Ce témoignage illustre les difficultés que rencontrent les proches aidants, mais il révèle aussi la stratégie adoptée par les soignants : impliquer la famille pour le suivi thérapeutique des malades dans un contexte marqué par la pénurie de services de soins de longue durée destinés aux personnes « dépendantes ». Ce constat rejoint l'analyse de F. Hane (2015, op. cit. p. 148) à Dakar lorsqu'elle observe que la plupart des aidants familiaux accompagnant le « vieillard » à l'hôpital sont amenés à apprendre les gestes kinésithérapiques ; c'est à eux aussi que les professionnels de santé expliquent les prescriptions que le malade devrait suivre.

La position de l'aîné dans la hiérarchie familiale garde toujours la valeur, mais la surveillance quotidienne n'est pas sans bousculer ses certitudes. Celle-ci lui est devenue si prenante que Monsieur B. ne peut plus se dégager du temps pour lui-même : *« je n'en peux plus, ma femme ici est aussi malade [ne marche pas, son pied a gonflé] »*. De même, il s'en veut de ne pas pouvoir assumer ses responsabilités envers sa deuxième femme vivant dans une autre région du Sénégal: *« c'est elle maintenant qui vient [la deuxième épouse était là depuis près d'une semaine au moment de notre enquête], moi je ne bouge plus, je ne peux pas laisser le vieux comme ça, et partir »*. Dans ce cas de figure, du fait du cumul de responsabilités familiales (Miceli, 2012), Monsieur B. éprouve un fort sentiment de culpabilité. De son côté, E. Fiat (2008 :34) interprète ce sentiment de culpabilité comme « la responsabilité mal vécue ». Il semble ainsi intérioriser d'autres solutions comme quelque chose qui aurait pu soulager la famille: *« S'il y avait eu d'autres possibilités, peut-être des centres spécialisés [il fait allusion à des unités de soins de longue durée] pour gérer la situation du vieux, j'en aurais parlé à mes sœurs »*.

D'autre part, nous constatons que Monsieur B. est épuisé et semble moralement affecté. En ce qui concerne l'épuisement chez les proches aidants, des théoriciens, comme ceux du « stress coping » l'évoquent, dans certains cas comme un facteur de stress permanent. La théorie du stress coping définit ainsi, comme l'indique J. Mollard (2009 :262-263), « une situation stressante comme une situation qu'une personne juge significativement marquante pour son bien-être et susceptible d'user ou d'excéder ses ressources. Le coping y est défini comme l'ensemble des pensées et des comportements qu'une personne emploie pour gérer et

transformer le problème qui est source de détresse ». Selon J. Mollard, « on pose ainsi que l'aide à un proche en situation de dépendance est un stress majeur contre lequel l'aidant doit lutter et auquel il doit s'adapter » (ibid.).

De plus, la lourdeur de la prise en charge, comme le note S. Ba Gning (2015 : 130) peut conduire les aidants à « s'interroger sur l'intérêt de continuer lorsque la dégradation de la santé de la personne se poursuit ». Il convient de rappeler que le problème de la prise en charge de la dépendance renvoie aussi à une logique économique. Comme le souligne Yves Delomier, souvent certains économistes considèrent que la prise en charge de la dépendance ou du handicap à un certain niveau peut être considérée comme un gaspillage économique. Ainsi, « le décès précoce et brutal serait le moyen le plus sûr et le moins coûteux d'éviter l'invalidité » (Delomier, 2004 : 16). Cette logique rejoint l'idée selon laquelle la personne n'a d'importance que lorsqu'elle est « valide » et « rentable » socialement, comme si tous les hommes devaient être au même niveau de « bonne santé » pour ne pas constituer une charge pour la société.

Concernant l'expérience de l'accompagnement, il nous semble important de souligner que l'engagement des aidants correspond à la manière dont ils intériorisent leur rôle et leurs relations avec leurs « parents » respectifs. D'une certaine manière, l'engagement des proches dans l'expérience d'accompagnement en fin de vie revêt une dimension morale et spirituelle. Un vieux guérisseur africain interrogé par C. Attias-Donfut et G. Traoré (1994 : 31) témoignait que « le fils qui assiste son père et sa mère à l'heure de leur mort en reçoit force et pouvoir spirituel ». D'autre part, il ne tient pas toujours de la dimension morale. L. Rosenmayer observe que dans certaines sociétés africaines, notamment au Mali, des membres de famille, en particulier « des jeunes, craignent la malédiction et le pouvoir magique des vieux » (Rosenmayer, 1994 : 344).

Du point de vue philosophique, accompagner son parent âgé mourant « c'est aussi se faire témoin », estime Eric Fiat. Pour E. Fiat, « écouter ses dernières paroles, pour témoigner que jusqu'au bout, et même après la mort, il fut un être d'esprit » ; en d'autres termes, il s'agit de « se porter garant de son humanité. Il peut partir plus tranquille. [...] ainsi, les survivants peuvent-ils apparaître comme responsables des morts : capables de répondre à la place de ceux qui ne peuvent pas répondre, capables de répondre de leur humanité » (Fiat, 2008 : 34). À bien des égards, la mort du « vieillard » apparaît comme un soulagement autant pour les

proches que pour le mourant : « *Même si la famille ne le dit pas, mais on sait que c'est une charge. Inconsciemment on prie pour que ce vieux-là [lourdement malade] décède. Ici, quand un vieux décède, on dit que le vieux s'est reposé* ». Ce repos ne renvoie pas seulement chez les aidants à l'idée d'un soulagement physique; c'est aussi l'idée réconfortante que le « vieillard » ne souffre plus.

Conclusion

Ce chapitre a permis de mettre au jour les modalités de prise en charge de la personne âgée en situation de progressive fragilisation à travers l'engagement des proches aidants marqués par l'épuisement. Malgré les risques de crises, à l'intérieur de familles, liées à l'épuisement, le « compromis » garde son importance pour les proches aidants. Le recours à « l'aidant non familial » semble susciter quelques réticences pour bien d'autres raisons que financières. Pourtant il n'en demeure pas moins une solution alternative : celle de pouvoir soutenir le proche aidant épuisé, ce qui peut ainsi lui permettre de reprendre une activité professionnelle, d'avoir une nouvelle vie sociale plus épanouie pour lui-même et pour la personne aidée. Dans les quatre cas de figure, nous avons vu que la personne âgée n'est pas toujours prise en compte dans le processus de décision concernant les modalités d'aide et de soutien : le proche aidant tend à l'ignorer et à l'infantiliser comme s'il considérait qu'elle avait perdu ses capacités à décider par elle-même. Le constat de ces faits contredit en partie l'affirmation de la bienveillance qui met théoriquement en avant l'intérêt de la personne âgée. A la lumière de nos résultats, les « parents » âgés rencontrés semblent « étouffés » par les logiques familiales « surprotectrices ». Or, il convient d'insister sur le fait que la personne âgée devrait avoir droit à la parole quand bien même elle se trouve dans un état physique et sanitaire déficient.

Il apparaît, à travers l'analyse de ces différentes chroniques, que la prise en charge d'un parent âgé « dépendant » conduit à une expérience pour les proches de « désorganisation et de réorganisation familiale » (Polard, 2007 : 44). Avec l'épuisement, les proches aidants dépassent le paradigme dominant du modèle unique de soutien (familial) en exprimant implicitement la nécessité de mise en place de dispositifs gériatriques spécialisés. Dans tous les cas, la présence d'un proche se révèle « précieuse » auprès de son « parent malade, près de la mort » (Boissy, 2004 : 19).

Chapitre 9

La pluralité d'alternatives dans le soutien à la famille et aux personnes en situation de progressive fragilisation

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que les proches aidants aspirent à des solutions alternatives. Quand une personne âgée perd son autonomie, il est nécessaire d'avoir du personnel qualifié et des dispositifs adaptés permettant d'aider la personne elle-même et sa famille. Ce chapitre sera centré sur les représentations des enquêtés concernant la pluralité d'alternatives (Réguer et Caudron, 2015) susceptibles de servir de pistes de réflexion dans l'élaboration d'un « projet de vie » (Argoud et Puijalon, 2003) pour les personnes vieillissantes. Parmi ces pistes, il y a celle des établissements d'hébergement pour personnes âgées « fragilisées », communément connus en Occident sous le nom de « maison de retraite » ou de « repos ». Dans notre échantillon, chez la majorité de « parents » âgés interrogés (60/80), la question suscite spontanément une certaine réticence ; l'idée qu'on puisse « abandonner un parent âgé » dans ce type d'établissement provoque un rejet de leur part ; Cependant au cours de la discussion, naissent des interrogations et de la curiosité. L'objectif consiste donc à cerner d'une part les représentations des « parents » âgés vis-à-vis des établissements pour personnes âgées, les possibles paradoxes ou les idées reçues qui leur sont associés et, d'autre part, à montrer combien ces réticences et/ou rejets sont davantage le résultat d'une méconnaissance que l'expression d'un refus. Notre recherche montre que dans certains cas, certains « parents » âgés sont pragmatiques et s'interrogent sur les conditions objectives de faisabilité et surtout d'accessibilité, dans la mesure où ces établissements seraient envisagés dans l'avenir. Ils sont aussi conscients des limites de la capacité familiale dans l'accompagnement des personnes âgées lorsqu'ils évoquent un ensemble de contraintes « matérielles, financières, environnementales, relationnelles et celles liées à l'état de santé et d'autonomie » (Laroque, 2009 : 45). Avant de nous pencher sur ces représentations, nous proposons de voir brièvement quelques phénomènes sous-estimés et même parfois ignorés par les enquêtés, pourtant révélateurs des limites de la pratique que l'on peut qualifier de « maintien en famille » des « parents » âgés en situation de progressive fragilisation: le confort sanitaire et le cadre de vie familiale.

1-«Vieillir en famille » : quelques limites perceptibles

a) Le problème du confort matériel et sanitaire

« Vieillir en famille » jusqu'à la fin de la vie reste une vision dominante dans les représentations collectives. Mais dans quelles conditions familiales vieillissent ces hommes et ces femmes? Les limites de la capacité familiale d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées « fragiles » peuvent être appréciées à travers l'étude des conditions sanitaires et du confort de l'habitat. Nous avons déjà indiqué quelques contraintes particulières que l'absence d'accessibilité du logement pouvait avoir chez les «parents» âgés en situation de perte d'autonomie. Différentes études se penchant sur les conditions de vie de personnes âgées à domicile ou en « famille » indiquent généralement que : « la capacité à rester dans son cadre familial dépend, en partie, de la façon dont l'habitat est adapté aux besoins ⁴⁰ ». L'habitat participe à « une dynamique de prévention et d'allongement de la vie à domicile » (Guerin, 2018)⁴¹.

Dans notre enquête empirique, l'analyse de plusieurs situations montre que des éléments matériels du confort sanitaire de base (WC, douche, lit adapté) sont souvent « rudimentaires », voire inexistantes. C'est le cas des deux tiers des familles des «parents» âgés rencontrés (55/80) qui ne disposent pas de WC ou de douche. Il est aussi important de préciser qu'au Sénégal, l'accès à l'eau potable reste encore difficile : seulement 55,8% des ménages ont accès à un robinet (ANSD, 2014). En ce qui concerne l'énergie domestique, seuls 40,9% des ménages « sont alimentés à l'énergie électrique » contre 48,1% ayant recours aux « lampes-tempête et aux lampes à pétrole ». « 1,3% des ménages recourt à l'énergie solaire et aux groupes électrogènes comme source d'éclairage ». Bien que les disparités soient importantes entre régions, ces différents indicateurs laissent entrevoir les conditions sanitaires « précaires » de nombreuses familles modestes. En effet, nous l'avons rapidement vu, l'inconfort de l'habitat, la carence en équipement (lit adapté) et parfois les conditions sommaires d'hygiène sont potentiellement sources de contraintes pour les «parents» âgés que nous avons rencontrés, lourdement malades ou handicapés et risquent fort d'accroître leur fragilité et de limiter leur autonomie. Pour illustrer notre propos, prenons deux exemples qui

⁴⁰ http://www.anah.fr/fileadmin/anahmedias/Textes_et_publications/vieillir-chez-soi.pdf

⁴¹ Guérin, S., (2018). Société de la longévité: déni du vieillir ou désir du bien vieillir? <https://www.telos-eu.com/fr/societe/societe-de-la-longevite-deni-du-vieillir-ou-desir-.html#>

nous semblent significatifs. Commençons par celui de Mme Marianne, 73 ans, diabétique insulino-dépendante, ayant des troubles de la vue et de son mari Djibril, 75 ans, ayant eu un AVC. Le couple habite dans la banlieue de Dakar. Seul l'homme a une pension de retraite « modeste ». Lorsque nous l'avons rencontré en 2016, le mari était en convalescence. Mme Marianne vit dans un état de fatigue permanente, ce qui la pousse à se reposer fréquemment, mais elle avait cédé le « lit confortable » à son mari qu'il ne fallait pas déranger pendant sa convalescence:

« Non il n'y a que trois chambres et une petite là [annexe], ma chambre est là-bas, mais comme mon mari est malade, il n'y avait pas d'autres choix. Je lui ai laissé la chambre [où il y a le lit confortable], pour m'installer juste ici [dans une autre chambre]. Quand on a vendu la maison de mon père, j'ai acheté un lit et une armoire à 500 milles francs, et un matelas pour 80.000 francs. Je les ai mis dans cette chambre où dort mon mari. Sa main gauche était paralysée ; il ne pouvait pas marcher. [...] maintenant je dors ici, mais le lit n'es pas bon, vous voyez c'est un petit lit ; c'est un lit de ma fille qui dort pour le moment par terre ».

Il est particulièrement intéressant de noter dans l'entretien à quel point Mme Marianne est nostalgique de son lit « confortable ». Il est difficile de mesurer combien cette absence de « confort » l'affecte moralement, mais il est sûr que Mme Marianne est frustrée par cette situation. Le second cas de M. Mbengue, 72 ans, habitant dans la banlieue de Dakar montre un autre type de contrainte, l'obligation de changer le lieu d'habitation. Lors de notre enquête, sa femme âgée de 69 ans avait déménagé depuis plus de trois mois après de l'hospitalisation, chez sa fille aînée, mariée, habitant dans un autre quartier de la capitale.

« Ma femme est malade parce qu'elle a eu un accident [chute à la maison]. On avait monté les appareils [de rééducation], nous n'avions pas d'autres solutions, elle est donc partie chez sa fille pour se reposer, ça fait trois mois. Les chambres sont ici tellement serrées, puis elle marche difficilement, donc elle est allée se reposer ; c'est comme ça ».

Nous n'avons pas pu la rencontrer pour lui demander comment elle vivait ce déménagement. L'homme, lui, semble affecté par son absence mais tente de relativiser en détournant la question pour nous parler de son projet d'agrandissement de la vieille maison déjà en cours. Dans les deux cas, les préoccupations des « parents » âgés montrent qu'ils vivent avec un sentiment de désenchantement, comme si leur volonté de choix d'un environnement de vie sociale adapté était compromise. La frustration peut constituer un terrain favorable au

confinement et à l'isolement pour la personne âgée « fragilisée », malgré la présence de la « famille ». Or, la perspective de « maintien dans un lieu de vie familial » (Laroque, 2009) devrait non provoquer de la frustration pour la personne âgée, mais lui permettre une vie sociale épanouie et « un parcours favorable à la poursuite de l'autonomie » (Guérin, 2018, *op.cit.*). Comme S. Guérin nous estimons que « l'attente des personnes, c'est de vivre là où elles se sentent le mieux, où elles sont bien accompagnées » en se sentant « bien chez soi » (Guérin, 2018, *ibid.*). L'absence de confort sanitaire et matériel n'est pas la seule limite pour « vieillir en famille ».

b) Le malaise de la promiscuité

L'autre problème que nous souhaitons soulever est celui de l'environnement de vie des «parents» âgés « fragilisés ». Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le cadre de vie joue un rôle sur la santé et surtout sur le bien-être des individus (OMS, 2006)⁴². Notre l'hypothèse est que l'absence d'un cadre de vie calme peut constituer une source de gêne même si la cohabitation présente certains « bienfaits ». Dans notre échantillon, cinquante-cinq sur quatre-vingt familles des «parents» âgés vivent dans un contexte de promiscuité familiale.

Notons également que la promiscuité n'est pas toujours choisie ; elle découle d'un état de précarité qui fait que de nombreuses familles modestes dans l'agglomération de Dakar comme dans les villes en province peuvent se retrouver dans des logements le plus souvent insalubres et exigus. De plus, la promiscuité est forte du fait de la tradition de cohabitation et de polygamie. Dans plusieurs entretiens, la cohabitation n'est pas remise en cause, mais elle se révèle comme une source de gêne pour les «parents» malades ayant besoin d'un environnement de vie calme et apaisant. C'est le cas de Mme Awa, 70 ans, hypertendue, veuve, ancienne vendeuse au marché, dans la banlieue de Dakar. Elle vit avec ses enfants dans sa propre maison de trois chambres dont chacune ne dépasse guère dix mètres carrés : « *Dans la maison, ceux qui habitent au quotidien, je crois qu'il y a une dizaine et plus. C'est une maison familiale, il y a moi, les enfants, 5 petits-enfants ; j'ai une belle fille qui est avec ses deux filles, son mari n'est pas là. Mon fils travaille dans une autre région, mais laisse sa femme ici, il passe souvent ; la maison est petite, comme vous le voyez, on est un peu serré, on fait avec, ce n'est pas toujours facile tous les jours, il y souvent le bruit. Mais bon, il faut faire avec* ».

⁴² « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». http://www.who.int/governance/eb/who_constitution_fr.pdf

Mme Awa est consciente que la vie au quotidien n'est pas toujours aisée, mais qu'elle doit s'adapter à la nuisance malgré ses problèmes de tension. Il est important de souligner que dans la plupart des cas, il est difficile pour les « parents » âgés d'avoir quelques minutes d'intimité personnelle comme l'illustre aussi le cas de Mme Khadija, 69 ans, hypertendue, veuve, ancienne femme de ménage, sans pension de retraite, vivant dans la banlieue de Dakar. Elle vit dans la maison familiale avec ses deux filles, un fils non encore marié et un autre marié et ayant trois enfants. Neuf personnes vivent en permanence dans la maison composée de deux chambres et d'un petit salon. La maison mesure environ soixante mètres carrés. Mme Khadija dispose d'une chambre individuelle, mais qu'elle partage la nuit avec un de ses petits-enfants. La deuxième chambre est occupée par son fils et sa femme. Pour les autres résidents, l'espace de vie commune, le salon, est divisé par une cloison de rideau qui permet, la nuit, de faire deux chambrettes à coucher aux allures précaires. Dans la journée, alors que, d'après ses propos, le médecin lui prescrit de prendre souvent du repos, cela lui est souvent impossible, sauf quand les cohabitants ne sont pas à la maison: « *souvent quand ils ont un travail, ils ne sont pas à la maison, mais les petits- enfants sont souvent là, c'est seulement quand ils vont à l'école, là je peux me reposer, sinon c'est difficile* ».

La promiscuité constitue en outre un facteur qui pousse souvent les cohabitants à désertir les familles et à se réfugier à l'extérieur (Fall, 2007 :145). Finalement, comme le montrent ces différentes expériences, derrière une apparente harmonie familiale, se profile un sentiment de malaise face à l'absence de vie intime. Ces « hétérotopies », pour emprunter le concept à Michel Foucault (1967), restent cependant des espaces de confidentialité et de convivialité. De l'extérieur, la famille est perçue comme le cadre idéal d'accompagnement des « parents » âgés en situation de progressive fragilisation mais dans la plupart des cas, la réalité des situations vécues est beaucoup plus complexe. C'est cette même complexité d'adaptation à l'environnement de vie chez les personnes âgées vivant à domicile que soulignent Mantovani et al. (2007 :1), lorsqu'ils observent que ces personnes se confrontent « aux limites de leur propre idéal du vieillir ». On peut voir que « vieillir en famille » n'est pas aussi paradisiaque qu'on le présente souvent. Au sujet du confort sanitaire et de l'environnement de vie, il existe cependant des différences d'appréciation selon les expériences de chacun des « parents » âgés concernés. Toutefois, au regard des différentes situations que nous avons relevées, il nous semble que la famille sans cesse « vantée » n'est peut-être pas toujours le lieu idéal pour « bien vieillir ».

2- Les établissements d'hébergement pour personnes âgées : une diversité d'opinions

Au Sénégal, les institutions gériatriques sont rares comme dans la majorité de pays africains^{oo}. Nous l'avons déjà souligné, le dispositif institutionnel d'accompagnement social des personnes âgées demeure limité à la politique de retraite et de santé et, le cas échéant, à la gestion de quelques situations d'urgence (par exemple, la bourse familiale de sécurité)^{pp}. Dans certains pays africains, il existe des centres d'accueil mis en place par les pouvoirs publics ou par des organisations philanthropiques pour personnes âgées les plus vulnérables⁴³. De plus, il convient de rappeler qu'au Sénégal, seule une étude comparative par questionnaire (Chapuis-Lucciani et al. 2011) a été réalisée en 2011 auprès d'un échantillon de personnes âgées de plus de 60 ans, vivant en milieu rural, en ville et à l'étranger, issu de trois pays (Liban, Maroc, Sénégal) étant à des niveaux différents de la transition démographique, et ayant en commun une forte tradition familiale de solidarité envers les personnes âgées. Dans notre travail, nous nous sommes intéressé à cette thématique par une démarche qualitative en combinant des représentations de plusieurs acteurs (personnes âgées et leurs proches ainsi que les acteurs institutionnels).

Lorsque nous avons soumis à nos enquêtés l'hypothèse d'établissements d'hébergement sous la forme d'un « regroupement de logements individuels adaptés et confortables au sein d'un espace disposant de services et de lieux où les personnes peuvent se retrouver ensemble » (Reguer et Caudron, 2015 : 246), la plupart, quel que soit leur niveau d'étude ou leur position sociale, ont parfois spontanément répondu que ce système serait « *impensable* » dans les sociétés africaines. Les représentations sociales structurent leurs discours, ce qui fait qu'à l'évocation de ces établissements, les enquêtés mobilisent directement leurs logiques du sens commun. Dans la plupart des cas, les réponses relèvent souvent d'idées reçues. Chacun reproduit l'image qu'il se fait de ces établissements et qu'il essaye d'interpréter à sa manière. C'est le cas de M. N-D, 85 ans, ancien pharmacien, à Saint Louis. Si c'est pour « se livrer à la mort », cela n'est pas pour lui:

« Il pourra y avoir peut-être les gens qui accepteraient, mais moi je ne l'accepterai pas, je n'y pense même pas. Jamais quitter la maison pour aller là-bas, je préfère manger la bouillie de légumes tous les jours que d'aller me livrer à la mort ».

⁴³Par exemple au Cameroun à Yaoundé, une congrégation religieuse depuis 1989, accueille dans deux Centres 275 « vieux invalides et abandonnés ». <http://www.afrik.com/article8064.html>

Les réticences à l'égard des établissements d'hébergement et même leur rejet sont liés chez la plupart des «parents» âgés, à leur système de représentation mais aussi aux sensibilités individuelles. En effet, dans l'exemple précédent, le rapprochement entre la mort et les institutions d'hébergement pour personnes âgées sont l'écho des représentations négatives associées aux maisons de retraite en Occident, véhiculées parfois par les migrants ou les médias (Barou et Gallou, 2011). Du point de vue historique, ce rapprochement est aussi lié aux conditions de vie déplorables dans les hospices, particulièrement au 19^e siècle en Occident, qui ont contribué à dégrader l'image de ces institutions (Bickerstaff-Charron, 2006). Toutefois, la confrontation de plusieurs entretiens révèle une diversité d'opinions dans laquelle on peut distinguer deux niveaux de lectures : les établissements sont plutôt méconnus qu'impensables et les établissements méritent une réflexion.

a) La méconnaissance et les idées reçues

La majorité de «parents» âgés interrogés (60/80) insistent sur le jugement social négatif qui sera porté sur les proches parce que ce type d'établissement serait contraire à la tradition dont la règle sociale suppose que le «vieux» termine sa vie «en famille» entouré par ses enfants. Ainsi, quitter la famille pour être hébergé dans un établissement pour personnes âgées serait synonyme d'«abandon» de la personne âgée par les siens:

« Je ne crois pas, parce que chacun est fier de sa famille. Même si tu es pauvre, tu es fier de ta famille, il peut en tout cas être difficile de quitter sa famille pour aller dans les maisons d'accueil. Je ne crois pas. Parce qu'ils ne connaissent pas ça.... Puis même si les enfants décident un jour pour leurs «parents», l'entourage ! En tout cas ces enfants seront mal vus. Ils vont beaucoup parler ; tu as abandonnés tes «parents», et tu les as mis là-bas, ça sera très mal vu. Ça sera une honte. Je préfère rester chez moi. Parce que je vois que nous les Africains, on ne peut pas abandonner nos «parents», parce qu'on est tellement habitué avec nos «parents», et on préfère rester avec eux jusqu'à la mort, on reste jusqu'à ce que la mort nous sépare » (Marie, 80 ans, veuve, ancienne couturière, résidente à Pikine).

Ce discours montre que la réticence est d'abord liée à la méconnaissance de ces établissements [*ils ne connaissent pas ça*] et qu'elle révèle surtout la crainte du jugement social. La dimension de la «honte sociale» (Gauléjac, 1996 : 142)⁹⁹ est ainsi prise en considération, car vivre en société implique d'observer des normes sociales qui, en toute

logique, restent dans un système de représentation (Vimont, 2009). M. François, 70 ans, ancien infirmier, résidant à Pikine dans la banlieue de Dakar, explique aussi pourquoi cela risque d'être une honte :

« ça sera une honte pour les enfants ; ce que je peux vous garantir, le simple citoyen africain, quelle que soit sa situation financière, il ne va pas accepter que ses «parents» aillent là-bas, à moins qu'il soit contraint de le faire, sinon il ne va pas l'accepter de son propre gré, s'il est contraint peut-être maintenant il peut rien faire mais...c'est ça sera une honte. Ensuite, ce n'est pas parce qu'on n'a pas de moyens que l'on va amener son père dans la maison de retraite, il[le père] ne va pas accepter, les enfants aussi ne vont pas accepter ».

Mais plus loin dans l'entretien, notre interlocuteur donne un autre argument : *« peut-être si l'enfant a la mentalité européenne, c'est autre chose... »*. De façon sous-jacente, l'idée de « mentalité européenne » connote un processus d'individuation (Beraud, 2012) facteur ayant contribué au changement des liens sociaux et familiaux (Déchaux, 2011). En d'autres termes, le libre choix des individus au sein de la famille entraîne la remise en cause de certaines valeurs comme la cohabitation des enfants avec les «parents» vieillissants. Dans les représentations de plusieurs enquêtés, il est très souvent affirmé que les personnes âgées en Occident se trouvent généralement « seules » et « abandonnées » dans les « maisons de retraite ». A ce propos, Barou et Gallou (2013) remarquent aussi que ce cliché est récurrent chez les migrants subsahariens lorsqu'ils abordent leurs perspectives de vieillir et mourir en Afrique ou en France. Ils mentionnent l'exemple d'une « Guinéenne de 53 ans [qui] raconte qu'elle a été choquée de rencontrer un jour à Paris une vieille dame française vivant seule qui lui a dit qu'aucun de ses enfants ne venait la voir ni s'occuper d'elle. Elle en a conclu que si elle retournait en Afrique à un âge plus avancé, elle ne risquerait pas de connaître un tel abandon », (Barou et Gallou, 2013 : 120-121).

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées restent associés à une situation d'isolement social nourri plus particulièrement par l'individualisme. Certains «parents» âgés, comme M. Mbaye 85 ans, fonctionnaire à Saint Louis, avancement d'ailleurs l'idée que ces établissements ne sont pas adaptables à certaines régions du Sénégal où la « solidarité est très active »:

« Ça je ne crois pas, il n'y en aura jamais les maisons de repos ou les maisons où on met les vieux, il n'y en aura jamais parce que notre religion d'abord ne le permet pas même chez les

chrétiens qui sont ici, ...la maison de repos n'est pas concevable chez nous. Parce que nous nous entraïdons, quand je rentre chez mes camarades chrétiens, je peux manger, je peux me coucher, quand je rentre chez les musulmans c'est la même chose. Il y a une solidarité à tel point que nous ne pouvons pas construire la maison de retraite, en tout cas ici à Saint Louis, ce n'est pas concevable. Mais ailleurs au Sénégal peut-être. Il y a certaines régions, certains départements où ça peut se faire. Peut-être à Dakar ça peut se faire à Dakar- plateau [beau-quartier], pas en banlieue, parce qu'en banlieue, la solidarité est très active ».

L'analyse critique que développe notre interlocuteur peut être rapprochée de celle de Norbert Elias, dans *La solitude des mourants*, (1987). Ce dernier avance la thèse selon laquelle le sentiment de solitude qui affecte les personnes âgées des pays industrialisés était relatif à une conséquence de l'individualisation.

D'autre part, certaines interrogations, tel que le fait d'anticiper sur les conditions de vie et de sociabilité à l'intérieur de ce type d'établissement, expliquent aussi la réticence :

« D'ailleurs comment les gens pourraient vivre là-bas ensemble, sans se connaître, les gens que vous ne connaissez pas, moi je suis habitué à ma vie ici, bon tout ça... ». (Homme, 85 ans, ancien ouvrier, sans pension de retraite, résidant à Pikine dans la banlieue de Dakar).

Ces propos soulèvent un aspect assez intéressant en ce qui concerne en partie les stratégies dans le choix d'institution chez les personnes âgées. Toutefois, ne pas pouvoir retrouver ses « vieilles connaissances », sympathiser avec les résidents, s'entraider dans la mesure où les gens ne se connaissent pas, telles sont les incertitudes qui rendraient mal aisé la possibilité d'un recours à ce type de résidence. À travers ces différents exemples, le poids des représentations sociales est particulièrement saisissable. Les réticences et le rejet constituent un jugement finalement assez ambivalent, car bien souvent, malgré la méconnaissance évidente, les personnes ne rejettent pas totalement l'idée de ce type d'établissement.

a) *Les établissements méritent une réflexion*

Les réticences sont donc dominantes dans les entretiens, mais un certain nombre de «parents» âgés (20/80) résistent à l'emprise de ces représentations symboliques et culturelles et prennent une attitude pragmatique. Ils s'intéressent objectivement à des situations sociales auxquelles les établissements peuvent bien répondre. En anticipant sur leur propre situation sociale, comme Monsieur Faye, 80 ans, marié, ancien ouvrier, sans pension de retraite résidant à Pikine, certains «parents» âgés analysent les avantages que ces établissements pourraient procurer notamment le soulagement pour les familles modestes :

« Pourquoi pas, s'il y en a, ça peut être une bonne chose, tu vas décharger la famille, ça sera également une découverte. Moi je demanderais mes enfants, s'ils sont d'accord, je pourrais y aller ».

Assurer un soutien non seulement à des familles modestes mais aussi à celles dont les proches aidants sont confrontés à l'épuisement semble la fonction principale que plusieurs enquêtés tentent d'attribuer à ce type d'établissement. Cela permettrait à la famille de pouvoir se réorganiser pour mieux accompagner le parent âgé en situation de progressive fragilisation. Ainsi, parmi les pistes de réflexions, les «parents» âgés appréhendent tout à tour les cas de personnes que les établissements d'accueil et d'accompagnement pourraient concerner. Pour cette enquêtée, 70 ans, ancienne secrétaire, à Saint Louis, il peut sembler intéressant que les politiques publiques mettent en place des établissements d'hébergement adaptés pour les personnes âgées les plus défavorisées :

« Si on avait une maison de retraite, il y aurait des critères, peut-être on va commencer par des gens défavorisés. Au Sénégal, on pourrait initier ça, parce qu'il nous faudra créer des choses [institutions] comme ça, à l'avenir, il faut penser à tout ça ».

D'une certaine manière, la notion de soulagement prend une dimension de « dépannage » dès lors que certains acteurs et «parents» âgés l'inscrivent dans une démarche de solution urgente pour les situations inédites. C'est ce que montrent aussi les propos de ce responsable chargé de la gestion du dispositif « plan Sésame » (couverture médicale gratuite pour personnes âgées) à Saint Louis :

« Il y a une vieille personne qui s'est présentée ici, elle avait été délaissée par ses propres enfants. Ses enfants ont des moyens mais ne s'occupent plus de leur maman. Je ne voyais aucune autre solution, simplement je pense que s'il y avait eu une maison de retraite, ou

d'accueil et au regard de la situation de la vieille personne, j'aurais proposé sans hésitation une orientation vers ce genre de structure ».

Ainsi, les établissements d'hébergement adaptés constitueraient un « refuge », (Mallon, 2014 : 283)¹⁷, un « asile » au sens de Goffman pour ces « parents » âgés en situation de « vulnérabilité ». Cette façon d'analyser qu'ont nos interlocuteurs nous paraît essentielle. Dans les différents exemples, les discours montrent qu'ils se limitent aux situations sociales urgentes. Conformément à leur logique, seul le « vieillard vulnérable » devrait être « placé » en institution, avec le risque que ces établissements ne deviennent des espaces ségrégatifs. Les intentions sont « caritatives », mais la limitation à des situations d'urgence pose problème dans la mesure où elle contribue à occulter l'idée du libre choix des personnes âgées dès lors qu'il faut penser en termes de projet de vie. Certains d'auteurs restent très critiques vis-à-vis du vocable de « placement » des personnes âgées en institution, c'est le cas de Geneviève Laroque. Pour elle, il « signe violemment l'absence du vieillard dans la prise de décision » (Laroque, 2009 : 48). De même, en insistant sur des situations d'urgence, les suggestions de nos interlocuteurs sont en corrélation avec l'idée d'hospice pour les « indésirables » (Beisson, 2013), ce qui laisse donc présager dans l'avenir un risque d'inégalités et de ségrégation des personnes âgées.

Toutefois, si l'hypothèse de mise en place d'établissements d'hébergement adaptés recueille des avis favorables, certains « parents » âgés et acteurs institutionnels sont néanmoins sceptiques quant à sa possible traduction en actes concrets. Ces deux extraits illustrent ces incertitudes :

« D'abord ça ne risque pas d'arriver pour une simple raison; parce que le gouvernement rien que dans sa politique sociale actuelle, même pour construire une maison pour les pauvres, il ne le fait pas, donc ce n'est pas à ce moment-là qu'il va faire une maison de retraite pour les personnes âgées ; donc ça ne risque pas d'arriver » (homme, 70 ans, marié, ancien agent hospitalier, résidant à Pikine).

« Moi je ne peux pas dire qu'on ne va pas arriver là un jour, mais je ne pense pas que ça soit pour demain, parce que si vous allez placer quelqu'un dans une maison de retraite, il faut en avoir les moyens d'abord, est-ce que les politiques sont disponibles, est-ce qu'on a réfléchi à tout ça, pour pouvoir aller progressivement pour l'entretenir comme ça se fait dans les pays développés. Combien de personnes peuvent le faire, vous pensez que quelqu'un qui est au

village va prendre sa vieille et l'amener là-bas... écoutez ». (Prêtre catholique à Saint Louis, responsable de Caritas).

Au-delà de la question de faisabilité, renvoyant aux moyens matériels et humains (infrastructures adaptées, personnel qualifié etc.), ce dernier récit soulève une question importante : celui de l'accès à ces établissements. Dans cette perspective, si les pouvoirs publics n'investissent pas et que la « maison de retraite » est privée, celle-ci ne sera donc accessible qu'à des gens qui ont les moyens :

« La maison de retraite, ça va être pour les nantis, une maison de luxe, une fierté. Ils vont taquiner, là j'ai mis mon père ici à Dakar, il est bien là-bas, il ne me dérange pas... on va s'occuper de lui » (homme, 70 ans, ancien agent hospitalier, à Pikine).

Après un problème de « honte sociale », l'entrée dans un établissement d'hébergement adapté serait finalement un facteur de distinction sociale pour les enfants capables de le faire pour leurs «parents». En revanche, implicitement cette réflexion soulève bien des interrogations non seulement sur les modalités de faisabilité, mais aussi sur le risque, qu'elle anticipe, d'inégalités entre populations âgées dans le mode de leur accessibilité. Elle pose bien les jalons d'une question que les pouvoirs publics devraient prendre en compte dans l'élaboration des solutions complémentaires au soutien familial. Dans notre étude, si cette hypothèse ne s'adresse qu'aux «parents» âgés, elle éveille aussi l'intérêt chez les proches interrogés sur leur propre vieillissement. La question semble prématurée, mais la plupart estiment que la réalité sociale qu'ils vivront ne sera pas la même que celle de leurs «parents» aujourd'hui. C'est particulièrement le cas des étudiants interrogés en France (moyenne d'âge 25 ans) dont une série de réflexions porte sur l'avenir de leur génération:

« Ça mérite de réflexion, parce qu'on ne peut pas rester éternellement avec eux, et qu'une solution s'impose pour trouver une issue pour s'occuper d'eux, mais comment c'est la grande question, parce que dans un contexte africain complexe, [...] C'est-à-dire au fur et à mesure, parce que la génération de nos grands -pères est en train de disparaître, là il va être la génération de nos «parents» », (Entretien réalisé avec un migrant âgé de 26 ans ayant ses «parents» âgés à Dakar).

« Pour nous, la question se poserait certainement différemment, mais aujourd'hui, pour nos grands-parents, la question ne se pose même pas, car la famille est intacte [...] Peut-être jusqu'à ce stade-là, nous pouvons dire que ça ne sera pas des vieillards qui sont trop attachés

à leurs villages, ça sera peut-être la génération de notre âge. Les gars qui ont été à l'école, qui connaissent un peu ça. Imaginez-vous quelqu'un qui n'a jamais été à l'école, qui ne connaît que la brousse, la prière et ses activités, tu vas le prendre et le mettre dans une maison de retraite, il vivra ça comme une captivité. C'est comme s'il était en prison. Mais peut-être moi qui ai eu la chance de faire l'école française, j'ai fait des grandes études, j'ai voyagé, je connais comment les personnes âgées sont traitées dans d'autres pays ... ça ne sera pas un problème pour moi. Non ce n'est pas envisageable pour la génération actuelle (Entretien réalisé en France avec un migrant âgé de 25 ans, ayant ses parents âgés à Dakar).

Ces précédentes réflexions placent les enjeux du vieillissement et sa prise en charge dans l'avenir au sein de la société. Toutefois, au sujet des établissements d'hébergement adaptés pour personnes âgées, toujours est-il que les interrogations soulevées concernent avant tout la faisabilité de ces établissements et leur accès par la valorisation du libre choix des individus (Réguer, 2008 ; Laroque, 2009). Enfin, ces suggestions contribuent à alimenter le développement d'une politique sociale d'équité, dont l'objectif serait l'intégration sociale des personnes âgées.

3- (Re)penser la solidarité à l'égard des personnes âgées

Avant de clore ce chapitre, nous proposons de voir brièvement, la façon dont les enquêtés perçoivent la solidarité sociale. Rappelons d'abord que l'approche de la solidarité sociale s'inscrit dans les théories de politiques sociales. En référence aux interventions, sous toute forme, des pouvoirs publics, les solidarités sociales ou institutionnelles désignent un ensemble de dispositifs émis par l'action publique pour garantir et protéger le bien-être des populations dans un territoire donné (Adésina, 2007 :1). Au Sénégal, les politiques sociales au sein desquelles s'inscrivent les solidarités à l'intention des personnes âgées correspondent à « un ensemble d'actions conçues et réalisées par l'État ou avec son appui en partenariat avec d'autres acteurs comme les ONG et les municipalités pour atteindre le développement humain durable [...] » (Ly et al. 1999:17). En effet, outre l'hypothèse de mise en place d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, nos enquêtés suggèrent d'autres pistes pouvant contribuer au développement de la solidarité sociale pour l'accompagnement des personnes âgées et plus particulièrement des personnes « fragilisées ». Parmi ces pistes, on évoque la redynamisation de la solidarité intergénérationnelle, le développement de services compétents d'aide à la personne, la mobilisation de différentes instances religieuses et surtout l'institutionnalisation de la solidarité par le droit. Ces quelques extraits l'illustrent :

« Oui, l'islam va jouer, parce que c'est une relation de paix mais aussi de solidarité, on dit dans l'islam qu'on doit aider son prochain quand il est dans le besoin », (femme, 45 ans, Saint Louis)

« Je pense si la famille est en faillite, il faut organiser communautairement, des associations qui vont venir en aide à ces gens. On peut aussi fonder notre système sur la communauté, sur la conception de la famille », (homme, 27 ans, Saint Louis)

« Il faudrait passer à la solidarité nationale ; créer une caisse de solidarité nationale comme ça pourrait aider ce qui n'ont pas les moyens », (femme, 30 ans, Pikine)

« Moi je pense qu'il faut qu'on tende vers une certaine institutionnalisation de la solidarité, je ne sais pas comment, peut-être que le modèle occidental ne conviendrait pas, évidemment les maisons de retraite etc. mais en raison de nos traditions. Mais l'idée est d'avoir une solidarité institutionnalisée, il me semble qu'il est nécessaire d'institutionnaliser, parce que ça permet de sécuriser la personne âgée, de ne pas lui enlever sa dignité, c'est l'état qui va

s'occuper, ça permet d'alléger la charge pour les familles. Pour moi c'est une piste à explorer [...] », (homme, 40 ans, Saint Louis).

Pour qu'on prenne l'intérêt d'une perspective de solidarité sociale envers les personnes vieillissantes, notre regard critique portera essentiellement sur deux éléments: la solidarité intergénérationnelle et l'institutionnalisation de la solidarité.

a) Redynamiser la solidarité familiale intergénérationnelle

La redynamisation de la solidarité intergénérationnelle renvoie à l'idée d'un renforcement de l'action familiale. Dans de nombreux entretiens, il est sous-entendu que les pouvoirs publics doivent s'appuyer sur la dynamique familiale :

«Il faut aider les familles pour qu'elles aident en retour les vieux. Mais des maisons de retraite ça ne marchera pas ici au Sénégal. Les difficultés sont liées à une vie difficile parce que si les jeunes ont les moyens, le travail et qu'ils sont sur le droit chemin, les personnes âgées n'auront pas de problème ni de difficulté », (Femme, 60 ans vivant avec sa tante, 80 ans à Saint Louis).

La meilleure des préventives passe par le réinvestissement des familles. Ainsi, l'amélioration des conditions de vie de la jeune génération qui passe par la sécurité de l'emploi serait une piste de réactivation de la solidarité familiale intergénérationnelle. Les enfants ont ainsi une responsabilité importante dans les solutions préventives. Ils représentent la sécurité, la responsabilité ainsi que la force de la famille. La famille suppose de l'entraide et de la cohésion, et là encore c'est aussi la valorisation de « vieillir en famille » qui est visée. Néanmoins, nous l'avons vu, cette solidarité familiale intergénérationnelle trouve des limites dans les différentes expériences que nous avons relatées tout au long de nos analyses. D'une certaine manière, penser exclusivement en termes de solidarité familiale revient à réduire l'action sociale à la seule responsabilité familiale. Il est vrai que nos interlocuteurs, par leur représentation de la solidarité familiale « bienveillante », encourent le risque d'ignorer que, « les solidarités familiales contribuent à la reproduction des inégalités sociales. En effet, puisque les familles ne peuvent donner d'autres soutiens que ceux dont elles disposent elles-mêmes, s'appuyer essentiellement sur les échanges et les transmissions familiales favorise en quelque sorte un immobilisme social et une absence de redistribution des ressources

collectives » (Van Pavenage, 2010 : 7). Enfin, notre hypothèse, rappelons-le, est que la solidarité à l'égard des personnes âgées doit permettre l'intégration des individus et non leur exclusion.

b) Regard critique sur l'institutionnalisation de la solidarité par le droit

L'institutionnalisation des droits et des devoirs de solidarité renvoie à la logique de « laïcisation des liens sociaux. Ce qui, auparavant, était assuré de mode de philanthropique aussi bien que de caractère individuel et personnel, devient matière à l'Etat providence » (Leandro, 1997 : 50). La question de solidarité sociale en termes de droit constituait un objet d'étude pour E-Durkheim. Comme l'analyse Pierre Yves Cusset, pour E. Durkheim, le droit « reproduit les formes principales de la solidarité sociale » et « varie toujours comme les relations sociales qu'il règle » (Cusset, 2011 : 22). Au 19^e siècle, dans la plupart de pays occidentaux, l'invention de politiques sociales du vieillissement a reposé sur la conscience de l'importance de la solidarité dans les rapports sociaux. Cette solidarité a été traduite en droits sociaux dans le système juridique car il a semblé nécessaire que l'État Providence soit le garant de la justice pour les citoyens. Ainsi, au nom de l'égalité des droits, on est peu à peu arrivé à « un système universel et impersonnel de créances et de dettes qui lie chaque individu à la société dans son ensemble. En organisant une solidarité anonyme et généralisée, l'Etat providence contribue de manière décisive à l'émancipation des individus » (Cusset, 2011 : 88). L'encadrement de la solidarité sociale s'est enfin conclu par des obligations liées au droit civil et au droit de l'aide sociale (Joel et al. 2003). Toutefois, l'hypothèse de l'institutionnalisation de la solidarité soulève réserves et réticences. A ce propos, ce fonctionnaire de la direction de l'action sociale déclare :

« Bah, comme le code civil prévoit aussi que les «parents» doivent des aliments à des enfants qui sont dans le besoin, bah c'est l'inverse aussi, les enfants doivent des aliments aussi à leurs «parents» qui sont dans le besoin... Mais là si cela rentre dans le droit, ce n'est plus une conception morale de solidarité. Dès lors que ça rentre dans le droit social, je ne pense pas que ça puisse s'estomper... ça n'aura pas le même sens dès lors qu'on te l'impose. Moi je vais le faire, si tu veux aider, aide parce que tu as envie d'aider ou aide parce que toi-même tu ressens le besoin d'aider, non pas qu'on te l'impose, sinon tu es contraint de le faire ; dès l'instant qu'il y a une contrainte qui rentre dedans, ce n'est plus la même valeur... Du coup tu vas aider tes «parents» parce que le droit l'impose. Moi je ne suis pas d'accord avec, parce

que tu dois... moi personnellement si je dois m'occuper de mes «parents», je sais que je dois m'en occuper, non pas qu'on me l'impose, parce que si on impose quelque chose, ce ne sera pas la même chose ».

La solidarité serait ainsi plus « subie » que délibérément choisie parce que le soutien ne reposera plus sur la conscience morale mais plutôt sur la pression du droit. Dans ce sens, l'institutionnalisation de la solidarité s'éloignerait de la logique de don de la vie (Lalivé d'Épinay, 2006) qui « fonde la famille » et qui « la reproduit ». L'institutionnalisation modifiera non seulement l'obligation du devoir moral de solidarité, mais aussi aura des répercussions sur les croyances sociales qui fondent les logiques de solidarité familiale et « communautaire ».

Certains auteurs restent critiques vis-à-vis de la logique de l'institutionnalisation de la solidarité à l'égard des personnes vieillissantes. D'abord, elle amène à définir la vieillesse comme un problème social, une « nouvelle catégorie d'action publique » (Thomas, 2005). Dans tous les cas, « un droit spécifique » pose problème car il consiste à maintenir les individus en « position d'extériorité » (Jovelin et Jaeger, 2013). Celui-ci conduit à la construction des catégories. À ce titre, à partir d'une analyse critique de l'institutionnalisation de la dépendance et du processus de désindividualisation dans la grande vieillesse, Hélène Thomas (2005) observe que « le vieillissement est désormais considéré comme pathologique pour tous les groupes sociaux et problématique socialement, notamment pour les classes moyennes et populaires. Ces dernières font donc l'objet de politiques socio-sanitaires spécifiques, dites de « lutte contre la dépendance », impliquant l'intervention d'agents spécialisés et conduisant à leur spécification comme « personnes âgées dépendantes » (Thomas, 2005 : 34). En d'autres termes, institutionnaliser la solidarité c'est reconnaître qu'il existe des « catégories vulnérables » que le droit doit protéger. En l'absence de droit, ces personnes risquent d'exclusion sociale. Dans cette perspective, pour sa part, George Rouamba (2015 :392) estime que « le droit ne saurait être une panacée pour la prise en charge de la vieillesse dans un contexte de contraintes en ressources mais il est possible d'envisager des interventions pour réduire la précarité des plus âgés ».

Finalement, à la lumière de ce qui vient d'être présenté, il nous semble qu'aucune politique sociale ne peut être prise pour un modèle ; elle doit exister pour permettre d'accéder aux droits fondamentaux et de lutter contre l'exclusion des personnes âgées, mais encore faut-il que les pouvoirs publics s'impliquent activement dans le maintien d'une politique sociale

d'équité. Quelle que soit la perspective, il nous semble qu'une politique sociale doit offrir le libre choix du mode de vie et non imposer une norme unique de parcours (Réguer et Charpentier, 2009).

Conclusion

À travers ce chapitre, nous avons vu que le regard porté sur les institutions d'hébergement pour personnes âgées relève d'un jugement individuel et reste à l'appréciation de chacun. Contrairement aux représentations sociales dominantes, les personnes âgées, leur entourage et les acteurs institutionnels ne rejettent pas la possibilité d'un recours à ce type d'établissement. Nous reconnaissons les limites de notre échantillon, mais grâce à sa richesse nos résultats confortent ceux d'une étude réalisée par Chapuis-Lucciani et al. 2011, dans laquelle, plus de 20% en milieu urbain avaient évoqué « vouloir vivre en maison de retraite où ils pourraient s'y reposer, se sentir plus en sécurité, se soigner, retrouver des personnes de leur âge ».

La réflexion sur la possible mise en place des hébergements pour personnes âgées n'est plus un tabou sur le continent africain, et au Sénégal, pays apparemment en retard dans la connaissance de leur existence, acteurs des politiques publiques, familles et personnes âgées en sont tout de même au stade du questionnement. À certains égards, il serait possible d'avoir ce type d'hébergements adaptés pour expérimentation et leur existence, nous semble-t-il, pourrait modifier les perceptions associées aux idées reçues telles que nous les avons présentées. Nous pouvons donc estimer une plus grande importance, dans le futur, des dispositifs dont l'objectif ne visera pas seulement l'accueil et l'accompagnement des plus « fragilisés » mais veillera au libre choix, (Laroque, 2009, Réguer et Charpentier, 2009) des personnes âgées.

CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Notre recherche s'est attachée à étudier les expériences des «parents» âgés à travers le prisme de la solidarité familiale face au changement social. Si l'objectif était d'appréhender avant tout la dynamique de mise en œuvre de la solidarité envers les «parents» âgés, il convenait également de saisir les ambivalences relatives d'une part à la place des «parents» âgés dans la famille et la société, et d'autre part dans les représentations de la vieillesse. Notre démarche a d'abord consisté à analyser les conditions du vieillissement et les éléments d'influence dans la transformation des modalités d'exercice de solidarités, et à discuter les différentes dimensions qui s'articulent dans le processus de solidarité au fil de la vieillesse. Pour dépasser les représentations du sens commun sur la «solidarité bienveillante», nous avons mis au cœur de notre démarche méthodologique *la réflexivité de l'acteur* (Mallon, 2012). Par la suite l'analyse dans la deuxième partie de la thèse a permis d'illustrer les cadres logiques d'interprétation et de représentations collectives concernant la solidarité, le pouvoir des aînés et la vieillesse et de montrer comment ces dimensions se rejoignent. Les résultats obtenus confirment cependant l'écart entre représentations sociales du vieillissement et expériences vécues par les personnes âgées et révèlent un ensemble d'ambivalences dans ces différentes dimensions.

La première dimension a concerné la solidarité. Au Sénégal, selon les discours des personnes interviewées, la notion de la solidarité envers les «parents» âgés comme valeur est prégnante avec des références souvent religieuses. Néanmoins, nous l'avons pu montrer, la représentation se décale de la réalité, lorsque nous avons voulu connaître si la solidarité est une obligation envers ses «parents». Sur le plan pratique, la recherche a identifié l'importance des compromis dans la relation de l'entraide et les «parents» se trouvent pleinement impliqués. Ainsi, des «parents» âgés à faibles ressources mettent en place différentes stratégies pour faire face aux responsabilités familiales et satisfaire aux besoins individuels. Les «parents» âgés s'appuient aussi sur les proches dans l'exercice de leurs responsabilités, mais restent cependant préoccupés dès lors qu'ils cherchent à préserver leur autonomie et leur pouvoir au sein de la famille.

La deuxième dimension a concerné le pouvoir des aînés. La recherche a permis d'identifier à quel point le pouvoir est au cœur des relations familiales et de la valorisation de soi. Les

«parents» âgés apprennent à se servir de leurs ressources économiques, mais celles-ci ne sont pas déterminantes. En clair, malgré la fragilité, le pouvoir d’agir inhérent à l’affirmation de soi et à la consolidation de son identité constitue l’objet de négociations permanentes. Avec ou sans ressources, le pouvoir d’agir sur soi et sur son environnement semble de plus en plus étroit et l’expérience d’effacement que nous avons développée en témoigne des limites.

La troisième et dernière dimension est celle de la vieillesse. Si le poids du jugement social exerce une influence prépondérante dans la définition de la vieillesse, on pourrait penser que les «parents» âgés adhèrent facilement à ces représentations : c’est exactement le contraire, ils s’en distancient fortement. S’installe ainsi une certaine résistance contre le jugement normatif de la vieillesse où les «parents» âgés refusent d’être réduits à leur situation de fragilité. Par ailleurs, leurs expériences quotidiennes contredisent la perception (Jovelin, et Mezzouj, 2010) que l’on peut avoir des personnes « fragilisées » et finalement témoignent de la dynamique et de la pluralité d’expériences riches d’inventivité. À cet égard, leurs stratégies choisies et non contraintes face au vieillissement sont assez parlantes. C’est le cas de la valorisation des expériences biographiques individuelles. Conscients de leurs limites par rapport aux interactions extérieures, certains «parents» très âgés ont appris à mettre à profit leur histoire de vie, qu’ils sont capables de raconter à longueur de journée, ce qui est évidemment, dans une certaine mesure, un moyen d’éviter l’isolement et la solitude. Ce résultat montre que la fragilité telle que nous l’avons définie au départ n’est pas un obstacle (charge/poids) et que la personne âgée l’intègre dans son quotidien pour pouvoir conserver la « prise au monde » (Caradec, 2004). Finalement, si les expériences des «parents» âgés se croisent et se complètent pour une large part, notre recherche révèle combien leur vieillesse est dynamique et plurielle; chacun de ces «parents» a une manière bien singulière d’expérimenter son vieillissement.

Une telle conclusion peut paraître une évidence. Pourtant, indépendamment des questions relatives au vieillissement, il est encore des discours et des travaux sur l’Afrique qui véhiculent une vision anhistorique et uniformisante. S’ajoute à cette pensée dominante, celle relative au vieillissement qui réduit la personne devenue âgée à n’être plus définie que par son âge, alors même que, nous l’avons indiqué, la dernière étape du cycle de vie est le résultat d’une construction lente des différences, le plus souvent marquées d’inégalités. Ce constat est encore plus vrai dans les pays ne disposant que d’esquisse de politiques sociales aptes à compenser les inégalités et les affaiblissements.

Vieillesse plurielles : vers un modèle de l'exception ?

Dans la troisième partie, l'analyse a porté sur la pluralité des modalités de solidarités envers les «parents» âgés. La recherche a permis d'identifier une pluralité et une complexité des stratégies d'accompagnement des « parents » âgés qui s'encastre dans des logiques culturelles complexes. Le cas des mobilités résidentielles des femmes veuves montre la préoccupation familiale, et la résistance contre les enfants est assez caractéristique des limites de la solidarité « bienveillante » ; reste cependant à savoir de quelle manière il faut sortir de cette « contrainte ». Ce résultat permet également de rappeler les inégalités entre hommes et femmes dans le parcours du vieillissement.

Concernant la prise en charge familiale des « parents » âgés, la recherche met particulièrement en évidence les disparités et inégalités entre «parents» âgés dès lors que les solidarités familiales se mobilisent différemment en fonction des ressources dont disposent les individus. Un certain nombre de domaines entrent en ligne de compte comme certains auteurs l'ont constaté (Golaz et al. 2015 :74) : « le réseau familial, la descendance, la qualité des relations avec les membres de ce réseau et leurs ressources ».

Les stratégies individuelles et familiales se développent et restent à l'appréciation des ressources individuelles. Ainsi, l'intervention d'un tiers « non familial » indemnisé pour aider dans les actes courants (activités culinaires, ménagères), ne relève, pour l'heure, que très peu d'un « marché » organisé. Ce tiers est appelé « domestique » ou encore « personne qui aide » voire « *bonne* » dans un secteur informel où la « domination féminine » est communément admise dans le domaine du « care ». Bien qu'il soit presque une pratique commune, essentiellement en milieu urbain, le recours individuel aux « domestiques » est en train de devenir une nouvelle offre de compensation de l'absence d'entourage familial dans le cadre de la prise en charge des « parents » âgés « fragilisés » et isolés. Il contribue à donner des orientations pour le développement de services aux personnes vieillissantes. Ce résultat ouvre toutefois sur la question des inégalités entre personnes âgées quand le niveau des ressources et l'entourage familial jouent un rôle dans l'accès à ce type de service.

Contrairement au paradigme dominant des solidarités familiales « intarissables », nos résultats révèlent l'importance de la question de la prise en charge des personnes âgées et nous confortent dans notre hypothèse de départ qu'il est impossible de sous-estimer les

mutations sociales qui modifient les modalités familiales d'exercice des solidarités et les solidarités de proximité. L'avenir des plus âgés est encore plein d'incertitudes. Notre étude aboutit donc à confirmer les transformations dans les modalités familiales de solidarité envers les personnes âgées, particulièrement autour des expériences de mobilité résidentielle des femmes veuves âgées, des proches aidants confrontés à l'épuisement et de l'expression d'un souhait de pluralité des solidarités en complément de solidarité familiale.

La recherche montre alors qu'il faut s'emparer de la question du vieillissement pour imaginer une diversité de solutions adaptées à la pluralité des situations familiales sénégalaises. Si notre étude est une contribution à l'analyse des transformations des modalités familiales d'exercice des solidarités envers les personnes âgées, elle a surtout pour but de souligner les défis des personnes âgées face à l'absence d'un système généralisé de protection sociale. Le système de protection sociale des personnes âgées reste embryonnaire alors que l'augmentation de leur nombre au même titre que les nouveaux rapports intergénérationnels qui en découleront, se révèle être, pour le Sénégal, un défi de société auquel il est déjà confronté. Notre réflexion ouvre donc sur une interrogation plus large, relative à l'avenir des personnes âgées.

Au Sénégal, les politiques publiques doivent tenir compte de la pluralité des solutions et mettre en place une politique volontariste et dynamique dans l'accompagnement des personnes âgées. Les fortes incertitudes constatées chez les chefs de famille à faible niveau de ressources obligent désormais les pouvoirs publics à prendre en compte la diversité de leurs situations sociales. Les pouvoirs publics encouragent en effet les aides financières aux microprojets, mais doivent aussi s'atteler à une politique globale destinée à protéger une population âgée marginalisée. Au Sénégal, en plus d'un système de retraite existant, les politiques sociales de la vieillesse auront à mettre en place une politique inclusive permettant ainsi l'intégration sociale des personnes « vulnérables » pour préserver leur autonomie.

Les politiques publiques actuelles se limitent à des solutions « palliatives » et ne prennent pas suffisamment en compte la diversité des réalités sociales en présence. Les solutions comme la « bourse familiale » donnent une garantie à court terme. À cet égard, nous considérons que la diversité des situations des « parents » âgés appelle des solutions plurielles. Certes, les politiques publiques sont par essence normatives. Pourtant, les niveaux de la norme et sa prégnance culturelle peuvent l'être à des degrés divers. Il nous semble que c'est à

une invention historique d'une diversité de modalités d'exercice des solidarités qu'il convient de s'atteler, en fonction des orientations culturelles non moins plurielles que la société sénégalaise voudra bien se construire. Le changement social doit davantage engager la société à reconnaître des réalités plurielles et mouvantes du vieillissement pour préserver l'autonomie des personnes âgées et échapper à une représentation statique que différents conservatismes ont donné des sociétés africaines supposées anhistoriques et sans changement (Balandier,1955).

Contribution de l'étude

Notre travail a été guidé par la recherche de pluralité d'expériences des personnes âgées. La reconnaissance des vieillissements pluriels a été notre contribution au domaine du vieillissement et de la gérontologie sociale. Nous rejoignons donc les auteurs Michel Charpentier et ses collègues (2010) pour qui il n'y a pas « un vieillissement », mais bien « des vieillissements ». Notre recherche contribue ainsi à enrichir les connaissances des vieillissements pluriels, en intégrant à la fois les dimensions de négociation et de stratégie. Enfin, l'analyse des expériences plurielles du vieillissement permet de dépasser les représentations sociales consistant à « homogénéiser » et à « décontextualiser de façon outrée » des personnes « aux facettes hétérogènes » (Ladouceur, 2008 :4).

Les perspectives de recherche

Cette étude a permis d'entrevoir de nombreuses pistes de réflexions pour la poursuite de la recherche. Les aspirations des personnes âgées et de leurs familles que nous avons mentionnées sont à mettre en perspective avec d'autres études dans des contextes différents de ceux du Sénégal. Ainsi, la comparaison internationale serait une stratégie de recherche pour approfondir, par exemple les expériences du « vieillir en famille ». De plus, une autre piste serait de comprendre la diversité des fragilités susceptibles de porter atteinte à l'intégrité de la personne âgée. Il s'agirait de connaître les formes de maltraitance « camouflées » ou même banalisées qui émergent lorsque la personne âgée a atteint certaines limites de l'autonomie, physique notamment. D'autres domaines tels que la solitude en famille restent quasi inexplorés. De même que la question de la mort, jamais abordée par les personnes âgées elles-mêmes, le déni de la vieillesse et le sentiment de finitude en sont des hypothèses plausibles.

Enfin, l'hypothèse de la diversité des modes de vieillissement et du « bien vieillir » pourrait-elle être une base pour imaginer des modalités plurielles des solidarités, ce qui pourrait alors constituer un modèle de l'exceptionnalité pour les Sénégalais ? Le Sénégal va-t-il imaginer un modèle de l'exceptionnalité pour sa population plurielle ?

Bibliographie

A

Abélès, M., et Collard C., *Age, pouvoir et société en Afrique noire*, Hommes et sociétés, Karthala PUM, 1985

Abélès, M., *L'anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot, 2008

Adegboyega O, Ntozi, J P-M., Ssekamatte-Ssebulira, J-B. La famille africaine : données, concepts et méthodologie, in Adépoju A. *Famille africaine. Politiques démographiques et développement*, Paris, Karthala. 1999, p.37-38.

Adepoju, A. (dir.), *La famille africaine. Politiques démographiques et développement*, Paris, Karthala, 1999

Adjamagbo, A., et Antoine, P., « Le Sénégal face au défi démographique », in DIOP (dir.) *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002

Adjamagbo, A. « Les solidarités familiales dans les sociétés d'économie de plantation, dans une région de Sassandra en Côté d'Ivoire », in M. Pilon, *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, CEPED, n° 15, 1997, p. 301-325.

Andrianantoandro, V. T., « Evolutions des relations intergénérationnelles en milieu rural des Hautes Terres malgaches », in L. Nowik et B. Lecestre-Rollier *Vieillir dans les pays du sud*, Paris, Karthala, 2015, p. 79-99.

Althabe G. Ethnologie du contemporain et enquête de terrain. Terrain 1990:126–31. doi:10.4000/terrain.2976.

Agence Nationale de l'Habitat.

http://www.anah.fr/fileadmin/anahmedias/Textes_et_publications/vieillir-chez-soi.pdf

ANSD, (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie). Situation économique et sociale de la région de Saint-Louis, 2008.

ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie), « Résultats définitifs du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat – (2002) - Rapport National de Présentation », décembre, Dakar, 2006.

ANSD/SRSD Dakar : Situation Economique et Sociale régionale - 2013. Rapport publié en avril 2015.

ANSD, (Agence Nationale de la statistique et de Démographie). Enquête pauvreté et structure familiale 2010 - 2011 Rapport de synthèse des résultats Février 2015.

ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie), « Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS-II, 2011). Rapport définitif », Dakar, 2013

ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie), « Rapport définitif du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE-2013) », septembre, Dakar, 2014.

ANSD/SRSD Saint-Louis : Situation Economique et Sociale régionale - 2013. Rapport publié en avril 2015

ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie), « Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal », quatrième trimestre, notes d'informations, Mars 2017.

Antoine, P., « Population et urbanisation en Afrique », La Chronique du CEPED, n°17, 1995 avril-juin 1995

Antoine et al. *Les familles dakaroises face à la crise*. IFAN-ORSTOM-CEPED, Dakar et Paris, 1995

Antoine, P., Djiré M. (1998). « Crise et évolution des comportements matrimoniaux à Dakar », In Gendreau Francis (ed.), Lucas E. de Carvalho (co-ed.). *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*. Paris, ESTEM, 203-218. (Universités Francophones : Actualité Scientifique). *Crises, Pauvreté et Changements Démographiques dans les Pays du Sud*, Ouagadougou (BKF), 1996/11/13-15. ISBN 2-84371-036-7

Antoine, P., (éd.), *Les relations intergénérationnelles en Afrique, approche plurielle*, Paris, CEPED, 2007.

Antoine, P., Travailler à l'âge de la retraite ? Comparaison de la situation dans sept capitales ouest-africaines, DT, DIAL, décembre, 2007-13. En ligne sur le site de l'Institut de Recherche pour le Développement. www.dial.ird.fr/content/download/49570/380031/version/1/file/2007-13.pdf

Antoine, P., « Vieillir en Afrique », *Idées économiques et sociales*, vol. 3, N° 157, 2009

Antoine, P., et Golaz, V., « La situation des personnes âgées en Afrique », *Gérontologie*, 153, 2010, p. 45-52.

Antoine, P., et al. 2012, « Les chefs de ménage âgés au Sénégal : illusion statistique ou réalité ? », in Antoine P., (ed.), Adjamagbo A.,(ed.). *Démographie et politiques sociales. Paris : Association Internationale des Démographes de Langue Française*, 2015. Colloque International de l'AIDELF : Démographie et politiques sociales : Séance Concepts, 17. Ouagadougou (BKF), 2012/11/12-16. ISBN 978-2-9521220-4-7

Antoine, P., Gning, S., Dial, F.B, XVIIe colloque international de l'AIDELF sur Démographie et politiques sociales, Ouagadougou, novembre, 2012

Antoine, P., (éd.), *Les relations intergénérationnelles en Afrique, approche plurielle*, Paris, CEPED, 2007

ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie) (2014). Rapport définitif du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE-2013), septembre, Dakar.

Attané, A., 2011. « La notion d'aïnesse sociale a-t-elle encore un sens dans les contextes contemporains ouest-africains ? L'exemple du Burkina Faso ». Actes du colloque international de Meknès, 17-19 mars 2011, Maroc

Attias-Donfut, C. « Entre traditions et modernité : les incontournables aînés », in C. Attias-Donfut et L. Rosenmayer, *Vieillir en Afrique*, Paris, P.U.F, 1994, p 19-46

Attias-Donfut, C. et Rosenmayer, L. (dir.), *Vieillir en Afrique*, Paris, P.U.F, 1994

Attias-Donfut, C., « Les vieillesse immigrées », in C. Hummel, I. Mallon, V. Caradec *Vieillesse et vieillissements, regards sociologiques*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 161-173

Attias-Donfut, C., Ségalen, M., *Grands- «parents». La famille à travers les générations*, Paris, Odile Jacob, 1998

Attias-Donfut, C., « Préparation à la vieillesse et autopurification. Entretien avec Youssouf CISSE », In C. Attias-Donfut et L. Rosenmayer, *Vieillir en Afrique*, Paris, P.U.F, 1994

Attias-Donfut, C., Lapierre, N., Ségalen, M., *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Odile Jacob, 2002

Attias-Donfut, C., Gallou R., « L'impact des cultures d'origine sur les pratiques d'entraide familiale. Représentation de la solidarité familiale par les immigrés âgés », *Informations sociales* 2006/6 (n° 134), p. 86-97.

Arbuz, G., « Accompagner les expériences du vieillissement Quel dispositif, quelles démarches privilégier ? » Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie. Université du Havre, 2013. Français.

Argoud, A., et Puijalon, B., « Enjeux et limites d'une prise en compte de la parole des vieux », *Gérontologie et société* 2003/3 (vol. 26 / n° 106), p. 23-39.

Argoud, D., et Puijalon, B., *La parole des vieux. Enjeux, analyse, pratiques*. Paris, Dunod, 1999

Augé, M., *Une ethnologie de soi le temps sans âge*. Paris, Éd. du Seuil, 2014.

B

Ba, O.C., Ndiaye, A. I. « L'émigration clandestine sénégalaise », *Revue Asylon(s)*, N°3, mars 2008, Migrations et Sénégal., url de référence : <http://www.reseau-terra.eu/article717.html>

Balandier, G., (1955), *Sociologie des Brazzavilles noires*, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1985.

Balandier, G., « Problématique des classes sociales en Afrique noire », les Cahiers internationaux de sociologie, 1965, vol. 38, n°12, p. 131-142. En ligne sur le site de l'Université du Québec Chicoutimi.

Balandier, G., *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971.

Balandier, G. *Civilisés, Dit-on*, Paris, PUF, 2003.

Balard, F., « Vivre et dire la vieillesse à plus de 90 ans, se sentir vieillir mais ne pas être vieux. Ambivalence des représentations du grand âge par les personnes très âgées », *Gérontologie et société* 2011/3 (vol. 34 / n° 138), p. 231-244.

Bangré, H., « Cameroun : zoom sur la « maison de retraite » Béthanie Viacam. 26 janvier 2005 ». <http://www.afrik.com/article8064.html>

Barou, J., Gallou, R., « Vieillir et mourir en Afrique ou en France ? Regards croisés de deux générations d'immigrés subsahariens », *Gérontologie et société* 2011/4 (vol. 34 / n° 139), p. 117-145. DOI 10.3917/g.s.139.0117

Barthé, J-F., Clément, S., Drulhe, M., 1988. « Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », *Revue du centre de recherches sur le travail social*, n° 15, Caen.

Beisson, G., De l'hospice des incurables à la « maisonnée ». Evolution de l'architecture des hôpitaux gériatriques : un exemple parisien, l'hôpital Charles-Foix ; in Réguer, D et Marek, Y. *La vieillesse et ses prises en charges de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013

Bertaux, D. *Les récits de vie*. Paris, Nathan, 1996

Béraud, C., « Individualisation », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », 2010, p. 73-74.

Berger, P., Luckmann, T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridien-Klinsky, coll. « Sociétés », 1996.

Bickerstaff-Charron, J., « Le sens que revêt l'expérience de vivre en milieu institutionnel pour des personnes âgées », Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en travail social, Université du Québec. 2006. <https://archipel.uqam.ca/3054/1/M9443.pdf> .

Binet, J. Nature et limites de la famille en Afrique noire.
http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/b_fdi_04-05/03802.pdf.

Bizzini, L., « L'âgisme. Une forme de discrimination qui porte préjudice aux personnes âgées et prépare le terrain de la négligence et de la violence », *Gérontologie et société* 2007/4 (vol. 30 / n° 123), p. 263-278.

Bonte, P., « Structures d'âge, organisation familiale et systèmes de parenté en Afrique de l'est ». In, M. Abélès et C. Collard, *Age, Pouvoir et Société en Afrique*, Karthala, 1985

Boissy, M., « Les enjeux de l'accompagnement pour les proches », in Jalmalv, *La famille accompagnante*, n°76, mars 2004, p.14-19.

Broutelle, A-C., Le Morvan François, « La construction sociale des maladies », *Regards croisés sur l'économie*, 1/2009 (n° 5), p. 61-64.

Bouisson, J., «vieillesse, vulnérabilité perçue et routinisation », *Retraite et société* 2007/3 (n°52), p. 107-128.

Bouisson, J., *Psychologie du vieillissement et vie quotidienne*, Solal, coll. « Psychologie », 2005

Bouisson, J., et al, *Vieillesse & vieillesse, vulnérabilité & ressources : regards croisés*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2011

Bouati et al. « L'épuisement des aidants familiaux : une crise intrafamiliale masquée ? Approche psychodynamique et systémique ». *Geriatr Psychol Neuropsychiatr Vieil* 2016 ; 14 (1) : 67-76

Bourque R., et Thuderoz, C., *Sociologie de la négociation*, Paris, la Découverte, 2002

Bourdieu, P., *Choses dites*, Paris, minuit, 1987

Bourdieu, P. « Espace social et genèse des "classe », In *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 52-53, juin 1984. Le travail politique. pp. 3-14

Bourdieu, P., Chamboredon, J.C et Passeron, J. C. *Le métier de sociologue*. Paris, Mouton, 1983

Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé , Volume 90, Numéro 3, mars 2012, 157-244

C

CFAO, 2015. Les classes moyennes en Afrique Quelle réalité, quels enjeux ? Le livre blanc,

Campéon, A., « Devenir vieux au grand âge », In Chamahian A. et Lefrançois C., (dir.). *Expériences contemporaines et subjectives des âges de la vie*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 213-251.

Campéon, A., « Vieillesse isolées, vieillesse esseulées ? Regards sur l'isolement et la solitude des personnes âgées », *Gérontologie et société* 2016/1 (vol. 38 / n° 149), p. 11-23.

Campéon, A. et al. (2012), « La prise en charge des personnes âgées dépendantes en Europe : le vécu des aidants familiaux », *Vie sociale* 2012/4 (N° 4), p. 111-127. DOI 10.3917/vsoc.124.0111

- Caradec, V., *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, Paris, P.U.F, 2004.
- Caradec, V., « L'expérience sociale du vieillissement », *Idées économiques et sociales* 2009/3 (N° 157), p. 38-45
- Caradec V., *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris, A. Colin, 2012.
- Caradec, V., « Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche « Vieillissement de la population et habitat » », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2010/1 | 2010, mis en ligne le 01 avril 2012, consulté le 10 décembre 2016. URL : <http://eps.revues.org/3897> ; DOI : 10.4000/eps.3897
- Caradec, V., Vannienwenhove, T., « L'expérience corporelle du vieillissement ». *Gérontologie et société, regards croisés sur le corps vieillissant*, n°148, vol.37, 2015, p. 85
- Caradec, V., « Transitions du vieillissement et épreuve du grand âge », in C. Hummel, I. Mallon, V. Caradec *Vieillesse et vieillissements, regards sociologiques*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p.273-288.
- Chapellière I., Ordioni, N., *Le changement social contemporain*, Paris, Ellipses, 1996
- Carvalho, S., et Giroux, E., *Comprendre la vieillesse*, Bruxelles, E.M.E & InterCommunications, sprl, 2010
- Cavalli, S., et Meidani, A. « Vivre le vieillir : autour du concept de déprise ». *Gérontologie et société*, 2018/1 (vol. 40 / n° 155)
- Cavalli et al. « Les événements marquants du grand âge sont-ils des facteurs d'exclusion ? Une analyse longitudinale », *Gérontologie et société* 2002/3 (vol. 25 / n° 102), p. 137-151.
- Cazeneuve, J., *Mauss*, Paris, Presses universitaires de France, 1968
- Chabert, J., et al, *Vivre au grand âge.angoisses et ambivalences de la dépendance*, Paris, Autrement, 2001
- Chapuis-Lucciani, N. et al. « Cohabitation intergénérationnelle ou gestion institutionnelle de la vieillesse ? Perception de la prise en charge des personnes âgées libanaises, marocaines et sénégalaises », in W. Molmy, M. Sajoux et L. Nowik (Eds). *Vieillissement de la population dans les pays du sud : Famille, condition de vie, solidarité publiques et privées, ... État des lieux et perspectives*. (p. 298 – 305), Actes du Colloque International de Meknès (Maroc, 17 – 19 mars). Paris : CEPED (Les Numériques du CEPED), 2011.

Chapuis-Lucciani, N., et al. Une approche synchronique du vieillissement : Exemple d'étude de la population sénégalaise âgée. L'anthropologie du vivant : objets et méthodes, CNRS, GDR, Paris, 2010.

Charpentier, C., et Quéniart, A., « Les effets croisés de l'âge, du genre et de la migration sur le rapport au corps de femmes âgées immigrantes ». *Gérontologie et société*, 2015/1 (vol. 37 / n° 148)

Charpentier, M., et al. *Viellir au pluriel*, Presses de l'Université du Québec, (coll. Problèmes sociaux et interventions sociales), 2010

Clément, S., « Le vieillissement avec le temps, et malgré le monde », *Empan* 2003/4 (no52), p. 14-22. DOI 10.3917/empa.052.0014.

Clément, S., Mantovani, J., « Les déprises en fin de parcours de vie », *Gérontologie et société*, n° 90, 1999, p. 95-108.

Clément, S., « Le vieillissement avec le temps, et malgré le monde », *Empan* 2003/4 (no52), p. 14-22. DOI 10.3917/empa.052.0014.

Coenen-Huther, J., « Compréhension sociologique et démarches typologiques », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLIV-135 | 2006

Cohen B., Menken J. « Rapport du groupe de travail sur la recherche d'une politique et des données nécessaires pour répondre au défi du vieillissement en Afrique », National Research Council. www.nap.edu/html/11708/11708execsumm_french.pdf

Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé.
http://www.who.int/governance/eb/who_constitution_fr.pdf

Crenn, C., et Ka, A., « Les entrepreneurs du « bien vieillir » à Dakar, entre survivance et convivance », *Mondes en développement* 2015/3 (n° 171), p. 83-97.

Crochot, E., Bouteyre, E., « Être le parent de son propre parent atteint d'un syndrome démentiel de type Alzheimer. Des capacités de résilience pour cette parentalité spécifique », *Dialogue* 2005/3 (no 169), p. 111-123. DOI 10.3917/dia.169.0111

Copans, J., *Enquête ethnologique de terrain. Enquêtes et ses méthodes*, Paris, 2011

Crozier, M., Friedberg, E., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977

Cowgill, Donald O. Aging and Modernization: A revision of the Theory. In *Late Life-Communities and Environmental Policy*. Jaber Gubrium. ed. PD. 123 – 45. Springfield: Charles C Thomas.

Coumé, M. et al. 2000. « Étude sur les besoins socio-sanitaires et économiques des personnes âgées au Sénégal (Rapport de recherche) », Dakar, Ministère de la Famille, de l'action sociale et la solidarité nationale, Direction de l'action sociale, 33 p.

Cumming et Henry. *Growing Old. The process of disengagement*, Basic Books, New York, NY.1961.

Cusset, P. Y., *Le lien social*, Paris, Armand Colin, Paris, 2007

Cyrulnik, B., « Vieillesse et résilience », in C. Attias-Donfut, B. Cyrulnik, E. Klein, R. Misrahi, *Penser le temps pour lire la vieillesse*, Paris, PUF, 2006

D

Dacher, M., Comptes rendus, *Vieillir en Afrique*, Claudine Attias Donfut et Léopold Rosnmayer, Paris, P.U.F, 1994, in Cahier d'études africaines, année 1995, volume 35, numéro 138, pp 657 – 659

David E. Bloom, E. Jimenez, and L. Rosenberg (November 2011). Social Protection of Older People. PGDA Working Paper No. 83 <http://www.hsph.harvard.edu/pgda/working.htm>

Daffé, G., « La difficile réinsertion du Sénégal dans le commerce mondial », in Diop, M.-C (dir.) *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002

Danic, I., « La notion de représentation pour les sociologies. Premier aperçu », ESO, travaux et documents, n° 25 décembre, 2006.

De Jong W., « Une perspective sur l'étendue de la sécurité et de l'insécurité sociales », in W. De Jong, C. Roth, F. Badini-Kinda, S. Bhagyanath S, *Vieillir dans l'insécurité*, Société suisse d'études africaines, 2005

Déclaration politique et Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, 2002 », *Revue internationale des sciences sociales* 2006/4 (n° 190), p. 683-719.

Delisle et Ouellet, « l'adoption du partitionnisme chez les aînés ». In M. Legrand (dir.). *La retraite, une révolution silencieuse*, Paris, Erès, 2001

Déchaux, J.H., « La famille à l'heure de l'individualisme », *Revue Projet* 2011/3 (n° 322), p. 24-32. DOI 10.3917/pro.322.0024

Delbès C., Gaymu J. « Le choc du veuvage à l'orée de la vieillesse : vécus masculin et féminin », in *Population*, 57^e année, n°6, 2002. pp. 879-909; doi : 10.2307/1534736

De la Haye A- M. *La catégorisation des personnes*, PUG, 1998

Delomier, Y. « Préserver l'autonomie des personnes âgées dépendantes », in *Autonomie de la personne en fin de vie*, revue Jalmalv, n°77-juin 2004

Devey, M., *Le Sénégal*, Paris, Karthala, 2000

Dewerpe, A., « La « stratégie » chez Pierre Bourdieu », *Enquête* [En ligne], 3 | 1996, mis en ligne le 11 juillet 2013, URL : <http://enquete.revues.org/533>

Dial, F.B., *Mariage et divorce à Dakar. Itinéraires féminins*, Paris, Karthala, 2008

Dimé, N. M. « Crise économique, pauvreté et dynamique des solidarités chez les catégories sociales moyenne et populaire à Dakar (Sénégal) ». Thèse de sociologie, Université de Montréal, avril 2005.

Dimé, N.M. « Remise en cause, reconfiguration ou recomposition ? Des solidarités familiales à l'épreuve de la précarité à Dakar, » in *Sociologies et sociétés, sociétés africaines en mutation : entre individualisme et communautarisme*, PUM, 2007, vol.39, n°2, p. 151 – 171

Dimé, N.M., « Des retraités qui entretiennent des jeunes » : précarité et nouvelles dynamiques de solidarité intergénérationnelle à Dakar », in *Relations intergénérationnelles, Enjeux démographiques*, Actes du XVIème colloque de l'AIDELF, Genève 21-24 Juin 2010, Association Internationale des Démographes de Langue Française, ISBN : 978-2-9521220-3-0

Diallo, I. « Analyse d'une politique publique de santé destinée aux personnes âgées au Sénégal. La mise en œuvre du système d'assistance « SÉSAME ». Mémoire présenté à la faculté des lettres et sciences humaines, à la faculté d'éducation physique et sportive et à la faculté de médecine et sciences de la santé. Université Sherbrooke, novembre 2013.

Diop MC, (ed). *La société sénégalaise entre le local et le global*. Paris, Karthala; 2002.

Donham, D., « Culture, contradictions et histoire. Analyse des anciens Malla (Ethiopie) », in M. Abélès et C. Collard, *âge, pouvoir et société en Afrique*, Khartala, 1985.

Dortier, J.F (dir.). *Le dictionnaire des sciences humaines, éd. Sciences humaines*, 2004

Dramé, M., et al. « La fragilité du sujet âgé : actualité - perspectives », *Gérontologie et société* 2004/2 (vol. 27 / n° 109), p. 31-45.

Drulhe, M., Clément S., Mantovani J. et Membrado M. (2007). L'expérience du voisinage : propriétés générales et spécificités au cours de la vieillesse, *Cahiers internationaux de sociologie*. 2(123), 325-339. doi: <https://dx.doi.org/10.3917/cis.123.0325>

Dufour, S., Fortin, F., et Hamel, J., *Enquête en sciences sociales, l'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Montréal : Les Éditions Saint-Martin, 1991

Dumazedier, J, « Touraine Alain, Production de la société », in *Revue française de sociologie*, 1974, 15-4. p. 601-605

Durkheim, D., *De la division du travail social*, Paris, PUF, 5^e ed. « Quadrige », 1998

Duthé, G. et al. 2010 « Situation sanitaire et parcours de soins des personnes âgées en milieu rural africain Une étude à partir des données du suivi de population de Mlomp (Sénégal)» *Autrepart*, 2010/1 n° 53. DOI : 10.3917/autr.053.0167 pp 167-187

Engracia Leandro, M., « Le lien social dans la pensée sociologique classique », in J. Pavageau, Y. Gilbert et Y. Deprazzini, (dir.). *Le lien social et son inachèvement de la modernité. Expériences d'Amérique et d'Europe*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Ennuyer, B. « Les «parents» qui vieillissent à domicile ». *Études* 2008/4 (Tome 408), p. 474-483.

Ennuyer, B. *Repenser le maintien à domicile : enjeux, acteurs et organisation*, Paris, Dunod, Col : « Santé Social », 2006.

[Entretien] Le Dr Ousseynou Kâ (Géronte) : « Mettre à l'écart une personne parce qu'elle est très âgée n'a pas de sens ». http://www.seneweb.com/news/Societe/le-dr-ousseynou-ka-geriatre-lsquo-mettre-a-l-rsquo-ecart-une-personne-parce-qu-rsquo-elle-est-tres-agee-n-rsquo-a-pas-de-sens-rsquo_n_45832.html

Enquête Démographique et de Santé. Senegal DHS, 2005 - Final Report (French)

Eyinga Dimi E.C., « Les personnes âgées dans les politiques sociales en Afrique : état des lieux, enjeux et défis », in Actes du XVIIe colloque international de l'AIDELF sur Démographie et politiques sociales, Ouagadougou, novembre 2012. ISBN : 978-2-9521220-47

F

Fall A-S. *Bricoler pour survivre. Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Paris, Karthala, 2007

Fall, D- P., « Sénégal, Migration, marché du travail et développement », *Document de travail* : « faire des migrations, un facteur de développement. Etude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest », Organisation internationale du Travail (Institut international d'études sociales) 2010. <http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/download/senegal.pdf>

Fassin, D., « Handicap physiques, pratiques économiques et stratégies familiales » *Soc. Sci. Med*, Vol. 32, No. 3, 1991, pp. 267-272

Fassin, D., *Pouvoir et maladie en Afrique. Anthropologie sociale dans la banlieue de Dakar*, P.U.F, 1992

Farr, R., Les représentations sociales, in *Psychologie sociale*, (S. Moscovici dir.) PUF, 1961

Federal Office for Migration (FOM), « Migration au Sénégal : Migrations régulières et irrégulières : défis, retombées et implications politiques au Sénégal », Document thématique 2009.

Fiat, E. « De la dignité du vieillard. Réflexion éthique », In Amyot, J.J., Billet, M. *Vieillesse interdites*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 123-143

Fiat, E. « S'engager dans l'accompagnement des personnes en fin de vie aujourd'hui : quel sens ? », *Jalmaalv*, n°94, septembre 2008

Findley, S.E. « La famille africaine et la migration », in A. Adepoju (éd.), *La famille africaine. Politiques démographiques et développement*, Paris, Karthala, 1999, p.153-193

Foïs, G., Logorrhées, Ils parlent sans arrêter. <http://www.psychologies.com/Moi/Se-connaître/Comportement/Articles-et-Dossiers/Je-parle-tout-le-temps>

Foucault, M., « Des espaces autres. Hétérotopies» Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, in *Architecture, Mouvement, Continuité*, no 5 (1984), p.46-49.

G

Gangbè, M. et Ducharme, F. (2006). Le bien vieillir: concepts et modèles. *M/S : médecine sciences*, 22, n° 3, 297-300. <http://id.erudit.org/iderudit/012785ar>

Gaudin, J.P. « L'acteur : une notion en question dans les sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXIX-121 | 2001, mis en ligne le 11 décembre 2009, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://ress.revues.org/641> ; DOI : 10.4000/ress.641

Gayibor, « Le savoir historique et ses détenteurs en Afrique noire », In M. Chastanet et J.P Chrétien, *Entre la parole et l'écrit, Contributions à l'histoire de l'Afrique en hommage à Claude Hélène-Perrot*, Paris, Karthala, 2008, p. 15-23

Gauléjac, *Les Sources de la honte*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 1996

Gning, S. B., (2014). « Les temps de la vieillesse au Sénégal : le malentendu intergénérationnel », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches. <http://sociologies.revues.org/4618>

Gning, S. B., « Vieillir en milieu rural sérère au Sénégal. De la vie familiale à l'isolement social et sanitaire des personnes très âgées », in L. Nowik et B. Lecestre-Rollier *Vieillir dans les pays du sud*, Paris, Karthala, 2015, p. 119-138.

Griaule, M., *Dieu d'eau, Entretiens avec Ogotemmêli*, Paris, Arthème Fayard, 1975

Gimbert, V. et Godot, C., « Vivre ensemble plus longtemps Enjeux et opportunités pour l'action publique du vieillissement de la population française », Centre d'analyse stratégique, la documentation française, n°28, rapports et documents, 2010. 2010.

Gire, V., « La sénescence : Une barrière télomérique à l'immortalité ou une réponse cellulaire aux stress physiologiques ? », *Med Sci (Paris)*, 2005, Vol. 21, N° 5; p. 491-497

Girier, A., Enquêter en section d'Education Spécialisée auprès de jeunes filles d'origine maghrébine : expérience de terrain et retour critique, in A. Aggoun, *Enquêter auprès des migrants. Le chercheur et son terrain*, Paris, Le Harmattan, 2009, p. 81-92

Glasman J., « Le Sénégal imaginé. Évolution d'une classification ethnique de 1816 aux années 1920 », *Afrique & histoire*, 1/2004 (vol. 2), p. 111-139.

Godelier, M., *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel, 2007

Godelier, M., *Enigme du don*, Paris, Fayard, 1996

Goffman, E. *Les moments et leurs hommes*, [textes recueillis et présentés par Yves Winkin], Paris, Seuil, 1988

Goffman, E. *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*. Paris, Minuit, 1973

Goffman, E., *Stigmates. Les usages sociaux du handicap*, 1963

Golaz V., Nowik, L., Sajoux, M. « L'Afrique, un continent jeune face au vieillissement démographique », *Population et Sociétés*, n°491, 2012, juillet-Aout.

Golaz et al. « Les solidarités familiales autour des personnes âgées en Ouganda : entre mesures et réalités », in L. Nowik et B. Lecestre-Rollier *Viellir dans les pays du sud*. Paris, Karthala, 2015, p. 55-77

Golaz, V. et Antoine, P., « Quelles sont les personnes âgées en situation de vulnérabilité? Estimations à partir de données censitaires en Ouganda et au Sénégal », in W. Molmy, M. Sajoux et L. Nowik (Eds). *Viellissement de la population dans les pays du sud : Famille, condition de vie, solidarité publiques et privées, ... État des lieux et perspectives*. Actes du Colloque International de Meknès (Maroc, 17 – 19 mars), Paris : CEPED, p. 393 - 412 (Les Numériques du CEPED).

Goldstein, M., and Cynthia, M. Beall, "Modernization and aging in the Third world and Fourth: views from the rural Hinterland in Nepal", *Human organization*, vol.40, n°1, 1981

Goma-Gakissa, G., *Grande Vieillesse et Prise en Charge à Domicile. Essai de Sociologie Compréhensive et Interactionniste*, ANRT, 2003, Université de Lille 3, Lille Thèses, ISSN (ID) 0294-1767, No. 0649.40508/03

Gonzales, C. et Dechanet, J., "L'essor du numérique en Afrique de l'ouest. Entre opportunités économiques et cyber-menaces, (les notes stratégiques). 2015. https://www.observatoire-fic.com/wp-content/uploads/2016/04/secdays_note-strategique_web31.pdf

Grawitz, M., *Méthodes des sciences sociales*, Editions Dalloz, 10^e éd., Paris, 1996,

Gouédard, C., et Rabardel, P., « Pouvoir d'agir et capacités d'agir : une perspective méthodologique ? », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 14-2 | 2012, mis en ligne le 01 novembre 2012, consulté le 20 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/2808> ; DOI : 10.4000/pistes.2808

Gucher, G., Vieillesse différenciées et " effets de milieu " : Contribution à une théorie sociologique du vieillissement et de la vieillesse. Sociologie. Université de Grenoble, 2012.

Guengant, J-P., et al. (2011). « Comment bénéficier du dividende démographique. La démographie au centre des trajectoires de développement dans les pays de l'UEMOA ». Analyse pays Sénégal. Publiée par l'Agence Française de Développement (AFD). <http://www.conferenceouagapf.org/userfiles/file/FicheSENEGAL-Finale17janv.pdf>

Guérin, S., « Expérience du don et du care, société de service et personnes âgées », *Gérontologie et société* 2010/4 (vol. 33 / n° 135), p. 167-186.

Guérin, S., et Fournier, G. *Le management des séniors. Les dernières mesures pour l'emploi des séniors*. Paris, Eyrolles, 2009

Guérin, S., (2018). Société de la longévité: déni du vieillir ou désir du bien vieillir? <https://www.telos-eu.com/fr/societe/societe-de-la-longevite-deni-du-veillir-ou-desir-.html#>

Gueye, M., « Transformations sociales et implications culturelles ». *Ethiopiennes* numéro 34 et 35 revue socialiste de culture négro-africaine nouvelle série 3ème et 4ème trimestre 1983

Guèye, S. N. *Mouvements sociaux des femmes au Sénégal*, Dakar, Unesco, 2013

Guillemard A-M. *La retraite. Une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*. Paris/La Haye, Mouton, 1972

Guillemard, A. M., « Vieillesse et vieillissement » in A. Akoun et P. Ansart, (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, le Robert /Seuil, 1999, p.563-564.

Guillemard, A.M., « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après », *Gérontologie et société* 2002/3 (vol. 25 / n° 102), p. 53-66.

Guillemard, A-M., « Politiques de mode de vie et parcours de fin de vie ». Journée d'études le 17 janvier 2013 », <http://blogs.univ-tlse2.fr/corpsetmedecine/2012/04/08/appel-a-contribution-politiques-de-mode-de-vie-et-parcours-de-fin-de-vie/>

Guillemot, S., « Les motivations des personnes âgées au récit de vie et leurs influences sur la consommation de services biographiques ». *Gestion et management*. Thèse de doctorat, Université de Bretagne occidentale - Brest, 2010

H

Hane, F., « La prise en charge des personnes âgées au Sénégal. Entre gestion institutionnelle et mise à l'épreuve des aidants familiaux », in L. Nowik et B. Lecestre-Rollier (dir.), *Vieillir dans les pays du sud*, Paris, Karthala, 2015, p. 139-154.

Hanaff Pineau, P. C. « Vieillir actif et sportif ou l'âge mis à l'épreuve », in A. Chamahian et C. Lefrancois, *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 183-207

Hénaff, M., « Mauss et l'invention de la réciprocité », *Revue du MAUSS* 2010/2 (n° 36), p. 71-86. DOI 10.3917/rdm.036.0071

Homans, G.C., « La congruence du status ». *Journal de psychologie normale et pathologique*, 54^e année, fasc.1, 1957, 22-23

Hughes Everett Cherrington., *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 1996

I

INRS, Hygiène et sécurité du travail, 1^{er} travail, 2009-214 /51.
www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ND/TI-PR-38/pr38.pdf

INED. <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/la-duree-de-vie-dans-le-monde/>.

J

Jaeger, M., Jovelin, E., « Introduction », *Vie sociale* 2016/4 (n° 16), p. 7-14.

Jimi O. Adesina, « Social Policy and the Quest for Inclusive Development : research findings from sub-Saharan Africa », *Social Policy and Development Paper N° 33 Geneva*, 2007, Institut de Recherche des Nations Unies, pour le Development Social

Jodelet, D. (dir.). *Les représentations sociales*, Paris, P.U.F. 1989

Joël M-E., Grévy M., Wittwer J., Gramain A., Allouache A. « L'encadrement des solidarités familiales intergénérationnelles ascendantes : inégalités et disparités, Rapport pour la mission Recherche du ministère de l'Emploi et de la Solidarité », 2003.

Joseph, G. « La reconversion professionnelle au Sénégal. Le cas des retraités du secteur formel dans la commune de Saint-Louis », *Mémoire réalisé sous la direction d'Alfred Inis Ndiaye*, Université Gaston Berger de Saint Louis, 2015

Journet, O. et Julliard, A., « Le van des grands-mères », in C. Attias-Donfut et L. Rosenmayer, (dir.). *Vieillir en Afrique*, Paris, P.U.F, 1994, p. 191-212

Jovelin E, Mezzsouj F. *Sociologie des immigrés âgés: d'une présence (im)possible au retour (im)possible*. Paris, Editions du Cygne, 2010.

K

Ka, O., et al. 2016. Personnes âgées et prise en charge préventive des pathologies gériatriques en milieu africain. *Geriatr Psychol Neuropsychiatr Vieil* 2016 ; 14 (4) : 363-70

Ka, O. et Tidiane Ba, C., 2014, « Défis et enjeux du vieillissement en Afrique », In I. A Ndiaye. (dir.), M., Ba (dir.), *Personnes les plus âgées en Afrique. Santé et inclusion sociale*, CREPOS, p. 7-21.

Kilani, M., « L'anthropologie de terrain et le terrain de l'anthropologie, observation, description et textualisation en anthropologie ». *Réseaux*, Année 1987, vol. 5, n° 27, p. 39-78.

Kinsella K. et Philipps D.R., 2005, « Global aging: the challenge of Success. Population bulletin, vol. 60, n°1, p. 3-40

Kouamé, A. « Le vieillissement démographique en Afrique », IDRC, Canada, 1990.
<https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/7341/IDL-7341.pdf?sequence=1>

Kusu Mwisa, C., *La parenté et famille dans les cultures africaines*, Paris, Karthala, 2005

L

Laberge, D. & Roy, S. (1994). Marginalité et exclusion sociales : des lieux et des formes. *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 5–9. doi:10.7202/1002205ar

Ladouceur, B., « Vincent Caradec, Sociologie de la vieillesse et du vieillissement », *Lectures [En ligne]*, Les comptes rendus, 2008, mis en ligne le 11 juin 2008, consulté le 08 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/612>

Ladoucette (De), O., *Le nouveau guide du bien vieillir. Mémoire, Cerveau, Alimentation, Sexualité, Sommeil, Forme*. Paris, Odile Jacob, 2011.

Lallemand, S. « Une famille mossi », *Recherche voltaïque*, N°17, 1977, 138 p

Lalivé d'Épinay, C., et Cavalli, S., *Le quatrième âge ou la dernière étape de la vie*, Lausanne, presses polytechniques et universitaires romandes, 2013.

Lalivé d'Épinay, C. « La dynamique des échanges de services au fil de la vieillesse », *Revue européenne des sciences sociales [En ligne]*, XLIV-134 | 2006, mis en ligne le 14 octobre 2009, consulté le 14 octobre 2012. URL : <http://ress.revues.org/295> ; DOI : 10.4000/ress.295

Lalivé d'Épinay, C., Spini, D., (et coll.), *Les Années fragiles. La vie au-delà de quatre-vingts ans*, Québec, PU de Laval, 2008.

Lalivé d'Épinay, C., *Vieillir ou la vie à inventer*, Le Harmattan, Paris, 1991.

Laroque, G., « Le libre choix du lieu de vie : une utopie nécessaire », *Gérontologie et société* 2009/4 (vol. 32 / n° 131), p. 45-51.

Leandro, M.E., « Le lien social dans la pensée sociologique classique », in J. Pavageau, Y. Gilbert et Y. Deprazzini, (dir.). *Le lien social et son inachèvement de la modernité. Expériences d'Amérique et d'Europe*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 41-54

Le Breton, D., *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*. Paris, Payot, 2004.

Le Breton, D., *L'Interactionnisme symbolique*, Paris, P.U.F, 2004

Le Deun, P., Gentric, A. « Vieillesse réussie » In *Revue médecine Thérapeutique*, Volume 13, numéro 1, Janvier-Février, 2007, p. 3-16

Lefrancois, R. « Le grand âge, chance ou déchéance », in M. Charpentier et A. Queniart (dir.), *pas de retraite pour l'engagement citoyen*, Presse universitaire du Québec, 2007, p. 57-75

Levy, J.J. *Au bout de mon âge. Comprendre le vieillissement, apprivoiser la vieillesse* [Entretiens avec Hélène Reboul], Montréal, Liber, 2003

Locoh T., et Makdessi, Y. (2000), « Transition démographique et statut des personnes âgées en Afrique, quelles perspectives ? ». <http://www.erudit.org/livre/aidelf/2000/001249co.pdf>

Locoh, T. et Makdessi, Y. « Les politiques en matière de fécondité en Afrique subsaharienne », in P., Vimard P. et B., Zanou (dir.), *Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique*, Collection Populations, Le Harmattan, Paris, 2000, p. 263-296.

Locoh, T., « Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique sub-saharienne, questions de populations au mali : des enjeux internationaux aux perspectives locales », Bamako- MALI, 6-7 janvier 2003, San-Mali, 9 janvier 2003.

Ly et al. *Diagnostic des politiques sociales au Sénégal*. Études et Travaux du Réseau RPS/AOC n°1 ; Mars 1999

M

Macia, E. *Dans la peau d'une femme de plus de 65 ans*, Paris, Armand Colin, 2013.

Maffesoli, M., *La connaissance ordinaire. Précis de sociologie compréhensive*, Paris, Librairie des Méridiens, 1985.

Mahamane, I. Conditions de vie des personnes âgées en Afrique Subsaharienne : cas de la vie dans un ménage à génération coupée au Niger, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2010.

Mallon, I., *Vivre en maison de retraite. Le dernier chez-soi*, Rennes, PU de Rennes, 2005.

Mallon, I. « Vieillir en maison de retraite » In C. Hummel, I. Mallon, V. Caradec. *Vieillesse et vieillissements, regards sociologiques*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p.175-187

Mallon, I., « Comment saisir les expériences individuelles du vieillissement ? Introspection, rétrospection, prospection », In Alice Chamahian et Claire Lefrancois, *Vivre les âges de la vie*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 277-305

Mantovani, J., Rolland C. & Andrieu S. (2007). Etude sociologique sur les conditions d'entrée en institution des personnes âgées et les limites du maintien à domicile, INSERM. <http://www.orsmip.org/tlc/documents/syntheseDREES.pdf>

Mantovani, J. et al. « Habiter et voisiner au grand âge ». Rapport d'étude. Recherche financée par la fondation de France. ORSMIP. INSERM, 2002

Marcellini. A. et Miliani, M., « Lecture de Goffman », Corps et culture [En ligne], Numéro 4 /1999, mis en ligne le 24 septembre 2007. URL : <http://corpsetculture.revues.org/641>

Marchand, I., Quéniart, A., Charpentier, M., « Vieillesse d'aujourd'hui : les femmes âgées et leurs rapports aux temps ». *Enfances, Familles, Générations*, no 13, 2010, p. 59 -78 - www.efg.inrs.ca

Marie, A (éd.). *L'Afrique des individus: itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Paris, Karthala. 1997.

Martuccelli D. *Grammaires de l'individu*. Paris, Gallimard, 2002.

Mauss, M., « Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques ». *L'année sociologique*, 1923-1924. Repris en 1950 dans *Sociologie et anthropologie*, Presses universitaires de France, Paris.

Mauss, M. [1950]. « Essai sur le don », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 2^e éd. 1960

Mead, G. H. *L'Esprit, le soi, et la société*, Paris, PUF, [1934], coll. « Le lien social », 2006

M'Boukou, S., « La mort du vieillard... Errances, impasses et détours du discours négro-africain contemporain », *Le Portique* [En ligne], 21/ 2008, mis en ligne le 05 juin 2010, <http://leportique.revues.org/1793>

Mboup, G., « Recherche des déterminants socio-économiques et culturels de la fécondité au Sénégal à partir de l'Esf (1978) et l'Eds (1986)», Thèse de doctorat, université de Montréal, collection de thèses et mémoires n°31, 1992.

Meillassoux, C., « Conquête de l'aïnesse », in C. Attias-Donfut et L., Rosenmayer, *Vieillir en Afrique*, PUF, 1994, p. 49-67

Memmi, D., Arduin P. « L'enquêteur enquêté. De la « connaissance par corps » dans l'entretien sociologique, » in *Genèses*, 35, 1999. p. 131-145

Meslé, F. « Allongement de la vie et évolution des pathologies », *Gérontologie et société*, n°108, 2004.

Miceli, P., « L'avancée en âge à l'épreuve de la maladie d'Alzheimer : l'expérience des aidants familiaux en France et en Espagne », in A. Chamahian et C. Lefrancois, *vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 183-207

Ministère de la Santé, de la Prévention et de l'Hygiène Publique. Ressource pour l'Analyse de la population et de son Impact sur le Développement (RAPID). *Sénégal, Population, Planification Familiale, et Développement*, Contribution à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), Juillet 2009.

Mollard, J. « Aider les proches », *Gérontologie et société* 2009/1 (vol. 32 / n° 128-129)

Mollard, J., « Accompagner la personne malade et accepter de la perdre », *Jusqu'à la mort accompagner la vie* 2014/2 (N° 117), p. 49-56.

Moliner, P., Ivan-rey, M., Vidal, J. « Trois approches psychosociales du vieillissement. Identité, catégorisations et représentations sociales » *Psychol NeuroPsychiatr Vieil* 2008 ; 6 (4) : 245-57

Morin, E., « Sociologie du présent », in *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984, p. 157-337.

Morrisette, J., « Une perspective interactionniste », *SociologieS* [En ligne], Premiers textes, mis en ligne le 04 février 2010. URL : <http://sociologies.revues.org/3028>

Moulias R. et al, « Edito. La « bienveillance » : qu'est-ce que c'est ? », *Gérontologie et société* 2010/2 (vol. 33 / n° 133), p. 10-21

N

Nelly, R., « L'émigration internationale à Dakar : au cœur des nouveaux trafics mondiaux », In L. Jerome (ed.), E. Mesclier (ed.), Velut S. (ed). *La mondialisation côté Sud : acteurs et territoires*. Paris. IRD. 2006

Ndakhté, G., Sénégal – Education nationale : un budget multiplié par trois en l'espace de sept ans. <http://www.excelafrica.com/fr/2011/02/03>. <http://www.walf.sn>

Ndiaye, I. A. et Ba, M. (dir.), *Personnes les plus âgées en Afrique. Santé et inclusion sociale*, CREPOS, 2014

Ngatcha-Ribert, L. « Maladie d'Alzheimer. Cultures, diversités et identités ». Dossier thématique– Mai 2014 - N°2.

Ndoye, F., et al. « Évolution des styles alimentaires à Dakar », ENDA GRAF CIRAD, 2001

Niang, M. *Structures parentales et stratégies juridiques du développement*. (Étude appliquée au wolof), Paris, Thèse de droit, 1970

Niyonsaba, E., « Transformations des dynamiques familiales d'exercice des solidarités envers les personnes âgées : représentations des étudiants sénégalais primo arrivants à l'université du Havre sur le vieillissement au Sénégal ». Mémoire réalisé sous la direction de Daniel Réguer, Université du Havre, Septembre, 2012

Niyonsaba, E., Réguer D., « De la certitude des solidarités familiales à l'incertitude des politiques publiques : le cas des représentations des jeunes migrants du Sénégal sur le développement des services aux personnes vieillissantes », *Revue Kasa Bya Kasa*, N°21 2012. <http://www.inst-ethnosociologie.net/revue.html>

Niyonsaba, et al. « Conception des technologies pour l'assistance des personnes en situation de handicap : représentations des aidants et aidés vis-à-vis de l'usage des technologies », Colloque *Handicap*, Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques (IFRATH), Paris, 11-13 juin, 2014. <http://ifrath.fr/handicap2014/>

Niyonsaba, et al. « Design of technologies for the support of disabled persons: representations from carers and assisted individuals with regard to the use of technologies ». AMSE JOURNALS-AMSE IFRATH Publication –2014- Modelling C; Vol. 75; N° 2; p. 190-198.

Niyonsaba, E., « La mobilité résidentielle des femmes veuves âgées au Sénégal », in M. Sajoux, E. Macia, O. Ka, D., Réguer, pour une introduction à l'étude des vieillissements en Afrique, *Gérontologie et Société*, n°158, à paraître en 2019.

Niyonsaba, E., Réguer, D., « Entre isolement et migrations, quel « pouvoir d'agir » des vieillards sénégalais ? », Colloque international *Le droit de vieillir*, Réseau International d'Etude sur l'Age, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS), Lausanne, 10-12 février, 2016. <http://reiactis2016.hes-so.ch/fr/vieillissement-pouvoir-agir-entre-ressources-4839.html>

Niyonsaba, E., Réguer, D., « Analyse des transformations des modalités familiales d'exercice des solidarités à l'égard des personnes âgées, et du pouvoir dont elles disposent dans la gestion de leur fin de vie: représentations des étudiants sénégalais du Havre », Colloque international *Le droit de vieillir*, Réseau International d'Etude sur l'Age, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS), Dijon, 25-27 janvier, 2012. www.ledroitdevieillir.org/

Nshimrimana, L., « Vieillesse et culture. Du bon usage des personnes âgées », Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux 2003/2 (no 31), p. 46-60. DOI 10.3917/ctf.031.0046

Norbert, E., *La solitude des mourants*, Paris, Christian Bourgois Editeur, 1987.

Noubicier, A.F. et Charpentier, M., « Vieillesse réussie: perception des femmes âgées immigrantes de l'Afrique noire à Montréal ». *Santé mentale au Québec*, 38 (2), 2013, 277-295.

Nowik, L., et Lecestre-Rollier, B., « quand le vieillissement repose sur les familles », in L. Nowik, et B. Lecestre-Rollier (dir.), *Vieillir dans les pays du sud*. Paris, Karthala, 2015, p. 19-52

Nowik, L., et Lecestre-Rollier, B. (dir), *Vieillir dans les pays du sud*. Paris, Karthala.2015

Nowik, L., « La mobilité résidentielle des retraités », in C. Hummel, I. Mallon, V. Caradec *Vieillesse et vieillissements, regards sociologiques*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 257-270

Nowik, L. « Le vieillissement de l'Afrique : enjeu actuel ou défi futur ? » Conférence iD4D, 2013. <http://ideas4development.org/vieillissement-afrique-enjeu-actuel-defi-futur/>

Nowik, L. et Thalineau, A. (2010). « La mobilité résidentielle au milieu de la retraite », *Espace populations sociétés*, 1 (p. 41-51).

O

Ocholla-Ayayo, A.B.C. « La famille africaine entre tradition et modernité », in A. Adepoju, (éd.). *La famille Africaine. Politiques démographiques et développement*, Paris, Karthala, 1999, p. 85-108.

Organisation Mondiale de la Santé, 2002. *Vieillir en restant actif. Cadre d'orientation*, Genève, OMS.

Ouissika, D., « Le vieillissement de la population en Afrique : un autre regard ». http://www.lecercledeconomistes.asso.fr/IMG/pdf/Dorothe_e_Ouissika.pdf

ONU : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2017). *Perspectives de la population mondiale: la révision de 2017*.

OMS, 2012. *LE VIH/SIDA en Afrique Subsaharienne: Le point sur l'épidémie et les progrès du secteur de la santé vers l'accès universel Rapport de situation 2011*.

P

Paillard, B., « La sociologie du présent », in *Communications*, 82, 2008. Edgar Morin, plans rapprochés, pp. 11-48.

Papilloud, C., *Le don de relation. Georg Simmel – Marcel Mauss*, Paris, Le Harmattan, 2002

Papilloud, C., *La réciprocité. Diagnostic et destins d'un possible dans l'œuvre de Georg Simmel*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Peatrik, Cahier d'études africaines, année 1995, volume 35, numéro 138, p.657 – 659

Pellissier, J. *La nuit, tous les vieux sont gris. La société contre la vieillesse*, Paris, Bibliophane, 2003.

Pin, S., Guilley, E., Lalive d'Épinay C., Vascotto Karkin, B., « La dynamique de la vie familiale et amicale durant la grande vieillesse », *Gérontologie et société*, 3/2001 (vol. 24 / n° 98), p. 85-101.

Pilon, M., « Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances », in Bisilliat J. (éd.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, 1996, p. 235-256.

Pilon, M. « Démographie des ménages et de la famille : application aux pays en développement », in Caselli G. (dir), Vallin J. (dir.), Wunsch G. (dir) *Démographie, analyse et synthèse : 6. Population et société*. Paris : INED, 2004. 307-343. ISBN 2-7332-2016-0

Pitaud, P., et al. *Solitude et isolement des personnes âgées*, Erès, 2004

Plard, M., « Vieillissement indien et dynamiques familiales. De nouvelles configurations pour les solidarités intergénérationnelles », in L. Nowik, et B. Lecestre-Rollier (dir.), *Vieillir dans les pays du sud*. Paris, Karthala, 2015, p. 211-232

Polard, J., « Un séisme familial », *Le Journal des psychologues* 2007/7 (n° 250), p. 42-46.

Poiret, C., *Familles africaines en France*, Paris, Le Harmattan, 1996

R

Réguer, D., et Craudron, M. (2015). « Modalités familiales et publiques d'exercice des solidarités : le cas de Mayotte », in L. Nowik et B. Lecestre-Rollier, (dir.), *Vieillir dans les pays du sud*, Paris, Karthala, 2015, p. 233-255

Réguer, D. « Interroger les évidences. Vieillissement de la population, maintien à domicile », *VST - Vie sociale et traitements* 2008/3 (n° 99), p. 18-23.

Réguer, D. *Familles et relations entre les générations. Autonomisation et lien social*, Civitas /Porto Alegre, V1, N°1, 2011, p.78-92

Réguer, D, Rachedi, Z. « Solidarité familiale et placement, au croisement des politiques publiques. Regards transméditerranéens, AFS, 4ème congrès, Grenoble, 2011.

Réguer, D., Charpentier M. « Regard critique sur les politiques de maintien à domicile en France et au Québec » *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale* no 60-61, 2008, p. 39-51.

Renaut, S., Blanchet, M., Pihet, C., et al. « Vieillesse ordinaires (dossier) », In *Gérontologie et société*, n°138 (Septembre 2011)

Rivière, C., *Analyse dynamique en sociologie*, Paris, PUF, 1978

Rocher, G. *Introduction à la sociologie générale. 3. Le changement social*, HMH, 1968

Roth, C., « Les relations intergénérationnelles sous pression au Burkina Faso », *Autrepart, Vieillir au Sud*, n°53, 2010

Rosenmayer, L., « Plus que la vieillesse : vieillir à Sonongo (Mali) », In C. Attias-Donfut et L. Rosenmayer, *Vieillir en Afrique*, Paris, P.U.F, 1994, p. 251-297

Rosenmayer, L. ; « Vieillir c'est grandir. Le futur incertain du statut des vieux en Afrique ». In C. Attias-Donfut et L. Rosenmayer, *Vieillir en Afrique*, Paris, P.U.F, 1994, p. 341-348

Rouamba G. « Yaab-rāmba » : une anthropologie du care des personnes vieillissantes à Ouagadougou (Burkina Faso) ». Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, 2015.
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01299053>

Rouamba, G., « Dynamiques d'autonomisation financière des femmes âgées et rôle de cette autonomie dans la prise de pouvoir (gris). Que signifie le pouvoir gris en Afrique ? », *Gérontologie et société* 2012/4 (vol. 35 / n° 143), p. 189-206. DOI 10.3917/g.s.143.0189

Q

S

Sajoux, M., et Nowik, L., « Vieillissement de la population au Maroc. Réalités d'une métamorphose démographique et sources de vulnérabilité des aîné(e)s », *Autrepart*, 1/2010 (n° 53), p. 17-34.

Sajoux, M., « Introduction : penser les vieillesse à l'aune des diversités africaines », *Mondes en développement* 2015/3 (n°171), p.7-10.

Sajoux, M. et Amar, M., Vieillesse et relations familiales au Maroc. Des solidarités fortes en proie à des contraintes multiples », in L. Nowik et B. Lecestre-Rollier, *Vieillir dans les pays du sud*, Karthala, 2015, p. 187-209

Sajoux, M., Amar, M., Ka, A., « vieillir au Maroc, vieillir au Sénégal : ressemblances et dissemblances », *Mondes en développement* 2015/3 (n° 171), p. 99-116.

Sally E. Findley, La famille africaine et la migration, , in Adepoju Aderanti, *La famille africaine. Politiques démographiques et développement*, Paris, Karthala, 1999, p.153-193

Schnapper, D., *La compréhension sociologique*, Paris, P.U.F, 1999

Schnapper D., « L'analyse typologique », in S. Moscovici, et F. Buschini, Eds., *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, « Fondamental », 2003, p. 297-314

Seck, A. (2009). *Vieillir au féminin. L'expérience des femmes sénégalaises âgées de 60 ans et plus vivant dans la communauté*. Thèse de doctorat, Université de Laval. Repérée à https://www.giersa.ulaval.ca/sites/giersa.ulaval.ca/files/memoires/document_155.pdf .

Sharon Marr, B.Sc., M.D., FRCP(C), M.Ed., « la sénescence cellulaire ». Réunion scientifique annuelle de la SCG 2009 : journée universitaire. Université McMaster & Centre des Sciences de la Santé d'Hamilton, Division de médecine gériatrique et de médecine interne générale, Hamilton, ON. <http://healthplexus.net/article/la-s%C3%A9nescence-cellulaire>

Simmel G. [1908] *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, PUF, Paris, 1999

Smith, E., « La nation " par le côté ". Le récit des cousinages au Sénégal », *Cahiers d'études africaines*, 4/2006 (n° 184), p. 907-965.

Soulé, B. Recherches qualitatives– Vol. 27(1), 2007, pp. 127-140. ISSN 1715-8705 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>

T

Talpin, JM. « Être seul: avec ou sans autre (s) ». *Gérontologie et société* 2016; vol. 38 / n ° 149: 79.

Tarot, C., « De Durkheim à Mauss, l'invention du symbolique », in Alain Blanc, *le handicap ou le désordre des apparences*, Paris, la découverte/M.A.U.S.S, 1999

Thalineau, A. (2016). *Venir vivre dans un habitat pour personnes âgées*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01424777/document>

Thiam, O. *L'axe Dakar-Touba (Sénégal). Analyse spatiale d'un corridor urbain émergent*, Thèse de doctorat, 2008, p. 1. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00289074v2/document>

Thomas, H., « Le « métier » de vieillard. Institutionnalisation de la dépendance et processus de désindividualisation dans la grande vieillesse », *Politix* 2005/4 (n° 72), p. 33-55.

Thomas, L.V. « Vieillesse et mort en Afrique », In C. Attias-Donfut et L. Rosenmayer (dir.). *Vieillir en Afrique*, Paris, Puf, 1994, p.149-167.

Thomas, L.V., « La parenté au Sénégal ». In M'baye, K., (dir.) *Le droit de la famille en Afrique noire et à Madagascar*, Paris Editions G.-P. Maisonneuve et Larose 11, rue Victor-Cousin (Ve) 1968

Thomas, L-V., « La vieillesse en Afrique noire », In *Communications*, 37, 1983. p. 69-87.

Thumerelle, P.J., « Vieillesse et longue vie ». *Espace, Populations Sociétés. Le vieillissement dans le monde*, n° 3, 2000, p. 363-378.

Touraine, A. *Sociologie de l'action*, Seuil, 1965

Touraine, A. *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973

Touré, S.N., Tall A. « Les conditions de vie des personnes du troisième âge à travers les enquêtes réalisées au Sénégal, à partir des années 1990 », in W. Molmy, M. Sajoux et L. Nowik (Eds). *Vieillesse de la population dans les pays du sud : Famille, condition de vie, solidarité publiques et privées, ... État des lieux et perspectives*, Actes du Colloque International de Meknès (Maroc, 17 – 19 mars). Paris : CEPED (Les Numériques du CEPED), 2011. <http://www.ceppe.org/cdrom/meknes/spipcddf.html?article33>

Tornay, S. « Dynamique des échanges intergénérationnels : l'originalité d'un système nilotique », in C. Attias-Donfut et L. Rosenmayer, *Vieillir en Afrique*, Paris, P.U.F, 1994, p. 87-109

Tronto, J.C., « Du care », *Revue du MAUSS* 2008/2 (n° 32), p. 243-265. DOI 10.3917/rdm.032.0243

U

Unesco. Aperçu Régional. Afrique subsaharienne. ED/2008/EFA/MRT/PI/1/REV <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001572/157229F.pdf>

Unicef. https://www.unicef.org/french/infobycountry/senegal_statistics.html

Unesco. <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/fight-against-discrimination/role-of-education/>

V

Vaidis D., et Halimi-Falkowicz S., « La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle », *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°1, 2007, pp. 9-18

Van Pevenage, I., « La recherche sur les solidarités familiales. Quelques repères », *Idées économiques et sociales* 2010/4 (N° 162), p. 6-15. DOI 10.3917/idee.162.0006

Vandermeersch, C., 2002, « Les enfants confiés âgés de moins de 6 ans au Sénégal en 1992-1993 », *Population*, 57(4-5), p. 661-688.

Vandermeersch, C. et Kouvidjin, E., 2007, « La situation des personnes âgées de 55 ans et plus en milieu rural ivoirien et sénégalais », in Antoine P. (éd.), *Les relations intergénérationnelles en Afrique, approche plurielle*, Paris, CEPED, (coll. Rencontres), p. 63-91.

Vergely, B. « il est interdit d'être vieux », in M. Godelier, Julien, F., Maila, J., *Le grand âge de la vie*, Paris, PUF, 2005, p. 157-162

Viévard, L., Les fondements théoriques de la solidarité et leurs mécanismes contemporains.
<https://www.millenaire3.com/content/download/3625/62810>

Vimard, P., et Zanou, B., (dir.), *Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique*, Harmattan, 2000

Vimont, J.C. « La honte sociale et l'historien ». <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2009-1-page-14.htm>

Viriot-Durandal, J.P. *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression de retraités*, Collection « le lien social ». Paris, PUF, 2003

Viriot-Durandal, J.P. « Le pouvoir gris en débat dans les sciences sociales », in Le « pouvoir gris » du lobbying au pouvoir sur soi. *Gérontologie et société*, 2012/4 (vol. 35/n° 143)

W

Weber, M., 1971 (éd. orig. 1922a), *Economie et société*, Paris Pion.
—1965 (éd. orig. 1922b). — *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Pion.

Weber, F., *Handicap et dépendance, drames humains, enjeux politiques*, Paris, Editions rue d'Ulm, 2011

Wane, Y. « Les Toucouleur du Fouta Tooro : Stratification sociale et structure familiale »
Université de Dakar. Institut Fondamental d'Afrique Noire, Collection Initiations et Etudes Africaines. N°XXV. Dakar. 1969.

William, T. I., ZnanieckiF., *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Chicago, 1919

Y

Yao, K.M. *Famille et parentalité en Afrique à l'heure des mutations sociétales*, Paris, L'Harmattan, 2014.

Z

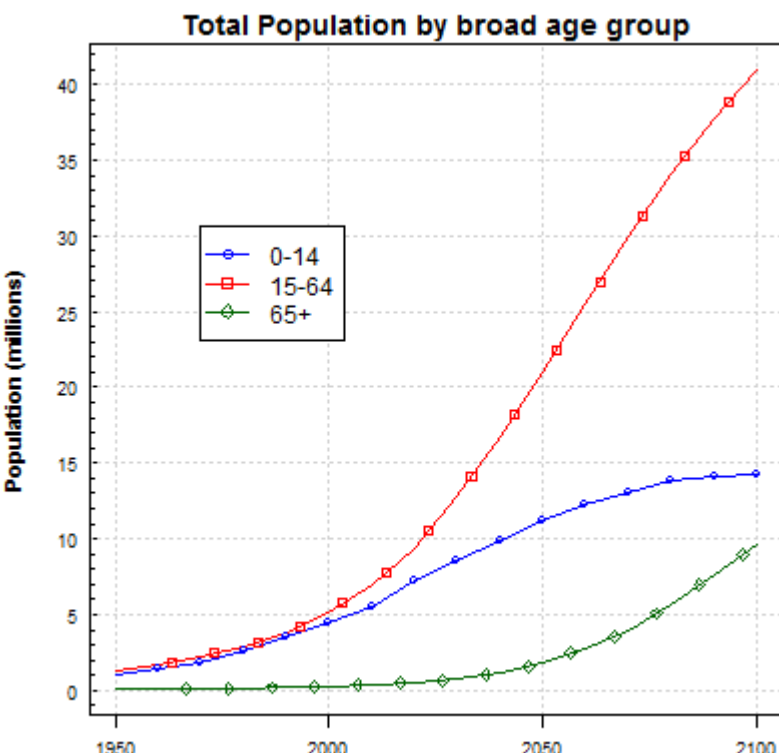
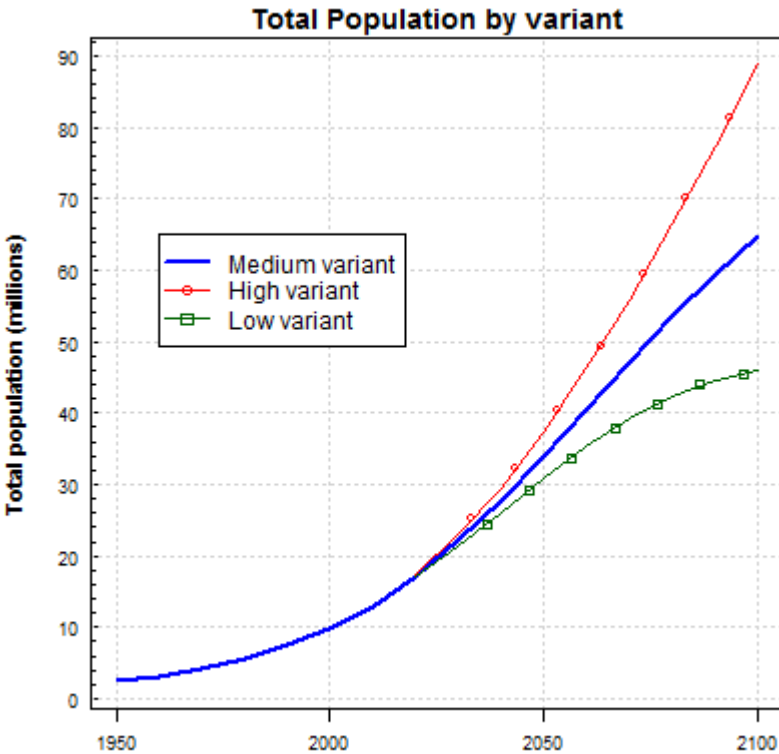
Annexes

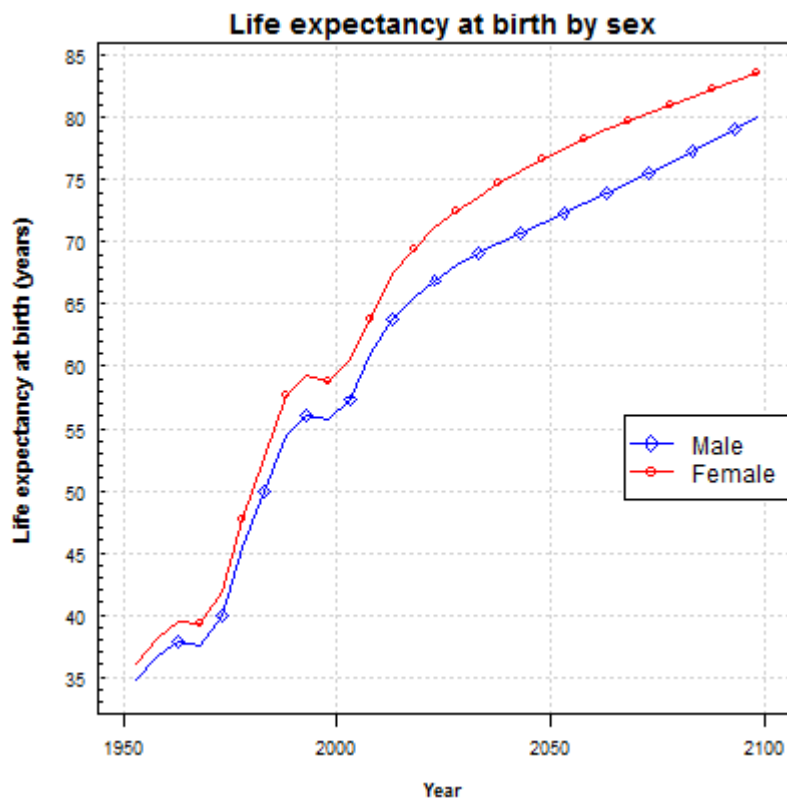
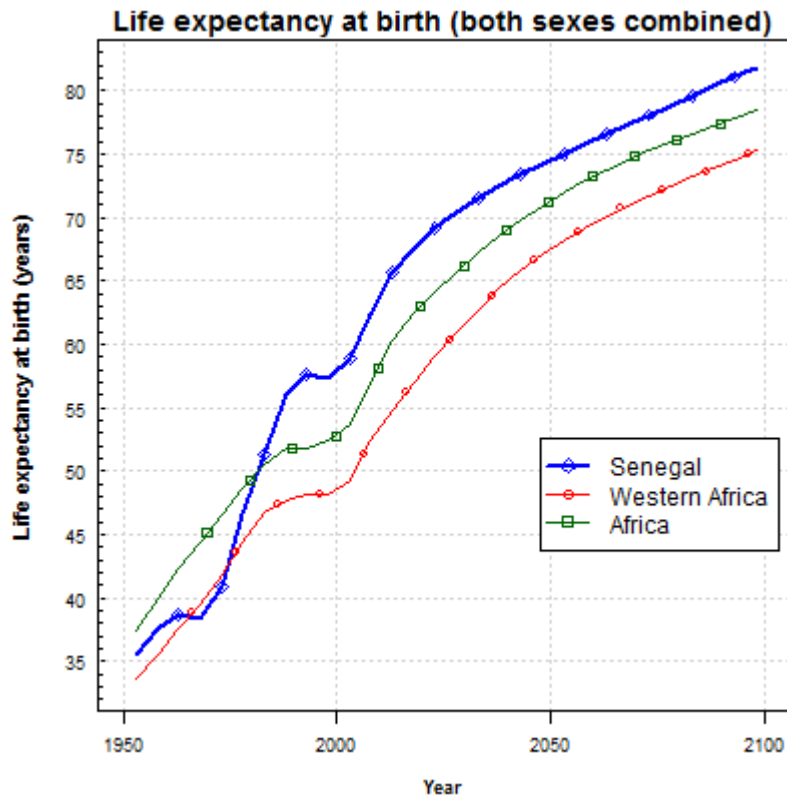
Liste anonyme des acteurs associatifs et institutionnels rencontrés

| No. | Services | Acteurs rencontrés | Nombre |
|-------|--|---------------------------------------|--------|
| 1 | Services hospitaliers | Médecin service / plan « Sésame » | 1 |
| 2 | Caritas diocésaine | Prêtre catholique | 1 |
| 3 | Responsables religieux | Imams | 2 |
| 4 | Associations IPRES et F.N.R | Responsables | 2 |
| 5 | Institut de prévoyance du Sénégal | Agent administratif | 1 |
| 7 | Service social | Agent administratif / plan « Sésame » | 2 |
| 8 | Direction générale de l'action sociale | Agent administratif / projet « PAPA » | 1 |
| Total | | | 10 |

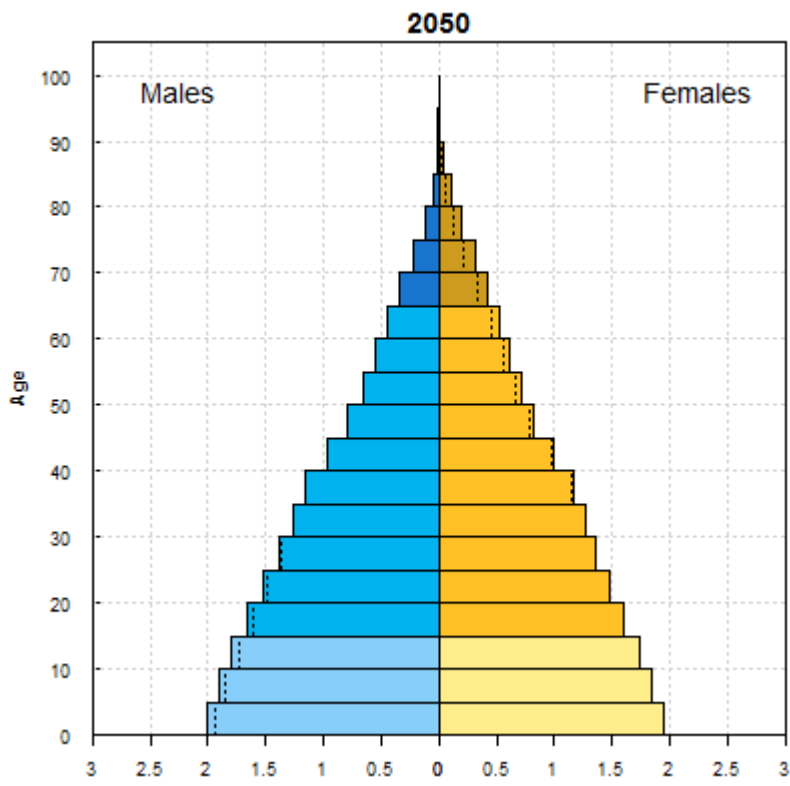
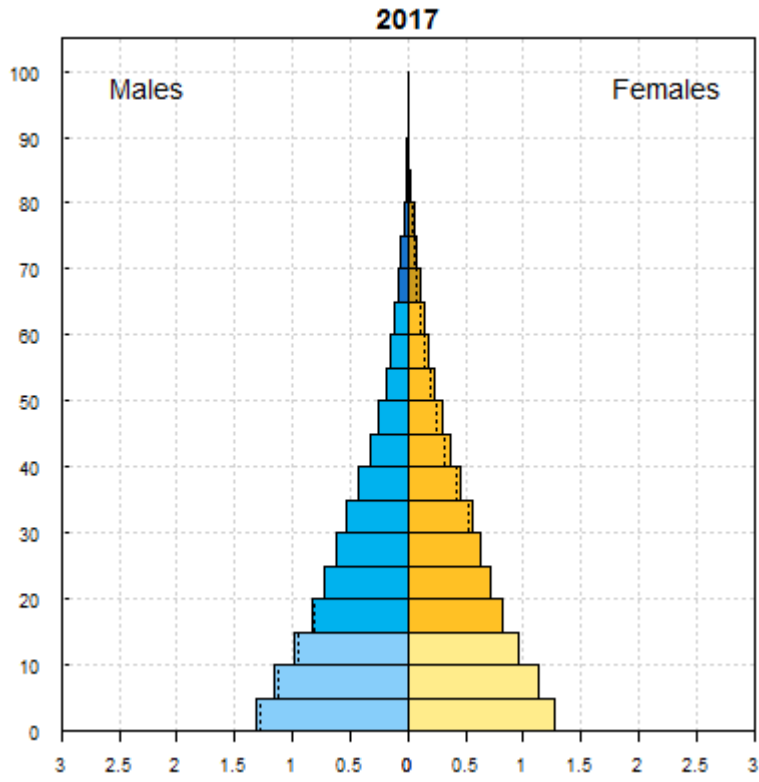
Graphiques : indicateurs et projections démographiques au Sénégal

Source : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2017). Perspectives de la population mondiale: la révision de 2017.





Pyramides des âges. Sénégal



Notes

^a Bernard Ennuyer (2006) note par exemple que « les politiques publiques actuelles oublient l'aspect éthique du maintien des personnes âgées dans leur cadre de vie et dans leur rôle d'acteur social au profit de dispositifs réglementaires et de procédures normalisées »

^b Changement social « Toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire ». Rocher, G., *Introduction à la sociologie générale. 3. le changement social*, HMH, p. 22

^c « Selon l'Organisation Mondiale de la Santé une personne entre dans la vieillesse à partir de 65 ans. Sur le plan social, la vieillesse correspond souvent à l'âge de cessation d'activité professionnelle (entre 55 et 65 ans). Dans les services et institutions destinés aux personnes âgées, l'âge est en moyenne 85 ans. Sur un plan plus biomédical, le vieillissement pourrait se définir comme « l'ensemble des processus moléculaires, cellulaires, histologiques, physiologiques et psychologiques qui accompagnent l'avancée en âge » et qui résulte des interactions (à des degrés divers), entre des facteurs génétiques et des facteurs environnementaux, rendant ainsi compte de sa grande hétérogénéité ». Claude Jeandel, *Vieillesse et Santé. Les différents parcours du vieillissement*, Sève, 2005.

^d Cumming, E et Henry W. B, *Growing Old. The process of disengagement*, Basic Books, New York, NY, 1961. Comme le rappelle Jean-Philippe Viriot- Durandal, selon ces théoriciens, « le vieillissement physique et psychique décourage la participation sociale » Ainsi, « dans leur étude, sur 107 personnes âgées de 70 ans à 90 ans de Kansas City, comparées à des personnes de 50 à 70 ans, les auteurs concluent que le désengagement est inéluctable avec l'âge et que le vieillissement implique inexorablement une diminution des liens sociaux et un repli sur soi ». Viriot- Durandal, J-P. *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression de retraité*, Paris, PUF, 2003, p.108

^e Selon Henri Léridon, « on distingue en gérontologie les recherches qui s'intéressent au vieillissement collectif de celles dont l'objet d'étude est le vieillissement individuel. Les premières, qui relèvent de la macrosociologie, étudient les conséquences de l'augmentation de la proportion de personnes dites « âgées » dans la population, les secondes, qui se réclament de la microsociologie, les transitions biographiques qui ponctuent l'avancée en âge. Différentes par leurs méthodes et leurs objectifs, ces deux approches sont complémentaires. Il n'est pas concevable de réfléchir aux dimensions sociétales du vieillissement sans prendre en compte le vieillissement individuel et réciproquement. Cf. *Rencontres sur le vieillissement, 2001* ». Il est cité par Georges Arbu. *Accompagner les expériences du vieillissement Quel dispositif, quelles démarches privilégier ?* Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie. Université du Havre, 2013, français. « p. 10

^f Comme le rappelle Olivier De Ladoucette, *Le nouveau guide du bien vieillir. Mémoire, Cerveau, Alimentation, Sexualité, Sommeil, Forme*. Paris, Odile Jacob, 2011. Ces auteurs américains sont promoteurs des recherches

dans la fondation MacArthur sur le thème du vieillissement. Leur best-seller s'intitule *Le vieillissement réussi*, publié en anglais sous le titre de « *successful aging* ». Ils distinguent respectivement trois modes évolutifs de vieillissement : « le vieillissement accompagné de maladies et ou de handicaps ; le vieillissement habituel qui s'accompagne d'une usure normale pour l'âge de certaines fonctions physiologiques, sans maladies définies ; le vieillissement réussi qui présente une absence ou une usure minimale des fonctions physiologiques, sans maladies » (De Ladoucette, p. 539).

^g « Le dividende démographique se définit par le profit qu'on peut tirer de la période favorable, appelée créneau démographique (moins d'enfants à charge par rapport aux effectifs de la population d'âge actif), qui est une phase de courte durée mais pendant laquelle les pays peuvent faire des investissements additionnels, susceptibles de stimuler la croissance et d'assurer le décollage économique. Ce créneau qui correspond à la baisse de la fécondité ne s'ouvre qu'une seule fois et se referme quand les populations vieillissent et que le ratio des personnes à charge (enfants et personnes âgées) commence à augmenter de nouveau. Cette fenêtre de tir est aussi une opportunité pour dégager des moyens permettant de répondre demain à la rapide montée des personnes du 3ème âge », cfr. Alfred Inis Ndiaye et Maymouna Bâ. *Personnes les plus âgées en Afrique santé et inclusion sociale*. CREPOS, 2014.

^h Antoine, P et Golaz, V. *Vieillir au Sud : une grande variété de situations*. Autrepart 1/2010 (n° 53), p. 3-15 : « Lorsque le rapport entre la population en âge actif et les « dépendants » est le plus élevé, il passera de 1,2 en 2000 à près de 2 en 2050 pour l'Afrique. Durant la même période pour l'Asie et l'Amérique Latine il passera de 1,7 à 2,1 en 2025 pour retomber à 1,7 en 2050 ».

ⁱ Une revue des principaux travaux cités par Aka Kouamé (1990) illustrent ces approches :

- Ardretta, E.H., 1983 "Aging, Power and Status in an East African Pastoral Society in Soklovsky, J. and Soklovsky, J., *Acting and the Aged in the Third World: Part II Studies in Third World Societies* no.23, 83-110.
- Opong, J.L. 1983 « Care of the Aging in Ghana » *Planning and Administration* 10, 2, 36-41.
- Macfadyen, D.M. 1986 *Health of the Elderly: An African Perspective*, WHO, Geneva.
- Hamoj, J., 1985 "Elderly People and Social Welfare in Zimbabwe", *Aging and Society*, 5, 1, School of Social Work, University of Zimbabwe, Harare, 39-67.
- Rosenmayer, L., 1987 "The Reciprocal Relationship Between Childhood and old Age: Results from Field Research in West Africa on Socialization and the Seniority Principle" *Zeitschrift fur Sozialisations-Forschung and Erziehungssoziologie*, 7, 2, 132-147;

^j Louis Vincent Thomas, 1983, cité par Claudine Attias-Donfut : « l'urbanisation, installation de l'économie monétaire et de l'industrialisation, éclatement de la famille, influence des médias (radio surtout, presse, cinéma, télévision) génération des institutions scolaires qui supplantent l'oralité traditionnelle »

^k Melvyn Goldstein and Cynthia, M. Beall, *Modernization and aging in the Third world and Fourth: views from the rural Hinterland in Nepal*, *Human organization*, vol.40, n°1, 1981 (by the Society for Applied Anthropology):

Ainsi écrivaient : “modernization is the transformation of a total society from a relatively rural way of life based on animate power, limited technology, relatively undifferentiated institutions, parochial and traditional outlook and values, toward a predominately urban way of life based on inanimate sources of power, highly developed scientific technology, highly differentiated institutions matched by segmented individuals roles, and a cosmopolitan outlook which emphasizes efficiency and progress. [Cowgill, 1974: 127]. The introduction of modern health technology, modern economic technology, urbanization and rising levels of educationtend to have depressing effect on the status of the aged in society (140)... the theory holds that with increasing modernization the status of older people declines. [ibid: 123]” : Cowgill, Donald O. *Aging and Modernization: A revision of the Theory*. In *Late Life- Communities and Environmental Policy*. Jaber Gubrium. ed. PD. 123 – 45. Springfield: Charles C Thomas.

Leurs thèses restent toutefois controversées. Parmi ces auteurs, le plus connu est D. Cowgill (1974) dont le postulat recourt aussi à des théories de type évolutionniste (Attias-Donfut, 1994). D’après Claudine Attias-Donfut, il postule que « le statut des vieux subit une dégradation proportionnelle au degré de modernisation de la société, toute société tendant à suivre le même type d’évolution ». Or, en s’appuyant sur « une étude comparative menée à l’aide d’indicateurs du développement et des modes de vieillissement marqué par le contexte nord-américain, dans une perspective ethnocentriste qui procède aussi d’une démarche que Marc Augé a qualifiée d’ « ethnologie- prétexte » en ce qu’elle prend dans les autres sociétés la mesure de l’insuffisance de la société moderne (M. Augé, 1970) », son affirmation [D. Cowgill] gommait « non seulement la diversité sociale et culturelle, mais aussi la diversité des modes de transformation économique dans le processus de modernisation ». Attias-Donfut, C. « Entre traditions et modernité : les incontournables aînés », In Claudine Attias-Donfut et Léopold Rosenmayer, *Veillir en Afrique*, Paris, P.U.F, 1994, p. 41

¹ « Ces perspectives démographiques sont effectivement dramatiques en ce qu’elles allient un accroissement démographique galopant dont celui des personnes âgées, à une croissance économique quasi nulle. De plus, la population se déplace de façon continue des zones rurales vers les villes, où l’adoption des modèles occidentaux, en particulier l’individualisation, est très rapide. Dans ces conditions l’avenir des vieillards africains s’annonce sombre » : Dacher, M., Comptes rendus, *Veillir en Afrique*, Claudine Attias Donfut et Léopold Rosnmayer, Paris, P.U.F, 1994, p. 353, in *Cahier d’études africaines*, année 1995, volume 35, numéro 138, p.657 – 659

^m Quatre groupes : jeunes hommes (8 participants âgés entre 22 et 32 ans présentant tous le profil de chômeurs et résidant chez leurs «parents»), jeunes filles (7 participantes avec une moyenne d’âge de 21 ans), hommes adultes (5 participants tous des pères de famille retraités), femmes adultes (6 participantes mères au foyer).

ⁿ « La scolarisation joue certes un rôle important dans le recul de l’âge au mariage, mais elle n’explique pas tout. Actuellement, en milieu urbain, même les femmes non scolarisées se marient plus tardivement que leurs aînées. On peut émettre l’hypothèse que la crise qui touche particulièrement les jeunes gens en restreignant leur accès à l’emploi, le conduit à différer leur mariage. En effet, de plus en plus d’hommes sont devenus non solvables et éprouvent des difficultés à s’acquitter du paiement des prestations matrimoniales (Antoine et al. 1998). La crise peut aussi fragiliser les couples et accentuer le risque de divorce et la mobilité matrimoniale (Dial, 2000). »

Adjamagbo A. et Antoine, P. (2002), *Le Sénégal face au défi démographique*, in DIOP, M.-C (dir.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala.

^o Il [coefficient] renseigne sur la charge qui pèse sur la population potentiellement active. « Ce taux est calculé en faisant la somme des effectifs de personnes dont l'âge est inférieur à 15 ans ajoutés à celui de la population d'âge égal ou supérieur à 65 ans et en la rapportant à la population âgée de 15 à 64 ans ». RGPH, 2002

^p Federal Office for Migration (FOM), « Migration au Sénégal : Migrations régulières et irrégulières : défis, retombées et implications politiques au Sénégal », Document thématique 2009, p. 12. « En 2009, au Sénégal, 70 % des ménages avaient au moins un émigré international issu de leur foyer. D'après l'étude, d'ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les ménages migrants, internationaux sont relativement plus nombreux au niveau des tranches les plus élevées de dépense annuelle moyenne par tête ». En effet, dans la zone urbaine de Dakar, on constate que 85 % des ménages ayant au moins un émigré international ont une dépense moyenne annuelle par tête au moins égale à 225 000 FCFA contre 69 % des ménages n'ayant aucun émigré international. Dans les autres villes, ces proportions sont respectivement de 57 % et 42 %. Dans le monde rural, elles sont de 12 % et 11 %.»

^q « Individus pris dans la pratique et immergés dans l'action, agissant par nécessité » (Bourdieu 1994 : 67). Pour aller plus loin sur la différence entre l'agent, l'acteur, le sujet, voire Claude Dubar, « Les sociologues face au langage et l'individu » *Langage et société*3/2007 (n° 121-122), p. 29-43.

^r « Les services psychiatriques expérimentaux et une unité de production industrielle pour illustrer les relations de travail durables au sein d'une organisation ; un juge corrompu et la gestion de New York par le Tweed Ring pour l'intrication du légal et de l'illégal ; la constitution du Bénélux et les procès de Nuremberg comme des structures coopératives ; les mariages inter-clans dans une population africaine et les négociations entre compagnies d'assurances et leurs clients pour évaluer le poids de l'ordre social sur le compromis élaboré

^r Strauss, A. *ibid.* p. 46

^s Selon Anselm Strauss : « Les organisations ne sont pas de formations structurées par des règles normatives univoques, les actions qui s'y déroulent ne sont pas déterminées par la simple application de prescriptions ou de règles de conduite libres de toute intervention de la personne de l'acteur. La réflexion et le dialogue sont nécessaires non seulement pour l'altération des règles mais aussi pour leur maintien et leur production. Anselm Strauss, *La trame de la négociation, sociologie qualitative et interactionniste*, textes réunis et présentés par Baszanger Isabelle, Paris, L'Harmattan, 1992. Paris, p. 45

^t Crozier, M., et Friedberg, E., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, p. 90. A propos de la négociation, ces deux auteurs écrivent : « En étudiant de cette sorte une organisation du point de vue des relations de pouvoir à travers lesquels les acteurs organisationnels utilisent les zones d'incertitude à leur disposition pour négocier sans cesse leur propre bon vouloir et pour imposer dans la mesure du possible leurs propres orientations aux autres acteurs, on découvre tout naturellement une deuxième structure de pouvoir [...] sa mise en évidence permet de

mieux cerner l'étendue [...]. Elle permet aussi d'apprécier la marge de manœuvre dont disposent les différents acteurs dans leurs négociations respectives »

^u Bourdieu, P., *Choses dites*, Paris, minuit, 1987. A la page 127, il écrit : « « [Le terme de stratégie] encourage le paralogisme fondamental, celui qui consiste à donner le modèle qui rend raison de la réalité pour constitutif de la réalité décrite, en oubliant le “tout se passe comme si”, qui définit le statut propre du discours théorique. Plus précisément, il incline à une conception naïvement finaliste de la pratique (celle qui soutient l'usage ordinaire de notions comme intérêt, calcul rationnel, etc.). En fait, tout mon effort vise au contraire, avec la notion d'habitus par exemple, à rendre compte du fait que les conduites (économiques ou autres) prennent la forme de séquences objectivement orientées par référence à une fin, sans être nécessairement le produit, ni d'une stratégie consciente, ni d'une détermination mécanique »

^v Touraine, A. *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973, p. 29. Plus loin il écrit : « la société est le résultat de ses décisions, qui renvoient elles-mêmes aux intérêts, discussions, conflits et transactions à travers lesquels, de manière toujours provisoire et instable, se poursuivent des changements qui vont dans le sens d'une plus grande diversification, d'une flexibilité croissante, d'un relâchement des normes, des systèmes symboliques et des contraintes sociales »

^w Touraine, A., dans la *Production de la société* (Seuil, 1973), y revient suffisamment pour faire la distinction entre l'historicité et l'historicisme des évolutionnistes. Pour ce vocable « historicité » dont l'emploi courant est de « définir la place d'un fait social dans l'histoire », surtout « comme la production par une société de son action et de sa transformation, donc de son histoire », (Touraine, A. *Sociologie de l'action*, Seuil, 1965, p. 31). La différence qu'il fait ainsi entre l'historicité et l'historicisme réside dans le fait que l'« historicisme sous toutes ses formes conduit à la fin de l'histoire, comme le fleuve conduit à la mer. Il suppose l'opposition entre la nature et ce qui l'emprisonne, l'opposition qui prend la suite de celle de l'univers divin et du monde et du monde de la chute ». Le concept d'« historicisme » donne sens à l'histoire : non pas au sens de signification mais à celui de direction ».

^x Pour reprendre l'explication de l'auteur, l'ouvrage: « relativise fortement l'idée d'omnipotence des aînés dans les échéances électorales et les arbitrages politiques, et tente aussi d'en analyser les fondements sociologiques pour comprendre la nature et les formes de l'action collective de ces groupes sociaux et en cerner les limites » : Jean-Philippe Viriot Durandal , le pouvoir gris en débat dans les sciences sociales , in Le « pouvoir gris » du lobbying au pouvoir sur soi. *Gérontologie et société*, 2012/4 (vol. 35 / n° 143)

^y Pour qui la proximité, est l'essence même de la « connivence, complicité parfois ; je parlerai même d'empathie (Einfühlung). C'est peut-être même ce qui fait la générosité de notre discipline. La compréhension implique la générosité d'esprit, la proximité, la « correspondance ». C'est parce que d'une certaine manière on « en est » que l'on peut saisir, ou sentir, les subtilités, les nuances, les discontinuités de telle ou telle situation sociale », Maffesoli, M., *La connaissance ordinaire. Précis de sociologie compréhensive*, Paris, Librairie des Méridiens, 1985, p. 37

^z Selon les géographes, « la notion de territoire est une portion d'espace terrestre envisagée dans ses rapports avec des groupes humains qui l'occupent et l'aménagent en vue d'assurer la satisfaction de leurs besoins. Notion autonome, le territoire, en géographie n'est ni un synonyme, ni un substitut du mot espace. S'il y a bien entendu de l'espace dans le territoire, celui-ci n'est pas considéré comme un support neutre et isotrope. De multiples composantes (environnementale, sociale, économique, institutionnelle, etc.) donnent de la spécificité et de l'identité à la configuration et au fonctionnement de cet ensemble. Comprendre un territoire c'est mettre en évidence les interactions entre ses différentes composantes et non pas les considérer comme des couches successives dont la totalité constituerait un ensemble appelé territoire ». <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article285>

^{aa} Au Sénégal, la pension de retraite est gérée par deux organismes : l'Institut de Prévoyance de Retraite au Sénégal (IPRES) pour le secteur privé et le Fonds National de Retraite (F.N.R) pour les agents de la fonction publique. Un système par répartition consiste « à allouer aux allocataires une partie des cotisations versées par les cotisants (employeurs et employés) après déduction des frais de gestion ; les retraites d'une période donnée sont financées par le prélèvement sur les revenus d'activité de la même période ; d'où l'existence d'une relation qui s'établit entre le nombre de cotisants et le nombre d'allocataires. Pour pouvoir obtenir une pension de retraite il faut être âgé d'au moins 55 ans, avoir cessé toute activité salariée et comptabiliser au moins 400 points de retraite. La pension peut également être liquidée par anticipation à partir de 53 ans ». Antoine, P., Travailler à l'âge de la retraite ? Comparaison de la situation dans sept capitales ouest-africaines, DT, DIAL, décembre, 2007-13

^{bb} « Lorsque les circonstances amènent une personne à agir en désaccord avec ses croyances, cette personne éprouvera un état de tension inconfortable appelé dissonance, qui, par la suite, tendra à être réduit, par exemple par une modification de ses croyances dans le sens de l'acte ». Vaidis D. et Halimi-Falkowicz S. (2007). La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°1, pp. 9-18

^{cc} Selon Dominique Schnapper (2003 : 306), contrairement « à la classification, l'élaboration d'une typologie ne consiste pas à regrouper des personnes ou des situations sociales sous un critère particulier mais à élaborer des relations abstraites entre les hommes ou les situations sociales ; elle en révèle le trait essentiel qui permet de rendre intelligibles les formes que prennent ces relations ou ces situations ».

^{dd} Les auteurs Oluwole Adegboyega, James P-M Ntozi et John B. Ssekamate-Ssebuliba distinguent trois types de famille étendue les plus fréquents en Afrique : « la famille de trois générations : quand les grands-parents, «parents» et les enfants vivent ensemble. On rencontre habituellement ce type de famille en milieu rural, mais il devient aujourd'hui courant en milieu urbain également, en raison de la rareté des logements et des frais élevés pour les couples qui désirent fonder une famille. La famille de parenté consiste habituellement en unités plus élargies que la famille de trois générations, comprenant d'autres «parents» du même ménage considérés comme membres de la famille. La famille polygame, dans le type le plus commun de ce genre de famille, le mari vit

avec ses épouses (surtout en milieu rural), mais dans dernier cas, le mari vit uniquement avec la dernière épousée tandis que ses autres femmes vivent individuellement ailleurs avec leurs propres enfants, et parfois avec quelques-uns des membres de leur parentèle » : source : Oluwole Adegboyega, James P-M Ntozi et John B. Ssekamatte-Ssebuliba. « Données, concepts et méthodologie », in Adépoju Adéranti, *Famille africaine, politiques démographiques et développement*, Paris, Karthala, 1999, p. 42

^{ee} Mamadou Gueye. « Transformations sociales et implications culturelles ». Ethiopiques numéro 34 et 35 revue socialiste de culture négro-africaine nouvelle série 3ème et 4ème trimestre 1983 volume I n°3 et 4. Entendue comme une règle sociale qui vitalise l'ensemble de la communauté sociale, la solidarité est ainsi socialement appréciée « dans la production comme dans la consommation, dans la joie comme dans l'adversité, (événements familiaux : deuil, baptême...), la solidarité morale et matérielle imprègne la vie de la communauté. Si la communauté ne jouit pas du minimum vital, il est du devoir de ceux qui ont des surplus, quelle qu'en soit la provenance, d'assurer la subsistance. Il est impensable d'accumuler des richesses pour en jouir, égoïstement, avec les seuls membres de sa famille quand les autres sont dans le besoin. La nature des relations sociales exclut la lutte des classes. Ici pas de haine de classe « borom ngadd falle wul boroom pane »

^{ff} Proverbe Wolof cité par Thiam, O. L'axe Dakar-Touba (Sénégal). Analyse spatiale d'un corridor urbain émergent, Thèse de doctorat, 2008, p. 1. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00289074v2/document>

^{gg} En 2015, pour la Banque Africaine de Développement, la classe moyenne correspondrait « aux individus ayant un revenu de 4 à 20\$ par jour ne représente plus que 14% de la population africaine », « Pourtant, « Ces données étant une moyenne sur l'ensemble du continent africain, il convient également de s'interroger sur sa répartition géographique, en fonction de sa part par pays. Il est ainsi pertinent de dire que l'étude de la BAD définit une classe moyenne globale à l'échelle de l'Afrique, qui est en réalité concentrée dans quelques régions sur le continent ».

^{hh} Selon Christian Lalive d'Epinau, 2005 : « le concept de parcours de vie renvoie à trois dimensions distinctes : -à titre de paradigme le parcours de vie peut être défini comme l'étude interdisciplinaire du déroulement des vies humaines. -à titre d'institution sociale les parcours de vie sont des modèles de curriculum qui, dans une société et un temps donné, organisent le déroulement de la vie des individus dans ses continuités et discontinuités ; -à titre de trajectoire biographique le parcours de vie est le résultat d'une construction par le sujet sur la base d'une négociation entre les modèles de parcours de vie disponible et le contexte de vie ». « De l'étude des personnes âgées au paradigme du parcours de vie » (pp. 141-167). In Mercure, D., *L'analyse du social : les modes d'explication*. Laval : Presses Universitaires, 2005.

ⁱⁱ Guillemard A.M, *La retraite, une mort sociale*, Paris, Mouton, 1972 ; Guillemard A., *La vieillesse et l'État*, Paris, PUF, 1980 ; Guillemard A.-M., *Le déclin du social. Formation et crise des politiques de la vieillesse*, Paris, PUF, 1986. Pour A-M-Guillemard, ces politiques sont devenues un ensemble flou, -car elles sont en perpétuelle mutation, - associant des politiques de l'emploi, des politiques de retraite et des politiques de mode de vie. Guillemard, A-M. « Politiques de mode de vie et parcours de fin de vie ». Journée d'études le 17

janvier 2013 », <http://blogs.univ-tlse2.fr/corpssetmedecine/2012/04/08/appel-a-contribution-politiques-de-mode-de-vie-et-parcours-de-fin-de-vie/>

^{jj} « L'âgisme est un type de violence exercée par la société sur les personnes âgées (Nahmiash, 2000). Pour Butler (1969), l'âgisme reflète le profond malaise des jeunes et des adultes d'âge mûr face à la vieillesse. Il correspond à une aversion qu'ils ont à l'égard du vieillissement, de la maladie et de l'incapacité ainsi qu'à une peur de l'impuissance et de l'inutilité. Mais cette forme de discrimination n'a pas épargné les milieux gérontologiques (Stuart-Hamilton, 2000). A ce propos, Richard et Bovier (1997) rappellent quelques assertions abusives à commencer par l'assimilation de la vieillesse et du vieillissement à l'affection et à la maladie, la notion d'un déclin lié à l'âge ou encore l'affirmation qu'on ne change plus après un certain âge (Bizzini, 1995) ». Bizzini, L., « L'âgisme. Une forme de discrimination qui porte préjudice aux personnes âgées et prépare le terrain de la négligence et de la violence », *Gérontologie et société* 2007/4 (vol. 30 / n° 123), p. 263-278.

^{kk} Devos, T., « Identité sociale et émotions intergroupes », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 2005/3 (Numéro 67-68), p. 85-100. DOI 10.3917/cips.067.0085. « L'identité sociale est alors conçue comme représentation de soi dans l'environnement social intériorisé ». http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2009.jumageldinov_a&part=165817#Notefn15

^{ll} Lors de sa création, il concernait environ 650.000 bénéficiaires (soit 7% de la population sénégalaise). Dakar compte deux structures spécifiques : le centre médico-social de l'Institution de prévoyance retraite du Sénégal (Ipres) à Dakar et le centre de gériatrie et de gérontologie d'Ouakam, à Dakar. En 2012, on dénombrait environ 60 000 patients par an (accueillis au centre de Ouakam), dont les deux tiers souffraient de pathologies chroniques : maladies cardio-vasculaires, hypertension artérielle, diabète etc. <http://www.jeuneafrique.com/25168/economie/g-riatrie-le-s-n-gal-ouvre-la-voie>

^{mmm} Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal, un organisme de droit privé depuis 1975. Il est placé sous la tutelle technique et financière de l'Etat. Il dispose d'une réelle autonomie dans sa gestion et son organisation. Il couvre les employés du secteur privé, les agents non fonctionnaires de l'État et les employés des administrations locales

ⁿⁿ Ousseynou Kâ et Cheikh Tidiane Ba (2014) soulignent : « Non-respect du système de référence, l'abus de sollicitation, de la part des personnes âgées, en soins multiples, ceci, du district, à l'hôpital ; l'absence de médicaments gériatriques, l'absence de références médicales opposables, l'abus en examens coûteux (scanner, IRM), le déficit de communication, la faible implication des collectivités locales, l'absence de formation en gériatrie des prescripteurs ». Source : Ousseynou Kâ et Cheikh Tidiane Ba. « Défis et enjeux du vieillissement en Afrique », in A-I. Ndiaye et M. Ba (dir.), *Personnes les plus âgées en Afrique et inclusion sociale*. CREPOS, 2014.

^{oo} Au Maroc, grâce au dispositif intitulé : Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), quelques dizaine de centres ont vu le jour pour accueillir les personnes âgées les plus défavorisées.

^{pp} Mise en place depuis 2012, la bourse familiale de sécurité est conçue comme une réponse « de la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales. Le nombre des bénéficiaires des bourses sociales est porté à deux cent mille (200.000) ménages qui reçoivent chacun un montant global annuel de 100 000 FCFA, soit vingt milliards de FCFA ». Ministère de la justice, Direction des droits humains.

<https://www.ohchr.org/documents/issues/olderpersons/practices/states/senegal.docx>

^{qq} « La honte est un sentiment éminemment social, puisqu'elle naît sous le regard d'autrui dans la confrontation du sujet au monde, elle s'enracine dans ce qu'il y a de plus intime, dans le sentiment d'exister comme être unique, différent des autres, ayant une singularité propre. Elle s'inscrit dans la recherche de cohérence entre soi et soi, entre soi et le monde ». Vincent de Gauléjac, *Les Sources de la honte*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 1996, p. 142

^{rr} Mallon, I. « Vieillir en maison de retraite ». In C. Hummel, I. Mallon et V. Caradec, *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques*. Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 328. Elle précise pour le sens de l'Asile : « au meilleur sens du terme, un sens que Goffman prend peut être trop peu en compte : des lieux où l'être torturé, en pleine tourmente, trouve un refuge et se voit offrir précisément cet alliage d'ordre et de liberté dont il a besoin. (Sacks, 1988, p. 283) ».